

1987

JEUDI 1^{er} JANVIER 1987



Les personnes âgées étaient venues témoigner leur sympathie et leur gratitude à M^{me} Douteau

SAINT-MACAIRE

Le départ à la retraite de M^{me} Douteau



M^{me} Douteau, la nouvelle retraitée (Photos J. Sanche)

Le 13 décembre dernier, les membres du bureau et les aides ménagères de l'Association d'aide matérielle et morale aux personnes âgées de Saint-Macaire organisaient dans la salle du restaurant scolaire, à l'occasion du départ à la retraite de M^{me} Douteau, une manifestation de sympathie.

Au cours de cette réunion où furent appréciées d'excellentes pâtisseries confectionnées par ses camarades de travail, un confortable fauteuil, une plante verte et des fleurs furent offertes à l'intéressée.

Doyenne des aides ménagères, M^{me} Douteau avait pris ses fonctions au sein de l'Association en 1976. Elle part donc à la retraite après dix années de dévouement et de gentillesse au service des personnes âgées, venues nom-

breuses lui témoigner leur gratitude et leurs regrets de la voir les quitter...

Ainsi, après avoir déployé une intense activité au service des autres, M^{me} Douteau pourra, chaleureusement, goûter pour de longues années, de bienheureux moments de détente et de paix. Bonne retraite M^{me} Douteau !

VENDREDI 3 JANVIER 1987

SAINT-MACAIRE

Le Noël des pompiers...



Entre le médecin-capitaine Cadi et le lieutenant Paratge, chef de corps, le Père Noël remet son cadeau à un enfant (Photo J. Sanche)

Les enfants des pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire ont fêté Noël dans la grande salle de la mairie.

L'après-midi récréatif a commencé par la projection de

films gracieusement prêtés par Michel Vidal. Puis le Père Noël a procédé à la distribution des cadeaux aux enfants. Enfin, les petits dégustèrent un succulent goûter, pendant que leurs aînés sirotaient un punch très au point.

... Et à l'école



En présence du Père Noël, les adjoints M^{me} Lorriot et M. Cadi remettent aux élèves les cadeaux collectifs offerts par la municipalité.



Un délicieux et copieux goûter attendait les élèves au restaurant scolaire (Photo J. Sanche)

Comme tous les ans, Noël a été fêté à l'école. A l'école maternelle, les enfants ont goûté dans leurs classes et ont reçu chacun un cadeau du Père Noël. A l'école primaire, les élèves ont été réunis

dans la salle du restaurant scolaire pour déguster un copieux goûter. M^{me} Lorriot et M. Cadi, adjoints au maire, leur ont remis les cadeaux collectifs offerts par la municipalité.

Les Municipaux rassemblés pour un soir

2/1



Parmi les convives, en bonne place, le docteur Darzacq

Elus et employés municipaux, ainsi que leurs conjoints respectifs, ont tenu leurs agapes annuelles dans les locaux du restaurant scolaire, le 13 décembre dernier. Un traiteur macarien avait été mis à contribution pour la préparation des plats, mais les élus assuraient le service en même temps qu'ils apportaient leur écot. Les employés étaient les invités de la soirée et plus particulièrement Florent Nicoli, qui venait de recevoir à la mairie les présents marquant son départ à la retraite.

L'occasion avait été mise à profit pour honorer les Macariens auteurs de services rendus à la commune. Ce fut d'abord M^{me} Thomas, sous la forme de cadeaux personnalisés, précieuse employée de la sous-préfecture de Langon affectée au conseil des communes et retenue ce soir-là par l'obligation de réserve. Ce fut ensuite Guy David, infatigable guide du vieux Saint-Macaire, depuis déjà trois années. Ce furent enfin le docteur et M^{me} Darzacq, revenus pour la circonstance de leur retraite du Canon. Une cessation d'activité professionnelle un peu précipitée avait limité jusqu'à les occasions d'une manifestation d'amitié municipale. Il semblait évident pourtant, que l'ancienne présidente de deux associations centrées sur la prise en charge du troisième âge, qu'un ancien conseiller municipal titulaire de deux mandats successifs,



À la fin du repas, honneur aux chants macariens (Clichés « Sud-Ouest »)

qu'un couple présent dans la vie locale pendant trente-cinq années (et combien présent), reçoivent l'expression d'un minimum de gratitude de la part des élus, en tant que représentants des Macariens. Le docteur Darzacq devait d'ailleurs conclure la « cérémonie » avec le sourire et remerciant publiquement le maire d'avoir délicatement évité de choisir pour se faire... le repas du troisième âge.

La palme de l'humour revint cependant à l'auteur anonyme d'un véritable poème énonçant en vers le menu et ses accompagnements : Goudouli n'était pas loin...

CONSEIL MUNICIPAL

Affermage de l'assainissement

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 18 décembre dernier en présence de quatorze élus et de cinq Macariens (absents excusés : MM. Broustet, Cassagne et Lépine).

Gestion du futur réseau d'assainissement. — Le maire expose le résultat des réflexions du Syndicat intercommunal d'assainissement, conduites sur les conseils de la D.D.A., conducteur d'opération et de la commission d'administration générale.

Deux solutions se présentent : la régie ou l'affermage. Au crédit de la formule régie, il fait porter un moindre coût pour l'usager puisqu'elle ne réalise pas de bénéfices et un contrôle direct par les élus puisque la gestion est assurée sur le budget communal proprement dit.

Cependant, les 3 556 habitants raccordables au réseau projeté ne justifient pas un nombre d'emplois suffisants pour assurer une surveillance permanente sans recourir aux autres employés municipaux. De plus, le choix de la technique d'assainissement sous vide limite l'intérêt d'un rattachement à la régie du Syndicat rive gauche dont le réseau ressort du système gravitaire. Enfin, parmi les communes voisines dotées du « sous vide », seules Saint-Pierre a conservé le principe de la régie, Caudrot choisissant l'affermage.

La formule affermage offre un premier avantage, la prise en charge du risque commercial par l'exploitant et de ce fait la gestion du contact direct avec l'abonné. En fait, la compagnie fermière forfaitise son intervention à priori, ce qui suppose une soigneuse négociation du contrat d'affermage. Deuxième avantage, la T.V.A. perçue sur les travaux peut être récupérée dans un délai de six à huit mois grâce au volant de trésorerie de la compagnie fermière, au lieu de deux années dans le cas de la régie. Enfin, l'homogénéisation de la facturation à l'abonné serait plus aisée, dès lors que le réseau d'adduction d'eau potable est déjà affermé.

En résumé, le Conseil syndical penche en faveur de l'affermage, les conseillers municipaux de Saint-Maixant, Verdels et Pian-sur-Garonne ont d'ores et déjà délibéré à l'unanimité en faveur de cette solution. La commission d'administration générale a également émis un avis unanime dans cette direction. Et, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir cette hypothèse, la D.D.A. devant lancer un appel d'offres en direction de la Compagnie générale des eaux, de la Lyonnaise et de la SOGEDO.

Le maire souligne en conclusion que le renouvellement du réseau d'adduction d'eau implique une renégociation du contrat d'affermage correspondant et que la prochaine réunion du Conseil syndicat s'attachera à définir le mode de répercussion sur les usagers de la part non subventionnée du coût des travaux.

Plaque du 19-Mars-1962. — Le maire informe les conseillers du vol de la plaque commémorative apposée sur la place du 19-Mars-1962, ceci dans la nuit du 15 au 16 décembre, vers 2 h 30 du matin, sur la foi des témoignages des riverains. Le président de la F.N.A.C.A., consulté, a signalé le même geste à Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac et Langon, geste sans nul doute accompli par des personnes hostiles au souvenir de la cessation des hostilités en Algérie. A ce sujet, il faut rappeler que certaines associations d'anciens combattants militent en faveur de la date du 23 septembre, date du retour officiel des cendres du soldat inconnu d'Algérie.

Le maire conclut son propos en souhaitant que la réaction à l'événement s'élabore en concertation avec les maires des communes concernées.

M. Chavaneau intervient solennellement pour manifester son indignation devant un acte récusant le sacrifice consenti par des jeunes tombés pour la France, récusant une date de paix où la négociation l'a emportée sur la guerre, récusant une démarche largement plébiscitée par les Français par voie de référendum. Il demande au maire de porter plainte dans les meilleurs délais auprès de la gendarmerie. M. Lagahuzère s'associe pleinement à cette intervention, fustigeant le caractère anonyme, donc peu courageux de la démarche.

M. Cadi ajoute qu'à ses yeux, il s'agit d'une atteinte à la mémoire des morts des deux parties en présence pendant les hostilités et d'une atteinte à la commémoration toute simple du bon sens.

Le maire annonce qu'il va donc porter plainte et propose comme meilleure répartition l'apposition d'une nouvelle plaque le 19 mars 1987 : les événements d'Algérie ne peuvent de toute façon être voués à l'oubli.

Vente Rambeau. — M. Falissard présente la déclaration d'intention d'aliéner l'habitation Rambeau, située allées des Tilleuls, au prix de 60 000 francs. La commission aménagement et équipement a émis un avis unanime défavorable à la préemption. Ajoute qu'à titre personnel, il aurait préféré profiter de l'occasion pour démolir l'immeuble en question et dégager ainsi le rempart sur lequel s'appuie l'ancien Cercle français, mis le geste de solidarité des Macariens en faveur de M. Rambeau après l'incendie de sa maison, et visant à la restaurer, en impose le maintien.

M. Cadi intervient pour plaider la préemption, précisément parce que cet immeuble est le symbole de la solidarité publique. De plus, la logique de la ZAD invite la commune à constituer des réserves foncières : la maison Rambeau pourrait servir un jour d'antenne au Centre médico-social de Cadillac par exemple, elle est en tout cas très bien située, juste à côté d'un immeuble communal (ou en train de le devenir).

et plaque du 19-Mars

MM. Bouey et Sudery indiquent qu'ils auraient été favorables à la préemption s'ils ne connaissaient l'identité de l'acquéreur, à savoir les Artisans du pays macarien, dont la création d'un siège social leur paraît une opportunité à saisir pour la commune.

Le maire, membre des Artisans du pays macarien, déclare s'abstenir sur le sujet mais tient à signaler que la

perte de cet achat ne constituerait sûrement pas une catastrophe pour l'association en question. Il rappelle toutefois les objectifs de la ZAD, à savoir la résorption des ruines que l'initiative privée ne peut prendre en charge et l'ouverture à la construction de terrains à bâtir encore subsistants à Saint-Macaire. Des mobiles ponctuels peuvent survenir comme ce fut le cas pour l'extension de la Maison de pays mais le patrimoine immobilier communal existant est largement suffisant pour satisfaire une demande d'équipement éventuelle.

Par 12 voix contre 1 et 1 abstention, le Conseil a renoncé à préempter sur la vente Rambeau.

Gestion du camping. — M. Cadi donne lecture des demandes formulées par la SOGESTEL quant au projet de camping, demandes examinées en détail par la commission d'administration générale. En fait, à sa charge, le candidat envisage pour rentabiliser l'équipement une évolution à terme en trois points successifs : création d'un point bar, restauration aux Grottes, extension de la capacité d'accueil à 150 places, ouverture d'un bassin de baignade. L'obtention d'une licence IV et la mise à disposition d'un logement de fonction peuvent être aisément résolus par la commune (cf. annexe école des filles). Le règlement des problèmes fonciers connexes sera plus aléatoire. Reste le point d'achoppement majeur, c'est-à-dire la garantie demandée sur des emprunts contractés par ces investissements.

M. Cadi achève son exposé en se déclarant réservé sur le principe de la garantie d'emprunt et exprime son hostilité à une gestion directe à savoir directe par la commune : un professionnel réellement qualifié doit être impliqué et dans le cas où il ne pourrait être trouvé pour la saison 87, il vaut mieux n'ouvrir le camping que l'année suivante. M^{me} Lorriot et M. Tremea partagent ce point de vue sans toutefois aller jusqu'à différer l'ouverture du camping.

Le maire relève l'étroitesse de la marge de manœuvre de la commune sur ce dossier. Tous les candidats gestionnaires risquent de porter le même diagnostic que Sogestel : difficulté à rentabiliser le camping tel que projeté, nécessité d'une garantie d'emprunt municipale pour le développer. Dans ces conditions, la volonté d'obtenir un camping jouant pleinement son rôle attractif risque d'être pour le moins contingentée et la solution de gestion directe, certes plus modeste dans ses objectifs et toujours difficile à équilibrer, risque de s'imposer. De toute façon, pour l'immédiat, la négociation se poursuit avec Sogestel, ce-

pendant que sera consultée la Fédération départementale de l'hôtellerie de plein air.

Autres décisions. — A l'unanimité, l'augmentation appliquée pour 1987 sur les prix du restaurant scolaire et de la garderie sera de 2 %, soit le maximum autorisé (ticket de base passant de 8,50 F à 8,65 F).

— A l'unanimité a été adoptée la renonciation à préemption sur les ventes Dupuy et Ducla (rue d'Aulède), Fauriat (chemin de Cassagne) et Sentieys (cours de la République); ces deux dernières ont été déjà examinées mais avec des prix de vente différents.

— A l'unanimité, l'enveloppe de travaux supplémentaires pour la restructuration de la mairie, incluse dans le budget supplémentaire, a été portée de 65 000 à 110 000 francs pour inclure notamment l'installation électrique du nouveau local des pompiers au sous-sol, le ponçage du parquet du

hall d'entrée, le transfert du ponton d'appel intérieur sirène, etc. Ont été retenus à l'unanimité le principe de la réalisation d'une vitrine pour les archives identique à elle des médailles (8 420 francs T.T.C., devis Lacoste). M^{me} Darroussat est chargée de l'achat de plaques artificielles pour compléter la décoration du secrétariat et de l'entrée.

— La commission d'ouverture des plis pour les travaux de restauration du rempart Rensesse a été désignée comme suit : MM. Billa, Falissard, Cadi, Bouey et Darbo.

Questions diverses. — M^{me} Darroussat a proposé l'envoi pour l'an prochain d'une invitation particulière aux plus de 65 ans constatant l'écart important entre le nombre de convives au repas au troisième âge (65) et le nombre de boîtes de chocolats distribuées (210), sachant que la liste électorale est utilisée pour repérer les personnes concernées.

FOOTBALL/ A.S.M.

La reprise ce week-end

Entraînements. — Les entraînements pour les seniors juniors ont repris leur cycle normal, c'est-à-dire tous les mardis et vendredis soir, à 19 h 30. La trêve passée, les blessés ou malades remis, il serait souhaité qu'au moins tous participent à un entraînement. Ceci améliorerait la situation pour tous; premièrement pour la santé de chacun, le sport maintient l'équilibre du joueur; ensuite, c'est une façon d'honorer sa signature, puis ceci évitera à certains de dire: «Je n'ai pas été convoqué, je n'ai vu personne, et pour cause.»

Afin de préparer la reprise du championnat du 18 janvier, les responsables ont conclu des rencontres ce samedi 10 janvier.

1 B. — Reçoit Saint-Martial, 15 heures, terrain d'honneur.

Juniors. — Reçoivent Caudrot, 15 heures, terrain annexe.

Pour les juniors, à l'issue de la rencontre, réunion au foyer pour tous, suivi d'un repas avec les dirigeants, MM. Duville, Eymier, Labagos, Laujac, Barbé, Lamothe.

Minimes (B). — Vont en championnat à Morizès.

Cadets. — Vont en championnat à Beautiran.

Départ à 14 heures du stade des deux formations.

Dimanche 11 janvier. — La première reçoit Verdélais à 15 heures.

Tous les joueurs seniors non convoqués en équipe première sont impérativement convoqués samedi en (B), à 14 heures, au stade.

Espérons que tous, ou le maximum, prendront conscience de la situation et feront le nécessaire pour repartir du bon pied.

56665

MARDI 13 JANVIER — SAINT-MACAIRE

SUPER-QUINE

1 CUISSE DE BŒUF - DEUX 1/2 MOUTONS
2 QUARTIERS DE PORC - OIE - JAMBON
Canards gras et toute les volailles par paire

45 LOTS — 6 F LE CARTON — 50 F LES 10

Assemblée générale du Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié informe ses adhérents que la réunion générale aura lieu le mercredi 14 janvier, à 13 h 30, au siège habituel du groupe scolaire, avec à l'ordre du jour : compte-rendu 1986, renouvellement du bureau, règlement des cotisations, nouvelles inscriptions, questions diverses.

ST-MACAIRE

Les Amis du Bas-Pian

Le Comité des Amis du Bas-Pian félicite M. Albert Beaugé qui, lors de la promotion du 14 juillet 1986 s'est vu décerner la médaille d'honneur du travail, échelon vermeil.

ST-MACAIRE

Aide aux personnes âgées

Les personnes âgées ayant des difficultés pour sortir et se déplacer à cause du mauvais temps sont invitées à prendre contact avec la mairie, téléphone 56.63.03.64.

Une élue et un employé municipaux sont à leur disposition pour les aider dans leurs sorties et déplacements.

AVIS DE MESSE

■ L'association Duc de Bordeaux porte à votre connaissance la célébration de messes à la mémoire de

LOUIS XVI,

le samedi 17 janvier, à 16 heures, église Saint-Vincent, à Pessac-Toc-toucau; le dimanche 18 janvier, à 11 heures, église paroissiale de Saint-Macaire (33) et vous remercie d'assister nombreux à ces offices pour le repos de l'âme du roi martyr.

ST-MACAIRE

Aide et protection

Les adhérents d'Aide et protection et du pavillon de Saint-Macaire et ses environs sont informés qu'une permanence aura lieu dimanche matin 18 janvier, de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Saint-Macaire, paiement des cotisations 1987.

/SAINT-MACAIRE

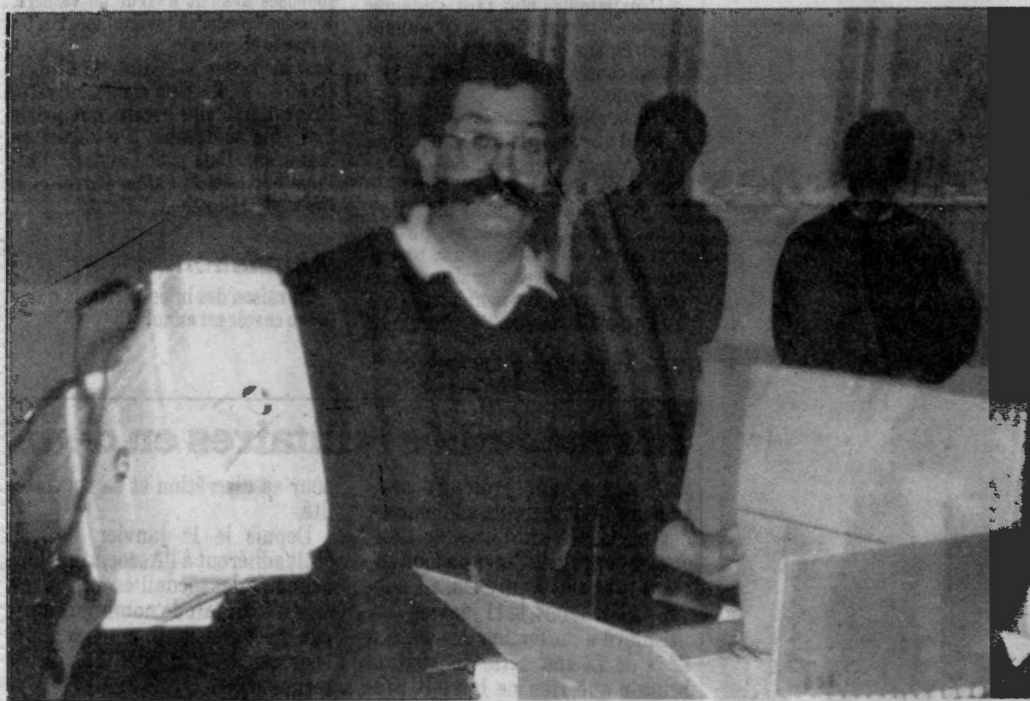
Les vœux de la municipalité



Une vue de l'assistance



J.-M. Billa présente ses vœux



M. Fabe, président du G.A.S.M., montre le mégaphone offert aux associations par le bureau municipal (Photos J. Sanche)

Samedi 10 janvier, à 18 heures, J.-M. Billa, maire et le Conseil municipal accueillait dans la grande salle de la mairie, magnifiquement rénovée, le personnel communal, les pompiers, les enseignants, les représentants des associations locales et des administrations, l'archiprêtre Pierrot et des invités à titre personnel.

Le maire faisait le bilan des relations de la mairie avec ces différentes composantes de l'activité communale. Puis il présentait M. Daube, nouveau directeur de la Maison de retraite depuis le mois d'août et demandait aux associations de participer à l'animation de cet établissement comme le V.M.E.H. (Visite des malades

dans les établissements hospitaliers) et le prieuré. Enfin, il adressait ses meilleurs vœux à tous et terminait son intervention en offrant au nom du bureau municipal un mégaphone à M. Fabe, président du Groupement des associations de Saint-Macaire (G.A.S.M.).

Un vin d'honneur clôturait cette amicale réunion.

Les anciens n'ont pas été oubliés



Le directeur de la maison de retraite et deux élues municipales en compagnie des anciens.



M^{me} Lorriot attablée avec M. Babineau et Petit Jean (Photos J. Sanche)

Pour les pensionnaires de la maison de retraite, les fêtes de fin d'année ont été l'objet de multiples attentions. Rappelons que tout au long de l'année, s'exerce la patiente action des visiteurs des malades des établissements hospitaliers et que, depuis le mois de novembre, la bibliothèque du Prieuré vient « à domicile » diffuser son patrimoine de livres et revues.

Comme à l'accoutumée, les élus municipaux sont venus, le dimanche 21 décembre, offrir un colis de « gâteaux » aux hôtes de l'établissement, non sans avoir pris la précaution préalable de faire apporter de petits sapins de Noël décorés. De même, l'Association des artisans, commerçants et professions libérales a distri-

bué les savonnettes parfumées le 2 janvier, à chacun des pensionnaires.

Mais cette année, deux initiatives ont vu le jour : le directeur de la maison de retraite a suggéré au personnel et aux associations macariennes d'inviter les personnes valides à déjeuner le dimanche 21 décembre : une vingtaine d'entre eux ont ainsi pu bénéficier d'un climat familial à l'approche de Noël.

D'autre part, les élèves de l'école Notre-Dame-du-Rosaire ont eu l'heureuse idée de présenter un petit spectacle qui a eu le double avantage de marquer d'un événement la vie parfois trop calme de la maison de retraite et d'offrir aux anciens la joie de rencontrer des jeunes.

Football à l'ASM

Seniors et juniors. — Après la trêve, les entraînements reprennent leur cycle normal : les mardis et vendredis, à 19 h 30.

Tous les joueurs concernés sont invités à faire l'effort d'être présents.

Dimanche 11 janvier, deux matches amicaux sont prévus au stade.

Minimes. — Entraînement le mercredi à 10 heures.

Cadets. — Entraînement le mercredi à 17 heures.

SAINT-MACAIRE 7/1

CENTRE DE SECOURS

Sorties du mois de décembre

1^{er}. — Transport d'urgence commune de St-André-du-Bois, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Verdélais, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

4. — Dégagement de chaussée commune de Verdélais.

8. — Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9. — Transport d'urgence commune de Verdélais, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Saint-Macaire à la maison de retraite, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

11. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

12. — Destruction de nid de frelons, commune de Cudrot.

14. — Personne sur la voie publique commune de Verdélais, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

18. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19. — Chute sur la voie publique commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23. — Tentative de suicide commune de Verdélais, une victime décédée à l'arrivée des secours; accident de la circulation commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, lieu dit « Boulaballe », une victime qui a reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de cheminée, commune de Verdélais.

25. — Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Saint-Maixant lieu dit les Noyers, une victime évacuée, sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26. — Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers; accident de la circulation commune de Saint-Pierre-d'Aurillac lieu dit Les Ecureuils (fausse alerte).

27. — Accident de la circulation route de Bazas, commune de Mazères, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac lieu dit Barillot, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; personne tombée dans un escalier commune de Saint-Martin-de-Sescas une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par les médecins du SMUR.

28. — Feu de voiture commune de Saint-Macaire lieu dit Le Moulin; transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac lieu dit les Ecureuils, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

29. — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Maixant, lieu dit les Baudettes; malade à domicile commune de Saint-Maixant lieu dit Lavison, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30. — Transport d'urgence commune de Cudrot une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR; renfort sur la commune de Castets du médecin du corps.

31. — Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Ramassage des déchets de jardin

Le ramassage des déchets de jardin aura lieu le jeudi 8 janvier à partir de 14 heures.

SAINT-MACAIRE 8/1

Générosité

Le 29 décembre dernier a été célébré en l'hôtel de ville le mariage de M. Alain Rivière avec M^{me} Anne-Marie Lacour. A l'issue de la cérémonie, une collecte a été effectuée parmi l'assistance et l'importante somme d'argent ainsi recueillie a été remise au bureau d'aide sociale de la commune.

Que tous soient remerciés pour cette délicate attention et que les jeunes époux trouvent ici des souhaits sincères de bonheur.



Sur les piles du vieux pont, une passerelle pour deux roues et piétons (Photo A. Derost)

La passerelle fantôme

La réalisation de la passerelle Langon - Saint-Macaire, prévue pour 1987, est reportée à une date ultérieure...

Il était une fois une passerelle. Posée sur les piles du vieux pont, elle devait, alliant sécurité, esthétique et tradition relier les rives de Saint-Macaire et Langon. Piétons et cyclistes pouvaient alors, en toute sécurité, et dans un charmant décor, naviguer entre les deux villes.

Entre 1982 et 1986, après moultes discussions entre élus, la conception de la passerelle se peaufinait, sur le papier l'étude réalisée par la Direction départementale de l'équipement prenait forme et recueillait, après un cheminement de quatre années, les suffrages et les crédits de l'Etat. Les frais, qui s'élevaient à 8,1 millions de francs, se répartissaient comme suit : 80 % crédits d'Etat, 10 % subventions du département, 10 % partagés entre les deux communes intéressées. La phase finale, à savoir la réalisation était prévue pour 1987... Exceptées quelques lenteurs administratives coutumières, l'histoire se terminait le mieux du monde et menaçait de contenter élus et administrés, deux roues et piétons.

Seulement voilà, la nouvelle année ne verra point de passerelle et les piles resteront solitaires et désespérément inusitées. « L'heure est à l'austérité » rappellent les circulaires émanant du ministère de l'équipement et des transports. Les crédits disponibles pour l'année 1987 iront à d'autres priorités. Pas de quoi s'affoler disent les uns. Il arrive souvent que des projets soient différés faute de crédits. « Adieu passerelle », disent les autres, « dont l'espoir s'ame- nuise. « Dommage » disent les der-

niers, qui voient d'un bon œil la réhabilitation du vieux pont tant d'un point de vue affectif que pratique.

Reste le problème de la sécurité. En 1971, date de la mise en fonctionnement du nouveau pont de Langon, aucun couloir n'est aménagé pour les deux roues. « Par mesure d'économie » précise M^{me} Castéra, adjointe langonnaise chargée de la sécurité.

De fait des accidents surviennent régulièrement, à raison d'un par an et donnent au pont une mauvaise réputation justifiée. Pourtant seule compte la froideur des chiffres et au regard d'autres zones point noir, le pont de Langon ne constitue pas pour l'équipement un lieu à haut risque.

« Le passerelle devait aussi et portant constituer un dégagement pour cycliste, motocyclistes et piétons dans l'éventualité de la transformation en rond point à priorité à gauche du carrefour d'Aquitaine qui ne prévoit aucun autre aménagement pour ces utilisateurs », pour M^{me} Castéra.

Pour l'heure on ne peut s'empêcher de penser qu'une passerelle préviendrait les risques encourus par les deux roues qui traversent quotidiennement la Garonne pour des raisons professionnelles ou scolaires. C'est, semble-t-il, l'avis des élus locaux et notamment de M. Peyret, député de la Gironde, qui dans une question écrite au ministre chargé des transports remet le problème à l'ordre du jour.

En attendant le budget 1988 de l'équipement, le projet dormira dans un tiroir... A quand la suite et fin de l'histoire de la passerelle ?

SAINT-MACAIRE

Distribution d'électricité.

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Burdeau, le 20 janvier, de 8 h 30 à 12 heures, pour remplacement transformateur.

SAINT-MACAIRE

Opération Guérin Football

Le secteur de Saint-Macaire où devait se dérouler l'opération Guérin, c'est-à-dire la présélection pupilles informé les clubs de Saint-Pierre-d'Aurillac, Verdels, Caudrot, Sauveterre, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Macaire, Langon, Coimères, Saint-Martial, que la session est reportée à une date ultérieure, vu l'état des terrains.

A.S. Macarienne

La réunion mensuelle du comité directeur aura lieu le lundi 19 janvier, à 20 h 30, dans une salle de la mairie. Cet avis tient lieu de convocation. Animation, salle des fêtes : il n'y aura pas d'animation ce dimanche après-midi en raison des conditions atmosphériques.

Aide et Protection Pavillon

Il est porté à la connaissance des adhérents d'Aide et Protection du Pavillon que la permanence qui devait avoir lieu demain dimanche 18 janvier, à la mairie de Saint-Macaire est renvoyée au dimanche matin 8 février, en raison de la neige et du verglas, les routes étant impraticables.

SAINT-MACAIRE

Réunion reportée

Le groupement de développement agricole féminin de Saint-Macaire informe que la réunion sur l'organisation du travail du mardi 20 janvier est reportée au mardi 27 janvier, à 20 h 30, à la Maison du Paysan de Langon.

Toute personne intéressée est invitée à y participer.

**Centre aéré
intercommunal**

Le Centre aéré recherche pour le mois de juillet des moniteurs ou monitrices de préférence diplômés ou en cours de formation.

Pour les non-diplômés, des stages de formation sont organisés en février, à Pâques (pendant les vacances scolaires) et fin juin.

Les candidatures sont à adresser à la mairie de Saint-Macaire jusqu'au 31 janvier dernier délai.

« COURSE » AU TRÉSOR

A vos malles, à vos greniers !

Plus que trois semaines pour participer au concours du Mouvement de sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire.

Le bruit s'est vite répandu dans notre ville. Un grand concours s'organise et l'on entend, de-ci de-là : « Vous

particiez au concours ? », « Oh ! moi, je suis sûr de gagner le premier prix ! », « Mais connaissez-vous le règlement ? ».

Alors, vite, quelques informations.

But du concours. — Pemettre d'établir l'inventaire de tous les témoi-

gnages de la vie locale et éviter, par là même, qu'ils ne disparaissent au gré des déménagements, nettoyages de printemps, décès, ventes et autres.

Comment participer ? — En signalant au Mouvement les trésors que vous possédez : vous pouvez les prêter, les donner, les photocopier; l'essentiel étant que le 7 février, les membres du jury en aient une copie ou l'original sous les yeux pour délibérer.

Mais, en confidence, voici la recette pour gagner : 1. Vous vous plongez dans vos malles, vos greniers, vos tiroirs de commode, et là, vous trouvez une photo, une vieille facture à en-tête d'une entreprise ou d'un commerce de Saint-Macaire, un tampon encreur, des statuts de société ou d'association, des articles de « Sud-Ouest » ou de « la Petite Gironde » relatifs à un événement macarien, un programme de fête... 2. Sûr de gagner, vous contactez très vite : Josette Guindeuil (tél. 56.63.42.85); Jacques Gratecap, (tél. 56.63.06.22); M^{me} Poutays (tél. 56.63.08.81); Joël Baudet (tél. 56.63.50.62). 3. Vous attendez avec impatience le jour fatidique. 4. Le 7 février arrive enfin; vous vous présentez à 18 heures avec le précieux objet. Le jury délibère et vous remportez (peut-être !) le prix, soit du plus ancien, soit du plus original dans l'une des quatre catégories : a. vie culturelle; b. vie économique; c. vie familiale; d. presse et publicité.

A.C.P.L.

M^{me} Bédouret, présidente de l'A.C.P.L., informe les adhérents que le banquet de l'association, prévu dimanche prochain, est annulé et reporté à une date ultérieure.

Fermeture de la mairie

En raison de travaux, le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé aujourd'hui, samedi 24 janvier.

**Association
du château de Tardes**

Quina. — Le quina que l'association devait organiser le dimanche après-midi 25 janvier, à 16 heures, à la salle des fêtes, n'aura pas lieu vu les circonstances atmosphériques et l'état des routes.

Sortie à la neige. — La sortie annuelle à Payolle aura lieu durant les fêtes de carnaval. Les grandes personnes susceptibles d'y venir sont priées de se faire inscrire à M^{me} Barbé, rue Carnot, tél. 56.63.23.53.

Football

Lotus. — En raison des circonstances atmosphériques et de l'état des routes, le quina de l'ASM, qui devait avoir lieu ce samedi soir 24 janvier, est annulé.

Travaux. — Rendez-vous des bonnes volontés samedi après-midi 24 et lundi 26, au stade, pour aménagements, salle chauffée.

Demandez le programme

■ La soirée du 31 janvier débutera à 20 heures, par un buffet campagnard à la salle François-Mauriac ouvert à tous sur réservation.

Il est prudent de réserver dès aujourd'hui lundi 26.

Date limite de réservation mercredi 28 au soir, prix du repas 30 F; entrée au concert, 25 F; tarif réduit, 15 F.

Réservations au Prieuré, tous les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 (56.63.34.52) ou aux heures de

repas (56.63.39.61 ou chez Josette Guindeuil, 56.63.42.85).

A partir de 21 heures se succéderont quatre groupes musicaux : « Chito Junta » et Philippe Bayle duo de musique classique sud-américaine; Michel Dedieu, guitare et jazz; Sombre Reptile, groupe de recherche sonore guitares et synthétiseurs; duo Michel Macias et Jacques Aymolino, présélectionnés pour le printemps de Bourges 87, chant, guitare, accordéon.



Cours de batterie et chant sur partition murale (Photos M. Reblère)

Saint-Macaire : l'école de musique allegro

Au bout d'un an d'existence l'école de musique de l'association du Prieuré a plus de cent élèves

et se lance dans l'organisation de soirées musicales (Page D)

L'école de musique va crescendo

Créée il y a un an à peine, l'école de musique de l'association du Prieuré compte déjà plus de cent élèves

Entre 1850 et 1950, Saint-Macaire a été une ville pilote en matière de diffusion musicale. Elle comptait alors deux chorales, un orchestre philharmonique et une foule de petites formations d'orchestres de « baloches » et de ripataoulères, ces groupes de trois musiciens, grosse caisse, tambour et fifre, qui scandaient l'abondant répertoire traditionnel. De ce riche passé, il ne demeurait en 1985 que la chorale religieuse quand l'association du Prieuré a créé une section école de musique. Un an après, elle compte plus de cent élèves.

Elle organise, le samedi 31 janvier une soirée musicale publique. Cela sera une excellente occasion pour mieux découvrir le travail entrepris par Jacky Gratecap et ses amis.

« Nous donnons à cette soirée un triple objectif : permettre aux élèves de nos différents ateliers de se rencontrer, informer les élus et la population du canton de nos activités, offrir un spectacle de qualité en présentant de jeunes musiciens professionnels ou semi-professionnels issus de la région ».

PREMIER MOUVEMENT : MODERATO CANTABILE

Jacky Gratecap, animateur de la section parle avec volubilité de l'école de musique qu'il a contribué à créer. « Depuis trois ans, je donnais des cours de guitare, dans le cadre du Prieuré, puis Philippe Langel a monté un atelier de percussion. Au cours de cette expérience, il nous a semblé qu'il y avait un intérêt particulier à Saint-Macaire pour l'apprentissage de la musique », explique-t-il.

Une enquête menée auprès de cent jeunes et adolescents de la commune laissait apparaître 80 % d'intérêt manifesté pour une formation musicale. « Nous avons pensé que la moitié de ces réponses positives pourraient se traduire par une adhésion à une école de musique » précise Philippe Langel.

Un bon calcul puisqu'aujourd'hui sur les cent trois élèves de l'école, 80 % viennent du can-

ton dont la moitié de Saint-Macaire. Aux premiers ateliers de guitare et batterie sont venus s'ajouter au fur et à mesure des demandes : instruments à vent, piano, cours de solfège... Dès janvier 1986, à l'initiative des parents d'élèves, l'école de musique a lancé des cours d'animation musicale à l'école primaire et maternelle de Saint-Macaire, puis au groupement pédagogique Saint-André-du-Bois, Saint-Laurent, Sainte-Foy-la-Longue.

La chorale créée en octobre regroupe déjà une vingtaine de personnes. Aux professeurs initiaux sont venus s'adjoindre Jimmy Husky, de Bazas pour le piano, David Blasquez pour la guitare classique et flamenca, Christian Vieussens pour les instruments à vent, Bernard Merlet de Verdélais pour le chant choral, Laurence Loubrie pour les cours de soutien de piano. Certains sont bénévoles, d'autres rétribués et Philippe Langel est le seul employé à plein temps.

DEUXIÈME MOUVEMENT : ALLEGRO

Dans l'ancienne école des filles, prêtée gracieusement par la municipalité, on ne méprise aucune musique. Classique, jazz, folk, flamenca s'y côtoient en toute harmonie et l'on saute avec aisance de la samba à la musique traditionnelle. Uzeste n'est pas loin et son influence se fait sentir, ne serait-ce qu'à travers Philippe Langel, un ancien de la bande, à Lubat. Ici pas de diplôme en fin d'année, l'essentiel est que l'apprenti musicien progresse et découvre les plaisirs secrets de la musique.

« Nous essayons de faire de l'école un lieu de rencontre entre musiciens. Nous souhaitons que nos élèves se retrouvent en dehors des cours et prennent une part active à la vie de ce lieu qui est leur » explique Jacky.

Ainsi, il ne se passe pas une journée sans que l'ancienne école des filles voit défiler en ses murs, une foule de personnes, venues travailler seules ou avec les pro-

fesseurs ou simplement se retrouver entre amis pour discuter musique. Entre les cours élèves et professeurs s'attardent et bavardent en prenant un café dans la « salle d'attente » qu'ils ont aménagé ensemble. Les plus jeunes terminent leurs devoirs pendant que d'autres préparent le carnaval ou la fête locale.

« Nous voulons cette école ouverte sur la vie de la ville aussi nous nous associons aux manifestations existantes apportant un enrichissement musical aux arbres de Noël, kermesses, carnaval... » précise Philippe.

TROISIÈME MOUVEMENT : PRESTO

Il n'existe pas encore d'orchestre propre à l'école de musique si ce n'est de petites formations créées ponctuellement pour des « passe-rues ». On peut aussi entendre les premiers accents joyeux d'une ripataoulère renaissante sous l'impulsion de Philippe Lancel, le maître en rythme.

Bien accueillie par la municipalité de Saint-Macaire qui lui a accordé pour l'année une subvention de 23000 F et prêté l'école des filles, bien inscrite dans l'association du Prieuré où Noëlle Rocheleis, la présidente, et M^{me} Guindeuil, la trésorière, assurent une bonne part du rébarbatif travail administratif, l'école de musique est sans le vouloir en train de prendre une dimension cantonale. « Nos élèves viennent à nous de Verdélais, Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac ou du Pian comme si l'identité cantonale que nos élus cultivent existait déjà de fait », constate Jacky Gratecap.

Sans vouloir s'endormir sur leurs lauriers, les animateurs de la section se lancent maintenant dans une nouvelle aventure : l'organisation de manifestations musicales. La soirée du 31 janvier sera une première du genre et si elle rencontre un public, elle devrait être suivie par une multitude d'autres spectacles. Jouez fifres, raisonnez tambours, Saint-Macaire a retrouvé sa partition.

MICHEL REBIÈRE



Les cours de guitare de Jacky Gratecap. « Nous attendons des professeurs plus un sens pédagogique que des prix de conservatoire »



Grosse caisse,

tambour et fifre, une ripataoulère renaît

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe



Une des tables



La table officielle avec le lieutenant Paratge, chef de corps; J.-M. Billa, le lieutenant-colonel Cariou, le docteur Cadi



Dépôt de gerbe au monument aux morts par le maire et le chef de corps (Photos J. Sanche)

Comme le veut la tradition, les sapeurs-pompiers de Saint-Macaire fêtent leur patronne Sainte-Barbe en janvier.

Dès 11 heures, les pompiers se réunissent devant la caserne où était exposé le matériel. Puis ils se rangeaient sous les ordres du lieutenant Paratge pour se rendre au monument aux morts où une gerbe était déposée par le maire le chef de corps (le défilé prévu était annulé pour cause de neige).

Un vin d'honneur était servi ensuite dans la grande salle de la mairie. Au cours de cette réunion intervenaient successivement Robert Paratge, chef de corps, J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire

et M. Dubourg, vice-président du Conseil général, chargé des services des eaux et forêts. Au cœur de ces allocutions était abordé le problème de la construction d'une caserne à Saint-Macaire, construction à l'ordre du jour par ces temps froids car le local n'est pas chauffé et le matériel est à la merci du gel.

Enfin, près d'une centaine de personnes se retrouvaient au restaurant scolaire pour le traditionnel banquet. Parmi les invités (M. Lafourcade, conseiller général était excusé), on notait la présence du lieutenant-colonel Carriou, directeur de l'E.R.M., du capitaine Franzon, commandant du

centre de secours de Langon (qui gratifia l'assistance d'un petit récital à l'accordéon fort apprécié), des représentants de divers centres de secours, en particulier de Saint-Macaire-en-Mauges.

Le repas excellentement préparé par M^{me} Magni, aidée des épouses des pompiers se déroula dans une ambiance propre à dégeler la neige qui couvrait Saint-Macaire en ce dimanche de janvier.

L'entraînement des footballeurs

Seniors-juniors. — Mardi 27 et vendredi 30 janvier, à 19 h 30, au stade.

Minimes. — Mercredi 28 janvier, à 10 heures.

Cadets. — Mercredi 28 janvier, à 17 heures.

Pupilles, poussins, débutants. — Mercredi, aux heures habituelles.

Pour tous, se munir, en plus de l'équipement habituel, de chaussures légères, car dans le cas où le temps ne permettrait pas d'aller dehors, l'entraînement se ferait en salle.

Un an d'étude de musique dans notre canton ; assurément, il fallait le fêter. C'est pourquoi les membres de l'association le Prieuré ont décidé d'offrir (ou presque) aux élèves et parents d'élèves de l'école, mais aussi à tous les mélomanes de la région, un concert de guitare où celle-ci sera présente sous de multiples aspects.

Guitare classique tout d'abord, sous les doigts de Philippe Bayle et de Chito Junta (basse). Ce duo nous interprétera des œuvres de compositeurs sud-américains, Villa-Lobos en particulier. Philippe Bayle, originaire de Langon, est aujourd'hui un guitariste professionnel talentueux, ouvert à toutes les formes musicales ; gagnons que nombreux seront ceux qui viendront applaudir le retour de l'enfant prodige !.

Guitare jazz ensuite, avec Michel Dedieu, accompagné par Jacky Gratecap : vingt années de complexité musicale les unissent

et ils se proposent de présenter ce soir-là quelques standards du jazz et de la bossa-nova, au « Felicidad », de Carlos Jobim.

Guitare, chant... et accordéon suivront, avec Jacques Aymonino et Michel Macias. Ce duo, présélectionné pour le Festival de Bourges 1987 a déjà enchanté les Macariens en septembre dernier, lors d'une fête en plein air dont l'horloge se souvient encore... Interprétant des compositions personnelles, faisant tour à tour clin d'œil au Canada, à Duteil ou au jazz, ils présentent un tour de chant — et de musique — d'un niveau tout à fait professionnel : venez vite les voir avant qu'ils ne soient hors de prix !

Enfin guitare synthétiseur et saxophone : Michel, Jean-Paul et Jacques Dedieu, trois frères pour une même musique, où l'utilisation judicieuse de l'électronique fait naître ses sons étonnants, parfois aériens et somptueux, parfois rugissants et comme d'outre-tombe trames de compositions aux mélodies et harmonies toujours retardées. Le nom de leur trio : Sombre Reptile. N'y voyez rien de diabolique, mais simplement un hommage à un de leur musicien favori, Brian Eno, auteur d'une composition portant ce titre.

Bayle, Aymonino, Macias, Dedieu : si nous avons fait appel à eux, c'est qu'ils sont tous représentatifs d'une génération de jeunes musiciens talentueux, ouverts, et préoccupés comme beaucoup d'entre nous d'une diffusion musicale qui ne soit pas l'apanage des grandes villes, des radios et des télévisions.

Le concert fini, la fête continuera puis la musique de danse prendra le relais, buffet et buvette proposant des nourritures plus terrestres...

Dernier point important : le prix des places, que nous avons voulu abordable pour tous : 25 F et 15 F pour les moins de 16 ans.

56666

SAINT-MACAIRE - Mardi 27 janvier SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf, 2 demi-moutons, 2 quartiers de porc oie, jambon, canards gras, toutes les volailles par paire

45 LOTS - 6 F le carton, 50 F les 10

SAINT-MACAIRE

28/1

Pétanque Macarienne

Les licenciés sont invités à rapporter leur licence 1986 (et une photo si l'ancienne est de mauvaise qualité), accompagnée de la somme de 55 francs, chez Bernard Lacampagne afin d'établir leur licence 1987, et ce jusqu'au vendredi 13 février.

Pour les nouveaux licenciés, deux photos sont nécessaires ; pour les jeunes, il faut également une fiche individuelle d'état-civil.

La remise des licences 1987 se fera le dimanche 22 février, au cours d'un apéritif d'honneur.

JEUDI 29 JANVIER 1987

SAINT-MACAIRE

SALLE DES FETES / SAMEDI A 21 HEURES

Concert Guitares et Cie Rien que du talent !



Jacques, Jean-Paul et Michel Dedieu (Cliché « Sud-Ouest »)

FOOTBALL/ ASM

Les rencontres du week-end

Samedi 31 janvier, poussins. — Vont en plateau à Hure; responsables Lanzeray et Demarchi.

Pupilles. — En opération Guérin à Saint-Macaire, à 14 heures. Sont convoqués : Antony Cassagné, Cyril Corsial, Cédric Monges, Olivier Demarchi, Bertrand Descat, Laurent Cardonne. Responsable Marie-France.

Minimes B. — Reçoivent Savignac, à 14 h 30, au stade. Responsable MM. Gabarra et Delong.

Cadets. — Vu l'état des terrains et le nombre de rencontres, le championnat à Saint-Symphorien est reporté.

Juniors. — Vont en championnat à Toulonne. Match après le plateau Guérin pupilles. Départ du stade de Saint-Macaire, à 16 h 30. Responsables : M. Eymier, Duville, Labagos, Laujac.

Dimanche 1^{er} février, minimes A. — Vont à Agen, départ à

7 h 30. Responsables : MM. Jean-Loup Dutreuilh, M. Monjut, M. Armand, M. Delong, M. Gabarra.

Première. — A Roquefort. Départ à 12 h 30 de la place. Responsables : MM. Lespine, Labadie, Larothe.

Première B. — Va à Saint-Médard-d'Eyrans. Départ à 13 heures de la place. Responsables : M. Gabarra, M. Vignolles, M. Barbé, M. Eymier.

Féminines. — Reçoivent sur leur stade Loupiac, à 15 heures. Responsables : M. et M^{me} Laujac, pour Saint-Macaire.

Information. — Les joueurs n'ayant pu suivre les entraînements sont priés de téléphoner à M. Lespine pour savoir dans quelle formation ils jouent, au 56.62.34.40, ou M. Baluteau 56.63.00.49 ou M. Barbe 56.63.23.53.

C'est une lettre belle qui nous vient du Gabon. Elle prit l'aéroplane le 14 janvier à Libreville, où Arnaud Saint-Supery est conseiller au ministère de la santé publique et de la population. La devise de la République gabonaise est : Union — Travail — Justice (à méditer à l'intérieur de l'hexagone).

« Merci de votre billet quotidien. Le terroir, si loin depuis tant d'années, que d'émotion à vous lire... »

On m'appelait « Petit Pierre » pendant la guerre et les années qui suivirent jusqu'à l'âge de 15 ans, à Saint-Macaire, dans la Gironde, petit village médiéval où je garde les meilleurs souvenirs de mon enfance. Les anciens que je revois quelquefois à l'occasion des vacances, m'appellent encore ainsi.

Mais lorsque, de par le monde, dans les moments les plus inattendus, j'entends : « Té Petit Pierre ! », alors là, mes aïeux, c'est le comble de l'émotion en retrouvant, comme à la Réunion, Madagascar ou au Gabon, des connaissances d'un passé encore bien proche, mais qui me semble se perdre dans le temps.

Saint-Macaire. C'est la place Tourny où on tapait dans le ballon pendant des heures; c'est le Prieuré, l'ancien, d'avant les découvertes; le mur de l'église où on jouait à la pelote jusqu'à s'en faire mal partout. Ce sont les Allées, théâtre nos jeux pas toujours malins, de jour comme de nuit. Ce sont les copains, les jeunes, ceux de mon âge; les plus vieux, nos maîtres; ceux qui nous ont quittés... déjà, et ceux qui restent encore. C'est la rue du Port et ce tonnelier chez qui j'ai passé des heures à regarder façonner les barriques, travail artisanal aujourd'hui presque disparu. Ce sont les baignades en Garonne où, inconscient des dangers toujours présents, nous multiplions les exploits. C'est... encore... c'est Saint-Macaire que j'emportais : un peu de terre, un peu de tilleul dans une boîte d'allumettes, alors que nous partions au Sénégal. C'est enfin ce même tonnelier et voisin qui, chaque jour, me disait : « —é, P'tit Pierre » et à qui je répondais : « M. Despujols... » parce que rien que d'y penser j'en pleure. Je suis toujours très loin. Petit Pierre va avoir 50 ans ».

ALAIN PUJOL

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 31 janvier. A 19 h, messe anticipée, à Saint-Macaire.

Dimanche 1^{er} février. Messes à Saint-André-du-Bois, à 9 h; à Saint-Macaire, à 11 h; à Pian-sur-Garonne, à 18 h.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buysse-Despots, à Langon, tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05; Verdelaïs, M^{me} Dubercs et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu-dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipolison. Tél. 56.96.40.90.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi); tél. 56.63.05.62.

Ecole de musique. Concert de guitare avec buffet et bal, samedi, à 20 h.

Concours à la bouteille. Le dimanche, à partir de 14 h 30.

Football: opération Guerin

L'opération Guerin, qui n'a pu avoir lieu le samedi 17 janvier en raison du climat, aura lieu ce samedi 31 janvier, à partir de 14 heures.

Les clubs suivants, avec leurs présélectionnés, sont attendus au centre de Saint-Macaire : Saint-Pierre-d'Aurillac, Verdelaïs, Caudrot (qui portera un jeu de maillots), Sauveterre, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Macaire, Langon (qui portera un jeu de maillots), Coimères et Saint-Martial.

Les responsables seront : M. Deney, M. Darriet, M^{me} M.-F. Cluchet, M. Barbe.

Ce soir, à 21 heures, salle François-Mauriac, « Guitares et Cie », concert anniversaire

Il y a un peu plus d'un an, l'école de musique de Saint-Macaire naissait et la place Chateaudun commençait à résonner de quelques accords de guitare.

Pour fêter cet événement, l'association le Prieuri a demandé à quelques jeunes professionnels de cet instrument de nous en présenter différentes facettes.

Aussi entendrons-nous ce soir Philippe Bayle à la guitare classique; Michel Dedieu improvisera du jazz avec son instrument; Jacques Aymonino et Michel Macias, s'accompagnant, dans un remarquable tour de chant, et le trio Sombre Reptile qui a si bien marié guitare et synthétiseur : un concert de qualité, qui se poursuivra par une fête dansante et auquel nous vous convions nombreux (prix des places, 25 francs; 15 francs pour les moins de 16 ans).

FOOTBALL/ ASM

Roquefort a fait fort

Poussins. — Gagnent les trois rencontres en plateau à Hure.

Pupilles. — Opération Guérin sur notre stade, six candidats ASM, bon comportement, attendons les résultats.

Minimes B. — 1, Entente Castets-Savignac, 1.

Juniors. — 1, Entente Toulonne-Fargues, 4. Dommage que deux ou trois éléments de cette formation fassent preuve de mauvaise volonté, soit par absence ou mauvais caractère, car l'équipe est bonne et n'a pas été ridicule pendant ce match. Espérons que chacun prendra conscience de la situation.

Minimes A. — 0, Agen, 4 en championnat régional.

Féminines. — 1, Loupiac de La Réole, 7.

1 B. — 1, Saint-Médard-d'Eyrans, 3. Un bon comportement malgré le score, du moins au vu de l'état d'esprit. Il va falloir s'accrocher pour retrouver le milieu du tableau. Peut-être qu'une plus grande assiduité aux entraînements ne serait pas négligeable. Mais si le moral revient, le travail portera ses fruits. Il faut réagir et ce dès le prochain match.

1 A. — 1, Roquefort, 2. Un premier quart d'heure catastrophique et un but encaissé. Complètement dépassés, les Macariens ont laissé toute l'initiative du jeu aux adversaires. Par la suite, le jeu s'équilibrait et les occasions étaient rares.

En deuxième mi-temps, Saint-Macaire allait prendre le match à son compte et sur une très belle action collective, Mallié égalisait d'une frappe sèche. A partir de ce moment-là, le match jusque-là très correct, allait dégénérer, Marc Gérard devait quitter le terrain l'épaule démise. Samir le remplaçait et devait lui aussi abandonner la partie dix minutes plus tard, les jambes meurtries et le nez cassé.

Grosse déception : à deux minutes de la fin, Saint-Macaire encaissait le second but. Dommage car les Macariens ont fait preuve de beaucoup de courage et de volonté et auraient dû ramener au moins le match nul. Il faut souhaiter aux blessés du courage et un prompt rétablissement. En faisant preuve de volonté, l'équipe de Saint-Macaire peut revenir au classement. Pour cela, il faut commencer par ne pas perdre de points à la maison, et cela dès dimanche contre Arcachon.

SAINT-MACAIRE

4/2

Brioche de l'Amitié

La commune a répondu comme l'an dernier à l'appel pour la vente des brioches de l'amitié. Deux points de vente seront à la disposition du public : jeudi matin, allées des Tilleuls, pendant le marché hebdomadaire et dimanche matin, allées de Tourny, face à « Sud-Ouest ». Des démarcheurs passeront également à domicile. Chaque brioche, d'un poids de 250 grammes vous sera proposée au prix de 20 francs.

L'argent recueilli lors de cette vente est destinée aux associations de handicapés (ADAPEI, APF, AN-PIMF, ARIMC) pour le financement de maison de vacances, d'atelier et de foyer. Une bonne action, donc. Il vous est demandé de réserver le meilleur accueil à cette vente.

Mutilés du travail

La section de Langon des accidentés du travail, handicapés et invalides tiendra son assemblée générale le dimanche 15 février, à 9 heures, au centre socioculturel, place des Carmes, à Langon.

Toute personne ayant un problème administratif ou juridique, ainsi que celles qui s'intéressent à l'action en faveur des droits de tous les handicapés sont invitées à cette réunion.

Il est bien entendu que les dossiers particuliers ne pourront être traités à cette assemblée, mais, pour cela, il est rappelé qu'une permanence juridique est tenue le jeudi 5 février, de 15 heures à 17 heures, au lieu habituel (centre socioculturel, place des Carmes).

A l'issue de la réunion générale du 15 février, il est prévu un repas amical au prix de 120 francs par personne.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à André Latournerie, 21, rue Jules-Ferry 33210 Langon; François Duluc, chemin de Cantau 33210 Langon; Gérard Tresse, Les Quatre-Vents Saint-Pierre-de-Mons 33210 Langon; Robert Campodarve, rue Bergoing 33490 Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

6/2

MOUVEMENT POUR LA SAUVEGARDE ET LA RENOVATION DE SAINT-MACAIRE

Concours à vos malles, à vos greniers Encore deux semaines pour fouiner

Face à l'ampleur prise par ce concours et afin de donner leur chance à tous les retardataires, les organisateurs ont décidé de repousser la date de clôture au samedi 28 février.

Donc, avis aux ultimes participants : plus que deux semaines.

Rappelons le but du concours : établir un inventaire de tous les témoignages de la vie locale afin d'éviter leur disparition au cours d'un décès, d'une vente ou des grands nettoyages de printemps.

Et voici, à nouveau, la recette pour gagner :

1. Vous vous plongez dans vos greniers, vos malles, vos tiroirs de commodes. Là, vous trouvez une photo, une facture à en-tête d'un commerçant ou d'un artisan macarien, des statuts de sociétés, d'associations, des programmes de fêtes, des articles de journaux relatifs à un événement dans notre ville...

2. Muni de l'objet précieux, vous prévenez M^{me} Guindeuil, tél. 56.63.42.85, ou Joël Baudet, tél. 56.63.50.62; M^{me} Poutays, tél. 56.63.08.81; Jacques Gratecap, tél. 56.63.06.22.

3. Puis vous attendez patiemment le 28 février, en maudissant les retardataires qui ont provoqué cet allongement du délai.

4. A 18 heures, le 28 février, vous vous présentez à la mairie de Saint-Macaire et vous remportez (?) le prix soit du plus ancien, soit du plus original document dans l'une des quatre catégories suivantes : vie culturelle, vie économique, vie familiale, presse et publicité.

Avez-vous bien noté ?
Rendez-vous donc au 28 février, à 18 heures !

Aide et protection

Les adhérents d'Aide et Protection du secteur de Saint-Macaire sont informés que la permanence qui devait avoir lieu le dimanche 18 janvier ayant été reporté en raison de la neige et du verglas aura lieu dimanche matin 8 février, de 9 h 30 à 12 heures à la mairie de Saint-Macaire, paiement des cotisations du Pavillon chirurgie et malade.

SAINT-MACAIRE

5/2

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 5 février, à 21 heures.

A l'ordre du jour : assainissement, retrait du syndicat des gens du voyage, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Moulin, le lundi 9 février, de 11 heures à 15 heures pour entretien I.A.C.M. 2340.

56669

7/2

ST-MACAIRE. Samedi 7 février, à 21 h JEUX DE SOCIÉTÉ

organisés par l'A.S. Macarienne
50 lots et gros lots habituels dans la salle des fêtes chauffée

Football à l'A.S.M.

SAMEDI 7 FÉVRIER

Poussins. — En plateau à Saint-Macaire.

Pupilles. — En Challenge Ferrère à Fargues.

Minimes B. — Exempt dans leur championnat.

Cadets. — Ne rentrent pas encore en Coupe Tachon. S'il y a un match seront avisés directement.

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Minimes A. — Vont à Bergerac, départ à 7 h 45 du stade.

Juniors. — En Coupe CESCO reçoivent Portets terrain annexe. Coup d'envoi à 13 heures.

1 B. — Reçoit en lever de rideau de la première. La réserve de Fargues-Toulence, coup d'envoi à 13 h 15.

Première. — Reçoit en championnat promotion de ligue Arcachon B.

Organisation. — Les trois formations jouant à Saint-Macaire. Il est demandé aux dirigeants (il y en a 28 sur le papier) d'être le plus nombreux possible. Ouverture des portes à 12 h 15.

Pétanque Macarienne

Le concours de solidarité aura lieu le dimanche 22 février et le premier concours de Saint-Macaire le samedi 28 février. Aussi les licenciés sont invités à rapporter leur licence 86 accompagnée de la somme de 55 francs à Bernard Lacampagne afin d'établir leur licence 87 dans les plus brefs délais. Les nouveaux licenciés doivent apporter deux photos.

Les licences 87 seront remises le dimanche 22 février au matin au cours d'un apéritif d'honneur.

Comité des amis du Bas-Pian

Les Amis du Bas-Pian se sont réunis le vendredi 16 janvier. Le nouveau comité a été constitué ainsi :

Président d'honneur : M. René Clavères; président : M. René Lagahuzère; vice-présidente : M^{me} Jacqueline Beaugé; secrétaire : M^{me} Nathalie Beaugé; secrétaire adjoint : M^{me} Jacqueline Daney; trésorier : M. Yves Chavaneau; trésorier adjoint : M. Robert Campodarve.

SAINT-MACAIRE

Un appel pour le comité des fêtes

Depuis le mois de décembre dernier, le comité des fêtes n'a plus de bureau, aucun de ses membres n'étant candidats à la présidence. Au-delà des différences de conception des fêtes de la Saint-Jean dues surtout aux écarts de génération, le comité compte un effectif insuffisant, ce qui s'est manifesté par exemple lors de la dernière fête des vendanges. Et puis, il y a déjà quelque temps que les Macariens jugent avec scepticisme leurs festivités, malgré les tentatives de renouvellement imaginées par le comité.

Devant une telle conjoncture, le président sortant, Yves Chavaneau, est venu solliciter le maire pour dégager une solution. Il faut rappeler que, statutairement, deux délégués du Conseil municipal devraient figurer dans le bureau et que la commune est tenue de couvrir le déficit éventuel des fêtes de la Saint-Jean, dans la mesure où le comité ne dispose pas de fonds de réserve. De plus, si la carence du comité se confirmait, en dernier ressort, le Conseil municipal devrait assurer l'organisation de la Saint-Jean, puisqu'il n'est pas imaginable qu'elle n'ait pas lieu en 87.

Après avoir consulté la commission municipale concernée et informé le G.A.S.M., le maire a exposé trois solutions devant les membres actuels du comité le 3 février en mairie. Ceux-ci ont préféré en majorité adopter la première solution qui venait à l'esprit, c'est-à-dire un appel aux Macariens lancé par le maire pour lui donner toute la valeur d'un signal d'alarme. Et logique avec cette option, le comité a rempli la condition posée par le maire, c'est-à-dire déterminer dans ses rangs une équipe candidate à la relance de ses activités, chose faite avec de plus un président choisi dans la génération des vingt ans. Il est évident que cette

équipe ne prendra ses activités que si l'appel est suivi d'effet.

C'est pourquoi le maire invite tous les Macariennes et Macariens, ainsi que tous les sympathisants des environs, à venir rejoindre le comité des fêtes pour que Saint-Macaire connaisse des festivités non seulement maintenues, mais complètement régénérées. Le Conseil municipal remplira ses responsabilités en désignant deux représentants au sein du bureau. Les anciens du comité des fêtes ont également pris leurs responsabilités en mettant leur expérience à la disposition du nouveau comité.

Aux Macariens de participer maintenant et, pour ce faire, de se rendre à la réunion qui aura lieu à la mairie, le jeudi 12 février, à 21 heures.

Saint-Macaire ne peut laisser disparaître la plus ancienne de ses associations remontant au moins à 1862.

ST-MACAIRE 11/2

Les enseignants en colère

Réunis le 9 février, les enseignants de toutes les écoles de Saint-Macaire ont décidé à l'unanimité de réagir contre le projet des maîtres-directeurs, la suppression des postes et la faiblesse de leur rémunération. Ils ont décidé la grève administrative, la distribution d'un tract d'information rédigé par leurs soins et adressé à tous les parents et préparant l'organisation d'une action publique des enseignants du Sud-Gironde le plus rapidement possible.

SAINT-MACAIRE

10/2

FOOTBALL/ ASM

Un pénalty manqué

Poussins : Vainqueurs de leur plateau.

Pupilles : 1 - Fargues-Toulonne, 4.
Minimes A : 1 - Bergerac, 1 en championnat régional.

Juniors : 1 - Portets, 0 en coupe Cescio. Nos réservistes, malgré leur défaite, semblent reprendre goût à la compétition.

Au vu de la prestation de ce jour, on peut espérer du meilleur. C'est sur une erreur de passe au gardien que les nôtres s'inclinent.

IA : 0 - Arcachon (B), 1. Beau temps, pelouse en parfait état, pas d'arbitre officiel. Après tirage au sort, la tâche incombait à notre représentant Robert Labadie qui s'en est tiré très honorablement.

Il ne faut pas oublier que la réserve

d'Arcachon compte dans ses rangs des joueurs huppés tels le libero Smalzt et autres célébrités de division honneur et au-dessus.

De la rencontre, disons tout de suite que le jeu fut à peu près égal, mais l'attaque macarienne s'entêta à vouloir passer par le centre où la charnière défensive adverse fut intraitable. Arcachon n'eut que cinq occasions de tir au but en concrétisant un. Quand aux Macariens, combien de fois se sont-ils fait stopper au seize mètres et au centre ? Un nul eut été plus équitable. Car en plus les Macariens ont raté un pénalty. Dimanche prochain, nous verrons face au leader Mourenx si l'expérience de ce jour portera ses fruits.

SAINT-MACAIRE (Gironde)

10/2

La responsabilité d'un gendarme

Plus de six ans après la mort de Michel Paris, 26 ans, tué devant la brigade de Saint-Macaire, sa famille espère toujours en une décision de justice

Aujourd'hui devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse, M^{me} Anne-Marie Civilise plaidera le renvoi du gendarme Bertranne devant un tribunal correctionnel pour « divulgation de faux renseignements ». Sans cette nouvelle plainte déposée par la famille en novembre 1983, le dossier serait clos depuis longtemps.

Au terme d'une course-poursuite entre Sainte-Bazille (Lot-et-Garonne), où Michel Paris avait été contrôlé pour un excès de vitesse, et Saint-Macaire où il voulait, a-t-on pensé, se réfugier à la gendarmerie (son magasin était juste en face), ce jeune commerçant était mort le 11 novembre 1980, sous la rafale d'un pistolet-mitrailleur. Deux jours plus tard, le maréchal des logis-chef Thorignac avait été inculpé de « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Mais, ce gendarme avait été disculpé par une ordonnance de non-lieu prononcée en mars 1982, et confirmée en octobre 1983 par la chambre d'accusation de Toulouse.

Cette ordonnance de non-lieu se basait sur l'article 327 du Code pénal qui précise qu'il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime ». Le gendarme Thorignac avait, en effet, expliqué qu'il avait ouvert le feu sur la fourgonnette de Michel Paris, à la suite d'un message radio du gendarme Bertranne qui se trouvait à bord de la voiture poursuivante : « Nous poursuivons un individu dangereux. Il nous tire dessus ». Telle est

du moins l'interprétation du message de ceux qui l'avaient entendu.

Mais le gendarme Bertranne s'est toujours défendu d'avoir tenu de tels propos. Le gendarme Thorignac a mal compris. J'ai dit... je lui tire dessus ».

UNE NOUVELLE INSTRUCTION

Faux renseignement ou malentendu ? Toujours est-il que M^{me} Civilise avait demandé à la chambre d'accusation un complément d'information sur le rôle exact du gendarme Bertranne dans cette course-poursuite, et que la famille avait, dans la foulée, déposé une plainte pour « divulgation de faux renseignements ». Cette plainte se fondait sur l'article 308-I du Code pénal : « Sera punie... toute personne qui communique une information qu'elle savait fautive, dans le but de faire croire à un attentat contre les personnes ou contre les biens qui serait punissable de peines criminelles ».

En raison de la qualité d'officier de police judiciaire de ce gendarme (aujourd'hui en retraite), la chambre criminelle de la Cour de cassation avait, de nouveau, dé signé Toulouse pour instruire la plainte. Plus de deux ans après, c'est donc à la chambre d'accusation de se prononcer sur le renvoi ou non du gendarme Bertranne devant un tribunal correctionnel.

Mais, quelle que soit cette décision, il est sûr que la famille de Michel Paris fera tout ce qui est encore en son pouvoir pour connaître les circonstances exactes dans lesquelles ce jeune commerçant a trouvé la mort.

BERNADETTE DUBOURG

SAINT-MACAIRE

13/2

56670

**URGENT
EMBAUCHE
MENUISIER QUALIFIÉ**
Tél. 56.62.01.32

64993

**EMBAUCHE
MAÇON
OU MANŒUVRE MAÇON**
Tél. 56.62.01.32

Cent vingt logements restaurés

1987 : la dernière année

Après deux ans de réalisation, l'opération programmée d'Amélioration de l'Habitat du canton de Saint-Macaire connaît un succès important.

A ce jour, cent vingt logements ont été restaurés ou sont en cours de travaux; 79 sont occupés par leur propriétaire et les logements locatifs en représentent 41. Il faut rappeler que des aides financières sont accordées aux différents propriétaires. Globalement, depuis le début de l'opération, les propriétaires occupants ont reçu 796 000 francs de primes à l'amélioration de l'habitat, versées par l'État. Les propriétaires qui ont engagé des travaux dans les logements locatifs ont bénéficié de 3 363 000 francs de subventions versées par l'Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Les travaux retenus pour l'attribution de ces subventions, concernent surtout l'installation des normes de confort à l'intérieur des logements : chauffage, sanitaire, isolation.

D'autres travaux extérieurs ont aussi été réalisés tels que toitures ou branchement au réseau de tout-à-l'égout.

Les conditions d'obtention des subventions ont déjà été indiquées, mais il n'est pas inutile de les rappeler.

Les propriétaires occupants peuvent obtenir une prime à l'amélioration de l'habitat corres-

pondant à 25 % du montant des travaux et qui est plafonnée à 17 500 francs. Cette aide est accordée sous conditions de ressources. Le logement doit être construit depuis plus de 20 ans. Pour des travaux d'économie d'énergie, la construction doit avoir été réalisée avant 1975. Ainsi, à Caudrot, un propriétaire a engagé des travaux de chauffage et de branchement au réseau de tout-à-l'égout pour un montant de 27 000 francs et a obtenu 6 900 francs de prime. A Verdelais, pour 92 000 francs de travaux de sanitaire et de chauffage, un propriétaire a bénéficié d'une prime de 17 500 francs.

Les propriétaires qui louent un logement ou qui désirent en louer un actuellement vacant, ont la possibilité d'obtenir une subvention de l'Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Le logement doit dater d'avant le 1^{er} septembre 1948 sauf pour les travaux d'économie d'énergie qui peuvent concerner les logements construits entre 1948 et 1975.

Les subventions de l'A.N.A.H. sur l'ensemble du canton varient entre 28 % et 55 % du montant des travaux.

Des exemples en témoignent comme ce propriétaire de Saint-Macaire qui, dans un logement vacant, a réalisé l'ensemble des travaux nécessaires au confort pour un montant global de 450 000 francs et une subvention de

170 000 francs. Ou de cet autre propriétaire à Saint-Pierre-d'Aurillac qui a dépensé 64 000 francs dans l'installation du chauffage central et les travaux d'isolation dans son logement locatif et qui a obtenu une subvention de 35 000 francs.

Sur le plan économique, l'O.P.A.H. a un impact important auprès des artisans et des entreprises. Actuellement, il a été entrepris des travaux pour 12 240 000 francs. Dans le contexte actuel de l'activité du bâtiment, c'est une contribution importante au soutien de l'activité économique locale.

Cette année 1987 est la dernière pour bénéficier de toutes les aides.

Le syndicat intercommunal d'aménagement du Pays de Saint-Macaire composé de l'ensemble des communes du canton, a confié l'animation de cette opération au C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine, 25-27, rue Francis-Martin à Bordeaux.

Il est possible de s'informer soit dans les mairies, soit à une permanence tenue tous les derniers mercredis de chaque mois, de 14 à 16 heures, à la mairie de Saint-Macaire, par un agent du C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine.

Des agents du C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine peuvent vous renseigner, au 56.90.92.30, 25, rue Francis-Martin, Bordeaux.

Le week-end de l'AS Macarienne

Rencontres et convocations

Samedi 14 février :

Poussins : vont à Preignac avec M. Lanzeray et Alain Seyrac, en challenge BN.

Pupilles : vont à Langon avec Marie-France, Herbin, M^{me} Descat, en challenge Ferrère.

Minimes A et B : Repos.

Cadets : vont ce samedi à Fargues avec J.-C. Baluteau et D. Escabasse. Départ du stade de toutes ces formations, à 14 heures.

Dimanche 15 février :

Juniors : pas de match, mais rendez-vous au stade, à 13 h 30.

IB : reçoit Cadaujac, rendez-vous au stade à 12 h 30.

Première : reçoit Mourenx, leader du groupe, rendez-vous des joueurs à 13 h 30.

Ouverture des portes : A 12 h 15.

Dirigeants : A 12 h 30, au stade : MM. Eymier, Duville, Jacky Pandolfo,

Alain Lespine, Lamothe, M^{me} et M. Barbé, M^{me} Marie France.

A 13 h 30 : MM. Sanjosé, Chainé, Labadie, Baluteau, Escabasse, Bouey, M^{me} Laujac.

Opération Service : un dirigeant fournit des sarments, il faut aller les chercher. Les volontaires sont invités pour samedi matin à 9 heures, au stade. Téléphoner au 56.63.23.53 pour prévoir la répartition des tâches.

Sortie à la neige : le mercredi 25 février, tous les enfants : débutants, poussins, pupilles, minimes, cadets ont leur feuille pour cette journée, toutefois quelques-uns n'ont pas donné de réponse. S'il n'y a plus de places, les derniers resteront. Les parents, amis, susceptibles de venir sont invités à venir se faire inscrire chez M. Barbé, prix : 65 francs. Enfants de l'école de football : 30 francs. Lieu de sortie à Payolle.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois de janvier

2 janvier : Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4 : Transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de cheminée commune de Saint-Macaire, rue Carnot.

5 : Feu de cheminée, commune de Saint-Macaire, rue Carreyrotte; feu de dépôt d'ordures commune de Saint-Maixant.

7 : Feu de cheminée, commune de Saint-Maixant; accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, N. 113. Deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Dégagement de chaussée, commune de Verdélais. Camion en travers de la chaussée; transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins du médecin du S.M.U.R.

9 : Transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime ayant reçu les premiers soins sur place par le médecin du corps.

13 : Malaise cardiaque, commune de Saint-Macaire, rue Carnot. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Verdélais, lieu-dit le Bourg. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; dégagement de chaussée commune de Verdélais, lieu-dit la Nauze; dégagement de chaussée, commune de Verdélais lieu-dit Demi-Lune.

14 : Dégagement de chaussée, commune de Saint-Macaire, allées de Tourny.

15 : Chute sur la voie publique, commune de Verdélais. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16 : Dégagement de chaussée commune de Saint-Macaire. Feu de maison commune de Pian-sur-Garonne.

17 : Explosion de chaudière à gaz commune de Saint-Macaire, rue Bur-



Accident de mobylette à Saint Maixant : un blessé grave

(Cliché « Sud-Ouest »)

deau; Dégagement de cnaussee commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit « La Bas Pian »; Dégagement de chaussée commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

19 : Dégagement de chaussée commune de Verdélais lieu dit « Le Bourg ».

20 : Feu de maison de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit « Le Pic »; Chute à domicile commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; Tentative de suicide commune de Caudrot, lieu dit « Le Bourg ». Une vic-

time évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21 : Transport d'urgence commune de Saint-Macaire. Cours de la République. Une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; Destruction des nuisibles commune de Sainte-Foy-la-Longue.

22 : Dégagement de chaussée commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit « Bel Air »; Dégagement de chaussée commune de Verdélais, lieu dit « Bertric ».

24 : Epuisement de cave commune de Saint-Macaire; Personne tombée sur la voie publique commune de Saint-Macaire; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 : Transport d'urgence commune, de Verdélais, lieu dit « Le Bourg ». Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

SAINT-MACAIRE

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance extraordinaire le jeudi 19 février à 19 heures à la mairie.

Ordre du jour : acquisition dépôt communal.

FOOTBALL/ ASM

La galère !

Poussins. — En challenge, une défaite et une victoire.

Pupilles. — En Challenge Ferrère, à Langon, deux défaites.

Cadets. — Saint-Macaire, 0; Fargues-Toulonne, 2. Durs à manœuvrer sur leur terrain, les Farguais, car on ne passe pas les seize mètres de face. Pour n'avoir pas compris cela, les Macariens ont laissé échapper la victoire. Dominer n'est pas gagner. A méditer.

Première B. — Saint-Macaire, 0; Caudaujac, 2. Une fois de plus, pas d'arbitre officiel, pourtant l'A.S.M. est régulièrement représentée tous les dimanches par trois officiels, tant en Ligue qu'en District. le sifflet a été confié au trop paternel M. Insa, de Caudaujac, et s'il a eu deux excellents juges de touches, et lui-même une bonne vision du jeu, il n'a pas su discerner tricheries et agressions. Eric Lamothe quittait le terrain une che-

ville abîmée. Ajoutez à cela il y eut des moments d'humeur regrettables pour le football. Constat : même moyen, il vaut mieux un arbitre officiel.

Première B. Saint-Macaire, 0; Mourenx, 1. Arbitrage de M. Criado, de Saint-Paul-lès-Dax. Dominer n'est pas gagner. Passer 75 minutes dans le camp adverse, son temps à se heurter à un mur humain dans les seize mètres, prendre un but en contre, subir des agressions caractérisées avec en plus un expulsé qui prend les coups et se fait « virer » avec son agresseur.

Incrovable, ce n'était pas le premier contre le dernier, mais une équipe lourde, compassée, rusée, voulant par tout les moyens garder sa place de leader face à une équipe macarienne têtue, essayant malgré tout de jouer au football, défiant toutes les adversités. Quelle galère !

Comité des fêtes : un nouveau bureau

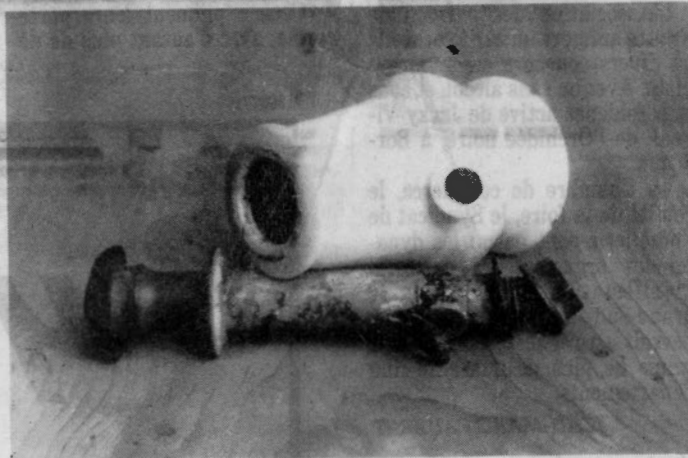
Suite à l'appel lancé par la municipalité, le comité des fêtes s'est réuni le jeudi 12 février à la mairie. Huit nouvelles personnes sont venues rejoindre l'équipe déjà en place. Les membres présents ont élu le bureau directeur dont voici la composition : président, J.-L. Dutreuilh; vice-prési-

dent, C. Cassagne et J. Segrestan; secrétaire, F. Cazeau; adjoint, C. Dupuy; trésorier, Y. Chavaneau; adjointe, C. Fabé.

Si huit personnes ont déjà répondu à l'appel de la municipalité, le comité des fêtes espère que d'autres personnes viendront rejoindre la société.

LES MYSTÈRES DU CONCOURS/
A VOS MALLES, A VOS GRENIERS

Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire



Qui nous dira le nom et la fonction de cet objet ? (Cliché « Sud-Ouest »)

Parallèlement au concours lancé par l'Association (et dont tout Saint-Macaire parle) apparaît un jeu d'une autre nature. En effet, parmi les objets, papiers, etc que les concurrents ont fait parvenir, un certain nombre portent en eux-mêmes un mystère : leur nom, leur fonction, leur date, la profession à laquelle ils servaient. Nous proposons à tous, concurrents, simples curieux, férus d'histoire locale et autres, de venir nous rendre visite le samedi 28 février, à 18 heures, à la mairie de Saint-Macaire afin qu'ils nous permet-

tent de résoudre ces énigmes. Nous vous proposons déjà cet objet de porcelaine et d'étain doté d'un piston et dont nous ignorons l'identité, la fonction et la date.

Mais que cette énigme ne vous fasse pas oublier notre concours, vous pouvez toujours contacter Josette Guindeuil (tél. 56.63.42.85), M^{me} Poutays (tél. 56.63.08.81), Joël Baudet (tél. 56.63.50.62), Jacques Gratecap. Et quant à la recette pour gagner, nous vous la rappellerons très bientôt, le suspense continue...

SAINT-MACAIRE

25/2

Réunion

Intéressante réunion avec le Crédit Agricole, organisée par le groupement de développement agricole féminin. Elle aura lieu le jeudi 26 février à 20 h 30 à la Maison du paysan de Langon. Et sera animée par le directeur de la caisse locale de Langon, qui traitera des divers placements à court et moyen terme, placements de sociétés : G.A.E.C., etc..., fonctionnement des dates de valeur sur versements et virements et répondra aux questions que poseront les participants.

SAINT-MACAIRE

23/2

Bénéfices agricoles : régime du réel

Les agriculteurs de Saint-Macaire sont invités à participer à une réunion d'information sur le thème : bénéfices agricoles, passage au régime du réel (seuil de passage au réel, options possibles, choix à faire, obligations comptables). Cette réunion, organisée par la FD CIVAM, se déroulera le mardi 24 février, à 20 h 30, à la salle de la mairie de Saint-André-du-Bois.

SAINT-MACAIRE

24/2

A.S. MACARIENNE

Deux défaites

1 B, 1 - La Réole B, C. — Défaite qui ne souffre aucune contestation. Les Macariens sont passés totalement à côté du match. Le club et les équipes seniors sont dans une situation difficile. C'est dans ces moments-là qu'il faut s'accrocher et faire preuve de courage et de volonté. Faites preuve d'un peu plus d'assiduité aux entraînements.

1 A, 1 - Podensac, 2. — L'équipe première faisait son entrée dans la Coupe du Sauternais avec un périlleux déplacement à Podensac. Périlleux, le mot est faible. Après un début de match difficile et un but encaissé sur une grossière erreur de la défense les Macariens se mettaient à l'ouvrage et prenaient le match en main. Les Macariens jouaient bien et se procuraient plusieurs occasions. C'est alors que tout a commencé. On jouait la 30^e minute. Baluteau, l'arrière gauche de Saint-Macaire, héritait du ballon devant les tribunes. Puis ce fut un coup franc pour Saint-Macaire.

Saint-Macaire atteignait la mi-temps avec un but de retard et un joueur en moins. Le deuxième acte débutait avec une grosse domination des joueurs voulant se venger par la meilleure des façons en jouant au football. Difficile pour le jeune Gandolfo, obligé de battre des records de saut en hauteur. Sur un centre, Patrick Lakdhar égalisait de la tête, puis, quelques minutes plus tard, Upe tirait sur la barre. Durant les prolongations,

Guiraud abandonnait ses partenaires, entorse à la cheville.

Saint-Macaire revenait donc avec une défaite.

Sortie à la neige

C'est ce mercredi 25 février la sortie annuelle à la neige, à Payolle, de l'école de football. Il reste encore quelques places. Les personnes désireuses de venir pour 65 francs adultes, 30 francs enfants, peuvent se présenter au départ impérativement à 5 h 30 du matin, mercredi.

Bénéfices agricoles : régime du réel

Les agriculteurs du canton de Saint-Macaire sont invités à participer à une réunion d'information sur le thème : « Bénéfices agricoles, passage au régime du réel » (seuil de passage au réel, options possibles, choix à faire, obligations comptables).

Cette réunion, organisée par la F.D. CIVAM, se déroulera le mardi 24 février, à 20 h 30, à Saint-André-du-Bois, salle de la mairie.

Circulation

La circulation cours de la République sera perturbée jusqu'au 31 mars en raison des travaux de réalisation du réseau d'assainissement et de réfection du réseau d'eau potable.

Une déviation est prévue et empruntera la R.N. 113 entre le carrefour de la gare et celui du Bas-Pian.

COLLECTIF TIERS MONDE

Ce soir, réunion d'information



Réalisation d'un barrage par la population locale à Kio (Mali) en 86 (Cliché « Sud-Ouest »)

Qu'est-ce que le Collectif Tiers Monde ? C'est une structure collective créée en mai 84 à l'initiative de plusieurs associations de la région ayant le souci des détreffes des pays du tiers monde. Son action est encouragée par un comité de parrainage constitué de personnalités de la région (élus, responsables d'associations...).

Quel est son but ?

Favoriser la compréhension entre les peuples. Accroître l'efficacité des actions entreprises par les associations adhérentes.

Réaliser lui-même des micro-tions. (Actuellement, quatre micro-réalisations sont en cours au Nicaragua, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Vietnam).

Le C.T.M. cherche, non pas à assister ces populations défavorisées, mais à les aider à se prendre en charge et de trouver leur autonomie d'où élevage de poulets et création de périmètre maraîcher, don de pompes en 86. Il est agréé par la Fondation de France (compte n° 6-0618).

Le collectif tiers monde tiendra une réunion le jeudi 26 février, à

21 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Les élus, les responsables d'associations et les personnes intéressées sont invitées à cette réunion qui aura pour ordre du jour : la préparation de l'assemblée générale, point sur les contacts en cours avec les associations et les municipalités, point sur les actions en cours, point sur les actions de sensibilisation à Saint-Macaire (exposition de janvier 85, journée tiers monde à l'école primaire en octobre 86, foire du Mercadiou en juillet 87), questions diverses.

Mouvement de sauvegarde et de rénovation

Concours « A vos meubles, à vos greniers » : samedi, remise des prix

Enfin, le grand jour arrive. Deux rendez-vous le samedi 28 février vous sont donnés.

Le premier : dans l'après-midi, de 15 heures à 18 heures, à la mairie de Saint-Macaire, où vous pourrez admirer, examiner, consulter les objets, documents et autres témoignages de la vie locale, recueillis depuis plus d'un mois.

Puis, à 18 heures, venez partager le pot de l'amitié et à assister à la remise des trophées.

Bien sûr, vous avez encore jusqu'à samedi après-midi pour participer et vous pouvez toujours contacter un des membres du bureau de l'association ou venir, dès 15 heures, apporter votre contribution.

Nous tenons à vous signaler que le mystère entourant l'objet dont une photo est parue dans une précédente édition n'a toujours pas été élucidé.

Avis aux amateurs.

FOOTBALL/ ASM

28/2

Rencontres du week-end

Samedi

Cadets. A Saint-Symphorien, match en retard. Départ du stade à 14 h 30. Responsables : Dominique Escabasse, Michel Laujac.

Poussins. En challenge en plateau à Saint-Macaire. Rendez-vous au stade à 14 h. Responsables : Pierre Lanze-ray, Mario Demarchi.

Seniors A et B. Entraînement en commun pour tous ce samedi. Rendez-vous au stade à 17 h 30.

Juniors. Reçoivent en championnat en retard Martillac, dimanche 1^{er} mars. Rendez-vous au stade à 14 h. Responsables : M. Lynier, Laujac, Duville, Labajos.

Sélection : Après deux phases éliminatoires en pupilles, l'ASM sera représentée en dernière phase par le jeude Bertrand Descat en stage à Garros, vendredi et samedi, l'ASM souhaite à son jeune espoir de passer ce dernier obstacle.

Infirmierie. Elle est copieusement garnie. Aux précédents blessés Lespine, pomes, Lamothe, Samir sont venus s'ajouter au dernier match. Baluteau (21 points de suture), Philippe Barbé (minerve pour la semaine), Baradat, Pouban, Girard (entorses). Heureusement que ce 1^{er} mars est de repos, avec un peu de chance l'ASM pourra peut-être en récupérer quelques-uns pour le 8 mars à Langon.

Remerciements. Ils vont aux nombreux responsables de clubs, amis, sympathisants qui ont demandé des nouvelles des blessés et prodigué des encouragements pour remonter le moral sérieusement atteint.

Club du troisième âge

La réunion générale aura lieu le mercredi 4 mars à 13 h 30 au siège habituel au groupe scolaire. L'ordre du jour de cette assemblée comporte le compte rendu 1986, le renouvellement du bureau, le règlement des cotisations, les nouvelles inscriptions. Seront, par la suite, souhaités, les anniversaires de ceux d'entre nous faisant partie du premier trimestre.

Enquête de commodo incommodo

Les personnes intéressées par le problème de la fermeture éventuelle des portillons d'accès (piétons) du passage à niveau n° 61 reliant Saint-Macaire sur le C.D. 10, sont informés qu'un registre d'enquête est déposé à la mairie de Saint-Macaire tous les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, du 26 février au 12 mars 1987 pour recueillir leurs observations.

ASSAINISSEMENT

Réunion publique d'information

Le Syndicat intercommunal d'assainissement de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Verdels et Pian-sur-Garonne vient de prendre position sur les modalités de gestion du futur réseau de tout-à-l'égout notamment au plan des répercussions concrètes sur les usagers.

C'est pourquoi le président, maire de Saint-Macaire, invite dans un premier temps les Macariens à venir s'informer sur le sujet le mardi 3 mars à 21 heures à la mairie même. Toute l'équipe technique sera présente, y compris la Sogeda.

L'exposé situera en première partie le montage financier global de l'opération, en prenant en compte le renouvellement du réseau d'adduction d'eau à Saint-Macaire. En seconde partie, seront développées les précisions techniques utiles pour connaître les modalités de raccordement.

Dans le courant du mois d'avril, sera diffusée une brochure explicative auprès de tous les Macariens résumant toutes ces données ainsi que les réponses aux interrogations les plus pertinentes, afin de réduire au maximum les risques de rumeurs fallacieuses.

Ainsi par exemple, il n'y a pas d'erreur de gabarit dans la définition du diamètre de la canalisation de refoulement reliant la station de Rendesse à la station d'épuration de Langon : la mise sous pression de la canalisation explique son faible dimensionnement.

Aussi, le Conseil syndical a-t-il décidé de ne pas appliquer de taxe de raccordement pour tous les logements déjà occupés au moment de la pose du réseau.

Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous à la mairie le mardi 3 mars, à 21 heures.

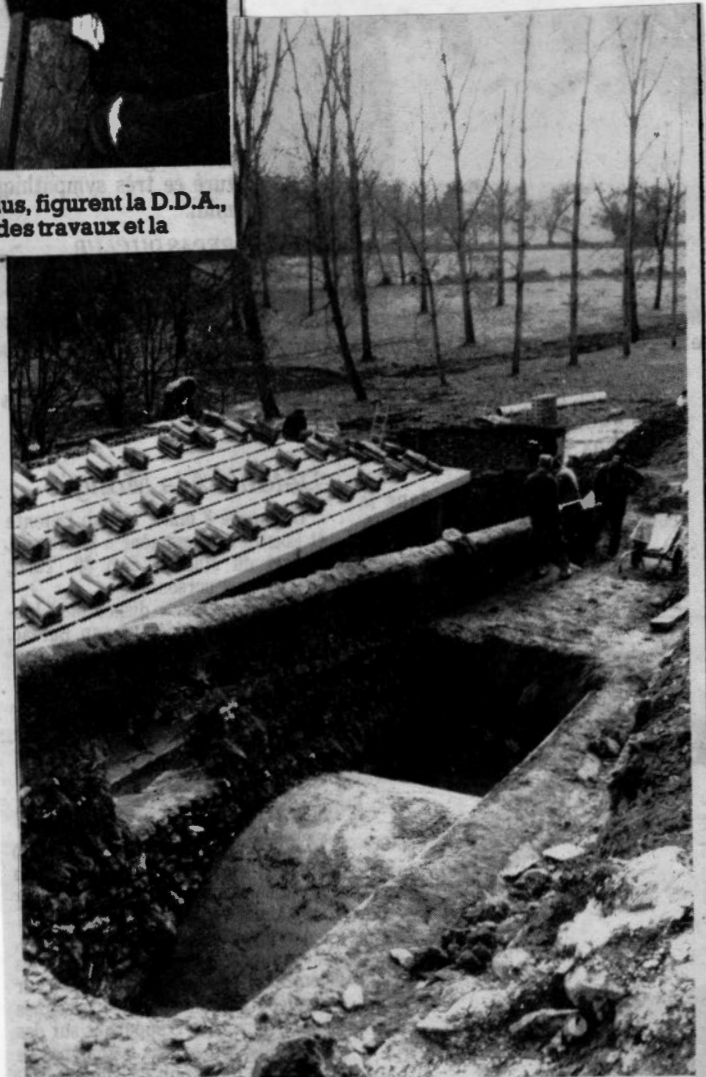
Mais la mise en service de ce premier réseau dépend de l'achèvement de la construction de la station de Rendesse, elle-même conditionnée par la restauration du rempart Rendesse, deuxième chantier communal lancé ce mois-ci. Le travail d'élimination des constructions menaçant ruines est conduit par l'entreprise Trénit de Podensac, sous la responsabilité des architectes MM. Gaston et Lafon. La date programmée pour la mise en route de la station tourne autour de fin juin prochain.

Un troisième chantier communal dépendait de l'assainissement, à savoir l'aménagement de l'ancien camping des Grottes. Aujourd'hui le parapluie du bloc sanitaire est édifié sous la responsabilité de Marc Hochhausler, agréé en architecture, en étroite relation avec l'architecte des Bâtiments de France. L'ouverture au public du camping devrait survenir fin juin également.

Enfin, quatrième chantier, la



Pendant l'une des réunions de coordination sur l'assainissement, outre les élus, figurent la D.D.A., conducteur d'opération, la S.O.C.A.M.A., maître d'œuvre, la S.O.C., titulaire des travaux et la S.O.G.E.D.O., compagnie fermière (Photo J. Sanche)

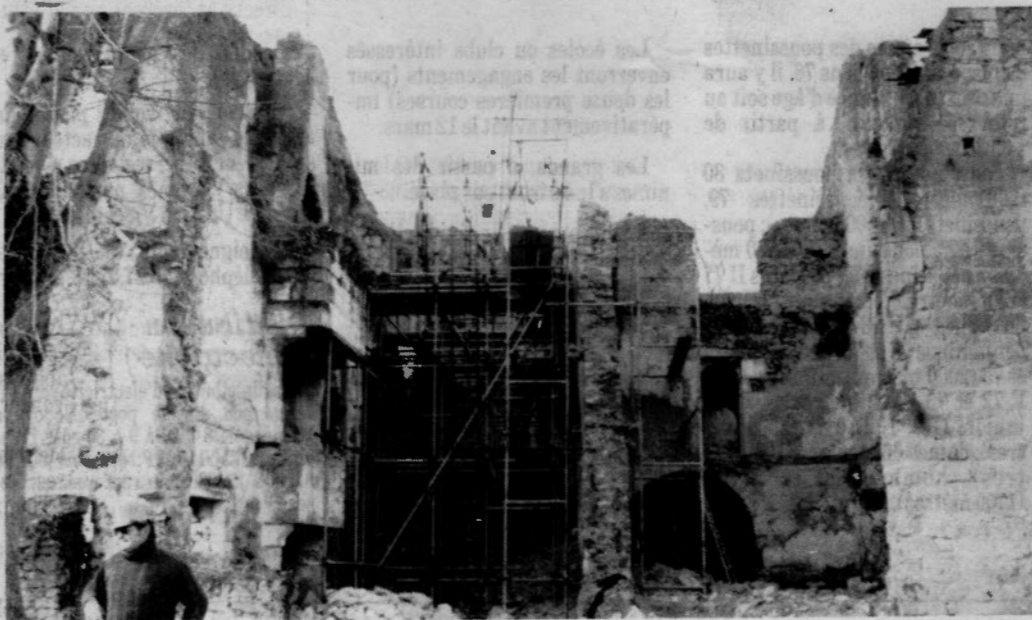


L'arc de soutènement de la Cale a reçu une forme béton solidement armée comme consolidation (Photos J. Sanche)

Les chantiers communaux se multiplient



Devant la porte du Thuron sont posées deux canalisations P.V.C., l'une de diamètre 200 pour l'assainissement, l'autre de diamètre 140 pour l'eau potable



Le site de la future station de refoulement et d'aspiration sous vide au pied du rempart Rendesse



La silhouette du bloc sanitaire émerge discrètement des anciennes constructions de l'ex-camping des Grottes

Il arrive quand même que les projets deviennent réalité. C'est maintenant une chose palpable à l'œil nu : l'assainissement fait son entrée dans Saint-Macaire et ce au niveau de la porte du Thuron. La première desserte part de la future station de refoulement et d'aspiration sous vide de Rendesse pour gagner le pied du château d'eau où se raccordera la maison de retraite. Il faut dire que simultanément est posé le nouveau réseau d'adduction d'eau potable qui se trouvera ainsi directement relié au forage et évitera le maintien en inter position de canalisations « rouilleuses ». La première tranche inclura également la desserte d'opérations privées tel un immeuble en locatif collectif situé rue du Liot, pour apurement d'un contentieux en matière de permis de construire dû précisément à l'absence d'assainissement. Reste l'hypothèse de pousser la branche de la rue du Port et de la rue Thiers jusqu'à la Maison de pays. Tout ceci fait l'objet de tous les soins de l'équipe technique composée de la D.D.A., pour la conduite d'opération, de la SO-CAMA, pour la maîtrise d'œuvre, et de la SOC, pour les travaux. Tous les mercredis après-midi une coordination est établie sur chantier.

Cale fait l'objet des soins des employés communaux et des tucistes. En effet, non seulement les alimentations en gaz, électricité et téléphone du camping y transiteront mais le revêtement doit en être repris pour en rendre l'usage plus facile par les futurs utilisateurs de ce même camping. En outre, les sévices infligés par le gel ont occasionné l'affaiblissement d'un arc de soutènement en pierre de la Cale qui a dû être consolidé de toute urgence.

En fait, un cinquième chantier va s'ouvrir prochainement ; c'est l'installation de la ligne électrique destinée à alimenter la station de Rendesse qui finalement va emprunter un chemin aérien depuis le quartier du Moulin, après avoir

été envisagée en souterrain depuis le poste de la Nau.

Avec toutes ces interventions, peut-être à terme les « derrières » de Saint-Macaire retrouveront-ils auprès des Macariens toute la valeur qu'ils avaient lorsque notre cité vivait tournée vers la Garonne.

D'ores et déjà, très prochainement, seront organisées sur place des visites publiques commentées de chacun de ces chantiers.

Football :

Les résultats du week-end

Poussins, 0 - Vedelais, 0. En challenge.

Cadets, 1 - Saint-Symphorien, 2. En championnat retard dominer n'est pas gagnant, mais il y a du mieux.

Minimes, 3 - Le Barp, 5. En amical.

Juniors, 4 - Martillac, 2.

Enfin, après un départ très laborieux, les nôtres ont quand même obtenu leur première victoire en championnat. Bien encadrés et motivés, on sent réellement qu'il y a des progrès.

Association le Prieuré : recrutement de T.U.C.

Dans le cadre de ses activités d'animation, le Prieuré propose deux emplois T.U.C. (18 à 25 ans). Les tâches seront d'ordre administratif (travail de secrétariat) et d'ordre culturel (animations et relations avec les jeunes). Les personnes intéressées devront se présenter au Prieuré Saint-Sauveur le samedi 7 mars de 9 heures à 12 heures (entretien et dépôt de candidature). Renseignements : S. Priam, tél. 56.63.39.61 (heures repas); le Prieuré, tél. 56.63.34.52 (samedi matin).

sur l'information déjà délivrée à chaque conseiller, au sujet de la demande du soutien moral et financier présentée par les agents S.N.C.F. de la gare de Langon en grève, et ce le 2 janvier dernier. Fidèle aux positions émises par le Conseil lors par exemple du débat sur l'école privée, le Bureau municipal a adopté la position suivante : refus de prise de position de l'assemblée municipale en tant que telle puisque son avis engagé l'ensemble des Macariens — lancement d'une motion de soutien auprès de chaque conseiller pour signature et diffusion, puisqu'un élu comme tout citoyen peut exprimer publiquement son avis — attribution d'une aide de 2 000 francs prélevée par le maire et les adjoints sur leurs indemnités respectives, puisqu'une amicale a été créée pour recevoir et répartir les dons.

Autres décisions. — Renonciation à préempter sur la vente, contre paiement en nature Guiral rue du Thuron (unanimité moins une abstention); accord unanime pour le devis de M. Hostein, géomètre à Monséguir, concernant le relevé topographique des allées des Tilleuls (12 750,25 F T.T.C.) et de la pointe du Moulin (2 474 francs T.T.C.); accord unanime pour le transfert des prestations de peinture prévues pour l'ancien bureau du chef de corps sur l'ancien secrétariat, moyennant un supplément de 4 000 francs T.T.C.; accord unanime pour la proposition du syndicat d'assainissement prévoyant de ne pas appliquer de taxe de raccordement pour tous les immeubles occupés lors de la pose du réseau.

SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Un projet de classe de neige

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 5 février dernier, en présence de treize élus (absents excusés: M^{me} Darroussat, MM. Sire, Lépine et Cassagne).

Projet classe de neige C.P.E. — Pour la troisième année consécutive, le conseil local des parents d'élèves a transmis avec l'avis favorable du G.A.S.M. le projet de classe de neige destiné aux vingt-quatre élèves du CM 2 de M. Lormont, classe se déroulant du 22 au 27 mars prochain, à Sainte-Marie-de-Campan, dans un lieu d'hébergement de la Fédération des œuvres laïques de la Gironde. Le prix de revient en est de 1 022 francs par enfant, avec une couverture à hauteur de 30 % assurée par le C.P.E. et une participation des familles concernées au niveau de 21 %. Le solde constitue le montant de l'engagement communal sollicité, à savoir 12 000 francs, soit 1 000 francs de plus que l'an passé.

L'accord est donné à l'unanimité, sous réserve que le montant des participations soit identique, selon que la famille adhère ou non au C.P.E. (vœu formulé plus particulièrement par le maire et M. Trema, M. Cadi plaidant pour une liberté totale du C.P.E. en la matière).

Projet carnaval Prieuré + C.P.E. — C'est également pour la troisième édition du carnaval que préparent pour le 14 mars prochain le C.P.E. et l'association le Prieuré.

Devant le succès remporté, la formule a été renforcée par une extension du passe-rues à la matinée, par l'intervention d'une école de cirque l'après-midi dans la salle François-Mauriac à l'intention des enfants, par une ponctuation du défilé costumé en fin d'après-midi par des intermèdes musicaux et théâtraux sur plusieurs places publiques. Le montant prévisionnel des dépenses atteint 11 500 francs pour une recette de 6 000 francs escomptée lors du buffet dansant de clôture. Le G.A.S.M. a donné son aval à l'opération, en y ajoutant l'attribution d'une participation de 1 000 francs. La commission information et relations extérieures s'est prononcée en faveur d'une couverture du solde, soit 4 500 francs.

M^{me} Lorriot et M. Cadi estiment indispensable d'encourager ce type de manifestation, gratuite et ouverte à tous, comme c'est déjà le cas pour le bal du 14 juillet et le feu de la Saint Jean. Ce qui correspond complète-

ment aux objectifs municipaux dans ce domaine. M. Sudery plaide pour la nécessité de considérer la participation du G.A.S.M. comme une prime supplémentaire et de porter l'aide municipale à 5 500 francs. M. Falissard, membre du bureau du Prieuré, indique qu'il s'abstiendra sur ce sujet.

A l'unanimité moins trois abstentions, une subvention de 5 500 francs est attribuée au Prieuré pour le carnaval 1987, sous la réserve que soit inclus un passage du défilé de la maison de retraite (observation de M. Trema) et que l'animation prévue à midi soit proposée à tous les cafés macariens et pas seulement à l'un d'eux (observation de M. Broustet, reprise par M. Bouey et Trema).

Avenir du Comité des fêtes. — Le maire fait le point de la démarche qu'il a entreprise pour faire face à l'absence de bureau au sein du Comité des fêtes. Ce dernier a finalement décidé de former une nouvelle équipe responsable présidée par un jeune, sous condition que l'appel émis par le maire permette le recrutement d'un nombre suffisant de nouveaux adhérents lors de la réunion du 12 prochain. Le maire pense utile pour démontrer l'intérêt du conseil pour le Comité des fêtes que soit réhabilitée la présence de deux délégués municipaux prévue par les statuts. Cette clause est la contrepartie de l'obligation également statutaire faite à la commune de couvrir le déficit des fêtes de la Saint Jean, dans le cas où le comité ne possède pas de fonds de réserve.

MM. Chavaneau et Lagahuzère rappellent que, rétabli en 1954, le Comité des fêtes était en quelque sorte une commission extra-municipale et que l'assurance de couverture de déficit reste indispensable.

M. Falissard, suivi par MM. Bouey et Sudery, pense que la reconduction des délégués municipaux risque d'apparaître comme une suspicion à l'égard du Comité des fêtes. M. Cadi enchaîne sur la nécessité dans ce cas-là d'une réforme statutaire annulant l'obligation de couverture du déficit.

Finalement, le conseil se range unanimement à la proposition de M. Trema visant à laisser au Comité des fêtes le soin de décider s'il y a lieu ou non de renoncer à la garantie communale sur la Saint Jean.

Indemnisation des pompiers. — Le maire rapporte les résultats de la réunion d'information convoquée à Créon

par le sénateur Philippe Madrelle pour faire le point sur les conséquences de la décision du président du Conseil général, à savoir l'instauration d'un taux unique d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, à la place des quatre taux précédemment pratiqués (manœuvre, jour, nuit, jour férié). Or, au lieu d'être situé à la moyenne des précédents, ce taux unique a été établi au niveau pratiquement le plus bas pratiqué jusque là.

Cette démarche entre dans les mesures prises par l'assemblée départementale pour assainir le budget du service départemental d'incendie et de secours qui connaît un trou de quatre millions de francs. Dès lors, elle semble mettre en accusation les pompiers volontaires, d'autant plus qu'elle s'ajoute à une mise sous surveillance du personnel administratif qui examine les compte-rendus d'interventions de chaque centre de secours.

Chacun sait que l'augmentation constante du nombre d'interventions procède d'abord d'un phénomène de société, à savoir le recours de plus en plus systématique de nos concitoyens aux services des sapeurs-pompiers, ce qui démontre le capital de confiance dont disposent ces derniers.

Le maire propose donc d'établir une motion de protestation contre l'esprit de ces dispositions, même si la création d'un taux unique est souhaitable mais à un niveau plus élevé. Il propose également de réclamer une concertation à l'échelon départemental consacrée à la résorption du déficit, concertation pouvant en dernière instance déboucher sur l'augmentation des cotisations communales.

M. Cadi rappelle que le volontariat des pompiers repose d'abord sur l'esprit civique et non sur le bénéfice d'indemnités : c'est pourquoi ils se sentent atteints dans leur honneur par la décision du Conseil général.

Il ajoute que la récupération politique serait le plus mauvais service à rendre à la cause des pompiers. Avant d'annoncer son abstention en tant que médecin capitaine du centre de secours, il précise être opposé à toute augmentation des charges communales à ce sujet.

A la suite des compléments d'explications donnés à M. Broustet, les grandes lignes de la motion de protestation élaborée par le maire sont

adoptées à l'unanimité moins une abstention.

Retrait du syndicat des gens du voyage. — M. Sudery fait un compte rendu de la visite du préfet de la Gironde sur le terrain d'accueil et l'école des gens du voyage à Toulenne, visite laissant augurer passablement d'une issue favorable aux requêtes présentées par le syndicat auprès de la région et du département.

Or, à la date du 1^{er} janvier, chacune de ces deux institutions n'avait toujours pas pris position sur la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école, le syndicat en conservait à sa charge 30 à 40 %. Devant ce constat et comme convenu, le conseil syndical a décidé de demander à chacune de ses communes adhérentes de demander simultanément son retrait du syndicat afin de mettre en demeure toutes les parties concernées de prendre leurs responsabilités.

Le retrait du syndicat intercommunal pour l'accueil des gens du voyage de la région de Langon est adopté à l'unanimité.

Transformation du B.A.S. en C.C.A.S.

— Le maire annonce que dans la foulée de la décentralisation, le Bureau d'aide sociale disparaît pour devenir le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.). La seule modification notable porte sur les modalités de désignations des quatre membres extra municipaux de son conseil d'administration, jusque là nommés par arrêté préfectoral, désormais nommés par arrêté du maire. Ce dernier propose de reconduire dans leurs fonctions les titulaires actuels, à savoir M^{me} Darbo, Sudery, Lafourcade et M. Braud. Cette mesure paraît d'autant plus souhaitable qu'ainsi appliquées une partie des règles imposées aux communes de plus de 2 000 habitants, à savoir posséder un représentant des associations familiales (M^{me} Sudery a été déléguée par l'U.D.A.F.) et un représentant des associations de retraités (M^{me} Darbo est présidente de l'Association d'aide matérielle et morale aux personnes âgées). Seul manque un représentant des associations d'handicapés, mais il paraît difficile à ce titre de ne pas renouveler le mandat de l'un des quatre sortants. Le Conseil donne unanimement un avis favorable au maire dans ses intentions.

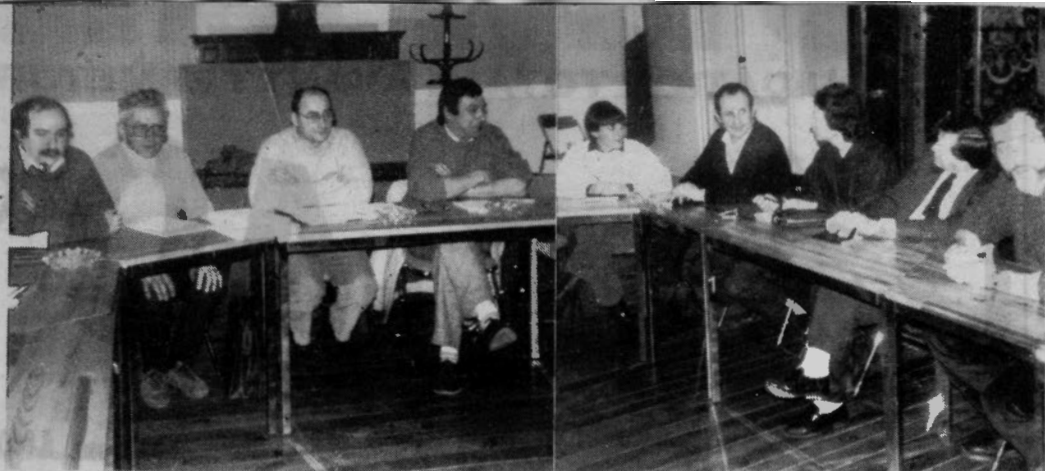
Requête amicale des cheminots de Langonnais. — Le maire fait le point

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 5 mars, à 21 heures.

Ordre du jour. — Préparation du budget primitif 1987, désignation délégués au comité des fêtes, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion, à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.



Des membres du bureau du C.T.M. avec MM. Jornet et Billa (Photo J. Sanche)

SAINT-MACAIRE 6/3

COLLECTIF TIERS MONDE

De nombreuses réalisations en cours

Dernièrement, le bureau du Collectif tiers monde a tenu une réunion d'information à Saint-Macaire

Réunion boudée par le public macarien ce qui est bien dommage car il aurait pu prendre conscience concrètement des problèmes des pays sous-développés.

J.-M. Billa accueillait les membres du bureau présidé par M. Jornet et rappelait la position du Conseil municipal de Saint-Macaire à propos des subventions versées aux associations : ces subventions ne sont accordées qu'aux associations agissant sur le plan communal, ce qui n'est pas le cas du C.T.M. Toutefois les élus versent une participation prélevée sur leurs propres indemnités.

Le bureau du C.T.M. envisage une action vers les municipalités et les habitants des villages du Langonnais. Le contact avec les municipalités pour demander une subvention (deux en versent déjà une) se fera au moyen d'un compte-rendu précis et détaillé des réalisations en cours et des projets en vue. Le C.T.M. recherche également des personnes qui voudraient servir de « correspondants » dans chaque village. (Prendre contact avec les numéros 56.63.15.86, 56.62.87.43 et 56.63.31.65).

Le bureau a fait le point des différentes réalisations en cours.

Achat d'un bus de ramassage des enfants abandonnés (près de 40 000) dans les rues d'Hochiminh-Ville (ex-Saïgon).

Matériel pour handicapés physiques en 86 et projet de construction d'un centre médical et social au Nicaragua.

Aménagements hydrauliques au Mali avec la construction d'un barrage et création d'un lac artificiel et fourniture de 5 pompes en 86.

Création d'un centre de soins à Kokolopozo (Côte d'Ivoire), avec élevage de poulets et périmètre maraîcher.

Toutes ces actions visent à la prise en charge de la population par elle-même et non à l'assistance.

Les personnes intéressées par l'action du collectif tiers monde ou qui désireraient faire un don doivent s'adresser à Collectif tiers monde, centre socio-culturel des Carmes, 33210 Langon (chèque libellé au nom du Club Unesco, section tiers monde, 53165022 119, Crédit mutuel Langon).

Football à l'ASM 7/3

Samedi 7 mars : poussins. — En plateau, à Saint-Macaire; rendez-vous stade à 14 heures.

Pupilles. — En plateau, à Monsé-
gur, rendez-vous stade à 14 heures.

Minimes B en championnat à Villandraut. Départ à 14 heures; responsables, M. Gabarra, Delong.

Sont convoqués : Labrousse, Bortot, T. Delong, George, Caupenne, Fontaine, Duflade, Darnauzan, Descat, Boudey, Dubois, Darriet, Delpino, J. Bouhoury, P. Dubouil.

Cadets reçoivent Monsé-
gur. Responsables : Baluteau, Escabasse, Laujac. Sont convoqués à 15 h 30 : Cosson, Labadie, Duville, Froissard, Ferrand, Laujac, Kasprzack, Garrelongue, Descos, Juge, Gourgues, Bernadet, Artins.

Dimanche matin : minimes A. — Reçoivent à 10 heures, Langon, en championnat régional. Responsables : J.-L. Dutreuil, M. Gabarra, Mongot, Delong.

Sont convoqués au stade à 9 h 15 : D. Saint-Marc, Guimberteau, L. Delong, Rives, Frauciel, Armand, Loda, Gabarra, J. Saint-Marc, Mongot, Daubisse, Ramon, Girotti.

Juniors. — Exempt : Forcé, devaient rencontrer Podensac, mais forfait général de ceux-ci. Toutefois, certains seront appelés pour compléter des équipes seniors.

IB. — Va à Cudos. Départ à 13 h 45, de la place. Responsables : MM. Eymer, Laujac, Pandolto.

IA. — Va à Langon, départ à 13 h 45, de la place. Responsables : M. Baluteau, San José, Gabarra, Lamothe, Escabasse, Lespine.

Conseil municipal

Voici la suite du compte rendu du Conseil municipal paru dans notre édition de jeudi

Bilan de l'assistance en période de froid. — En l'absence de l'intéressée souffrante, le maire tient à souligner l'efficacité déployée par M^{me} Darroussat pendant la période de froid pour assister les personnes âgées isolées de la commune. En compagnie d'un employé municipal conduisant un véhicule communal, elle a accompli 122 interventions de tout ordre pour permettre aux personnes concernées d'accomplir leurs achats (médicaments, combustibles, alimentation), leurs formalités administratives (Sécurité sociale, poste, Caisse d'épargne) ou leurs engagements (consultations médicales). Afin que tout le monde soit informé, un article était paru dans la presse pour inviter tous les intéressés à prendre contact téléphoniquement avec le secrétariat de mairie. Mais, comme le quotidien régional n'est pas lu par tous, M^{me} Darroussat est allée à la recherche des cas d'intervention, ce qui n'a pas manqué de soulever des protestations de favoritisme. En effet, plusieurs personnes desservies régulièrement par un voisin ou un parent, ont estimé qu'elles auraient dû être sollicitées pour connaître leurs besoins. En conclusion, le maire ne voit comme solution que l'affichage chez les commerçants locaux de l'existence d'un tel service, lorsque la nécessité s'en reproduira. M^{me} Lorriot se déclare choquée par une telle mauvaise foi, M. Bore ne voyant pas comment éliminer les risques d'oubli et M. Lagahuzere comprenant les réactions à une question de principe.

Le maire ajoute à cela deux précisions : du 25 novembre à ce jour, vingt bons d'aide en chauffage ou en alimentation ont été émis par le B.A.S. en faveur de dix familles dans le besoin. D'autre part, les surplus de la Communauté économique européenne feront l'objet de distribution de viande, de beurre et de lait par l'intermédiaire du Secours populaire : la première opération aura lieu le 19 février et concernera 14 familles en état de précarité, soit 49 personnes. Elle se poursuivra pendant plusieurs semaines jusqu'à épuisement des stocks.

E fin, M. Sudery souligne le succès de l'opération de vente des 200 brioches de l'amitié affectée à Saint-Macaire, pratiquement achevée dans la journée.

Ligne d'alimentation station Rendesse. — Le maire rapporte les résultats de la rencontre avec M. Pic, directeur du syndicat départemental

d'énergie électrique, accompagné de l'entreprise Drouard, au sujet de la desserte de la future station de refoulement et d'aspiration sous vide de Rendesse.

Il ressort de cet entretien que l'étude a été menée très rapidement, en raison du souhait émis par le maître d'œuvre de l'assainissement qui escompte mettre en service la station fin juin. A ce titre, l'option de ligne aérienne depuis le quartier du Moulin a été délibérément privilégiée puisque l'alternative envisagée par le Conseil municipal d'un raccordement souterrain depuis le poste La Nau était trop onéreuse (environ 300 000 francs au lieu de 190 000 francs). En outre, il eut été dans ce cas difficile de l'inclure dans le programme subventionné de renforcement de réseaux puisqu'aucun riverain ne connaîtrait d'amélioration, contrairement à la version aérienne.

M. Bouey précise qu'en effet la version souterraine suppose un bouclage, c'est-à-dire deux câbles pour rendre facile les dépannages, d'où le surcoût.

M. Falissard regrette toutefois que le secrétariat de mairie n'ait pas été prévenu du lancement de l'enquête sur le terrain, ce qui a entraîné les protestations de trois riverains.

Questions diverses. — M. Cadi signale l'implantation d'une publicité sauvage concernant une brasserie locale. Le maire répond qu'il s'agit du lancement d'une nouvelle activité et que les panneaux en infraction sont limités à quatre dans la ville proprement dite. M. Falissard propose d'engager une réflexion avec l'A.C.P.L. pour une publicité groupée conforme à la législation en vigueur.

Enquête municipale

■ Une enquête de commodo in-commodo est ouverte à la mairie de Saint-Macaire.

Les personnes intéressées par le problème de la fermeture éventuelle des portillons d'accès (piétons) du passage à niveau n° 61 reliant le CD 10 à Saint-Macaire sont informées qu'un registre d'enquête est déposé à la mairie de Saint-Macaire, tous les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, jusqu'au 12 mars, pour recueillir leurs observations.

Dans une semaine place au carnaval

Le compte à rebours est lancé. Huit jours avant d'entrer en fête avec carnaval qui, cette année, sera encore plus vivace et coloré grâce aux efforts des associations organisatrices (Prieuré et conseil des parents d'élèves) et le soutien de la commune et du G.A.S.M. Jugez-en déjà par le programme.

Dès le matin, passe-rues dans Saint-Macaire avec la Ripataoulère et l'école de samba de l'école de musique.

A midi, à l'heure de l'apéritif, animations dans les cafés (contes, histoires et musiques de carnaval).

De 16 à 18 heures, après-midi récréatif pour les enfants à la salle des fêtes (projection de films comiques, acrobates et clowns de la troupe de cirque Imothepe, gothet et atelier maquillage).

A 18 heures, départ place de l'Horloge du grand défilé autour de sa majesté Carnaval avec musiciens, acrobates, jongleurs, enfants et adultes costumés.

Ce défilé se déroulera dans la vieille ville et pour permettre à tous de l'apprécier, des animations sont prévues sur plusieurs places (Libération, Marché, Carnot, Eglise, 19-Mars, Tourny), avant de revenir place de l'Horloge vers 20 heures où le moment solennel du jugement de carnaval aura lieu avec chants, danses, vin chaud, farandoles et surprises...

Pour reprendre votre énergie, dès 21 heures, la salle des fêtes vous accueillera avec buffet campagnard et grand bal costumé pour continuer la fête le plus tard possible.

Cette fête sera la vôtre grâce à sa gratuité et par son déroulement dès le matin, dans la ville. Par tradition, carnaval c'est aussi le moment où l'on peut tout se permettre. Alors, n'hésitez pas, adultes et enfants et venez rejoindre le défilé avec vos rires, costumes et masques avant de finir la soirée en danses et chansons.

Le carnaval est à vous et il n'y en a qu'un par an.

Aide architecturale

Le C.A.U.E. 33 met à la disposition de tous les habitants un architecte pour les conseiller gratuitement sur tout ce qui concerne l'acte de bâtir ou de restaurer une construction.

Pour la semaine du 9 au 15 mars, les dates et horaires de consultation en mairie et subdivision D.D.E., pour les cantons concernés, sont les suivants : Saint-Macaire, jeudi 12, de 9 h 30 à 12 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à votre mairie ou au siège du C.A.U.E., 21, cours de l'Intendance 33000 Bordeaux, tél. 56.51.30.78.

Centre de secours

Sorties du mois de février

3. — Début de feu de maison commune de Saint-Macaire, rue Carnot.

4. — Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, lieu-dit Lavizon, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5. — Transport d'urgence à la maison de retraite de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

6. — Accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8. — Accident de sport, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

15. — Accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, lieu-dit Le Bas-Pian, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16. — Début de feu de maison commune de Saint-Macaire, rue Louis-Blanc.

20. — Feu de Camion commune de Saint-Macaire.

21. — Feu de cheminée, commune de Sainte-Foy-la-Longue.

21. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, rue Victor-Hugo, une victime sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

22. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, aucune victime.

22. — Accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lotissement les 6-Chênes, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

SAINT-MACAIRE 4/3

Les résultats de l'A.S.M.

- Poussins.** — 1 match, 1 victoire.
- Pupilles.** — 2 défaites, 1 victoire.
- Minimes B.** — Minimes B, 1 - Villandraut, 6.
- Cadets.** — Cadets, 4 - Monségur, 0.
- 1B.** — 1 B, 0 - Cudos, 4.
- 1A.** — 1 A, 1 - Langon (B), 3.

La préparation de la Saint-Jean 12/3



La nouvelle équipe du comité des fêtes autour de son président J.-L. Dutreuilh (Photo J. Sanche)

Le nouveau comité des fêtes s'est réuni dernièrement pour préparer la Saint-Jean. Comme nous l'avons précédemment présenté dans nos colonnes, il se compose de jeunes encadrés par des anciens expérimentés et prêts à les aider dans une entreprise demandant imagination et effort.

Des projets ont été ébauchés pour relancer l'intérêt des fêtes à Saint-Macaire, mais, pour le moment, c'est « top secret ».

Souhaitons à cette sympathique équipe beaucoup de réussite.

SAINTE-MACAIRE

12/3

CARNAVAL 87

Vers un jumelage Saint-Macaire-Rio ?



Samedi, suivez Pierrot et venez à la fête (Cliché « Sud-Ouest »)

C'est un gag bien sûr ! mais sachez que cette année, nous en prenons bien le chemin. En effet, durant toute la journée du samedi 14, notre ville va résonner des musiques d'ici et de là-bas : si le rondau sera toujours présent avec notre Ripataoulère redevenue désormais familière, la samba, sa cousine exubérante et colorée va lui donner une fameuse réplique. Jugez plutôt.

Dès le matin, 10 heures, deux groupes musicaux vont se partager la ville pour un passe-rues : fifres et tambours d'un côté, percussions brésiliennes de l'autre, ils iront de Boulaballe au Bas-Pian vous annoncer la bonne nouvelle « Carnaval est arrivé », et tels les gardes-champêtres d'autrefois, ils vous détailleront le programme de la journée.

A midi, vous pourrez les retrouver dans les cafés, où rejoints par

des comédiens et des conteurs, ils animeront le moment de l'apéritif... puis un calme apparent redescendra sur la ville. Mais à partir de 16 heures pendant que tous les enfants se retrouveront à la salle des fêtes pour applaudir films comiques, clowns et acrobates, les derniers préparatifs du défilé iront bon train : de nouveaux musiciens arriveront dans la ville, amis saxophonistes, trompettistes, joueurs de tuba ayant répondu à l'appel de l'école de musique du Prieuré pour constituer avec les élèves de batterie, une somptueuse troupe de Samba.

A 18 heures, ce sera, place de l'Horloge, le grand départ : succédant à sa majesté Carnaval, nos deux orchestres (40 musiciens en tout !!!), les enfants des écoles et vous tous petits et grands, parés de costumes et de masques iront dans les rues de la vieille ville ac-

compagner le roi de la fête jusqu'à l'heure de son jugement. Sur toutes les places de la vieille ville, au fur et à mesure du défilé, salsimbanques, musiciens, acrobates, jongleurs, cracheurs de feu seront au rendez-vous.

A 20 heures, sur la place de l'Horloge illuminée de bougies décorées par les enfants, l'heure fatale sonnera pour M. Carnaval qui sera jugé solennellement devant tous. Et autour du feu rituel, joie et exubérance vous entraîneront de nouveau avec rondeaux, farandoles, samba et vin chaud...

A la nuit tombée, nous retrouverons refuge à la salle des fêtes, où après ripaille autour du buffet, débutera le grand bal masqué.

Préparez vos costumes, vos masques et vos mollets !!! là encore Gascogne et Brésil seront au rendez-vous pour vous faire danser toute la nuit.

Relance d'un club de ping-pong

Les amateurs de ping-pong sont informés qu'une réunion aura lieu le vendredi 13 mars, à 21 heures, à la salle de gymnastique du groupe scolaire, pour la constitution d'un bureau et pour le commencement de l'entraînement avec des tables aimablement prêtées par M. Lorriot, directeur.

Le banquet du Moto-Start

Le Moto-Start Club macairien informe ses adhérents et sympathisants que son repas annuel se déroulera le samedi 21 mars, à 21 heures. S'inscrire de toute urgence jusqu'au dimanche 15 mars, chez M^{me} Garlis, tél. 56.63.08.98, et M. Lacave, tél. 56.63.03.52.

Carnaval 87 : suivez l'itinéraire

■ **Départ du défilé à 18 heures, place de l'Horloge. Rendez-vous tous place de l'Horloge, allées des Tilleuls, place de la Libération, rue Virac, place Mercadiou, rue**

Carnot, rue de l'Eglise, place de l'Eglise, cours Victor-Hugo, place du 19-Mars, rue des Remparts, place Tourny, allées Tourny, retour place de l'Horloge.

SOCIÉTÉ/ ANIMATION**Recette pour un menu « carnaval » servi dès 10 heures du matin**

Prenez : quinze bons cuivres, trompette, sax, trombones... cueillis dans tous les coins de la région.

Ajoutez : quelques fifres et autres flûtes afin de garder la tradition.

Maintenez au tempo avec une vingtaine de percussionnistes de préférence une école de samba, (celle de Saint-Macaire).

Assaisonnez selon votre goût avec un école de cirque : Imhotep (huit acrobates, jongleurs, cracheurs de feu et clowns), quatre ou cinq conteurs du cru, une troupe de théâtre (choisir celle du Prieuré) et quelques films comiques.

Agrémentez le tout avec des éclairages naturels (bougies par centaine, flambeaux par quinzaine), des projecteurs 500 et 1 000 watts et un feu d'artifice.

Vous obtenez ainsi un Carnaval 87 qui vous sera servi gratuitement par l'association le Prieuré et le C.P.E. de Saint-Macaire, dès 10 heures du matin, samedi 14 mars, dans les rues du village.

Mais regardons de plus près le menu détaillé de cette journée :

10 heures à 12 heures, passeuses avec la Ripatoulière et l'école de samba de Saint-Macaire.

12 heures, animation dans les

cafés à l'heure de l'apéritif (contes, histoires et musique de carnaval).

16 heures à 18 heures, rendez-vous pour les enfants à la salle des fêtes : films comiques, acrobates et clowns avec la troupe Imhotep, atelier maquillage, goûter.

18 heures, place de l'Horloge : nous vous attendons pour le départ du grand défilé en compagnie de Sa Majesté Carnaval et de tous les musiciens, acrobates, enfants, adultes costumés et d'un invité surprise : « le célèbre D... »

Animation sur les places de la Libération, Machedieu, Carnot, Eglise, 19-Mars, Tourny.

20 heures, jugement de Sa Majesté Carnaval sur la place de l'Horloge : chants, danses, farandoles, vin chaud.

21 heures. Tous à la salle des fêtes pour le grand bal costumé et le buffet campagnard : contes, musiques, danses. Toute la nuit !...

Nous savons maintenant que plus rien ne peut vous faire hésiter, que Sa Majesté Carnaval sera fêté, jugé à Saint-Macaire par toute la population.

Qu'on se le dise !...

FOOTBALL/ A.S.M.**Les rencontres du week-end****SAMEDI 14 MARS**

Pupilles. — En plateau à Saint-Macaire à 14 heures. Responsables : MM. Demarchi, Herbin.

Minimes B. — Reçoivent Preignac à 14 heures, terrain d'honneur. Responsables : MM. Gabarra, Delony. Convoqués : Fontaine, Th. Delong, George, Boudey, Dubouil, Dubois, Bortot, Descat, Daulan, P. et J. Bouhoud, Delpino, Caupenne, Labrousse, Duflade, Darnauzan.

Juniors. — Match reporté à la demande de Saint-Martial étant en difficulté d'encadrement.

DIMANCHE

Minimes A. — Vont à Boé, départ stade 8 h 15. Responsables : J.-L. Dutreuilh, Delong, Monjot, Armand. Convoqués : David et Jérôme Saint-Marc, Armand, Guimbert teau, Girotti, Loda, Daubisse, Monjot, Gabarra, Ramon, L. Delon, Rives, Darriet.

Cadets. — Vont à Portets, départ du stade à 8 h 30. Malgré les difficultés de transport, ce match est maintenu dimanche matin. Responsables : M. Laujac, Duville plus un volontaire.

Convoqués : Labadie, Laujac, Bernadet, Cosson, Garrelongue, Descos, Ferrand, Duville, Gourgues, Froissard, Artins, Martet, Kasparak, Eymer.

1 B. — Reçoit Uzeste, coup d'envoi à 13 h 15.

1 A. — Reçoit Cazaux, coup d'envoi à 15 heures.

Les joueurs convoqués des deux formations sont priés d'être à 10 h 30 au stade où aura lieu réunion et repas en commun.

Cadets. — 10 heures au stade, M. Lamothe, M^{me} Barbe; 12 h 30, entrée et commissaires au terrain pour la 1 B : San José, Pandolfo, Michel Laujac, Jacky Belloc, Vignolles, Claude Duville.

Bavette. — Ouverture à 14 heures par M^{me} Michelle Laujac.

14 heures : en plus des suscités, sont attendus : MM. Labadie, Chaine.

Le bureau de l'A.S.M. espère que les blessés vont enfin rentrer et que l'on sera enfin tous réunis. Un sursaut d'orgueil des joueurs s'impose. Les dirigeants, eux, ne ménagent pas leur peine.

SAINT-MACAIRE 46/3**Commémoration du 19 mars**

Le maire et le Conseil municipal invitent la population à se joindre à la manifestation commémorative organisée par le comité cantonal de la F.N.A.C.A. le jeudi 19 mars : rassemblement devant l'hôtel de ville, à 19 heures.

En effet, à cette occasion, le cortège ira sur la place du même nom devouer la plaque venant remplacer celle qui avait été dérobée dans la nuit du 15 au 16 décembre dernier.

Cuisine gourmande avec le G.D.A.F.

Le jeudi 19 mars, à 20 h 30, aura lieu, au Centre d'enseignement agricole de la M.S.A., à Langon (derrière le centre de secours), une réunion cuisine sur le thème « Buffet salé ». Cette soirée sera animée par un traiteur de Langon.

En première partie : des idées de plats salés, avec les proportions.

En deuxième partie : préparation, cuisson et décoration d'un saumon.

Un suivi est envisagé, au cours de la prochaine campagne, par la présentation de mets sucrés.

Venez nombreuses profiter de l'expérience d'un professionnel compétent, cette soirée est ouverte à toute personne intéressée.

Des « disparus » embarrassants

Vingt-cinq ans après la fin des hostilités, le mystère demeure sur un sujet tabou

Y a-t-il oui ou non des Français vivants retenus contre leur gré dans des camps en Algérie, depuis le 1^{er} juillet 1962, c'est-à-dire depuis l'indépendance de ce pays ? C'est ce qu'affirmait l'an dernier le capitaine Leclair dans un livre (« Disparus en Algérie »), extrêmement controversé (1). Combien sont-ils ces « disparus » qui seraient les prisonniers les plus oubliés de la terre ? Environ trois mille après la fin des hostilités, affirme l'ASFED (Association pour la sauvegarde des familles et enfants disparus), qui a saisi d'une requête internationale la cour de justice de La Haye.

L'ASFED croit savoir qu'il en resterait « quelques centaines » en vie, mais elle n'apporte aucune preuve. L'Algérie dément absolument et l'Etat français est extrêmement circonspect sur la réalité de ces allégations.

En tout cas voilà la controverse

relancée par la comitè France Fraternelle (regroupant des cercles très marqués à droite), qui a tenu une conférence de presse, mercredi, à Bordeaux. « Tout a été fait pour étouffer le scandale. On a mis un incroyable acharnement à fermer les yeux et à clore le dossier, ont affirmé ses représentants. Pendant huit ans de guerre et au-delà, enlèvements spoliations et séquestrations arbitraires se sont multipliés contre des Français et des musulmans fidèles à la France. Les gouvernements sont restés inexplicablement passifs, organisant le black-out. »

NON AU 19 MARS

C'est toujours sur fond de guerre d'Algérie que s'alimente la polémique sur l'opportunité d'ériger des plaques commémoratives du 19 mars 1962 (signature des accords d'Evian), au fronton de

nombreuses places de France. Ces initiatives ont pour origine la FNACA qui a des attaches avec la gauche. Mais la commémoration de la fin de la « sale guerre » divise le monde combattant.

A Saint-Macaire et dans des communes voisines, des mains restées anonymes se sont employées il y a quelques mois à arracher les plaques du souvenir en guise de protestation. La plaque enlevée doit être remise en place le 19 mars, qui marquera le 25^e anniversaire de la cessation des combats (2).

Colère des « opposants » du comitè France Fraternelle. Avec l'appui des élus girondins du Front national, ils envisagent de manifester publiquement leur désapprobation. « Nous ne recherchons pas l'affrontement. Notre protestation prendra la forme d'un défilé et d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Dans la l'égalité et dans l'ordre. »

Jacques Colombier, conseiller régional F.N.: « Commémorer l'abandon de l'Algérie française est une insulte aux patriotes; c'est comme si on célébrait Waterloo! »

CLAUDE GARNIER

(1) Les supputations du capitaine Leclair n'apportent guère d'éclaircissements convaincants. En outre elles s'appuient sur une prétendue lettre confidentielle d'un haut fonctionnaire du comitè international de la Croix-Rouge qui s'est révélée un faux grossier (« Le Figaro », 3 mars 1987).

(2) Pourquoi Saint-Macaire? Lors des dernières célébrations du 8 mai et du 11 novembre, le discours du maire socialiste J.-M. Billa fut quelque peu « chahuté » par des sympathisants d'extrême-droite clamant de leur côté « Vive la France », ce qui fut diversement apprécié. Saint-Macaire passe en outre pour un fief de l'intégrisme catholique avec la présence d'une école privée de jeunes filles tenue par des dominicaines adeptes de Mgr Lefebvre.

ST-MACAIRE

Pétanque Macarienne

Le banquet de la Pétanque Macarienne aura lieu le samedi 28 mars, à Mazères. Les licenciés doivent s'inscrire jusqu'au vendredi 20 mars, dernier délai, chez Bernard Lacampagne. Les entraînements ont repris le soir place Tourny à partir de 20 h 30.

Nous avons appris avec plaisir le succès de Noëlle Darcos à l'examen d'arbitre départemental de pétanque. Noëlle termine première de la promotion 87 avec un total de 85 points sur 100. Toutes nos félicitations pour ce brillant résultat.

FNACA

Pour le 25^e anniversaire de la fin des combats en Algérie, le bureau invite tous ses adhérents à participer massivement et plus particulièrement cette année aux cérémonies qui auront lieu le jeudi 19 mars, à 18 h 15, à Saint-Pierre-d'Aurillac et à 19 heures à Saint-Macaire où une nouvelle plaque sera dévoilée place du 19-Mars-1962.

Manifestation contre la commémoration du 19 mars 1962

Le comitè de coordination France Fraternelle informe tous les sympathisants désireux de les soutenir, que le rassemblement aura lieu le jeudi 19 mars, à 18 heures, place Tourny, en face de la gendarmerie.

SAINT-MACAIRE

17/3

FOOTBALL/ A.S.M.

Affaire logique !

Pupilles. — En plateau, 1 nul, 1 perdu.

Minimes B. — 1, Preignac, 3.

Minimes A. — 5, Boé, 2. En championnat régional, les minimes ont encore gagné avec la façon et l'esprit. Malgré l'adversité rencontrée ce jour-

Pèlerinage à Lourdes

Un pèlerinage à Lourdes est organisé le 19 mars pour le prix de 50 F, suivant le programme ci-joint. Départ à 7 h 30, devant la maison de retraite.

Messe à 11 heures à la crypte (chapelle Saint-Gabriel) : le car s'arrête devant la basilique.

Visite à la grotte à 12 heures.

Repas en pique-nique à 13 heures à l'étang de Lourdes.

Chapelet à 14 h 30 à la basilique de Bétharam.

Retour vers 19 h 30 à Saint-Macaire.

Ce même jour, à Saint-Macaire, une double manifestation pour marquer la fin de la guerre d'Algérie, deux échanges différents d'un fait douloureux de notre histoire.

Le curé de Saint-Macaire désire s'élever au-dessus des conflits humains et propose d'aller en pèlerinage à Lourdes, aux pieds de la Vierge Marie pour prier pour les anciens d'Algérie, les cœurs meurtris, éprouvés, sacrifiés, les « pieds-noirs » déracinés, dépossédés, les harkis massacrés, les morts, les familles séparées, pour prier également pour l'avenir de ce pays que nous continuons d'aimer.

Inscriptions auprès de M^{me} Malou Duprat, château de Tardes, tél. 56.63.18.87.

là, le travail obstiné de leur entraîneur commence à porter ses fruits.

Cadets. — 0, Portets, 1. Très net progrès là aussi des cadets, s'inclinant tout à la fin sur la seule erreur de défense.

I B. — 0, Uzeste, 1. Là aussi, on sent un mieux. Très courageux devant un adversaire entreprenant au possible, les nôtres pouvaient espérer mieux.

I A. — 1, Cazaux, 4. Victoire logique de Cazaux, même si deux buts sont contestables, devant une équipe macarienne apparemment démobilisée. Que faire ?

Troisième mi-temps. — Même si les résultats sont décevants, il y a tout de même de belles choses à fêter et que le bureau de l'ASM a tenu à honorer, c'est la venue de quatre beaux garçons au foyer de Joël Dufau, Patou Bouey, Stéphane Upe et Touti Vignolles. Espérons que ces nouveaux renforts redonneront un peu de tonus aux formations de leur papa.

Promotion. — L'ASM enregistre avec plaisir le succès à l'examen d'initiateur, de Marie-France, éducatrice déjà, à l'école de football. 25 candidats, 20 reçus sur une semaine de stage à Soulac, avec Alain Lespine et Jean-Loup Dutreuilh, cela fait 3 au club. Ajoutons parmi les arbitres : Alain Daney, Pierre Lanzeray et Marie-France Clucher, l'A.S.M. est correctement représentée.

379189

Perdu perroquet gris à queue rouge.
T. 56.63.22.70. Récompense

A propos du 19 mars à Saint-Macaire.

A la suite de notre article sur les disparus en Algérie (« S.-Q. », du 17 mars), le comitè France Fraternelle relève qu'il s'est appuyé « sur des documents juridiques ou historiques dont l'authenticité est indiscutable », antérieurs à la lettre du Comitè international de la Croix-Rouge, ainsi que sur les propos récents du ministre des rapatriés. Par ailleurs, il indique que Saint-Macaire a été choisi « uniquement parce que cette commune est la seule à avoir annoncé sa décision de poser solennellement une plaque 19-Mars-1962. »

49/3

VIE ASSOCIATIVE/ CLUB DE L'AMITIÉ

M^{me} Caillaud réélu présidente

L'Assemblée générale s'est tenue dernièrement au siège du club au groupe scolaire.

La présidente, M^{me} Caillaud, ouvre la séance.

Puis M. Claude Faure fait le bilan de l'année et la trésorière M^{me} Cassagne donne un compte-rendu financier détaillé et satisfaisant.

Il est décidé de porter les cotisations de 40 à 45 francs par an.

Enfin, il est procédé au renouvellement du bureau pour un an. Voici sa composition.

Président d'honneur : M. Billa, maire de Saint-Macaire.

Présidente : M^{me} Caillaud.

Vice-présidente : M^{me} Laujacq.

Secrétaire : M. Faure.

Trésorière : M^{me} Cassagne.

Membres : M^{me} Déjean, M. Cassagne.

Sorties : Le club informe les sociétaires qu'une sortie aura lieu le dimanche 5 avril à Mézin (Lot-et-Garonne). Le matin, un guide nous fera visiter les musées et mo-



Le bureau du club de l'Amitié : M. Faure, M^{me} Déjean, M^{me} Laujacq, M^{me} Caillaud, présidente, M^{me} et M. Cassagne (Photo J. Sanche)

numents de la ville, ainsi que des chais d'Armagnac. A 12 h 30, repas avec des produits régionaux. L'après-midi, cavalcade avec des majorettes, cliques, bandas et groupes folkloriques qui animeront la cité. Départ du

car à 7 heures place de l'Horloge.

Les personnes intéressées par cette sortie doivent se faire inscrire au siège (le mercredi) chez M^{me} Cassagne, rue Amiral-Courbet ou chez M. Faure, rue de l'Eglise.

La « poupinière » de l'ASM

20/3



M. et M^{me} Vignolles, M. et M^{me} Dufau, M. et M^{me} Bouey, M. et M^{me} Upe avec leurs nouveau-nés (Photo J. Sanche)

Dimanche dernier, l'ASM fêtait dans la joie (malgré la défaite contre Cazaux) la venue au monde de quatre

beaux garçons au foyer de Joël Dufau, Patou Bouey, Stéphane Upe et Touti Vignolles. Des cadeaux ont été offerts

aux parents et le verre de l'amitié a été levé à la santé des nouveau-nés qui seront peut-être la relève de l'an 2000.

POLITIQUE/ SOUVENIR DU 19 MARS 1962 A SAINT-MACAIRE

L'Algérie les divise encore

Deux commémorations du cessez-le-feu en Algérie mais de sens opposé

Comme il l'avait annoncé, le comité girondin France Fraternelle et les élus du Front national ont publiquement manifesté hier en fin d'après-midi à Saint-Macaire contre la pose d'une plaque «19-Mars-1962» commémorant la fin des combats en Algérie, il y a vingt-cinq ans.

On sait que cette plaque avait été apposée le 24 mars 1985 à l'initiative de la FNACA après un vote positif du Conseil municipal, mais qu'elle avait été arrachée quelques mois plus tard, de même qu'à Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac et Langon par des mains restées anonymes. Le Conseil municipal macarien ayant décidé d'en installer une nouvelle, au lieu et place de l'ancienne dans la vieille ville, ceux qui voient dans cette commémoration officielle une manière de provocation s'étaient mobilisés comme un seul homme pour dire non. Drapeau en tête et brandissant des banderoles hostiles à la FNACA, quelque cent cinquante personnes ont défilé en direction du monument aux morts où ils ont déposé une gerbe avant de se rendre sur la place du 19-Mars pour apposer une contre plaque commémorative baptisée «Place des Français disparus en Algérie».

Auparavant une délégation de France Fraternelle et des élus girondins du Front national avait été reçue à l'hôtel de ville par le maire, Jean-Marie Billa, auquel

ils ont remis une motion de protestation. On y lit que «de mars à septembre 1962, 150 000 musulmans français ou fidèles à la France furent pourchassés, torturés, massacrés; plus de 6 000 Français de toute condition et de toute religion enlevés ou disparus», le texte ajoutant qu'il n'y a pas eu cessez-le-feu mais déclenchement d'une terreur révolutionnaire qui causa la mort de milliers de Français et l'exode de milliers d'autres abandonnant tous leurs biens».

Dans une courte allocution, M. Alain de Peretti parla du 19 mars comme d'une date trahison et d'une tache à effacer de notre histoire. La commémoration de l'arrêt officiel des combats relève dit-il «d'une provocation des représentants de l'anti-France». Jacques Colombier, conseiller régional du FN ajouta que la délégation qui s'était rendue à Saint-Pierre-d'Aurillac s'était faite «jeter par son maire marxiste, petit baronnet médiéval» (il s'agit de M. Lafourcade, élu communiste); de son côté Pierre Sirgue, député de la Gironde du Front national, revêtu l'écharpe tricolore, estima qu'il n'était pas honorable de commémorer le 19 mars sur une place publique: «En le faisant nous trahisons nos morts et les disparus».

Le discours le plus violent fut prononcé par Romain Marie, député européen pour qui «la plaque de la honte» condamne «une mu-

nicipalité indigne». Sa diatribe enflammée sur «la soldatesque FLN» se solda sur un pressant appel à «exiger des comptes du gouvernement algérien» sur le sort des prisonniers présumés encore en vie.

L'assistance parmi laquelle se trouvaient de nombreux pieds noirs et rapatriés d'Afrique du Nord entonna pour finir le fameux chant «c'est nous les Africains qui revenons de loin...» avant de chanter la Marseillaise, reprise en chœur par d'anciens paras reconnaissables au béret rouge vissé sur l'oreille.

PLUS DE PLAQUE PIRATE

Comme prévu, la manifestation officielle à laquelle seule assistaient les autorités militaires (en l'occurrence les gendarmes) se déroula après que les contre-manifestants, se furent dispersés selon un scénario soigneusement réglé à l'avance.

Toutefois, comme le drapeau national que la FNACA avait l'intention de planter au pied de la stèle du 19-Mars avait mystérieusement disparu, la plaque «pirate» des autres fut promptement enlevée — elle n'était que légèrement pointée — par M. Billa.

C'était évidemment prévisible. Et le maire de Saint-Macaire ne se fait guère d'illusions sur le sort de la nouvelle... «Si on l'enlève ou si on la saccage, ce sera une injure à l'ordre démocratique» a relevé Jean-Marie Billa. Il s'est en outre attaché à justifier son acceptation de la contre-manifestation sur sa commune, en application des lois de la République.

Au sujet de la légitimité de commémorer le cessez-le-feu du 19 mars, il en a appelé au suffrage des Français qui par référendum, le 8 avril 1962, dirent massivement oui aux accords d'Evian (17 millions de oui pour 1,5 million de non). Il évoqua aussi «la ruineuse utopie» faisant croire que l'Algérie française pourrait se perpétuer contre l'aspiration des Algériens à l'indépendance. Il reconnaît que la perte de l'Algérie fut vécue comme une véritable tragédie au-delà même du nombre des milliers de morts et de blessés.

«C'est pourquoi, conclut-il, notre message est un message paix, de fraternité, d'égalité et de liberté».

CLAUDE GARNIER



MM. Peretti, Sirgue et Colombier (FN) scellent la plaque des « Français disparus en Algérie »

Un vignoble, des viticultrices et des touristes

Le Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton, après avoir élaboré et édité une brochure sur le vignoble local, s'apprête à organiser des journées d'accueil de touristes



Les adhérentes du Groupement vont ouvrir leurs exploitations à la visite (Photo M. Rebière)

Le vignoble de Saint-Macaire est depuis quelque temps présent, sous forme d'une agréable brochure, dans les étals de plusieurs offices de tourisme. Cette initiative ne revient pas au syndicat viticole de l'appellation, mais à un groupe de viticultrices adhérentes au Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton.

« Nous voulions entreprendre une action différente, plus durable que nos habituelles réunions d'information professionnelle et familiale », explique M^{me} Combret, présidente de l'association. « Nous avons choisi de mener une réflexion sur l'accueil des touristes car nos nombreux sites touristiques méritent d'être mieux connus, et nous voyons là une opportunité économique pour nos exploitations ».

Dans un premier temps, ces viticultrices ont décidé d'élaborer une brochure présentant ce qui caractérise à leurs yeux le mieux le pays de Saint-Macaire : son vignoble. Pendant six mois, avec l'aide de M^{me} Dubreuil, conseillère agricole de la M.S.A., elles ont consacré à ce travail une soirée par quinzaine. Ainsi, elles ont rédigé tour à tour les grandes dates de l'histoire de leur vignoble, la présentation du terroir et de ses différents fruits de la treille, la vinification de ses vins. M. Sarah, un peintre local, a joliment illustré leurs propos.

ESPRIT PRATIQUE

Comme ces femmes gardent l'esprit pratique, elles ont inséré dans leur brochure des fiches de cuisine, uniquement des recettes locales à base de vin, bien sûr. On y trouve aussi deux fiches présen-

tant quatorze étiquettes de châteaux du cru.

« Ce sont nos propriétés. Cette publicité compense en partie les frais que nous avons eus pour éditer cette brochure », explique M^{me} Combret.

En effet, elles ont dû financer elles-mêmes leur projet pour qu'il devienne une réalité. La vente des brochures sur les propriétés, au prieuré de Saint-Macaire, au Syndicat d'initiative de La Réole et aux offices de tourisme de Langon et Bordeaux devrait cependant leur permettre, à terme, de rentrer dans leurs frais. Certains s'étonneront que ni le syndicat de l'appellation ni les collectivités locales n'aient subventionné cette intéressante initiative privée.

« Nous n'avons pas trop cherché de financement », explique M^{me} Combret. « Nous aurions fait preuve d'un peu plus de patience, probablement que les élus du canton nous auraient aidé d'une manière ou d'une autre. Nous avons voulu battre le fer tant qu'il était chaud ».

PRIORITÉ AUX AGRICULTEURS

Aujourd'hui, les adhérentes du Groupement qui ont mené cette action s'apprêtent à lancer la deuxième phase de leur projet. Ainsi ce mois d'avril, puis en juillet-août, les viticultrices accueilleront des groupes par journée et demi-journée. Les journées comporteront un circuit touristique incluant la visite d'un chai avec dégustation, un repas à la seule ferme-auberge du canton, à Saint-Laurent-du-Plan. Puis l'association du Prieuré prendra le relais pour guider une visite de

Saint-Macaire. Ces journées s'adresseront en priorité à des agriculteurs des départements limitrophes, par l'intermédiaire des chambres d'agriculture et des M.S.A.

« Nous-mêmes, au cours de nos deux voyages annuels, nous apprécions d'être reçues par des professionnels des autres régions. Cela nous apporte beaucoup de voir comment vivent et travaillent les autres agriculteurs », explique M^{me} Combret.

Les demi-journées promues auprès des syndicats d'initiative et des autocaristes du Sud-Ouest s'adresseront quant à elles au grand public.

« Cet accueil nous demandera une grande disponibilité, sans diminuer le travail sur nos exploitations. En contre-partie, nous pensons que c'est le meilleur moyen de faire connaître nos produits et notre appellation, d'amener les gens à découvrir notre beau pays de Saint-Macaire », poursuit la présidente.

Cette initiative sera peut-être développée par la suite, surtout si, comme le désirent les agricultrices, elles arrivent à travailler avec d'autres structures et associations.

De toutes façons, cette réflexion qui les unit maintenant depuis plus d'un an a contribué à changer les relations au sein de leur petit groupe. « Des liens se sont tissés entre nous, et nous espérons aller plus loin dans notre travail commun ». On parle maintenant de groupement de vente, d'étiquette commune... Mais ceci est une autre histoire.

MICHEL REBIÈRE

Le week-end de l'A.S.M.

21/3

Samedi 21 mars. — Poussins : vont en plateau à Sauveterre; responsable M. Alain Seyrac. Pupilles : en plateau à Saint-Macaire; responsable M. de Marchi.

Rendez-vous des deux formations au stade à 14 heures.

Minimes : vont en coupe à Langon, départ 14 heures; responsable MM. Gabara, Mongot, Delong. 1^{er} et 1 B : repos. Vétérans : reçoivent en soirée leurs homologues de Saint-Pierre-de-Mons; à l'issue de la rencontre, repas en commun au foyer.

Dimanche matin. — Présélection des minimes deuxième année; responsable J.-Loup Dutreuilh; rendez-vous des convoqués à 8 h 30. Cadets : reçoivent en coupe Bazas à 10 heures; rendez-vous au stade à 9 heures des joueurs suivants : Labadie, Laujac, Bernadet, Cosson, Garrelongue, Descos, Ferrand, Duville, Gourgues, Froissard, Artins, Kasprzak, Juge, Martet; responsables, MM. Baluteau, Laujac, Duville.

Juniors : reçoivent en coupe l'As de Gironde; coup d'envoi à 13 h 15 impérativement. Rendez-vous à 11 heures au stade des joueurs suivants pour réunion et repas en commun : Didier Garrelongue, Denis Duville, Fabrice Guiraud, Hervé Lamothe, Eric Lafargue, Pascal Gravé, Patrick Juge, Laurent Renon, Jean-Jacques Thiebaut, Thierry Labajos, Stéphane Labeyrie, Cédric Baillon, Olivier Perez, Olivier Eymier; responsables, MM. Laujac, Eymier, Lespine, Barbé.

1^{er} et 1 B : repos.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue le lundi 23 mars, de 12 h 30 à 13 h 45, sur les voies suivantes : postes Prairie, Rouze, pour mise en place IACM.

ST-MACAIRES

23/3

Escapade à Monflanquin et Bonaguil

■ Dimanche 29 mars, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire organise une nouvelle balade autour du patrimoine archéologique et des expériences de promotion qui sont conduites sur ce thème.

Ce sera d'abord la visite d'une bastide médiévale classique, Monflanquin, repérable à sa singulière place à arcades. Mais l'intérêt de la découverte de ce chef-lieu de canton, perché sur une colline, réside autour de son animation estivale assurée par le syndicat d'initiative et la Maison des jeunes, unique en son genre. Les vacanciers deviennent ainsi des fidèles de la cité qui sait les informer toute l'année.

Après un déjeuner pris sur place, ce sera le tour du château de Bonaguil d'accueillir les Macariens en délégation. Fortement remanié à la fin du XV^e siècle, cet édifice offre le témoignage le plus parfait du château fort, tel que se l'imaginent tous les écoliers. Donjon pentagonal, souterrains voûtés, chasses-trappes, barbacanes puissantes... se juxtaposent dans un système défensif raffiné.

Le coût de la journée (transport + visites + repas) a été fixé à 150 francs par personne (80 francs pour les enfants de moins de 14 ans).

Les inscriptions sont prises à la pharmacie Long (tél. 56.63.03.91). Départ par autocar à 8 heures (heure d'été) au pied de la porte de Benauges.

Coupe d'électricité

■ La distribution d'électricité sera interrompue le 24 mars, de 8 h 30 à 17 h 30, et le 27 mars, de 8 h 30 à 17 h 30, sur les voies suivantes : poste La Ronze, poste Prairie, poste Kléber.

ST-MACAIRES

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le lundi 30 mars à 21 heures. A l'ordre du jour : vote budget primitif, traversée PN 61, lecture motion protestation 19 mars, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Ping-pong

Un projet de relance d'un club de tennis de table est en cours à Saint-Macaire. Les personnes intéressées par la pratique de ce sport sont informées qu'une réunion en vue de la formation d'un bureau aura lieu, le samedi 28 mars à la salle de gymnastique à 21 heures. Une séance d'entraînement est prévue à l'issue de la réunion.

ST-MACAIRES

24/3

Football à l'A.S.M.

Poussins. — En plateau, à Sauveterre, deux victoires.

Pupilles. — En plateau, à Saint-Macaire, deux victoires.

Minimes A. — En Delrieu, battent Langon (B), 7 à 0. Match trop facile, attention, le prochain tour sera sûrement plus dur.

Cadets, 1; Bazas, 3. — Les cadets se sont bien défendus, en coupe Tachon, malgré l'absence de trois des leurs face à une formation bazadaise évoluant en ligue.

Juniors, 1; Gironde, 2. — Cette équipe qui annonçait un bon redressement s'est effondrée lamentablement en coupe Cesco.

Journée informatique

Le Groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire organise en collaboration avec le club Microtel de Langon, une journée informatique le lundi 30 mars, à 9 heures, à l'école de viticulture de la Tour Blanche.

Programme : connaissance de l'appareil; présentation d'un programme; manipulation par les participants à partir d'un progiciel de complexité agricole.

En fin de journée, élaboration par les participants du programme du cycle « formation informatique » prévu en cinq demi-journées, la première quinzaine d'avril. Prix de la journée du 30 mars : 90 francs par personne, repas compris.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser avant le 27 mars : M^{me} Ginette Dubreuille, vendredi matin, tél. 56.63.04.94; M. Jorner, 5, rue Saint-Jean, 33210 Langon; M^{me} Combret, Saint-Martial, tél. 56.63.71.38.

SAINT-MACAIRES

25/3

Balade à Monflanquin

Le mouvement Sauvegarde et Rénovation de Saint-Macaire vous propose, le dimanche 29 mars, une balade à Monflanquin, complétée par la visite du château de Bonaguil. Une participation de 150 francs est demandée pour les frais de transport, le droit de visite et le repas de midi (80 F pour les enfants de moins de 14 ans). Inscriptions à la pharmacie Long, tél. 56.63.03.91.

SAINT-MACAIRES

28/3

A.S.M./ FOOTBALL

Rencontres du week-end

SAMEDI 28 MARS

Minimes B. — Reçoivent Morizès; responsables : M. Gabarra et Delong; rendez-vous au stade à 14 heures.

Cadets. — Reçoivent Langoiran; responsables : M. Baluteau, Escabasse, Laujac; rendez-vous au stade à 14 heures pour : Jérôme Juge, Bernadet, Laujac, Martet, Kasprzak, Cosson, Garrelongue, Descos, Duville, Froissard, Gourgues, Artins, Labdie.

Juniors. — Reçoivent La Brède; responsables : MM. Laujac, Eymier, Labajos, Duville; rendez-vous au stade à 15 heures pour : Garrelongue, Duville, Guiraud, Lamothe, Lafargue, Grave,

Juge, Remon, Thiebaut, Labajos, Labeyrie, Baillon, Perez, Eymier.

DIMANCHE 29 MARS

1 B. — Reçoit Beaulac; coup d'envoi à 14 h 15; responsables : Baluteau, Lespine, Jacky Pandolfo, Claude Duville, M. Gabarra, M. Laujac; rendez-vous à 13 heures au stade des joueurs convoqués pour cette formation.

1 A. — Reçoit Pardiès; coup d'envoi à 16 heures; rendez-vous au stade des joueurs convoqués pour cette formation à 14 h 30.

Attention : dimanche 29 mars : heure d'été.

Club de l'amitié

Le Club de l'amitié organise une sortie à Mézin le dimanche 5 avril. Des places étant encore disponibles, les personnes du club, ainsi que celles intéressées, sont invitées à se faire inscrire sans tarder au siège ou chez M^{me} Caillaud et Cassagne ou chez M. Faure.

Le programme est intéressant. Un guide accompagnera les visites : église de Mézin, musée historique, musée du liège, chai à armagnac. Repas composé de produits régionaux, à 12 h 30. L'après-midi sera consacré au carnaval de Mézin, avec défilé de chars fleuris, majorettes, cliques, bandas et groupes folkloriques.

Le départ est prévu à 7 heures, place de l'Horloge.

Coupe de courant

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Prairie et Kléber, le 31 mars, de 8 h 30 à 17 h 30, pour travaux sur réseau M.T.

Tennis de table

La réunion prévue ce soir samedi 28 mars, à 21 heures, aura lieu à la salle de gymnastique du groupe scolaire.

Protection du patrimoine et délégués au comité

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 5 mars en présence de treize élus (absents excusés : MM. Broustet, Cassagne, Labarrière et Lépine) et de trois Macariens.

Désignation de délégués au comité des fêtes. — Le maire rapporte l'avis émis par le nouveau comité des fêtes dans sa réunion du 12 février, souhaitant conserver la garantie de couverture de déficit de la commune pour l'organisation des fêtes de la Saint-Jean. A ce titre, sont maintenus les deux délégués statutaires du Conseil municipal figurant au bureau du comité, le programme des fêtes devant être approuvé par le Conseil.

Les seuls candidats, MM. Cadi et Labarrière, sont élus après un vote à bulletins secrets demandé par M. Lagahuzère, selon le décompte de voix suivants : 9 suffrages exprimés (certains restant favorables à la non-intervention municipale dans le comité des fêtes), 8 voix pour M. Labarrière, 5 voix pour M. Cadi, une pour MM. Sudery et Tremea, non candidats.

Mise au gabarit TGV de la voie ferrée. — Le maire rappelle que la SNCF avait pris contact avec la commune en avril dernier pour connaître les éventuels projets publics riverains de la voie ferrée. A cette occasion avait été évoquée la suppression à terme de tous les passages à niveau et la construction d'un passage surélevé de gabarit européen, le tout en liaison avec l'adaptation de la voie au TGV. En juillet, le maire avait réclamé que soit élaborée une étroite concertation avec les communes de Pian et Saint-Maixant afin d'éviter que Saint-Macaire ne constitue quasiment une « île » ; plusieurs liaisons avec le coteau ont déjà été interrompues par le passé comme, par exemple, récemment, les passages à niveau de Saint-Maixant et de la Gravette.

La DDE semble avoir été saisie récemment du dossier par la SNCF et une hypothèse de rabattement des flux de circulation sur le carrefour du Viaduc sans passage surélevé face à Saint-Macaire semble avoir vu le jour. A l'unanimité, le Conseil décide de demander au préfet une réunion d'information dans les plus brefs délais, en liaison avec Pian et Saint-Maixant, afin d'envisager suffisamment à l'avance les données du problème.

Intervention du département en faveur du patrimoine historique. — Le maire expose les grandes lignes d'une circulaire du Conseil général parvenue le 18 février. Il ressort de cette lecture que les crédits pour la sauvegarde des villages anciens connaissent un net affaiblissement, surtout en direction des particuliers. En effet, le montant des subventions n'atteint plus que 10 à 25 % du coût des travaux alors que, jusque-là, le taux se situait entre 25 et 40 %. D'autre part, la subvention est plafonnée à 50 000 francs, alors qu'aucun plafond n'existait encore.

Depuis la protection du vieux Saint-Macaire le 22 avril 1965, les subventions ont permis dans un premier temps d'inciter les propriétaires au respect des prescriptions du Service des bâtiments de France. Après un tarissement en 1974 des subventions de l'Etat, les aides du département ont permis ensuite de soutenir l'effort des propriétaires qui faisaient d'importants travaux de restauration, tels que reconstitution d'un arc ou déagagement d'une fenêtre à meneaux. Depuis cette époque, il n'existe plus d'infractions caractérisées à la protection du site : le sentiment de la nécessité de sauvegarder le patrimoine local semble l'avoir emporté dans l'esprit des Macariens, dès lors

que soient simultanément améliorées les conditions d'habitabilité des logements (cf. OPAH).

Un affaiblissement des aides du département peut compromettre une évolution positive qui a suscité tant de débats au plan local et qui a mobilisé tant d'énergie au plan associatif (cf. le Prieuré et le Mouvement de sauvegarde). En conséquence, à l'unanimité, le Conseil décide d'envoyer une motion de protestation auprès du président du Conseil général, l'invitant à procéder à une réunion de concertation avec les maires de tous les villages anciens de la Gironde. Il s'agirait ainsi de dégager d'autres critères de sélection permettant de faire face à la demande croissante dans le cadre d'enveloppes budgétaires qui ne sont pas évidemment extensibles à souhait (prise en compte du niveau de revenus par exemple).

Demandes « véhicules de petite remise ». — Le maire rend compte de deux demandes d'autorisation d'exploitation de « véhicules de petite remise », déposées par M. Lescure et M. Bares. La procédure prévoit qu'il doit émettre un avis d'opportunité auprès de la préfecture. Il souhaite connaître l'avis de ses collègues au préalable, avis qu'il s'engage à suivre.

M. Falissard expose la nature de ce service, promu en 1978 avec des aides publiques : il s'agissait de favoriser en zone rurale dépourvue de transports collectifs et de taxis privés la possibilité pour des artisans existants, tels que garagistes, de louer leurs services pour le transport de personnes, dans le cadre d'une activité complémentaire à leur métier. Or, de son point de vue, ce type de service s'est vite avéré non rentable, de toute façon ne saurait constituer une activité principale et de plus concurrence les efforts consentis par CITRAM pour mainte-

des fêtes

Questions diverses. — Le maire annonce qu'il a porté plainte contre le Comité de coordination pour la libération des Français détenus en Algérie, à la suite des affichages sauvages qui ont atteint non seulement les cabines téléphoniques mais aussi les transformateurs électriques, et ce pour la première fois.

— M. Falissard fait le point sur les différents chantiers communaux en cours. Il signale que le choix des dernières entreprises concernant le terrain de camping a été effectué, à savoir l'entreprise Capraro pour l'alimentation en eau, soit 6 318,90 F TTC, et le Cepeca pour le réseau et desserte électrique, soit 129 958,29 F TTC, ce par la commission désignée à cet effet. Sans la clôture en cours de négociation, le budget de l'opération atteint 1,10 million de francs TTC (prévision initiale figurant au contrat de pays, 1,70 mF) au lieu du million de francs ciblé pour économie maximale. Il indique en outre que deux interventions vont être réalisées par les employés communaux : la consolidation des affleurements rocheux au pied de l'ancienne école des filles et au-dessus de la cale d'une part, la construction d'un bloc sanitaire pour le logement Claverie d'autre part.

— M. Sire soulève le problème de l'utilisation par les forains de la ma du compture à l'intention de la Pétanque Mateurs mnérale mettra au is en place au théatpoint un système d'indemmmations isation par reles forains de leur consocarienne. La commission d'administration géd'électricité.

— M. Sudery mentionne la pose des compteurs divisionnaires pour les logements des écoles afin de répartir équitablement les charges entre les occupants.

— M^{me} Darroussat demande que soit résolu le défaut d'écoulement des eaux pluviales existant au carrefour de la rue de la Sainte avec le cours de la République.

— Le maire conclut que la destruction complète par incendie d'une habitation à Sainte-Foy-la-Longue a conduit l'Association des maires du canton à former un groupe de travail intercommunal, placé sous la présidence du conseiller général, afin de faire avancer le projet de nouvelle caserne des sapeurs-pompiers.

Réunion extraordinaire du 19 février, à 19 heures (10 présents). — Par 9 voix pour et une contre, le Conseil a décidé de se porter acquéreur de l'atelier Lépine, cours de la République, pour y situer l'ensemble des ateliers et dépôts municipaux, indispensables au travail des ouvriers d'entretien de la voirie. Une offre a été adressée au syndic chargé de la liquidation.

nir une desserte à Saint-Macaire. Il est donc opposé aux deux demandes.

Le maire rappelle qu'il s'agit de deux chômeurs apparemment aiguillés sur de « petits boulots » et cherchant à succéder à M^{me} Aussignac, de Pian-sur-Garonne, qui a cessé son activité. Il se déclare à ce titre favorable à la demande parvenue la première en mairie, c'est-à-dire celle de M. Lescure.

M. Cadi fait remarquer les risques de concurrence avec le service social de transport assuré par le CCAS.

Par 7 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, le Conseil donne un avis défavorable aux deux demandes. Le maire informe alors l'assemblée d'une lettre de protestation parvenue le jour même des trois exploitants de taxis langonnais, jugeant déloyale la concurrence de « voitures de petite remise », puisque soumises à une réglementation et une fiscalité beaucoup moins lourdes.

Animateur sportif intercommunal.

— Le maire rend compte de la dernière réunion de l'Association d'animation des coteaux macariens qui a enregistré la démission de Franck Claverie, l'animateur à titre, qui a bénéficié d'un contrat plus intéressant au sein d'une association sportive bordelaise. Le président, C. Lorriot, avant de le remplacer, souhaite savoir si les Conseils municipaux de Verdélais et Saint-Macaire sont prêts à renouveler leur subvention pour 1987, à savoir 29 600 francs pour Saint-Macaire.

M^{me} Lorriot, au titre des enseignants, et M. Falissard, au titre des associations utilisatrices, témoignent de l'intérêt de l'expérience. M^{me} Darroussat et M. Tremea pensent qu'il faut suivre le corps enseignant. A l'unanimité moins une voix contre, le Conseil approuve la reconduction de l'expérience.

Autres décisions. — En réponse à l'invitation faite par le maire de Saint-Macaire-du-Bois, un car de cinquante Macariens se rendra au Carrousel de Saumur les 25 et 26 juillet prochain : priorité aux élus et aux pompiers, solde pour les associations macariennes (unanimité).

— Le devis de la maison Bodet pour changer le tintement de l'horloge de

la porte de Benaug est approuvé à l'unanimité, soit 5 764,12 F TTC.

— Le devis de la maison Sici pour remplacer les extincteurs défectueux du groupe scolaire et de la salle des fêtes, soit quatre unités, est adopté à l'unanimité, soit 4 317,04 F TTC.

— Le projet de répartition des charges de remboursement des nouveaux locaux du SISS et du SICTOM est ratifié à l'unanimité, sur la base de 51 % pour le SISS et 33 % pour le SICTOM (les 16 % restants pour le Syndicat d'assainissement rive gauche).

— A l'unanimité moins une voix, le Moto Stard Club Macarien a été exonéré de la taxe sur les spectacles pour ses manifestations des 19 avril et 18 juillet prochains.

— A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Hermet, rue Amiral-Courbet.

Permanence

M. Michel Castagne, architecte conseil du CAUE 33, se tiendra à la mairie de Saint-Macaire, tous les premiers mercredi de chaque mois dès le 1^{er} avril, à partir de 15 heures, pour traiter avec les personnes qui le désirent tous les problèmes spécifiques à l'assainissement.

Depuis trois ans, les deux associations organisatrices (conseil des parents d'élèves, le Prieuré), conjuguent leurs efforts pour qu'il en soit ainsi. Cette année, Carnaval a fait de sérieux progrès par le plus grand plaisir de tous.

Les animations organisées tout au long de la journée (passe-rues, cafés, après-midi récréatif à la salle des fêtes) ont trouvé leur point d'orgue le soir. Sa majesté Carnaval, aux deux visages (Jean qui rit, Jean qui grimace) a entraîné dans son sillage une foule enchantée... musiciens traditionnels, percussionnistes, trompettistes vaillants et enjoués; enfants adolescents et adultes costumés et grîmés, acrobates, cracheurs de feu, funambules, dragon pétillant plus de malice que de feu... le tout formant une cohorte où le rêve et l'imagination avaient imposé leurs droits.

Ce fut à travers la vieille ville, une balade faite de rires, de spectacle, de couleurs, de musiques et de chants repris spontanément par les enfants. Ce fut, un final où le fantastique jouait avec la réalité sur la place de l'Horloge transformée en tribunal et en bûcher, avec ce moment d'émotion où M. Carnaval périt par le feu pour expier toutes les vilénies dont on l'accusa.

Le grand Bonhomme aux deux visages, a terminé sa vie, accompagné de chants et de feux, d'artifice et la fête a repris son rythme endiablée autour... du buffet et sur la piste de danse à la salle F.-Mauriac, sous la houlette des musiciens toujours aussi vaillants, valse des costumes et des masques («mais qui était cette sculpturale brune à la robe bleue... ma pauvre, je n'ai même pas reconnu mon voisin!»)

Carnaval 87 est mort d'une belle mort, et si les flonflons se sont tus, si les masques ont été rangés dans l'armoire... les images restent et l'idée de Carnaval 88 commence à trotter dans la tête.

Une foule enchantée**Samedi 14 mars, la fête a rempli les rues de Saint-Macaire****Carnaval entraîne la foule dans son sillage****Vaillants et fidèles au poste, les musiciens...****Carnaval brûle... tous les regards vont vers lui**

Au sujet de la mise en sécurité des traversées de la voie ferrée

MARDI 31 MARS 1987

Mise en sécurité plutôt que mise au gabarit TGV, tel est l'objectif majeur de la démarche entreprise par la S.N.C.F. auprès des communes riveraines de la voie ferrée Bordeaux-Montauban.

Le 17 mars dernier, une première prise de contact s'est déroulée en mairie pour examiner les hypothèses de franchissement de la voie, après la suppression à moyen terme des passages à niveau existants. Étaient présents à la réunion, les maires de Pian, Saint-Maixant et Saint-Macaire (accompagnés d'autres élus de leur commune), les ingénieurs de la D.D.E (arrondissement et subdivision) et les gestionnaires de la S.N.C.F. (direction régionale et arrondissement de Marmande).

Une première évidence s'est imposée à tous : un ouvrage de franchissement sera au minimum indispensable pour maintenir la débouche de la 672 sur la 113, ouvrage à établir à proximité du PN 64, autrement dit de l'Ardilla. Ainsi seraient résolus à la fois la desserte du trafic de transit Libourne-Langon (ou Paris-Espagne) et le désenclavement des habitants du Bas-Pian et en particulier des viticulteurs. Cer-

tainement, le trafic de transit issu de Branne serait rabattu sur le carrefour du viaduc par Saint-Maixant, carrefour où il n'y a plus de problème de franchissement.

Mais les élus macariens, soutenus par les collègues de Pian et Saint-Maixant ont fait valoir la nécessité d'un ouvrage de franchissement supplémentaire proche du PN-62, c'est-à-dire de la gare. En effet, les habitants de Laborie ou Tambourin sur Pian, des Baudettes et des Fauvettes sur Saint-Maixant, ont l'habitude de se desservir sur Saint-Macaire, que ce soit au niveau scolaire ou commercial. D'autre part, le stade intercommunal se trouve séparé du groupe scolaire par la voie ferrée. Enfin, subsiste le projet de collège rive-droite, accolé au stade, dont on ne peut imaginer qu'il ne soit accessible que par un détour par le viaduc ou par l'Ardilla. Et puis, les viticulteurs macariens seraient eux aussi obligés d'effectuer d'importants détours.

Car il ne faut pas oublier que par l'effet successif de l'implantation de la voie ferrée, puis de la déviation de la 113, Saint-Macaire a perdu au moins cinq de ses liaisons ancestrales avec le coteau.

De plus, à la fin du siècle dernier, de nouvelles routes ont été construites pour rabattre sur le passage à niveau de la gare le trafic qui jusque-là, ne pouvait utiliser que les chemins de l'Ardilla sur Pian, et de Lavison sur Pian et de Lavison sur Saint-Maixant pour gagner la plaine depuis les coteaux. La commune de Saint-Macaire ne veut pas être en quelque sorte sinistrée par l'intérêt public régional.

C'est pourquoi, la S.N.C.F. et la D.D.E. ont convenu, après visite sur les lieux, d'étudier les possibilités d'implantation d'un passage surélevé près de la gare (hauteur de 6,50 m sur voie ferrée). Ce dernier serait moins sophistiqué que celui de l'Ardilla puisqu'il ne serait établi qu'à usage interne et de ce fait n'aurait pas à assurer de jonction avec la R.N. 113 aussi complète qu'à l'heure actuelle, ce qui va dans le sens de la sécurité. Cet ouvrage pourrait déboucher rue de Verdun côté Saint-Macaire sur la 672 côté Pian.

Tout cela reste à l'étude et n'en est tranché définitivement mais sans doute est-il utile d'en informer la population afin d'éviter les risques d'interprétations fantaisistes.

FOOTBALL/ A.S.M.

Se faire plaisir

Pupilles: deux victoires, une défaite en plateau à Savignac.

Minimes B, 3 - A.S. Morizès, 2.

Minimes A, 5 - Gradignan, 1.

Cadets, 0 - Langoiran, 5.

Score trop sévère au vu du match.

Juniors, 1 - La Brède, 2.

Labagos et Thiébaud malades et l'équipe a manqué de punch mais se reprend quand même.

1 B, 1 - Beaulac (B), 0.

Malgré les conditions atmosphériques détestables les seniors B ont fait preuve de courage et de volonté et c'est bien là le principal. Seul un petit but pour Saint-Macaire est venu clore les débats mais vu le classement il fal-

lait absolument gagner ce match et les joueurs ont fait ce qu'il fallait pour ça. Bravo aux douze Macariens, même s'ils devront peut-être être plus percutants lors des prochaines rencontres, à commencer par dimanche à Saint-Pierre-de-Mons.

1 A, 0 - Pardies, 0.

Un vent violent, de la pluie et même de la grêle, et pourtant les deux équipes ont fourni un excellent match. Comprenant qu'il fallait garder le ballon au sol, les Macariens ont agréablement surpris, en pratiquant un jeu fait de petites passes rapides, axés surtout sur les qualités techniques. Les joueurs avaient décidé de se

faire plaisir et, par là-même de réjouir les spectateurs. Si Saint-Macaire a déjà les deux pieds en district il est toujours agréable de voir que l'équipe n'est pas à sa place en bas du classement et que les joueurs peuvent encore prouver des qualités certaines, notamment sur le plan collectif. Merci aux deux équipes qui par leur correction et leur volonté de bien jouer ont réchauffé le cœur des supporters transis de froid. On ne peut que déplorer les blessures, au demeurant fort involontaires, de Upe et Poublan à qui il est souhaité un prompt rétablissement.



La rue de l'église pleine à craquer (Clichés «Sud-Ouest»)

Saint-Macaire : « vendre » le Moyen Age

1/4

Le contrat de pays a permis au canton de Saint-Macaire de réhabiliter son patrimoine médiéval, devenu un excellent argument touristique (Page C)

ECONOMIE/ CONTRATS DE PAYS

III - Saint-Macaire : tourisme et Moyen Age

Le pays de Saint-Macaire a donné la priorité à la réhabilitation du patrimoine immobilier. Au propre comme au figuré, c'est sur du solide qu'on entend ici baser la promotion du tourisme (voir « Sud-Ouest » des 30 et 31 mars)

Un atout et un handicap. S'agissant du canton de Saint-Macaire tel est paradoxalement le rôle prépondérant jusqu'ici dévolu à la vieille RN 113.

Carte maîtresse certes, dans le jeu du « pays », que cette voie royale, axe naturel de la grande transhumance estivale, cordon ombilical économique des « deux mers », naguère passage obligé mais aujourd'hui encore très largement emprunté, en dépit de l'autoroute concurrente, long temps boudée.

Carte traîtresse aussi, le flot pressé des véhicules de tout poil traversant à la hâte une région que même les Girondins de vieille souche méconnaissent, tant il est avéré que les petites routes sinueuses des coteaux incitent davantage à la halte bucolique que ce type de boulevard interurbain.



Le prieuré Saint-Sauveur restauré compte, avec le pèlerinage à Verdélais, parmi les sites les plus fréquentés du canton (Photo « Sud-Ouest »)

COURTE VUE OU LONG TERME

Partant d'une telle évidence, les élus du canton avaient le choix entre facilité et courte vue, ou au contraire investissements à long terme. La première hypothèse consistant à truffer la nationale de guinguettes et d'aires de repos, tablant à la fois sur l'arrêt ponctuel et aléatoire du touriste et... sur une désertification accrue de l'intérieur.

En choisissant la seconde, le Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement du pays a délibérément joué l'entité plutôt que la façade, misé sur une mosaïque de potentialités complémentaires minutieusement recensées, plutôt que sur une vitrine, attrayante sans doute, mais isolément vouée à l'éphémère et au fugitif.

«Ne pas mettre la charrue avant les bœufs, telle a été la logique des gens d'un canton essentiellement agricole», souligne Jean Lafourcade, que sa bonhomie, sa loyauté, son dynamisme, son mandat de conseiller général, sa position géographique centrale de maire de Saint-Pierre-d'Aurillac ont conforté dans le rôle de cheville ouvrière du contrat de pays. Mission qui, vue de Bordeaux, donc de Sirius, ne paraissait pas évidente, s'agissant d'un communiste convaincu et d'un pays volontiers conservateur.

«Pays de Saint-Macaire», le canton se devait de s'identifier d'abord à son chef-lieu, authentique cité médiévale, au sein de laquelle a prioritairement été restaurée la très belle «maison Claverie», promue désormais «Maison du Pays». Chantier de référence et de formation pour le très actif artisanat local du bâtiment, elle sera le pôle central d'animation, le lieu privilégié des actions de promotions touristiques.

L'HABITAT RURAL TRANSFORMÉ

C'est à partir de ce véritable office culturel que vont s'articuler les circuits balisés et programmés sur dépliants, conduisant amicalement par la main des grottes et du prieuré proches à l'admirable place du Marché, de la riante halte nautique de Saint-Pierre aux vénérables églises de Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Laurent-du-Bois ou Saint-Martial, du domaine de François Mauriac, à Saint-Maixant, au célèbre calvaire de Verdélais et à la tombe de Toulouse-Lautrec...

Comme c'est à partir de cet exemple que s'est développée la vaste opération programmée d'amélioration de l'habitat qui a littéralement remodelé bourgs et hameaux. Qu'on en juge: 76 % des logements ne disposaient pas soit de WC intérieurs, soit de salle d'eau, sans parler du chauffage central. Quatre-vingt-six maisons étaient vacantes, faute d'être dotées d'un minimum de confort.

En trois ans, quelque 200 bâtisses ont déjà bénéficié du contrat de pays, investissement qui aura certes absorbé la part du lion des crédits alloués, mais outre qu'il aura fourni du travail aux métiers du bâtiment local, aura en premier lieu contribué au maintien sur place des populations âgées, au retour au pays de nombreux jeunes, et en second lieu créé des structures d'accueil pour le tourisme.

«VENDRE AUSSI NOS PRODUITS»

Suite logique à cette restructuration en gîtes, parallèlement à l'aménagement du camping de Saint-Pierre-d'Aurillac (achevé),

de celui de Saint-Macaire (prêt cet été), de celui de Saint-Martial (dans la foulée), le rideau va pouvoir se lever sur le deuxième acte: celui de l'animation touristique-économique.

«Car, se plaît à insister Jean Lafourcade, notre époque est celle du marketing. «Vendre» le pays, ce n'est pas seulement faire s'y arrêter le touriste. Le faire aimer et découvrir en profondeur requiert une imagination novatrice. Enfin, en dehors de la bonne chère et du folklore, vendre le pays c'est aussi, et pour certains surtout, faire connaître ses produits.

«Améliorer nos équipements de coopératives vinicoles, valoriser nos vins rouges dans l'aire d'appellation «Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire», conforter la qualité de nos vins blancs, très estimés, constitueront, aux côtés des ventes directes à la ferme, le volet prochainement mis en chantier, dans la plus large concertation.

Demain dernier article : Haut-Entre-Deux-Mers cohabitation exemplaire.

«Conserver aux villages leur identité communale, tout en surmontant les anciens esprits de clocher, c'est le pari engagé par le canton, conclut le conseiller général. Le contrat de pays était un moyen. Il est aussi un révélateur. Les gens ont appris à travailler ensemble. Au terme de quatre ans de gestation, un bel enfant est né. Il fera cet été ses premiers pas.»

Optimisme de bon aloi, qu'on ne demande qu'à partager mais qu'il reste à traduire dans les faits. Nul n'en doute, la mise en valeur touristique de ce pays riant et vallonné du bon-vivre passait par une maîtrise préalable de l'hébergement traditionnel. Compte tenu de la concurrence du tout proche Haut-Entre-Deux-Mers, c'est de la qualité et du dynamisme d'une alimentation économique et culturelle spécifique, encore embryonnaire, que dépend désormais la réussite.

FRANCK CAPDEVILLE

SAINT-MACAIRE 2/4

Le club gymnique

Le club gymnique est une association discrète qui suit son petit bonhomme de chemin. Il repose par des exercices simples d'entretenir le corps des personnes ne pratiquant pas d'activité physique. Il est ouvert à tout le monde, mais en ce moment, il

est plutôt fréquenté par des femmes. Placées sous la direction bienveillante de Christian Loubric, professeur d'EPS, elles viennent tous les jeudis de 20 heures à 21 heures se détendre et travailler leur condition physique dans une ambiance relaxe, mais sérieuse quand même.

SAINT-MACAIRE 4/4

Dimanche 5 avril. — Minimes A : reçoivent Chambéry, à 10 heures. Rendez-vous au stade, à 9 heures, des joueurs convoqués par Jean-Loup, de même que les minimes B sont convoqués la veille par Jean-Loup pour Savignac.

1 B : vont à Saint-Pierre-de-Mons. Départ des joueurs convoqués pour cette formation, à 15 heures. Responsables : MM. Gabarra, Eymier, Sanjosé, Pandlfo.

1 A : vont à Brocas. Départ des joueurs convoqués pour cette formation, à 13 h 45. Responsables : MM. Lespine, Laujac, Lamothe, Labadie.

Mutuelle porcine

L'assemblée générale de la Société Mutuelle porcine du canton de Saint-Macaire, aura lieu, le samedi 11 avril à 14 h 30, dans une salle de la mairie.

Ping-pong

Les personnes désirant pratiquer le ping-pong sont invitées à se présenter ce soir, samedi 4 avril, à 21 heures, à la salle de gymnastique du groupe scolaire.

Football à l'A.S.M.

Samedi 4 avril. — Débutants : vont en plateau, à Toulonne.

Poussins : vont en plateau, à Hure.
Pupilles : sont en plateau, à Saint-Macaire.

Minimes B : vont à Savignac en championnat. Rendez-vous de tous ces joueurs, à 14 heures, au stade.

Cadets : vont à Landiras. Départ à 15 heures du stade pour Juge, Bernadet, Laujac, Martet, Kasprzak, Cosson, Garrelongue, Descos, Duville, Froissard, Gourgues, Artins, Labadie.

Responsables : J.-C. Baluteau, D. Escabasse, Duville.

Juniors : reçoivent Verdélais ce samedi. Responsables : MM. Laujac, Labajos, Eymier. Sont convoqués, à 17 heures, au stade : Garrelongue, Duville, Guiraud, Larothe, Lafargue, Grave, Juge, Renon, Thiebaut, Labajos, Labeyrie, Bailion, Perez, Eymier.

SAINT-MACAIRE 3/4

PS

Les socialistes du canton de Saint-Macaire ont renouvelé leur commission administrative à l'occasion du congrès statutaire de Lille.

Ont été reconduits dans leurs fonctions : secrétaire de section, chargée du milieu enseignant, Françoise Tanchoux (Saint-Maixant).

Secrétaire adjoint chargé des élus : Jack Cadi (Saint-Macaire).

Trésorière chargée du monde agricole : Marie-Paule Albert (Pian-sur-Garonne); trésorier adjoint, chargé du secteur entreprise : Alain Bellard (Saint-Maixant); chargée des relations avec les associations : Roberte Chêne (Verdelais); chargée des relations extérieures : Jean-Marie Billa (Saint-Macaire).

Ont été mandatés pour le congrès fédéral d'Ambarès, Jack Cadi pour l'ex-courant A (mitterrandiste) et Jean-Marie Billa pour l'ex-courant E (ex-Cérés).

Voyage à Saint-Macaire-en-Mauges avec le Comité des fêtes

Le comité de bienfaisance de Saint-Macaire-en-Mauges organise, le dimanche de Pentecôte 7 juin, les jeux intervilles de Guy Lux animés par Simone Garnier.

Saint-Macaire participera à cette journée puisque à la demande de nos amis Macairois, quatre jeunes gens de notre commune feront équipe avec Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-du-Bois.

Pour encourager nos quatre représentants, le Comité des fêtes organise un car.

Départ le dimanche matin, retour le lundi après-midi (lundi de Pentecôte, jour férié).

L'hébergement restera à la charge des personnes désirant participer à ce voyage. A ce sujet, le comité de bienfaisance de Saint-Macaire-en-Mauges se charge de trouver un hébergement abordable et de qualité. La participation au voyage est de 120 F par personne, les inscriptions seront prises chez M. Fabe, président du G.A.S.M. 55, places sont disponibles, dépêchez-vous à vous inscrire.

SAINT-MACAIRE 6/4

Coupure de courant

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Prairie et La Ronze, le jeudi 9 avril, de 0 h 30 à 17 h 30, pour modification réseau moyenne tension.

FOOTBALL/ASM 8/4

Le spectre de la relégation

Débutants. — Excellent comportement de nos cinq représentants à Toulonne, sous la houlette de Marie-France.

Poussins. — Gagnent à Fontet l'unique match disputé.

Pupilles. — En plateau à Saint-Macaire : une victoire, une défaite.

Cadets, 2; Landiras, 2. — Les « boys » de J.-C. Baluteau et de D. Escabasse, malgré l'absence de leur buteur, font une belle remontée. Ils commencent à prendre conscience de leurs moyens.

Juniors, 3; Verdélais, 6. — Match homérique des dix représentants ayant répondu présent.

Minimes A, 2; Chambéry, 0.

1 B, 3; Saint-Pierre-de-Mons, 3. — Dur, dur pour les réservistes. Il ne fallait pas perdre ce match, et leurs valeureux adversaires du jour avaient les mêmes ambitions. Malgré toutes les maladresses, à la conclusion, des deux côtés, le partage est équitable.

1 A, 2; Brocas, 5. — Tout avait pourtant bien commencé pour les nôtres qui avaient marqué les premiers, et puis, cette malchance sournoise qui les poursuit a continué son œuvre. Ils encaissent un but sur corner direct, aidé par le vent, un penalty, la baraka de l'adversaire, et la victoire s'échappe, enfonçant un peu plus la formation en district. Espérons que les joueurs se feront plaisir en continuant à jouer correctement jusqu'au bout.

Entraînements. — Plus qu'une fois

par semaine, tous les jeudis à 19 h 30, pour les seniors et les juniors.

Assemblée générale. — Elle aura lieu le dimanche 24 mai, à l'issue du dernier match officiel, à 18 heures, à la mairie et, à 20 heures, repas de fin de saison au foyer de l'ASM, au stade.

SAINT-MACAIRE 8/4

ASSAINISSEMENT

Une réunion publique d'information le 10 avril à la mairie



Une réunion sur l'assainissement n'est pas forcément triste... !



Une partie de la table officielle avec les élus et les techniciens de l'équipement (Photos J. Sanche)

Le 3 mars dernier, se déroulait à la mairie la première réunion publique d'information sur les conséquences pour les riverains de la pose du réseau d'assainissement simultanément au renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable. Une quarantaine de Macariens avaient répondu à l'appel et leurs nombreuses questions ont été reprises pour constituer un numéro spécial du bulletin municipal, aujourd'hui distribué à chacun.

Mais, au fur et à mesure que se met en place le réseau, rue du Thuron par exemple, bientôt rue du Liot, rue Thiers et rue d'Aulède, les interrogations pleuvent à nouveau. C'est pourquoi le Syndicat d'assainissement et le conseil municipal ont jugé opportun de proposer une seconde rencontre aux Macariens sur ce sujet, majeur pour la vie quotidienne de tous.

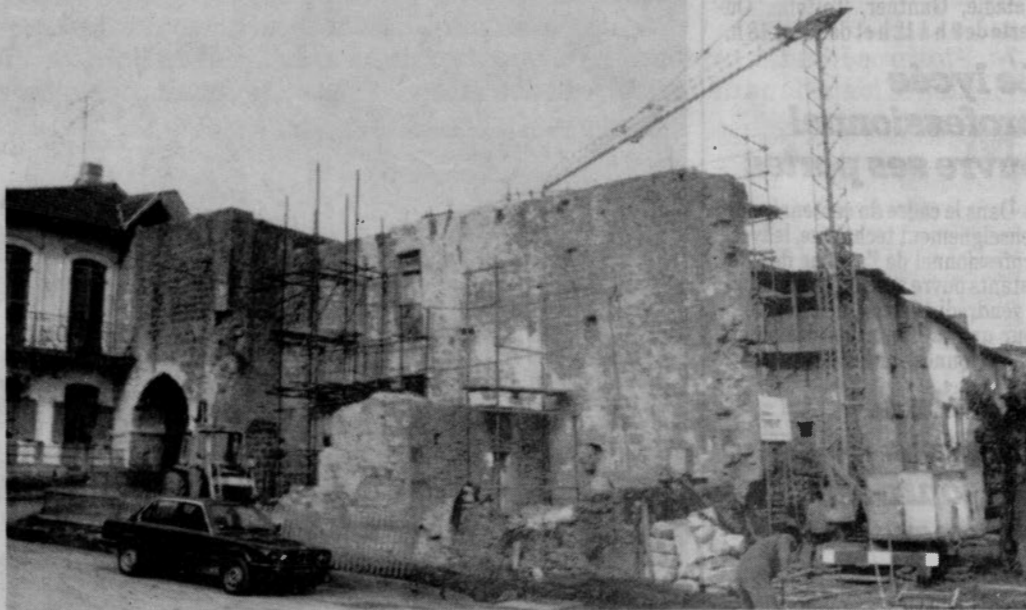
C'est donc le vendredi 10 avril prochain, à la mairie et à partir de 21 heures, que le maître d'œuvre (la SOCAMA), la compagnie fermière (la SOGEDO) et l'entreprise chargée des travaux (la SOC) répondront à toutes les questions, en présence des élus bien sûr, et sous la présidence du maire.

D'ores et déjà, deux points importants peuvent être signalés : les fosses existantes (septiques ou étanches) doivent être mises hors service, donc court-circuitées : il n'est évidemment pas nécessaire de les démolir ou les extraire du

sol. Il suffit de les remplir de remblais.

Les propriétaires non imposables sur le revenu peuvent bénéfici-

er d'un sursis de délai face à l'obligation de raccordement dans les deux ans qui suivent la pose de la canalisation.

SAINT-MACAIRE**Chantiers communaux :
une visite publique commentée**

Le rempart Rendesse en cours de dégagement (Photo J. Sanche)

Les chantiers communaux font toujours frémir les consciences locales. Quand rien ne se réalise, les incitations à l'initiative municipale fleurissent dans les bouches des administrés. Quand des opé-

rations voient le jour, l'angoisse de l'augmentation des impôts locaux passe à l'état de réflexe immédiat. Pourtant, les taux de fiscalité locale demeurent inchangés depuis de nombreuses années, mais l'évocation du coût des travaux engagés surprend toujours le non-initié. Tout ceci mérite donc éclaircissement.

De plus, le contenu même des chantiers, visibles à l'œil nu, prête souvent à interprétation erronée ou à critique gratuite, d'autant plus faciles qu'elles reposent sur une méconnaissance du dossier. Ainsi, la longueur des travaux de réfection de la charpente et de la couverture de l'église ne peut-elle se comprendre sans appréhender les mécanismes de subvention de l'Etat. Ainsi, le maintien du rempart Rendesse ne peut-il se saisir sans prendre en compte l'opportunité qu'il représente pour cacher la station de refoulement et d'aspiration sous vide liée à l'assainissement. Et ainsi de suite...

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil municipal a décidé de proposer aux Macariens intéressés une visite publique et commentée des chantiers communaux en cours, afin que toutes les interrogations puissent recevoir une réponse, grâce notamment à la présence des maîtres d'œuvres correspondants. Cette visite aura lieu samedi 11 avril après-midi.

Le phasage de la visite est prévu comme suit :

14 h 30 : rendez-vous devant la mairie et départ.

14 h 45 : passage place Tourny et commentaire des travaux exécutés par les Tucistes.

15 heures : chantier assainissement/eau potable rue du Port (présentation du système sous vide).

15 h 45 : chantier du rempart Rendesse (restauration et construction station de pompage).

16 h 30 : chantier camping des Remparts (avec restauration de la Cale).

17 h 15 : chantier église Saint-Sauveur (remontée par le « tunnel » du Prieuré).

18 heures : chantier restructuration de la mairie.

18 h 30 : verre de l'amitié pris en commun à la mairie.

Tous les Macariens sont évidemment cordialement invités : il est possible de prendre la visite en cours de déroulement.

Exposition

Du 11 au 14 avril, le club Unesco présente, à la Maison du pays, une exposition de M^{me} Jeanine Veillet. Les thèmes: peintures (paysages du Marais poitevin et Sauternais), encres de Chine sur le Vieux Langon. L'ouverture de l'exposition est prévue le 11 avril, à 11 heures.

**Comité des Amis
du Bas-Pian**

Les habitants du quartier du Bas-Pian sont informés que deux délégués du comité des Amis du Bas-Pian sont chargés de procéder à la collecte annuelle à partir du 10 avril. Merci d'avance pour le bon accueil que vous leur réserverez. Nous vous rappelons que les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 8, 9 et 10 mai.

**Centre de secours :
sorties du mois de mars**

1^{er} mars. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit « Les 6 Chênes », aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

2 mars. — Fuite d'eau commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit « Reueil »; personne ne répondant pas aux appels, commune de Saint-Maixant, lieu dit « Cussol », une victime évacuée par le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

3 mars. — Accident de la circulation commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8 mars. — Personne inanimée, commune de Saint-Martial, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

9 mars. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit « Le Bas Pian », une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; dégagement de chaussée commune de Saint-Maixant.

13 mars. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

15 mars. — Accident de la circulation commune de Saint-Martin-de-

Sescas, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR; sauvetage d'animation commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit « La Désar-naude »; accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit « Lesquillote », une victime dé-cédée.

17 mars. — Feu de cheminée, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit « Le Bourg »; accident de sport commune de Pian-sur-Garonne.

19 mars. — Feu de cheminée, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit « Le Mayne ».

20 mars. — Feu de cheminée, commune de Verdelaïs, lieu dit « La Garonnelle ».

21 mars. — Accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 mars. — Court-circuit, commune de Saint-Maixant, lieu dit « Cariot ».

29 mars. — Accident de la circulation, commune de Vaudrot, deux victimes évacuées sur le Tripode et deux victimes évacuées sur le CH Pasteur par le VSAB du CSP de Langon après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de cheminée, commune de Saint-Maixant, lieu dit « La Prioulette ».

La commémoration du 19 mars 1962

Comme chaque année, le comité cantonal de la FNACA avait prévu de déposer une gerbe sur la place du 19 mars inaugurée en 1985 : elle avait choisi initialement la date du 22 mars puisque ses dirigeants se réunissaient à Paris le 19 pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Finalement, elle jugea opportun de respecter la date commémorative.

Mais cette année, le Conseil municipal avait décidé de procéder à cette occasion à la remise en place de la plaque signalétique de la place, arrachée par des mains anonymes à la fin de l'année. C'est pourquoi les corps constitués et les présidents des associations locales avaient été conviés par le maire à la cérémonie (les gendarmes n'y participaient pas, ils étaient requis pour d'autres tâches).

A 19 heures donc, quatre-vingts personnes étaient rassemblées devant la mairie, assistance dominée par les anciens combattants d'Afrique du Nord du canton et les élus. Parmi ces derniers, figuraient notamment M^{me} le Maire de Saint-Maixant et M. Bord, représentant le maire de Verdelaïs, outre douze élus macairiens.

A 19 h 15, le cortège s'achemina dignement vers le monument aux morts pour déposer une gerbe municipale, puis gagna la place du 19-Mars dont la nouvelle plaque était déjà dévoilée à la suite de la disparition du drapeau aux armes de Saint-Macaire qui la recouvrait.

Un ancien combattant lut alors le dernier ordre du jour du général Ailleret annonçant le cessez-le-feu à l'ar-

mée d'Algérie. Le président du comité, M. Servant, transmit ensuite un message du président national de la FNACA. Enfin, le maire reprit exactement l'allocation qu'il avait prononcée lors de l'inauguration en 1985. La conclusion appartient, après la minute de silence, aux accents de la « Marseillaise ».

SAINT-MACAIRE 13/4

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Prairie et La Ronze, le mardi 14 avril, de 8 h 30 à 17 h 30, pour modification réseau 15 000 volts.

SAINT-MACAIRE 14/4

Football

- Vétérans :** ASM, 2; Preignac, 3.
- Poussins :** Trois victoires en plateau à Saint-Macaire.
- Pupilles :** Une victoire, une défaite en plateau à Morizès.
- Minimes B, 5;** Saint-Pierre-de-Mons, 2 (amical).
- Cadets :** ASM, 3; Caudrot, 1.
- Première B, 0;** Mazères B, 1.
- Première A, 0;** Castetis, 8.

SAINT-MACAIRE 11/4

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rencontres du week-end

SAMEDI 11 AVRIL

- Débutants.** — Repos.
- Poussins.** — En plateau, à Saint-Macaire, à 14 heures.
- Pupilles.** — En plateau, à Morizès; départ à 14 heures.
- Minimes B.** — Reçoivent, en amical, Saint-Pierre-de-Mons.
- Minimes A.** — Repos.
- Minimes.** — En sélection, deuxième phase: Bruno Daubisse, Fabien Mongot, Grégoire Armand, David Saint-Marc; départ du stade, à 14 heures, pour Barsac. Responsable, M. Mongot.

DIMANCHE

Cadets. — Reçoivent, en match de retard, Caudrot; rendez-vous au stade, à 9 heures, pour Jérôme Juge, Fabien Bernadet, Stéphane Lanjac, Vicent Martet, Laurent Kasprzak, Vincent Cosson, Philippe Garrelongue, Laurent Descos, Pascal Duville,

Frédéric Froissard, Denis Gourgues, J.-Michel Artins, Olivier Eymier, Gérald Labadie.

1B. — Reçoit Mazères, coup d'envoi, à 14 h 15; rendez-vous au stade, à 13 h 15, des joueurs prévus pour cette formation.

1A. — Reçoit Castetis, à 16 heures; rendez-vous de la formation, à 15 heures, au stade.

Dirigeants. — Sont convoqués au stade, à 13 heures, M. et M^{me} Barbé, M. F. Guchet, M. Laujac, M. Eymier, M. Gabarra, M. Pandolfo, M. Sanjosé.

Au stade, à 15 heures. — M^{me} Laujac, à la buvette; M. Duville, M. Belloc, M. Labadie, M. Lamothe, et tous ceux qui désirent apporter leur aide.

Travaux au stade. — Samedi, il y aura à descendre le grillage du Moto-Club. Pour l'horaire, téléphoner à M. Barbé; de même que, peut-être... du ciment.

SAINT-MACAIRE 16/4

Les services religieux de la semaine sainte

OFFICES RELIGIEUX

Judi saint 16 avril. — A 19 h, messe. Lavement des pieds des petits-enfants. Procession au reposoir.

Vendredi saint 17 avril. — A 19 h, office de la Passion. Vénération de la croix.

Samedi saint 18 avril. — A 19 h à l'église, veillée pascale abrégée. Cierge pascal, messe des Alléluias. Bénédiction de l'eau des baptêmes.

Dimanche 19 avril. — Jour de Pâques: Messes à 9 h à Saint-André-du-Bois; à 11 h à Saint-Macaire; à 18 h 30 à Pian.

Lundi 20 avril. — Lundi de Pâques: messe chantée et distribution du Sacrement des malades (extrême-onction), à 10 h 30 à l'Hospice.

Mardi 21 avril. — A 10 heures, à l'église: réunion des prêtres de l'opus sacerdotale. Messe basse. Conférence — ouverte à ceux qui le désirent — par le professeur Vouin.

CONFESSIONS

Judi 16 avril. — A 9 h à l'église de Saint-Macaire; à 10 h à l'Hospice.

Vendredi 17 avril. — De 9 h à 12 h à l'église de Saint-Macaire.

Samedi 18 avril. — 9 h à l'église de Saint-André; à 10 heures à l'église de Pian. Pas de confessions le samedi après-midi.

SAINT-MACAIRE 17/4

Aux chasseurs

Le président des délégués de la commission des migrateurs informe tous les chasseurs qu'un rassemblement national aura lieu le 18 avril, à Narbonne, pour la sauvegarde des chasses traditionnelles: palombes, alouettes (filet), bécasses, grives et tourterelles.

Tous les chasseurs désireux de venir défendre leurs chasses sont vivement invités à se mettre en rapport avec leur président. Des cars spécialement réservés à cet effet partiront vers 10 heures depuis Langon; rassemblement à la caserne des pompiers. Venez nombreux. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 56.63.11.54.

Football à l'A.S.M.

Ce vendredi 17 avril, à 19 h 30, seniors.

Tournoi, samedi après-midi 18 avril, en salle, à Bazas, pour les cadets.

Dimanche 19 avril, toute la journée, juniors à Sainte-Croix-du-Mont.

Dimanche 19 avril et lundi 20 avril, seniors à Landiras.

SAINT-MACAIRE 18/4

9^e GRASS-TRACK INTERNATIONAL

Un plateau exceptionnel

Pour son 9^e Grass-Track international, le Moto Start club macarien vous propose, cette année encore, un plateau exceptionnel, le dimanche 19 avril, sur la piste Michel Paris.

— 29 matches au total.

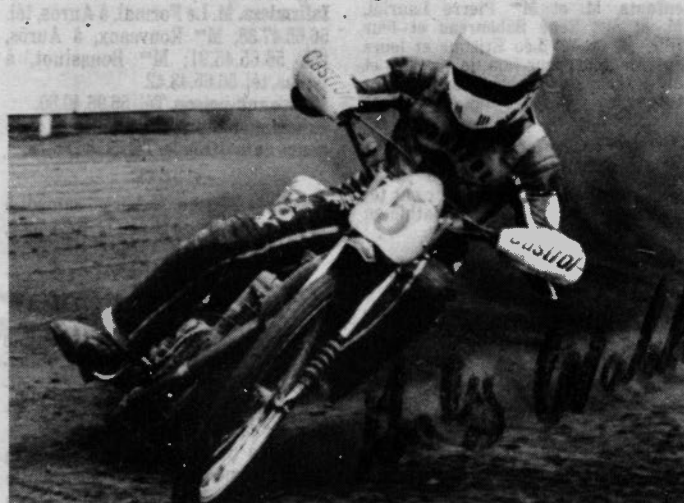
— Qualification du championnat du France 500 cm Inter.

— 5 nations représentées avec Robert Gührer et Bernd Diener (Allemagne); Martin Hagn, Si-

mon Cross, Lees Collins, Neil Collins, Trevor Banks, Mit Schirra, Alan Farmer (Angleterre); Marcel Gehard (Suisse); Ken Noert (Danemark); Patrice Blondy (France).

N'oubliez pas ce dimanche 19 avril! Sport, vitesse, sensation sont au rendez-vous.

Essais à 10 heures. Présentation des pilotes à 13 h 30, début des épreuves à 14 heures.



Sport, vitesse, sensation seront au rendez-vous du 9^e Grass-Track international sur les bords de la Garonne (Cliché «Sud-Ouest»)

Tournoi de football minimes

L'Association sportive macarienne organise, le lundi de Pâques, 20 avril, un tournoi minimes à 11, avec la participation de plusieurs équipes disputant le championnat de ligue.

La journée débutera à 10 h 15.

Venez nombreux encourager tous ces jeunes joueurs, l'entrée étant gratuite.

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

Permanence du maire. De 10 h à 12 h.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Mesnage, à Langon, tél. 56.63.12.14.

Ambulances. Dufau, à Langon, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Dr Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05; Verdelaïs, M^{me} Durbercs et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 19 h, Pâques anticipées, à Saint-Sauveur.

Dimanche. Messe à 9 h à Saint-André-du-Bois; à 11 heures, à Saint-Macaire et à 18 h 30 à Pian.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Grass-Track international. Dimanche à partir de 13 h.

Tournoi de football. Lundi à partir de 10 h 15.

Agenda du lundi de Pâques

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Mesnage, à Langon, tél. 56.63.12.14.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 56.63.70.28.

SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

LOISIRS

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Tournoi de football. Minimes à partir de 10 h, au stade intercommunal.

Coupe de courant

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes La Ronze, Prairie-Coste, le mercredi 22 avril, de 8 h 30 à 17 h 30, pour travaux sur ligne haute tension.

SAINT-MACAIRE 20/4

TOURISME/ SORTIE DU 17 MAI

Balade dans le patrimoine architectural



Le clocher de l'église de Saint-Savin (Cliché «Sud-Ouest»)

Le Mouvement de sauvegarde persiste et signe. Le 29 mars dernier, une trentaine de personnes ont effectué un périple dans les côtes de l'Agenais autour de deux thèmes : l'initiative municipale et associative en matière d'accueil touristique (cas de la bastide de Monflanquin), la restauration d'un élément significatif du patrimoine architectural (cas du château de Bonaguil).

A Monflanquin, depuis 1965, se sont constitués des équipements permettant d'accueillir l'été 1 200 personnes pour 2 400 habitants, par exemple camping de 150 places avec lac de pêche, piscine et 52 pavillons ou bungalows. En outre, les habitants participent largement à une animation estivale quotidienne comme à l'hébergement des vacanciers par leur mairie. Au total, 10 % des recettes de la commune proviennent directement des locations municipales, soit 1 350 000 francs en 1986, c'est dire qu'il reste encore du chemin à faire pour Saint-Macaire et son pays, mais les atouts ne sont pas moindres a priori qu'à Monflanquin. Tous ces éléments ont été largement développés par le président de l'Office du tourisme qui s'est mis gracieusement à disposition du groupe.

Après un excellent repas pris sur place, les nécessités de la digestion conduisirent les Macariens au château de Bonaguil dont la visite restera dans les mémoires, l'humour et la faconde du guide étant particulièrement à propos.

L'intérêt de telles sorties conduit le Mouvement à proposer aux Macariens et aux sympathisants des environs à une nouvelle sortie le dimanche 17 mai prochain. Ce jour-là, le point de mire sera la magnifique abbatiale romane de Saint-Savin-sur-Gartempe, près de Poitiers. Cet édifice prestigieux figure désormais parmi les merveilles du monde recensées par l'U.N.E.S.C.O. Certes, son architecture est des plus homogènes et des plus significatives des basiliques romanes, c'est-à-dire des édifices destinés aux pèlerinages, avec en sus deux cryptes.

Mais ce qui fait tout l'intérêt du monument consiste surtout dans ses fresques, fresques romanes couvrant la totalité des parois de la nef et de la tribune. En fait, il s'agit-là du plus fidèle témoignage de ce que pouvait être l'atmosphère intérieure d'une église romane, très souvent peinte à l'origine mais traitée pierre à nue de nos jours. Les peintures simulent la fausse agathe pour les piles, mais s'attachent surtout à figurer des scènes de l'Ancien Testament sur le berceau de la nef. Plusieurs de ces figurations

sont, d'ailleurs très souvent utilisées dans des en-têtes d'associations mais ne sont pas signalées comme provenant de Saint-Savin.

C'est donc un émouvant voyage à l'intérieure du Moyen Age que vous êtes convié, voyage complété en matinée par la visite du baptistère Saint-Jean à Poitiers, l'un des rares vestiges français de l'architecture religieuse de la fin de l'Empire romain.

Il est recommandé de retenir dès maintenant sa place, le groupe étant limité à 38 personnes. Participation aux frais tout compris, 195 francs par personne (95 francs pour les enfants accompagnés).

S'inscrire à la pharmacie Long, tél. 56.63.03.91.



Le Macarien Michel Dupuy reçoit définitivement le trophée Michel Paris pour sa troisième année victorieuse

Un temps idéal, une piste excellente, malgré la poussière soulevée par les motards au fil des manches. Un plateau de pilotes royal. Tous les ingrédients étaient réunis pour satisfaire les 2 500 fervents de grass-track. Un sport mécanique bien implanté dans notre Sud-Ouest depuis les années 50 (la première manifestation a été organisée à La Réole sur la piste de Mijema). L'équipe de bénévoles du président Michel Dufourg est maintenant bien rodée. Il en résulta une organisation sans faille tout au long des 29 manches courues dans l'après-midi. Parmi les lauréats, le sociétaire du MSM macarien, Michel Pallas, un tout nouveau pilote dans la catégorie 500 cm³ nationaux. Son camarade de club Michel Dupuy s'adjudgeait définitivement le magnifique trophée Michel Paris pour avoir remporté l'épreuve trois années de suite.

Le grass-track a dorénavant son école de jeunes pilotes. Les benjamins, minimes et cadets disputent les épreuves dans les catégories 50, 80 et 125 cm³. Le vainqueur le tout jeune Mazurel n'aura donc pas effectué en vain le long déplacement de Charleville-

Mézières. Il s'est imposé à Saint-Macaire.

Le grand moment de ce grass-track nous a été donné lors de la finale des 500 cm³ étrangers. Ces pilotes justifient le cachet qu'ils reçoivent (pas) le spectacle qu'ils donnent. La tension était tellement grande que les starters ont dû avoir recours à trois tentatives pour enfin donner le bon départ. Lors du second départ, et du deuxième passage, l'Anglais Trevor Banks et l'Allemand Robert Guhrer s'accrochaient dans le virage de l'ancienne N 113 à 120 km/H percutant les planches de protection. Heureusement, plus de peur que de mal. Le temps de rentrer au parc des coureurs pour refaire le plein de méthanol et de repartir. La troisième tentative était la bonne. L'Anglais Simon Cross s'imposait de magistrale façon, devançant ses compatriotes Martins Hagon et Trevor Banks, tandis que le Français Patrice Blondy en était réduit à constater les dégâts. Il faut espérer que la seconde édition de la saison ait le même succès qu'en ce dimanche pascal. Celle-ci se déroulera en nocturne le 18 juillet.

JEAN-CLAUDE DUPOUY



Des virages difficiles à négocier... mais ce sont des as

Bilan de la distribution des surplus communautaires

Elles étaient quelque soixante personnes ce vendredi 3 avril au centre socio-culturel des Carmes à Langon a avoir répondu à l'initiative du Secours populaire du Langonnais pour faire le bilan de l'action menée ces dix dernières semaines à partir des surplus alimentaires de la CEE.

M. Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac et conseiller général du canton de Saint-Macaire, M. Billat, maire de Saint-Macaire, M. Augey, maire de Fargues-de-Langon et de nombreux adjoints et conseillers municipaux (de Portets, Rions, Barsac, Saint-Pierre-de-Mons, Coimères, Toulonne et Langon) ont tenu à marquer par leur présence, l'intérêt porté à cette initiative.

Un rapide bilan a été présenté de la sorte: 11 tonnes de denrées alimentaires, confectionnées en 7 084 repas, distribuées à 335 familles et personnes seules, sur 41 communes, pendant six vendredis consécutifs, pour un total de 6 500 kilomètres, avec le concours de 52 bénévoles du Secours populaire du Langonnais.

C'est à la lumière de cette opération, qu'un double constat a été évoqué: la misère, voire la détresse, sont bien là, présentes sur notre arrondissement. Et mal-

heureusement la tendance n'est pas à la baisse. D'autres part, les denrées alimentaires stockées sont un véritable gâchi financier. Un exemple parlant a été donné pour en faire saisir l'ampleur: la valeur réelle 1987 du stock européen de denrées alimentaires s'élève à 5 M d'écus. Le budget 1987 pour son entretien est de 3,8 M d'écus. C'est comme si une voiture cotée 50 000 F à l'argus en 1987, allait coûter pour cette même année 38 000 F d'entretien simplement pour rester en garage.

Face à ce double constat, des propositions seront formulées par le Secours populaire du Langonnais auprès de M. le Sous-Préfet avec lequel une entrevue doit avoir lieu à ce sujet. Un «suivi» auprès de certaines détresses semble s'imposer.

Un verre de l'amitié a relayé cette prise de parole permettant aux uns et aux autres de faire connaissance et d'élargir leur point de vue à partir de cette action menée ensemble sur l'arrondissement. Il semble d'ores et déjà se dégager la résolution de ne pas attendre février 1988 pour donner une suite à ce qui a été découvert et vécu cet hiver.

.../...

(23/4)

jours avec 10 francs par journée supplémentaire pour le stationnement des forains place Tourny, forfait leur permettant de bénéficier du compteur électrique du théâtre de verdure et de l'alimentation en eau contiguë à la gendarmerie.

Questions diverses. — M. Sudery fait le point sur la mise en sécurité des passages à niveau SNCF (éventualité TGV).

Le maire rend compte du détail des événements du 19 mars dans la commune, estimant que dans cette affaire il n'a fait qu'appliquer scrupuleusement les principes républicains qui pour lui ne sauraient être en contradiction avec ses convictions socialistes. En d'autres termes, son attitude ne lui semble nullement révélatrice d'une quelconque indulgence à l'égard des formations politiques opposées à la commémoration du 19 mars, mais d'un nécessaire respect de leur opinion, même s'il est permis légitimement de douter d'une réciprocité en la matière, si l'occasion s'en présentait.

— M. Sudery et le maire rapportent les démarches conduites auprès d'EDF après la pose d'un support haute transformation sur l'emprise prévue au POS pour l'élargissement du chemin du Viaduc, suite à une modification demandée par un propriétaire riverain. Négociation en cours.

— M^{me} Lorriot commente l'excellente ambiance dans laquelle s'est déroulée la classe de neige qu'elle a accompagnée, soulignant la qualité de l'accueil et des initiations proposées aux enfants.

— M. Bouey demande s'il n'est pas possible de déroger à l'interdiction de fumer dans la salle des fêtes pour les banquets. Le maire répond que légalement il n'a pas le pouvoir de lever cette interdiction: affaire à suivre avec le GASM.

— M. Sudery expose les conditions dans lesquelles a été opérée une saisie conservatoire sur le mobilier archéologique encore présent aux grottes suite à l'émission d'un chèque sans provision du propriétaire (le mobilier n'était pas inclus dans la vente aux enchères).

M. Falissard propose, en relayant une idée de M. David, que les abords de la porte Rendesse, une fois aménagée, prenne le nom de «place Rendesse».

SAINT-MACAIRE 24/4

Résultats du week-end de Pâques et futures rencontres

DIMANCHE 19 MAI

Minimes. — En tournoi, à Saint-Macaire, font un très bon résultat avec les clubs de Chambéry et Bazas.

Juniors. — Se sont bien amusés avec une formation new-look en tournoi à Sainte-Croix-du-Mont. Les absents ont eu tort.

Seniors. — Dimanche et lundi de Pâques, à Landiras, ont eu énormément

de mal à former une équipe, malgré trente-quatre licenciés. On comprend que ces deux jours peuvent se passer en famille, mais enfin.

VENDREDI 24 MAI

Juniors. — Vont, en championnat, à Sauveterre. Départ à 18 heures du stade. Responsables MM. Laujac, Labajos et Barbé. Convoqués: Garrelongue, Ouville, Guiraud, Lamothe, Lafargue, Gravé, Juge, Renon, Thiébaud, Labajos, Labeyrie, Baillon, Perel, Eymier.

Vétérans. — Reçoivent Landiras à 19 h 30.

Entraînement unique des seniors de la semaine. Espérons la présence de ceux qui aiment le football.

SAMEDI 25 MAI

Minimes. — Vont à Libourne. Départ à 17 heures. Responsables: J.-L. Dutruilh, Monjot et les habitués de cette formation.

Cadets. — Vont au Nizan. Départ du stade à 17 heures. Responsables: Baluteau, Escabasse, Duville.

DIMANCHE 26 MAI

1 B. — Va à Podensac. Départ à 14 h 15. Responsables: MM. Gabarra, Eymier, Baluteau.

1 A. — Va à Pau. Départ à 10 h 30. Responsables: MM. Lespine, Laujac, Labadie, Lamothe.

Dégradations. — Il est encore navrant que pendant les vacances il y a eu casse aux vestiaires neufs du stade et la porte du foyer défoncée, ceci en plein jour. Il ne faut pas faire croire que c'est toujours du passage, il y a toujours du monde au terrain, malgré les recommandations de modération.

Saint-Macaire : les neuf bougies du grass-track

21/4

Devant 2 500 spectateurs, des pilotes venus de tous horizons ont tourné sur la piste Michel-Paris. Ils ont fait tribunes combles (Page D)

MOTO START CLUB/ GRASS-TRACK

Une neuvième édition plein pot

Le 9^e grass-track, organisé par le Moto Start Club, dimanche, sur la piste Michel Paris, n'a rien à envier aux précédentes éditions : le succès fut total



Sur le podium de gauche à droite : Martins Hagon, Simon Cross et Trevor Banks, le trio anglais (Photos J.-C. Dupouy, «Sud-Ouest»)



Part des 500 cm³ manche étrangers

CONSEIL MUNICIPAL

Débat sur la fiscalité locale

Le Conseil municipal s'est réuni le 30 mars dernier en présence de 14 élus. Absents excusés : MM. Bore, Cassagne et Lépine.

Votes des taux d'imposition locale. — Le maire propose de maintenir les taux à leur niveau actuel c'est-à-dire 7,49 % pour la taxe d'habitation, 10,9 % pour le foncier bâti, 54,10 % pour le foncier non bâti et 17,7 % pour la taxe professionnelle, taux inchangés depuis le début du présent mandat pour le moins.

L'augmentation des bases d'imposition effectuée chaque année par l'administration fiscale conduit en fait à une minoration de 1,4 % de la masse du prélèvement effectué sur les Macariens, en raison du tassement de 5 % du rendement de la taxe professionnelle (phénomène explicable par la cessation d'activités de plusieurs entreprises locales). Mais par le jeu des compensations apportées par l'Etat, le produit final des contributions directes connaît un accroissement de 6 % par rapport à 1986. Tout ceci montre à quel point la présence de nouveaux habitants est indispensable pour l'avenir de la commune, au travers d'actions d'incitation comme l'OPAH. L'augmentation des taux dans l'avenir n'est donc pas inéluctable.

Mais il n'en reste pas moins que la pression fiscale reste au-dessus de la moyenne constatée dans les communes de même impotance. De plus et surtout, la mise en œuvre de l'assainissement et d'un nouveau réseau d'adduction d'eau vu susciter un effort significatif des Macariens, tant pour les frais de raccordement de leurs installations existantes que pour le niveau de facturation du prix de l'eau. Or, il est très important d'obtenir autour de cette opération, dont l'intérêt public n'est plus à démontrer, un large consensus : un tel argument confirme l'opportunité de maintenir les taux à leur niveau.

M. Cadi intervient pour une légère augmentation des taux, afin d'éviter à terme une forte augmentation subite qui risque de devenir inéluctable. Il rappelle le point de vue qu'il a défendu notamment lors des municipales de 1977, à savoir qu'il est profondément démagogique de ne pas toucher aux impôts locaux. Les demandes d'équipement formulées par les Macariens ne peuvent être satisfaites sans augmentation de leurs contributions. L'obtention d'un consensus ne passe pas forcément par la renonciation à des prises de position passées.

M^{me} Lorriot approuve M. Cadi.

M. Sudery en fait de même sur le fond mais invoque le réalisme pour rejoindre la proposition du maire. M. Trema préfère à une augmentation minime mais régulière des impôts une augmentation plus forte mais ponctuelle parce que justifiée par une opération particulière.

M. Broustet souligne que des réalisations, qualifiées de prestige à ses yeux, auraient pu être différées ou minorées, tels que l'amélioration de la salle des fêtes ou l'aménagement du camping. La proposition du maire ne s'appuie-t-elle pas sur des considérations politiques ?

Le maire conclut le débat en rappelant que pour lui seul le dossier du camping pouvait apparaître comme moins urgent que les autres, mais son inscription au contrat de pays et l'acquisition du terrain des Grottes, largement annoncée par la précédente municipalité, rendaient impérative sa réalisation.

A l'unanimité moins deux abstentions les taux sont maintenus à leur niveau de 1986

Subvention aux associations. — Le maire rapporte les propositions de la commission des finances et de la commission d'information et relations extérieures consistant à maintenir en l'état les enveloppes destinées au fonctionnement des associations.

Seront inscrites au budget les aides sur ce projet déjà votées, à savoir 12 000 francs pour la classe de neige du C.P.E. et 5 500 francs pour le carnaval du Prieuré et du C.P.E.

Est proposée une subvention de 500 francs au Secours populaire et au Secours catholique, deux associations dont l'action se fait sentir sur le plan local, notamment par le biais de la récente distribution des surplus de la C.E.E. : 333 paniers repas ont été ainsi diffusés, témoigne M^{me} Darroussat. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Est également proposée la reconduction de la subvention accordée à l'école de musique du Prieuré à hauteur de 27 500 francs au lieu de 23 000 francs l'an passé, évolution justifiée par un rapport très détaillé fourni par l'association. Il s'agit en fait de prendre en charge l'animation en milieu scolaire pour un montant de 11 000 francs et le déficit occasionné par les trente-deux élèves macariens, soit 16 244 francs. Il faut rappeler que l'école compte aujourd'hui trente-deux élèves encadrés par une large part de professeurs bénévoles mais qualifiés. Les familles versent selon le cas de 60 à 100 francs par mois pour

bénéficier des formations proposées (solfège, percussions, piano, guitare, instrument à vent, chant choral).

M. Trema, plaide pour l'absolue nécessité d'une telle aide au regard de l'intérêt pédagogique de l'expérience. M. Sudery regrette que l'éducation nationale n'affecte pas plus de crédit à la sensibilisation des écoliers à la musique. M. Broustet demande que soit faite la comparaison avec l'aide apportée au football. Le maire répond que les ratios sont équivalents dès lors que sont pris en compte les frais de fonctionnement du stade crédités au budget du Syndicat des sports. M. Falissard annonce son abstention, étant donné son appartenance au bureau du Prieuré. A l'unanimité moins une abstention, la proposition est adoptée.

Etat du camion communal. —

M. Chavaneau rappelle qu'il a consulté l'ensemble des fabricants de camion, consultation qui situe la dépense pour un véhicule à benne basculante à un minimum de 120 000 francs comptant.

M. Sudery a fait procéder chez le concessionnaire Ford de Langon à l'évaluation des réparations indispensables à effectuer, passant notamment par l'échange standard du moteur. Il y a fait ajouter le coût d'une benne basculante, l'ensemble atteignant 60 000 francs T.T.C. maximum.

Le maire, dépourvu de toute connaissance en mécanique, constate qu'apparemment l'occasion n'était pas des meilleures et ce malgré l'expertise réalisée par les trois garagistes de la commune. Plusieurs conseillers émettent le même avis. Il propose qu'un devis comparatif soit demandé à M. Chalret, chargé de l'entretien du camion, afin que soient garanties toutes les conditions d'une saine concurrence.

MM. Sudery et Cadi manifestent leur préférence pour le concessionnaire Ford, puisque le camion ressort de cette marque.

A l'unanimité est retenue le principe d'une dépense de 60 000 francs, le choix du garagiste étant différé après l'examen des devis.

Budget primitif 1987. — Le maire présente le projet de budget dont la section de fonctionnement d'un montant de 3 579 666 francs présente une augmentation limitée à 5 % par rapport à l'an passé, ce qui s'explique par le rendement des contributions directes et la faiblesse de l'évolution des dotations de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement marquées par une forte augmentation des frais financiers (+ 60 %) correspondant pour l'essentiel au premier remboursement des intérêts de l'emprunt contracté pour la première tranche du renouvellement du réseau d'adduction d'eau. D'autre part sont en nette progression les participations aux charges intercommunales (+ 14 %) et les subventions aux associations

(+ 11 %). Il faut noter que pour la première fois apparaît une participation au Syndicat d'assainissement s'élevant à 23 010 francs cependant que le soutien à la vie associative atteint 4,7 % du budget de fonctionnement.

— L'ensemble de ces évolutions conduit nécessairement à comprimer d'autres postes, tels que les frais de gestion générale et le chapitre « travaux et services extérieurs » (entretien quotidien de la commune notamment).

— La section d'investissement atteint le montant de 1 235 168 francs, prenant en compte l'augmentation de 23 % du montant du remboursement des emprunts (CF adduction d'eau). Figurent comme nouveaux programmes la deuxième tranche du camping des Remparts, c'est-à-dire l'aménagement du terrain proprement dit (657 000 francs TTC), la tranche annuelle de réfection de la voirie subventionnée par le Conseil général au titre de l'ADIC et liée aux travaux d'assainissement (211 080 francs TTC) et les grosses réparations sur le camion de la commune (60 000 francs TTC).

— Le budget primitif 1987 dans ses deux sections de fonctionnement et d'investissement est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Suppression du passage piétons du

PN 61. — Le maire donne lecture du rapport du commissaire enquêteur qui conclut en faveur de cette suppression puisque l'expérience a prouvé qu'un risque subsistait pour la vie humaine, à partir du moment où aucun moyen de signalisation légal ne pouvait être mis en œuvre par la SNCF. Dix personnes se sont manifestées sur le cahier d'enquête publique dont trois de Saint-Maixant (notamment M^{me} le Maire) : neuf d'entre elles ont revendiqué le maintien du passage.

M. Sudery, rejoint par M. Falissard, indique son opposition formelle à une telle suppression qui pénalise les habitants du quartier des Noyers à Saint-Maixant. La traversée de la nouvelle 113 n'est pas moins dangereuse à ses yeux. De plus, les deux décès survenus concernent des personnes qui étaient en état de surdité. M. Sire songe aux personnes qui se rendent à leur travail à Saint-Macaire, en deux roues. Le maire juge difficile la comparaison de la traversée d'une voie ferrée avec celle d'une voie routière.

Par 6 voix pour, 4 contre et 4 abstentions, le Conseil municipal confirme sa demande exprimée en juin 1986 visant à la fermeture complète du PN 61.

Autres décisions. — A l'unanimité a été choisie la renonciation à préemption sur les ventes Lespine-Roncalli (cours Gambetta), consorts Merle (rue du Thuron), David (rue Bergeing).

A l'unanimité a été adopté le principe d'un forfait de 100 francs pour deux

Sortie du club de l'Amitié 25/4

Le club informe les sociétaires qu'une sortie aura lieu le mercredi 6 mai à Lectoure dans le Gers.

Visite guidée le matin d'une conserverie d'oies et de canards gras puis de la cathédrale et des anciens musées dont celui du maréchal Lannes.

Après le repas, visite d'un chai d'armagnac avec dégustation, et tour de la ville en petit train.

Départ place de l'Horloge, à 8 heures.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire sans tarder chez M^{me} Cailaud et Cassagne et chez M. Faure.

Ping-pong

Les amateurs de ping-pong sont informés qu'une séance d'entraînement aura lieu à la salle de gymnastique du groupe scolaire le samedi 25 avril, à 21 heures.

PCF Saint-Macaire

Le PCF canton de Saint-Macaire organise dans le restaurant scolaire de Saint-Pierre-d'Aurillac un 1^{er} mai dans la joie et la bonne humeur.

Vin d'honneur, cassoulet géant, musique, belote et pétanque, tourin gascon...

Toutes les personnes intéressées sont invitées d'ores et déjà à retenir la date et à assister à toute ou partie de la journée. Seul le repas de midi est payant. La participation est de 40 francs pour les adultes, 20 francs pour les enfants. S'inscrire pour le repas auprès des militants communistes.

SAINT-MACAIRE 28/4

Football à l'ASM

Vétérans, 5 - Landiras, 5.

Juniors, 0 - Sauveterre, 4. — Déplorons l'absence volontaire de deux joueurs qui n'ont vraiment pas d'esprit équipe et club. Car de cette rencontre, un petit rien aurait très bien pu inverser le résultat.

Cadets, 0 - Le Nizan, 4.

Minimes, 1 - Libourne, 2. — Ils confirment tout le bien que l'on pense d'eux en tenant la dragée haute à une si belle formation.

1 B, 0 - Podensac, 0. — Enfin la réserve retrouve une âme et redresse bien la tête, preuve qu'en y croyant on peut arriver à quelque chose.

1 A, 0 - Bourbaki de Pan, 4. — Beaucoup de transformations dans cette équipe qui s'est bien comportée. Il a fallu deux pénalités sévères pour terrasser les notres.

1^{er} mai : La ligue d'Aquitaine a honoré l'A.S.M. en lui confiant l'organisation de deux matches très importants. Tout d'abord à 14 h 30, demi-finale coupe d'Aquitaine cadets : Agen - Galgon.

Puis à 16 h 15, quart de finale juniors d'Aquitaine : Agen - Libourne. Espérons un nombreux public de connaisseurs, car à ce niveau cela commence à être du beau football.

SAINT-MACAIRE 29/4

RN 113

Renforcement de réseaux électriques

Depuis maintenant une quinzaine de jours, la traversée de l'ancienne 113 dans Saint-Macaire est soumise à une circulation alternée par tronçons en fonction de l'avancement d'une entreprise de terrassements. Il s'agit du réaménagement du réseau souterrain de télécommunication indispensable au renforcement de l'alimentation téléphonique de Saint-Macaire, le Bas-Pian et Saint-Pierre-d'Aurillac. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le ministère des PTT.

Après avoir intéressé la liaison Gabot-entrée du bourg de Saint-Pierre, l'intervention en souterrain concerne maintenant la portion située entre la rue Burdeau et la rue Bergoing. La coordination a été effectuée pour l'implantation des tranchées avec le bureau d'études chargé de la mise en place du réseau d'assainissement et de la nouvelle adduction d'eau potable. Mais les différences de nature des interventions, essentiellement sur le plan technique, empêchent comme partout ailleurs la réalisation conjointe des deux types d'équipement. Date prévue pour l'achèvement de l'opération, dans tous les cas avant les fêtes de la Saint-Jean. (A noter que la rue Louis-Blanc et le cours du 30-Juillet ne seront pas impliqués.)

Parallèlement, et peu de temps auparavant, l'EDF a fait procéder à sa charge au dédoublement du départ Saint-Macaire du poste source de Langon (moyenne tension). Il s'agissait de renforcer par une nouvelle ligne 20 KVA le tronçon qui se sépare ensuite à hauteur de Saint-Maixant vers La Réole d'une part et Podensac d'autre part. La nouvelle lidonc le tracé de l'existante depuis la digue face à l'embouchure du Brion jusqu'aux Noyers en traversant la 113 et la voie ferrée. Un incident a toutefois opposé la commune à EDF. Cette dernière, pour satisfaire un propriétaire riverain, a implanté un porteur dans la zone prévue pour l'élargissement du chemin du Viaduc, contrairement au projet déposé en mairie; un tel problème devait toutefois trouver une issue favorable étant donné les bonnes relations jusque-là entretenues entre les deux parties, grâce notamment à un ingénieur macarien attaché aux services concernés.

Enfin, très prochainement sera réalisée, sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat départemental d'énergie électrique, la ligne d'alimentation de la station d'assainissement Rendesse. Cette ligne prend sa source à la pointe du Moulin, ce qui justifie d'ailleurs une redistribution de l'implantation des porteurs existants afin de dégager le futur rond-point à aménager. Elle traversera ensuite le quartier de Boulaballe pour longer le chemin des Cannevelles jusqu'à hauteur de l'habitation Cazeau où sera positionné un transformateur sur poteau. Le câble basse tension empruntera ensuite les trajets déjà existants pour traverser en souterrain la rue Amiral-Courbet

et assurer ainsi le raccordement avec la station.

Tous renseignements compléments

ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

M^{me} Bédouret, présidente

Récemment réunie en assemblée générale, l'A.C.P.L. a reconduit ses instances dirigeantes avec un retour, celui de M. Garbay et un nouvel entrant : M. Buffard.

Le bureau s'établit donc comme suit : présidente, M^{me} Bédouret (esthéticienne); vice-présidents, M. Fabe (figuriste), M. Garbay (réparateur de cycles); secrétaire, M. Lourenço (plombier); secrétaire adjoint, M. Pradal (architecte); trésorière, M^{me} Long (pharmacien); trésorière adjointe, M^{me} Servant (coiffeuse); membres, M^{me} Laulan (maraîchère), M. Tonon (peintre), M. Rodriguez (caves aquarium), M. Billa (architecte), M. Buffard (garagiste).

Encore une fois, ce sera la foire du Mercadiou dans sa septième édition qui constituera l'activité principale de l'association. Elle aura lieu les 4 et 5 juillet prochain, avec une orientation élargie de la brocante sur l'artisanat d'art. La salle François-Mauriac accueillera encore une fois les maquettistes. L'hypothèse d'organisation d'un salon de l'amélioration de l'habitat a dû être reportée à l'an prochain : la tâche réclame une préparation considérable. Restent en suspens l'achat par emprunt de tentes et la venue de personnalités politiques à l'inauguration. Toutefois, comme nouveauté, il est acquis que la manifestation d'animation du samedi soir

peuvent être demandés à la mairie et notamment les dossiers techniques correspondants.

prendra un relief particulier avec la prise en charge par le G.A.S.M. d'un repas dansant sur l'ancienne esplanade des Grottes.

Mais au préalable, l'A.C.P.L. réalisera un vieux projet émis par son homologue de Saint-Macaire en Mauges. Il s'agit d'assister à l'un des plus prestigieux « son et lumière » de notre pays, celui du Puy-du-Fou en Vendée situé à une quinzaine de kilomètres de notre homonyme du Maine-et-Loire.

Le spectacle retrace l'histoire des Chouans et utilise pour ce faire toutes les technologies contemporaines dont le laser : son auteur est l'actuel secrétaire d'Etat à la culture, Philippe de Villiers. Les Macarais accueilleront la délégation macarionne limitée à cinquante membres dans leur famille respective les samedi 27 et dimanche 28 juin prochains. Il est possible de s'inscrire d'ores et déjà auprès de M^{me} Bédouret, présidente. La participation aux frais a été fixée à 220 francs par personne, tout compris, la priorité sera donnée aux adhérents de l'A.C.P.L., mais la sortie est ouverte à tous.

Enfin, entre autres initiatives, l'A.C.P.L. a décidé d'offrir un prix pour le concours « Dites 33 » organisé par le Conseil général de la Gironde, de reconduire l'opération « muguet » le 1^{er} mai et d'adhérer à l'association de gestion de la Maison de pays.

ST-MACAIRE 29/4

A propos du Conseil municipal du 23 avril

Mis en cause dans notre édition du 23 avril, MM. Buffard, Chalret et Chantalat nous font parvenir la mise au point suivante.

Devant l'attaque ouverte parue dans « Sud-Ouest » du 23 avril 1987 au sujet de l'état du camion communal, nous nous devons de réagir et de donner les précisions suivantes, à savoir : le camion n'a pas été « expertisé », mais seulement essayé pour donner un avis qui était favorable, sous réserve d'effectuer les réparations suivantes, c'est-à-dire : l'embranchage, les freins. Ces pièces étant fournies par le vendeur, suivi d'une garantie de trois mois.

Par conséquent, les trois garagistes concernés s'insurgent contre de tels propos diffamatoires, et demandent que soit rétablie la vérité sus-dite.

Quant à une expertise, celle-ci ne peut être réalisée que par un expert agréé ou un centre spécialisé.

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 30 avril, à 21 heures.

A l'ordre du jour. — Gestion camping, point assainissement, entretien camion, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Société de chasse

Tous les chasseurs sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 30 avril 1987, à 21 heures, à la salle des fêtes.

Football

Les connaisseurs de football de Saint-Macaire et de la région sont conviés au stade de Saint-Macaire ce vendredi 1^{er} mai, pour y voir évoluer les superbes formations cadets et juniors du prestigieux Club d'Agen, en coupes d'Aquitaine.

Tout d'abord à 14 h 30, en demi-finale de l'épreuve régionale cadets : Agen - Galgon, puis à 16 h 15, l'épreuve réservée aux juniors verra s'opposer en quart de finale Agen - Libourne.

Pour diriger ces rencontres, La ligue A désigne d'excellents arbitres. De son côté l'ASM est chargée de l'organisation.

Déjà les installations sont prêtes, il n'y a plus qu'à attendre la dernière tonte d'avant match et tout sera en état.

Tous les dirigeants disponibles sont invités à être au stade à 13 h 30 pour la répartition des tâches. Mais sont convoqués pour 13 heures, MM. EY-

mier, Gabarra, Duville, Barbé, Madare, Lamothe, Pandolfo.

TOURNOI DU 1^{er} MAI

Pupilles et poussins. — Vont à Beaulac, départ à 8 heures.

Cadets. — Vont à Beychevelle, départ à 8 heures.

CHAMPIONNAT DIMANCHE 3 MAI

Cadets. — Reçoivent Beautiran à

9 heures au stade.

1 B. — Reçoit Lamothe à 15 heures au stade.

Première. — Va à Sauvagnon, départ à 12 h 30 de la place.

Minimes A. — Vont à Villeneuve-sur-Lot dimanche matin, départ à 7 h 45 du stade.

Entraînement. — Seniors, juniors ce jeudi 30 avril, à 19 h 30.

Agenda du 1^{er} Mai

URGENCES

SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Gendarmerie. De Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Castaingts à Preignac, tél. 56.63.27.42.

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 56.27.01.22.

Vétérinaire. Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

SAINT-MACAIRE 4/5

Concours maisons fleuries

Cette année encore, la commune est candidate au concours villes et villages fleuris. Les personnes désirant participer au concours maisons fleuries sont invitées à venir se faire inscrire à la mairie jusqu'au 5 juin.

ST-MACAIRE 4/5

Football

Cadets - Beautiran, 0-3.

Minimes (A) - Villeneuve-sur-Lot, 0-0.

1 B - Lamothe, 3-1. Très net redressement des réservistes. Pourvu que ce réveil ne soit pas trop tardif. Excellente tenue des deux équipes et bon arbitrage.

1 A - Sauvagnon, 0-5. Cette formation continue son calvaire, sachant qu'il n'y a plus d'espoir de maintien. Fait quand même honneur à son championnat. L'incorporation de jeunes donne un peu de tonus, et parfois on assiste à de belles phases de jeu.

Vendredi 8 mai : tournoi des pupilles et poussins, au stade, toute la journée. C'est la fête de l'école de football. Beaucoup de coupes sont en compétition. Et huit équipes de chaque catégories seront là.

SAINT-MACAIRE 0/5

VIE LOCALE/ SAPEURS-POMPIERS

M. Jack Cadi, promu médecin-chef de bataillon



Le chef de corps, Robert Paratge et le maire de Saint-Macaire, J.-M. Billa remettent les nouvelles épaulettes au docteur Jack Cadi (Photo J. Sanche)

Par arrêté du 30 mars 1987, du préfet de la Gironde, le médecin-capitaine Jack Cadi est promu au grade de médecin-chef de bataillon des sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Macaire.

C'est par la lecture de cet arrêté, par Jean-Marie Billa, qu'a débuté la manifestation de sympathie organisée dans le local ré-

nové des pompiers pour fêter la promotion du docteur Jack Cadi. Le maire de Saint-Macaire et Robert Paratge, chef de corps, procédaient ensuite à la remise des nouveaux galons et félicitaient tour à tour le récipiendaire pour cette promotion méritée pour son dévouement et sa compétence.

Permanence

M. Lobera, architecte des Bâtiments de France se tiendra à la disposition des administrés le lundi 4 mai à partir de 14 heures à la mairie.

Réjouissances traditionnelles du Bas-Pian

8, 9, 10 mai, trois dates que vous voudrez bien retenir, puisque ce sont celles des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian.

Le programme habituel a été quelque peu modifié pour être adapté aux goûts du moment, mais il n'en est pas moins attrayant pour cela.

Le détail fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

D'ores et déjà ont été mis en vente les bons de souscription donnant droit, pour 2 francs le billet, au tirage de nombreux lots dont le premier est un téléviseur portable.

Réservez vos sorties du week-end pour ces trois dates.

Football

C'est le 28 mai, jour de l'Ascension, qu'aura lieu le tournoi de sixte qui clôturera la saison 86-87.

Joueurs, équipes, clubs, inscrivez-vous à Dominique Escabasse, tél. 56.63.13.36.

Assemblée générale : Elle aura lieu le dimanche 24 mai, à 19 h, dans une salle de la mairie, suivie à 21 h du repas de fin de saison.

En vertu des statuts, toute personne désirant se joindre à l'équipe dirigeante actuelle est invitée à en informer le bureau, un membre, ou le président, huit jours avant l'assemblée, c'est-à-dire le samedi 16 mai au plus tard.

Réunion du comité directeur : Il aura lieu ce lundi 11 mai, à 20 h 30, au foyer de l'ASM. Sujets à traiter : déplacements du 17 mai, dernière journée du 24 mai, assemblée générale, tournoi de sixte et bilan des tournois et rencontres des 1^{er} et 3^{es} mai.

Permanence de l'architecte conseil

M. Michel Castagne, architecte conseil du CAUE 33, se tiendra à la mairie ce mercredi 6 mai, à partir de 15 heures, et tous les premiers mercredi de chaque mois, pour traiter avec les personnes qui le désirent, tous les problèmes spécifiques à l'assainissement.

Le nouveau promu prêtait à son tour la parole pour associer le centre de secours tout entier à l'honneur qui lui était fait. « Cette promotion est le fruit d'un travail collectif et rejaillit sur chacun de vous. Elle montre l'estime dans laquelle est tenu en haut lieu le corps de sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Macaire grâce à son sérieux et son efficacité. »

Enfin, chacun levait le verre de l'amitié pour clôturer cette sympathique réunion.

Réjouissances traditionnelles du Bas-Pian

Comme nous l'avons annoncé précédemment, ces manifestations auront lieu les 8, 9 et 10 mai prochains.

Vendredi 8 mai, à 21 heures, un jeu de société, doté de nombreux lots, se déroulera dans la salle champêtre.

Le samedi 9 mai, à partir de 15 heures, concours officiel de pétanque organisé par la Pétanque Macarienne.

En soirée, grand bal animé par une « disco ».

Dimanche 11 mai, à partir de 10 h 30, défilé passe-rues avec la fanfare de l'Avenir Barsacais et ses majorettes.

Toujours dimanche, à 17 heures, un apéritif-concert-variétés. Entrée gratuite.

Pendant les trois jours, la fête foraine battra son plein.

Gagnez un téléviseur portable en réclamant les bons de souscription à 2 francs le bon.

Commémoration du 8 mai 1945

Le maire et le Conseil municipal invitent la population à se joindre à la cérémonie du Souvenir qui se déroulera devant le monument aux morts à 12 heures précises.

Le rassemblement aura lieu devant la mairie à 11 h 45 et le traditionnel vin d'honneur sera servi dans la salle du Conseil municipal, au plus tard à 12 h 30.

Le 8 mai : fête de l'école de football

Pour leur tournoi du 8 mai pupilles et poussins, qui se déroulera sur toute la journée, à partir de 9 heures du matin, les organisateurs sont assurés de la présence de Bernard Lacombe et Jean-Charles De Bono.

Pour cet événement, le bureau de l'ASM serait heureux de voir beaucoup de monde autour du stade. Il y a aura six formations poussins et six formations pupilles — le parcours de ces jeunes pousses a été plus qu'honorable cette saison — et ce sera bien la fête de nos jeunes.

Réunion du bureau directeur. — C'est bien lundi 11 mai qu'aura lieu la réunion du bureau. Sujets : assemblée générale et tournoi de sixte.

316409

Vendredi 8 mai, 20 h 30
Jeu de Société au Bas-Pian

SAMEDI 9 MAI 1987

SAINT-MACAIRE

Balade dans le patrimoine architectural

■ C'est le dimanche 17 mai qu'aura lieu la prochaine balade du Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire. Elle se déroulera aux alentours de Poitiers, avec pour thème l'architecture paléochrétienne et les peintures romanes. En effet, en fin de matinée, sera proposée la visite du plus vieil édifice chrétien de notre pays, le Baptistère Saint-Jean datant du IV^e au VI^e siècle, puis l'après-midi sera consacrée à la découverte de l'abbatiale de Saint-Savin-sur-Gartempe, décorée en quasi-totalité de peintures murales historiques du XII^e siècle, si précieuses que l'Unesco les a classées parmi les merveilles du monde.

Comme d'habitude, tout est prévu pour le confort des promeneurs, bus perfectionné conduit par un Macarien, provisions de bouche pour le trajet et repas basé sur la cuisine régionale.

Seulement 38 places sont disponibles : il est donc urgent de s'inscrire auprès de la pharmacie Long, tél. 56.63.03.91. La participation aux frais est limitée à 195 francs par personne et 95 francs pour les enfants accompagnés, tout compris. Le départ est fixé à 7 heures, place de l'Horloge.

Les échanges Macairois-Macariens encore à l'ordre du jour

Les cérémonies commémoratives du 8 mai prendront une ampleur particulière cette année dès lors que le cortège sera renforcé par les pompiers de Saint-Macaire-en-Mauges. En effet, ces derniers et leurs familles sont reçus pour trois jours par leurs homologues macariens. L'an dernier, les Macariens avaient été chaleureusement reçus dans les Mauges à l'occasion de la Fête des fleurs. Au programme de ce séjour sont prévus une visite de Saint-Macaire, une promenade fluviale sur le canal et un tour aux réjouissances traditionnelles du Bas Pian (plus évidemment toutes les agapes corollaires).

Pour Pentecôte, les 7 et 8 juin, un car de supporters ira soutenir à Saint-Macaire-en-Mauges l'équipe composée par les trois Saint-Macaire (Saint-Macaire-du-Bos et sus) pour un Intervilles animé par Simone Garnier. Il s'agit là d'un échange entre comités des fêtes, le premier du genre : nul doute que là aussi les festivités seront joyeuses. Pour s'inscrire, s'adresser au Grognard (tél. 56.62.38.29). La participation aux frais de transport est fixée à 120 francs par personne; il est important que le car de cinquante personnes soit rempli pour que la délégation macarienne soit conséquente.

Les 27 et 28 juin ce sera le tour de l'ACPL d'être accueillie par son homologue de Saint-Macaire-en-Mauges avec pour destination précise la cinéscénie du Puy-du-Fou, c'est-à-

dire le spectacle historique en plein air le plus élaboré de notre pays à l'heure actuelle. Les participants seront accueillis dans les familles maugeoises. S'inscrire rapidement auprès de M^{me} Bedouret, tél. 56.63.46.42, priorité aux membres de l'ACPL. Participation aux frais, tout compris, limitée à 220 francs par personne.

Enfin, les 25 et 26 juillet, le Conseil municipal de Saint-Macaire-du-Bois recevra les Macariens à l'occasion de l'exceptionnel Carrousel de Saumur. La participation aux frais est réduite à 130 francs par personne tout compris. S'inscrire au secrétariat de mairie, tél. 56.63.03.64, la priorité est donnée aux Macariens qui ont hébergé des Macairois-du-Bois en mai 1985.

Le moins qu'on puisse conclure c'est que pour un jumelage officieux, « c'est une affaire qui marche ».

Fête du Bas Pian

Dimanche, à 17 h 30, « Chansons d'aujourd'hui », avec Jacques Aimoino et son quartette.

Dans une de nos dernières éditions, nous vous avons annoncé, outre le jeu de société du vendredi soir et le bal du samedi, une matinée récréative le dimanche. Celle-ci prendra, en fait, la forme d'un apéritif-concert où, dans la douceur d'une fin d'après-midi, nous pourrions applaudir le tour de chant d'un jeune auteur-compositeur : Jacques Aimoino.

Déjà très apprécié, lors de son passage, le 31 janvier dernier, à la soirée guitare, proposée par l'école de musique du Prieuré, il revient avec de nouvelles compositions, toujours aussi swingantes, souriantes et poétiques. Il sera, bien sûr, accompagné de sa guitare, mais aussi de ses complices : Michel Macias (à l'accordéon et au chant), Philippe Langel (à la batterie) et Jacky Gratecap (à la basse).

Le comité des amis du Bas Pian vous invite donc à venir nombreux goûter ce moment original de ce week-end de fête. Un détail important : l'entrée sera gratuite.

Agenda du 8 mai

URGENCES

- Pompiers.** — Tél. 18.
- Médecin.** — Voir Langon.
- Pharmacie.** — Rassa, à Langon, tél. 56.63.12.41.
- Ambulance.** — Turtaut, à La Réole, tél. 56.63.70.28.
- Vétérinaire.** — Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.05.56.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

316410

SAINT-MACAIRE - BAS-PIAN
SAMEDI 9 MAI, EN SOIRÉE

DISCO-MUSIC
N° 1 du HIT-PARADE BORDELAIS

Echos du Comité des fêtes

■ Saint-Jean : le Comité des fêtes organise, pour les fêtes de la Saint-Jean, une course de trottinettes réservée aux jeunes de 10 à 15 ans. De nombreux lots récompenseront les participants. Le nombre de coureurs est limité à trente-cinq. Inscription à la pharmacie Long, à partir du lundi 11 mai, auprès de Jean-Loup Du-truilh.

Sortie : le dimanche 7 juin aura lieu les jeux Intervilles de Guy Lux animés par Saint-Macaire-en-Mauges. Quatre jeunes sportifs de notre commune sont invités à participer à ces jeux. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie.

FOOTBALL/ ASM

Réussite du tournoi poussins et pupilles du 8 mai

L'école de football locale à l'honneur sous les yeux de Bernard Lacombe

Cela fait une dizaine d'années que le tournoi de football de Saint-Macaire, réunissant poussins et pupilles, existe. C'est une tradition bien établie.

L'édition 1987 n'a pas failli à ses devanciers. L'équipe de bénévoles, bien soudée autour du président F. Barbé, avait bien fait les choses, faisant de cette journée une réussite complète. Cinq clubs sont venus se joindre aux jeunes pousses locales afin de défendre loyalement leurs chances. La table de contrôle, tenue de main de maîtresse par Marie-France, n'a pas été sujette à contestation, facilitant ainsi le bon déroulement des rencontres.

Pour ne rien déranger, le soleil était au rendez-vous, ainsi que Bernard Lacombe. Arrivé peu avant midi, l'avant-centre des Girondins était accompagné de sa charmante épouse et de ses deux fils, Sébastien et Arnaud. Ces deux derniers s'empressaient de participer au tournoi. Bernard Lacombe était assailli par une meute de jeunes admirateurs, dédicaces, photos. Il se pliait de bonne grâce à toutes ces sollicitations. Il est vrai qu'il était venu un peu pour cela.

Le repas préparé par les cuisinots de l'ASM était pris en commun au club-house du stade. La présence de M. Malardeau, le sponsor de l'école de football des Girondins et du Toulouse FC, était également présente. L'entretien du constructeur fuméolois avec l'avant-centre des marins et blanc est un signe, indiquant que le Lyonnais va très certainement s'établir définitivement dans la région bordelaise.

Avant que ne reprennent les matches de classement, les arbitres et les dirigeants macariens s'affrontaient en un duel fratricide. Les finales étaient jouées vers 19 heures. Chez les poussins, c'est Saint-Macaire qui enlevait le tournoi devant Villandraut. Venaient ensuite Saint-Pierre-de-Mons, Verdélais, Castets et Saint-Macaire (B).

Chez les pupilles, Castets montait sur la plus haute marche, suivi de Saint-Macaire, Saint-Pierre-de-Mons, Verdélais, Villandraut et Hastingnan.

Tous furent récompensés par de magnifiques coupes offertes par de généreux donateurs. Chaque joueur se voyait remettre une médaille souvenir par le club organisateur. Une journée bien remplie et réussie pour les écoles de football.



Les poussins macariens



Le public lors d'un match



Les dirigeants macariens entourant Bernard Lacombe



L'ensemble des équipes (Photos J.-C. Dupouy)

SAINT-MACAIRE 13/5

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois d'avril

1^{er} avril. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit La Désarnauze. Une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

3 avril. — Feu de chaudière à mazout commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Le Bourg.

10 avril. — Destruction de nid de frelons commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit Balan.

16 avril. — Tentative de suicide commune de Saint-Macaire, lieu dit Les Grottes. Une victime évacuée sur le CH Pasteur.

17 avril. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Huguet. Une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. — Chute d'une personne commune de Verdélais. Une victime ramenée à son domicile après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

18 avril. — Destruction de nid de guêpes commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Huguet.

19 avril. — Personne renversée sur la voie publique commune de Saint-Laurent-du-Plan. Une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

20 avril. — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Martial. — Destruction de nid de frelons commune de Sainte-Foy-la-Longue.

21 avril. — Tentative de suicide commune de Saint-Martin-de-Sescas,

lieu dit Les 6-Chênes. Une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

22 avril. — Destruction de nid de guêpes commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Huguet.

25 avril. — Personne inanimée sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, allées des Tilleuls. Une victime évacuée sur le CH Pasteur.

26 avril. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, Le Viaduc. Une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 avril. — Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, route du Calvaire. Une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30 avril. — Feu de maison commune de Sainte-Foy-la-Longue. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, à la maison de retraite. Une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

SAINT-MACAIRE

16/5

316411

OFFRE D'EMPLOI

La commune de SAINT-MACAIRE recrute
1 employé pour le camping municipal des Grottes
Emploi temporaire du 1^{er} juillet au 31 août 1987.

Conditions à remplir :
habiter sur le territoire de la commune pendant la durée de l'emploi,
posséder éventuellement une expérience dans le même type d'emploi.

Dossiers de candidatures à retirer à la mairie de Saint-Macaire, à partir du 15 mai 1987.
Date limite de dépôt des candidatures : 30 mai 1987.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Moulin, le lundi 18 mai, de 9 heures à 12 heures, pour raccordement poste Le Port.

A qui le chien ?

Trouvé lévrier afghan, mercredi 13 mai. S'adresser au 56.63.72.07.

Souscription des Amis du Bas-Pian

Les numéros gagnants. — 0078, 0148, 0209, 0386, 0517, 0539, 0727, 0888, 1165, 1377, 1701, 1822, 1884, 1923, 1926, 2060, 2062, 2119, 2269, 2409, 2454, 2497, 25172519, 2525, 2636, 3006, 3161, 3258, 3530, 3793, 3939, 3994, 4071, 4192, 4331, 4780, 4842, 4894.

Le n° 3135 gagne la TV portable; le n° 1946 gagne un gigot; le n° 726 gagne un jambon.

Le n° 069 gagne le lot-surprise

ÉDUCATION/ SEMAINE DES ARTS

Chante école au diapason

Le 26 mai, la salle des fêtes accueillera l'un des quatorze concerts de l'opération départementale Chante école

Le chant choral est par nécessité et par vocation un exercice culturel unificateur. Afin de rassembler des écoles de divers horizons géographiques ou pour permettre aux divers niveaux d'enseignement de tisser, entre eux, des liens pédagogiques permanents, le plan département d'action musicale a prévu des opérations décentralisées. Celle du Sud-Gironde aura lieu le mardi 26 mai à 20 h 30 en la salle des fêtes. L'aide et la compréhension de la municipalité locale, permettra en effet d'accueillir l'une des manifestations Chante école. Un geste démontrant sa volonté d'aider la culture.

La conjonction des efforts de l'inspection académique, du Conseil départemental de la culture et de la direction régionale des affaires culturelles autorise la mise en œuvre d'un programme ambitieux. « Notre double objectif est celui de proposer au grand public un spectacle de qualité et d'associer un nombre important d'enfants venus de divers horizons, explique M. Bonnichon, inspecteur d'académie. Dans le cadre de la semaine des arts, ces rassemblements démontreront la réalité des enseignements artistiques en milieu scolaire ».

Ainsi, à Saint-Macaire, le 26 mai, on retrouvera l'école élémentaire de Bazas 1 et 2, les collèges de Podensac, Langon, Toulouse-Lautrec et La Réole. Au total près de deux cents choristes pour un « atout chœur » soigneusement coordonné par M. Francis Garcia, conseiller pédagogique en éducation musicale pour le primaire et M^{me} Marion Lapadu, pro-

fesseur au collège Toulouse-Lautrec. Ce programme commun constitué à partir d'un répertoire original devrait ravir tous les amateurs de chant choral.

UNE CRÉATION MUSICALE

La seconde partie de la soirée sera consacrée à la présentation d'un conte musical. « L'Arbre chanson » est une œuvre moderne, très écologique, vantant le voyage d'un enfant dans un pays merveilleux et naturel contrastant avec son univers habituel de la ZUP. Accompagnés au piano, les collégiens de Langon, Toulouse-Lautrec et La Réole recevront le renfort de leurs homologues d'Eymet, en Dordogne, désireux de s'associer à ce « Chante école » girondin.

« Parallèlement, à l'aspect pédagogique indéniable de cette manifestation, nous voulons sensibiliser nos collègues de la région à la solidarité. En effet, une part de l'organisation leur incombe directement. Le comité local de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public dont les actions en faveur des enfants en difficulté sont de plus en plus nombreuses a mobilisé ses effectifs, explique Gérard Tournemouly, instituteur mis à disposition de l'ADPEP ». En assistant à cette soirée du 26 mai, parents et amis de l'école auront donc le privilège de joindre l'utile à l'agréable. Ils découvriront pour certains en épilogue de la semaine des arts que la musique adoucit les mœurs mais peut aussi décupler les volontés.

JEAN-MARIE DARMIAN

Centre aéré intercommunal de Caudrot, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac

L'équipe d'animation du centre aéré communal, avec l'appui des municipalités, organise une soirée sud-américaine le mercredi 27 mai, à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Les bénéficiaires attendus seront consacrés à des actions de solidarité durant le séjour des enfants au mois de juillet.

Le programme proposé est le suivant : De 14 heures à 18 heures, animation pour les enfants (gratuite) salle des fêtes de Saint-Pierre-d'Aurillac; découverte des instruments de musique sud-américains; initiation à la pratique de ces instruments; chants. Les enfants présenteront un petit spectacle en début de soirée.

Repas sud-américain à partir de 19 h 30, au restaurant scolaire, plats et boissons typiques. Prix du repas 70 francs. S'inscrire à la mairie avant le 22 mai. Soirée à 21 h 30 à la salle des fêtes : trente minutes de spectacle présenté par les enfants qui auront participé à l'animation de l'après-midi. 22 heures, concert de musique sud-américaine présenté par le groupe Tupay. Prix 30 francs pour les adultes, 15 francs pour les enfants. A partir de 23 heures, soirée dansante, entrée 20 francs.

Pour les personnes désirant participer au repas, au concert et à la soirée dansante, prix global 100 francs.

Souscription des Amis du Bas-Pian

Les numéros gagnants. — 0078, 0148, 0209, 0386, 0517, 0539, 0727, 0888, 1165, 1377, 1701, 1822, 1884, 1923, 1926, 2060, 2062, 2119, 2269, 2409, 2454, 2497, 25172519, 2525, 2636, 3006, 3161, 3258, 3530, 3793, 3939, 3994, 4071, 4192, 4331, 4780, 4842, 4894.

Le n° 3135 gagne la TV portable; le n° 1946 gagne un gigot; le n° 726 gagne un jambon.

Le n° 069 gagne le lot-surprise

VIE ASSOCIATIVE/ LE COMITÉ DES FÊTES

Voyage à Saint-Macaire en Mauges

Le Comité des fêtes de Saint-Macaire en Mauges organise pour le week-end de Pentecôte les jeux inter-villes de Guy Lux et Simone Garnier.

A cette occasion, quatre jeunes sportifs macariens représenteront la commune. Le Comité des fêtes organise un car pour assister à ces jeux.

Après plusieurs contacts entre les comités des fêtes des deux villes, les habitants de Saint-Macaire en Mauges, seraient prêts à assurer l'hébergement des personnes désireuses d'assister aux jeux. Cependant, pour faciliter la tâche de nos amis macairois, nous demandons à toutes les personnes intéressées de s'inscrire très rapidement chez M. Fabe. En effet, cela permettra à nos amis de s'organi-

ser et de répartir dans les familles les participants à ce voyage.

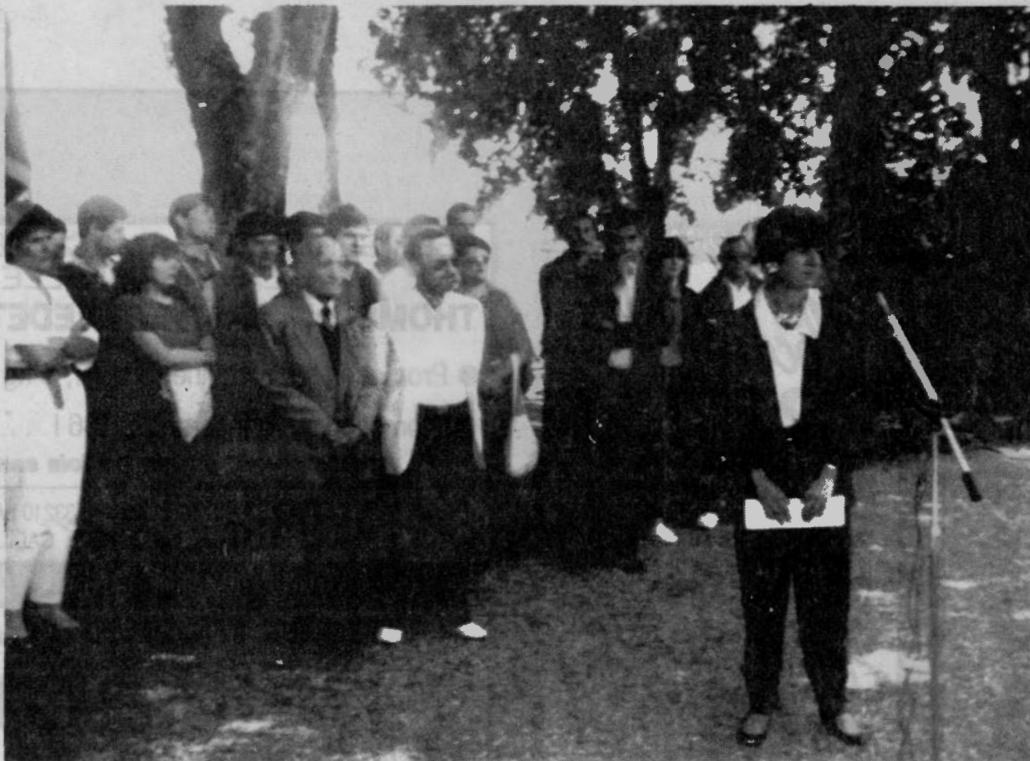
Nous vous rappelons que le prix du voyage a été fixé à 120 francs.

Départ dimanche matin 7 juin et retour le lundi 8 juin dans la soirée. Encore une fois, nous vous demandons de vous inscrire dans les plus brefs délais chez M. Fabe.

Course de trottinettes

Les inscriptions pour la course de trottinettes se poursuivent à la pharmacie N'Guyen-Long auprès de J.-L. Dutreuilh. La course est ouverte aux jeunes garçons et filles de 10 à 15 ans. Il ne reste qu'une dizaine de places sur les 35 possibles. Pressez-vous.

La cérémonie du 8 mai



Une partie du public alors que M^{me} Lorriot attend de lire le passage du secrétaire d'Etat aux anciens combattants

Saint-Macaire a fêté l'anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945. Un long défilé, auquel participait le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire en Mauges, amenait les personnes présentes au monument aux morts où était déposée une gerbe de fleurs.

Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par M^{me} Lorriot, J.-M. Billa lisait le texte d'un discours de M^{me} Simone Veil dans lequel elle demandait, entre autres, de ne pas oublier les atrocités commises pendant cette période noire.

Minute de silence et « Marseillaise » clôturaient cette cérémonie qui s'est déroulée dans le plus grand recueillement.



Les porte-drapeaux et le public (Photos J. Sanche)

RÉJOISSANCES TRADITIONNELLES DU BAS-PIAN

La tradition respectée

Encore une fois cette année, le maire de la « commune libre » du Bas-Pian est venu solennellement chercher le maire de Saint-Macaire pour le conduire sur ses terres à l'occasion des réjouissances traditionnelles du quartier. C'est en landau, accompagné d'une batterie-fanfare et de majorettes, précédé par le garde-champêtre en grand uniforme, que le président Lagahuzere a accompli ce geste commémoratif.

Rappelons-nous : c'est en 1861,

après vingt-deux années de contestation, que le Bas-Pian avait été rattaché à Saint-Macaire. Il faut dire que le quartier commence dès la place de la Libération (anciennement porte Yquem), et dès la porte du Thuron; il a toujours été solidaire de Saint-Macaire. D'ailleurs, les archives citent pour la première fois, en 1165, l'église Notre-Dame du Pian, au moment où les moines bénédictins du prieuré Saint-Sauveur s'y sont réfugiés pour dire la

messe, après une sévère excommunication du pape correspondant à leurs démêlés avec l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux.

A l'issue du passe-rues du dimanche matin, un vin d'honneur rassemblait, outre le conseiller général du canton, les élus macariens et pianais, au carrefour de Gabot, lieu de rencontre des deux communes et, par conséquent, endroit choisi pour la fête foraine. Le président devait rendre un hommage tout particulier aux

gendarmes et aux sapeurs-pompiers : il faut dire que l'assistance était largement renforcée par la présence d'une forte délégation de pompiers macairois, élargie à leurs conjoints.

A noter également la timide percée du jeu de société du vendredi soir et le succès du concours de pétanque du samedi après-midi.

Les fêtes de quartier, à l'échelle des petites communes, sont devenues trop rares pour que le comité des Amis du Bas-Pian ne reçoivent pas le soutien de tous dans leur tâche qui relève désormais du défi.

A l'ASM

Assemblée générale. — Elle aura lieu dimanche 24 mai, à 19 heures, à la mairie à l'issue des derniers matches de la saison.

Toute personne désireuse d'apporter son concours au bureau pour la bonne marche du club est invitée à faire acte de candidature au secrétariat.

Repas de fin de saison.

Il suivra l'assemblée générale, au foyer du club, à 21 heures.

Les membres désireux d'y participer sont invités à se faire inscrire ou s'inscrire au tableau devant le foyer. Ceci est impératif afin de préparer le nombre de repas. N'y participeront que les inscrits.



Le landau, devant la mairie, avec le président Lagahuzere, la vice-présidente, M^{me} Beauge, et M^{me} Darroussat, conseillère municipale, accompagnatrice du maire (Photo J. Sanche)

ST-MACAIRE 21/5

Football

Le tournoi de sixte aura lieu le jeudi 28 mai.

Profitant du tournoi de sixte, le Syndicat intercommunal des sports Saint-Macaire - Le Pian, inaugurera les nouveaux vestiaires du stade à 12 heures, en présence des maires, des conseils municipaux, du Syndicat intercommunal des sports, des représentants du District et de la commission des terrains, des représentants des clubs voisins.

Une belle et bonne journée en perspective qui clôturera la saison officielle de l'AS Macarienne.

Roseau macarien

Le dimanche 24 mai, la société de pêche « Le Roseau macarien » organise son premier concours-sortie à l'étang de Saint-Martial.

Les inscriptions seront prises place du Général-de-Gaulle, de 8 heures à 8 h 30.

Début du concours : 9 h 15; fin du concours : 10 h 45.

Le classement se fera aux points (5 points par poisson; 1 point par gramme).

Distribution des récompenses sur les lieux de pêche.

VOYAGE A REMONTER LE TEMPS

Des Anglais dînent chez Henri IV

Si les Anglais ont quitté depuis longtemps l'Aquitaine, elle tient encore une bonne place dans leurs cœurs et des liens existent encore entre eux et notre région, ne serait-ce que par le jumelage Bordeaux-Bristol.

Ainsi quatre-vingt employés de la station de radio de Bristol sont

passés par chez nous lors de leur voyage annuel et ont fait un crochet par le canton de Saint-Macaire. Tout d'abord, ils ont été accueillis au relais de poste Henri IV où ils ont pu admirer les merveilles du musée postal d'Aquitaine.

Une dégustation de nos vins

était inévitable et elle eut lieu au château Gravelines. Enfin, pour clôturer cette incursion en terre gasconne, nos amis anglais étaient reçus au Pot de Fonte par M. et M^{me} Fermis qui leur avaient préparé un repas où était à l'honneur la traditionnelle poule au pot chère à notre bon roi Henri. La boucle était bouclée...



Visite du Musée postal d'Aquitaine au relais Le Poste Henri IV



Nos amis anglais attendent pour déguster la poule au pot Henri IV (Cliché « Sud-Ouest »)

Le GASM à l'ouvrage

Le Groupement des associations macariennes a décidé, en accord avec l'ACPL, d'assurer l'organisation de la soirée dansante marquant chaque année la foire du Mercadiou. Le rendez-vous est pris pour le samedi 4 juillet.

Mais le nettoyage, l'an dernier, de l'ancien établissement des grottes sur l'initiative du Conseil municipal et en particulier de Francis Bouey, n'avait pas laissé indifférent le GASM. C'est pourquoi, son président André Fabe a suggéré d'utiliser pour la soirée du 4 juillet la terrasse des grottes faisant face à la Garonne. La proposition fut ratifiée par tous et une aide logistique fut demandée à la municipalité (prêt outillage, achat petit matériel) pour assurer en deux dimanches la mise au net des lieux. Les élus crurent bon d'ajouter à la requête la prise en charge du pique-nique de midi basé

sur la traditionnelle entrecôte, dans la limite de 500 francs par dimanche.

Le 3 mai dernier donc, une vingtaine de représentants des associations macariennes répondaient présent à l'appel du GASM aux grottes. Etaient représentés: l'ACPL, l'ASM football, le Prieuré, la Société de chasse, le Mouvement de sauvegarde, le Roseau macarien, le Comité des fêtes, la Pétanque macarienne et, bien sûr, le Conseil municipal. C'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse que s'est déroulée une première journée de débroussaillage, de restauration du parquet de la scène et d'élimination de déchets indésirables.

Il s'agit donc, en conclusion, d'une heureuse initiative qui démontre, s'il en était besoin, la vitalité du tissu associatif à Saint-Macaire. Affaire à suivre...



Grande Nuit de l'école de musique 22/5



Image du gala 1986 : une partie des élèves réunis dans un bouquet final de percussions (Cliché « Sud-Ouest »)

Bientôt une nouvelle année scolaire va toucher à sa fin et sans attendre le mois de juin — qui pour beaucoup rime avec examens —, l'école de musique du Prieuré a proposé à tous les élèves d'être les acteurs d'un spectacle musical où chacun participera quel que soit son niveau.

Cette soirée se déroulera dans la salle des fêtes François-Mauriac, dès 21 heures, le samedi

30 mai.

Déjà se constituent peu à peu duo, trio, quartet et ensembles plus importants où guitaristes, flûtistes, batteurs et pianistes travaillent chanson, boogie-woogie, fugue ou samba. Chacun, le nez sur sa partition, déjouant des pièges en forme de double-croches, pense bien sûr au grand soir où il va brûler les planches...

Bilan d'une année de cours d'instruments et de solfège, occasion d'un travail en commun « interdisciplinaire », mais aussi spectacle musical offert aux parents, aux amis et à tous ceux que la musique et son enseignement intéressent, ce nouveau gala des élèves de l'école de musique sera à coup sûr un grand moment : nous en reparlerons très bientôt...

SAINTE-MACAIRE 25/5

VIE SOCIALE/ POMPIERS

Cours de secourisme



Les infirmières de la maison de retraite et les pompiers de Verdelais (Photo J. Sanche)

Depuis deux mois déjà, des cours théoriques et pratiques de secourisme sont dispensés dans la salle du centre de secours de Saint-Macaire pour l'obtention du brevet national de secourisme (BNS).

Une trentaine de personnes suit ce stage. Ce sont des sapeurs-pompiers

de Saint-Macaire et de Verdelais, des infirmières de la maison de retraite et même une dirigeante de l'ASM, M.-F. Cluchet. Les cours sont placés sous la direction du docteur Cadi, du gendarme Costes et de M^{me} Chêne. L'examen est prévu pour le 9 juin.

316412

SAINTE-MACAIRE - JEUDI 28 MAI 1987 - ASCENSION

4^e TOURNOI DE SIXTE DE L'A.S. MACARIENNE 7 000 F DE LOTS DIVERS

Entrée générale : 10 F

Buvette - sandwiches - repas - pique-nique

ÉCOLE DE MUSIQUE
À trois jours du gala des élèves

C'est samedi soir 30 mai que se déroulera, comme l'année passée, la nuit de l'école de musique du Prieuré.

Moment fort pour les élèves, qui donneront le meilleur d'eux-mêmes pour composer un spectacle de qualité auquel ils convient parents, amis, et tous ceux qui sont sensibilisés à l'éducation nationale. Nous savons qu'ils sont nombreux.

En attendant ce grand soir, les répétitions vont bon train, transformant l'école en ruche bourdonnante : pianistes, flûtistes, guitaristes et batteurs, venus de tout le pays macarrien — et parfois de plus loin — travaillent assidûment à la mise en place d'un répertoire arc-en-ciel.

Samedi, à 21 heures, salle des fêtes François-Mauriac : du haut de leurs coulisses, soixante élèves vous attendent !

Comité des fêtes

Le comité des fêtes rappelle à toutes les personnes intéressées par le voyage à Saint-Macaire-en-Mauges que les inscriptions se poursuivent chez M. Fabe.

Il serait souhaitable de s'inscrire très rapidement pour faciliter l'hébergement, qui sera assuré par nos amis macarriens. Le prix des places est de 120 francs. Départ dimanche matin à 7 heures. Retour lundi soir à 21 heures.

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 29 mai au soir. Si le car est incomplet vendredi soir, le voyage sera annulé.

Les sportifs sont priés de se faire connaître à la mairie de Saint-Macaire.

VIE ASSOCIATIVE/ CENTRE DE SECOURS

La visite des pompiers macarriens



Lors du vin d'honneur à la mairie, un groupe de Macarriens discute avec un pompier macarrien (Photo J. Sanche)

Certaines sociétés macariennes entretiennent des relations privilégiées avec Saint-Macaire en Mauges. C'est le cas du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Macaire qui accueillait récemment son homologue macarrien au grand complet.

Cette visite a été l'occasion de resserrer des liens déjà bien établis.

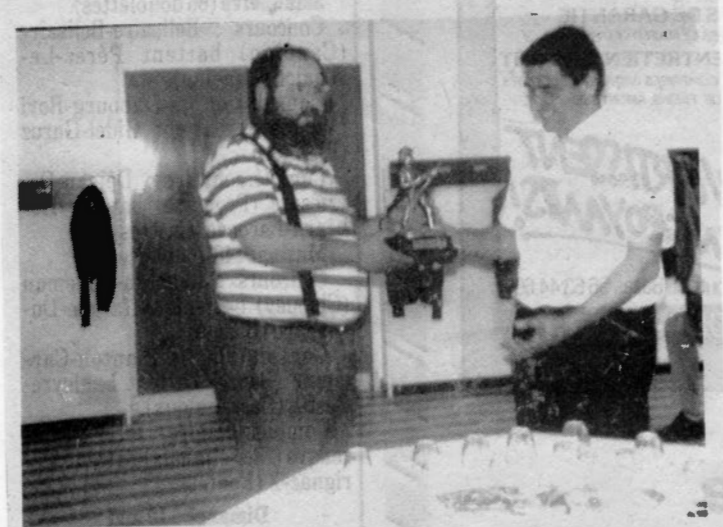
Le programme établi était très varié puisqu'il comportait un match de football inter-corps, une promenade sur le canal de Castets jusqu'à Meilhan et retour, visite de châteaux et dégustation, vin d'honneur à la mairie et à la fête du Bas-Pian (où ils étaient reçus par le président Laghuzère), visite guidée du vieux Saint-Macaire sans compter les repas pris en commun.

Tout cela combla bien le séjour qui se déroula dans une ambiance très agréable.

Et bien entendu, on se promet de remettre ça...



Avant le match de football, échange des fanions (Photo J. Sanche)



Le lieutenant Paratge remet le Challenge de l'amitié au lieutenant Coussau (Photo J. Sanche)

L'autorisation d'exploitation d'une gravière annulée

Le tribunal administratif vient d'annuler un arrêté préfectoral donnant autorisation de l'exploitation d'une gravière à Saint-Macaire

Le 4 août 1986, le préfet de la Gironde, par arrêté, autorisait la société les Gravières langonnaises à exploiter une carrière de grève à ciel ouvert, au lieu-dit l'île David, à Saint-Macaire. L'exploitation du gisement compris entre la Garonne et les remparts de la ville était prévue par voie fluviale. Elle devait aboutir à la création d'un plan d'eau communiquant avec le fleuve par un pertuis.

La décision du préfet mettait ainsi un terme à une longue procédure avec étude d'impact, enquêtes publiques, révision du POS de Saint-Macaire, au cours de laquelle la société les Gravières langonnaises avaient obtenu les avis favorables de toutes les administrations concernées ainsi que de la commission départementale gravières et carrières. La municipalité macarienne avait également donné son aval. Elle voyait dans ce projet un moyen de mettre en

valeur et servir le site de Saint-Macaire.

Seules, deux associations écologistes, la SEPANSO et l'association Brion-Garonne de Langon, avaient manifesté leur opposition lors des enquêtes publiques. Elles avançaient notamment des arguments d'ordre hydraulique : danger pour la nappe phréatique, danger d'invasement du plan d'eau créé par la gravière, danger de dérivation du lit de la Garonne.

AREFAIRE

Après l'arrêté préfectoral, les écologistes ne désarmaient pas. Ils portaient l'affaire devant le tribunal administratif. Celui-ci vient de leur donner raison. Il juge que dans ce dossier, les règles et procédures légales n'ont pas été respectées. L'étude d'impact aurait dû notamment intégrer une enquête hydraulique approfondie portant sur l'influence possible de la gravière sur le fleuve et la nappe phréatique. En consé-

quence de quoi, le tribunal a annulé l'arrêté préfectoral.

La société les Gravières langonnaises n'abandonne pas pour autant son projet. Elle a décidé de faire appel au jugement. D'autre part, elle envisage de commencer une nouvelle procédure complète afin d'obtenir une autorisation inattaquable. « Il est impératif pour notre entreprise de trouver de nouveaux gisements sous peine d'être, à terme, obligés de licencier », explique M^{me} Darty, qui dirige la société.

M^{me} Coste, présidente de l'association Brion-Garonne, de son côté, se réjouit qu'un tribunal ait pris en compte des préoccupations d'ordre écologiste. « Tout le monde dit, l'économique prime, mais l'environnement, c'est aussi notre avenir. Les écologistes entendent rester vigilants pour la suite de l'affaire. Goliath peut dormir tranquille, l'île David n'a pas encore livré son premier caillou... »

MICHEL REBIÈRE

SAINT-MACAIRE

1/6

VIE SCOLAIRE

Pourquoi l'occitan à l'école maternelle ?



Lou chivau que sauta... (Photo J. Sanche)

Dernièrement, 150 enfants environ, représentant les classes maternelles de Preignac, Sautesnes, Brouqueyran, Bazas, Toulouze et Saint-Macaire se sont retrouvés à l'école maternelle de la ville.

L'école donne maintenant droit de cité à l'occitan : pour l'enfant, c'est un plaisir de s'exprimer avec d'autres mots et, pour certains, le plaisir est décuplé quand ils constatent qu'un grand-père, une grand-mère, un parent, peut leur donner la réplique dans cette langue.

Grâce à un important travail

d'écoute et d'articulation fait au préalable dans les classes, ils ont pu échanger un répertoire varié de danses, de chants, de comptines : la Polka de Pomponna, le Jean Petit, la Giga, Quand lo merle saute au prat, Per aqueth caminot, la Halha de nadau, Plan plan Nicolau, pour n'en citer que quelques-uns.

Tout ceci s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Fierté pour les enfants de montrer leur nouveau savoir (comptines, danses...) et plaisir aussi à retrouver d'autres copains venant d'autres écoles.

SAINT-MACAIRE

30/5

NUIT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Ce soir, à 21 heures, salle des fêtes

François-Mauriac soixante musiciens

vous invitent à leur gala

Ça y est, tout est en place : les instruments sont sur scène, les projecteurs sont prêts à briller de mille feux, la salle est fleurie des bouquets des grands soirs et les musiciens en herbe répètent une ultime fois les compositions musicales qu'ils ont préparées.

À 21 heures, ce soir, les portes de la salle des fêtes François-Mauriac s'ouvriront toutes grandes pour accueillir parents, amis, mélomanes du pays macarien et des environs, conviés à venir applaudir les nombreux élèves de l'école de musique de l'association Le Prieuré.

Cette soirée se déroulera en trois temps — ou plutôt en trois mouvements — le premier « piano pianissimo », sera surtout consacré aux plus jeunes, interprétant des œuvres courtes en solo, duo,

trio; pianistes, guitaristes et batteurs en formeront l'essentiel des participants. Le second mouvement, « allegretto », permettra d'apprécier des formations plus nombreuses interprétant des compositions plus élaborées et faisant apparaître de nouveaux instrumentistes; le troisième mouvement, enfin, « fiesta simpatica », nous verra tous réunis pour un bal où, après tant d'émotions, jeunes et moins jeunes pourront se défouler dans un répertoire de danses pour tous.

Ajoutez à cela un bar bien achalandé, des pâtisseries préparées avec amour par des mamans d'élèves, une tombola et quelques surprises insolites : autant de raisons de venir nombreux pour cette grande fête.

Les Cigales ont leur Chante Ecole

Près de 400 élèves du Langonnais se sont retrouvés à Saint-Macaire pour un rassemblement des chorales d'écoles et collèges

Comment démontrer qu'à l'école, au collège on travaille, on agit, on bouge dans le bon sens ? En planifiant les actions dans le domaine musical, l'inspection académique de la Gironde tente de rationaliser, de fédérer les initiatives éparses. Un seul objectif : celui de la qualité. Un but : informer le grand public.

La présence aux côtés du maire, Jean-Marie MBilla, de M. Jean-Emmanuel Bonnichon, inspecteur d'académie, témoignait de l'intérêt pris par les responsables gironnais de l'éducation nationale à cette opération « Chante Ecole ».

Avec beaucoup de bonne volonté et le souci constant d'aider à la réussite du concert donné en sa salle des fêtes, la municipalité macarienne avait accepté d'accueillir près de 350 choristes venus de toute la région.

Atout Chœur annonçait le programme de la première partie. La carte aura été décisive. Les écoliers de Bazas, dirigés par Béatrice Verdier, Michel Mazeurie et Bernard Gallardo, eurent le redoutable privilège d'ouvrir le feu. Ils s'en tirèrent avec les honneurs. Marion Lapadu, professeur au collège Toulouse-Lautrec de Langon, présenta ensuite un groupe instrumental dont la prestation fut particulièrement appréciée. Tout comme la chorale de Podensac (M^{me} Beau, professeur) ou le groupe instrumental de La Réole (M^{me} Chassaigne, professeur) qui démontrèrent que la pratique accompagnait toujours la formation. Réunis dans le même lieu écoles et collèges ont encore amélioré leur connaissance réciproque nécessaire à une bonne intégration d'un cycle à l'autre des enfants.

En fait, le temps fort de la soirée devait être « l'arbre chanson », un conte musical poétique alternant les récits et les périodes chantées. Sous la houlette souriante mais concentrée de M^{me} Lapadu, et avec l'accompagnement au piano de M^{me} Chassaigne, 150 collégiens ont interprété cette œuvre variée et agréable. Un diaporama réalisé sous la direction de MM. Fontaine et Bourbon illustrait les principaux moments de l'histoire. Là encore, l'interdisciplinarité constatée en cette occa-



L'arbre chanson présenté par les collégiens de la région

sion, ne peut que renforcer le travail d'équipes pédagogiques complémentaires.

La mobilisation autour de MM. Brustis et James, animateurs en Langonnais de l'Association départementale des pupilles, des institutrices et instituteurs locaux aura permis un bon déroulement matériel de ce concert. Réunis par le seul intérêt des enfants et par la volonté de développer la pratique musicale en milieu scolaire, l'inspection académique, le Conseil départemental de la culture et la Direction régionale des affaires culturelles ont réussi leur opération en Sud Gironde. Francis Garcia, conseiller pédagogique en éducation musicale, chargé de ce secteur pouvait donc avoir le sourire. Les écoles chantent vraiment lorsque l'été est revenu.

JEAN-MARIE DARMIAN

ST-MACAIRE

AS Macarienne Football

Les responsables de l'école de football organisent le mercredi 3 juin, à 19 heures, le traditionnel buffet campagnard clôturant la saison sportive. Ceci concerne les débutants, poussins, pupilles.

Les parents sont cordialement invités et espérés nombreux.



Les personnalités parmi lesquelles on reconnaît M. Ulysse, vice-président ADPEP 33, M^{me} Yvars, MM. Benusiglio, délégué du CDC pour la musique, M. Billa, maire, Bonnichon, inspecteur d'académie, Azen, inspecteur pédagogique régional de musique (Photos M. Sanchez)

M. Baluteau, nouveau président de l'ASM

Dimanche 24 mai a eu lieu au siège de l'ASM l'assemblée générale annuelle en présence d'une nombreuse assistance.

Après le bilan financier et le compte-rendu moral, l'assemblée est passée au renouvellement du tiers sortant.

Ont été élus : M^{me} Eymier, M. Eymier, M. Lamothe, M. Gabarra, M. Laujac.

Ont été réélus : M. Chaîne, Lespine, Escabasse (D.).

Suite à cette élection, le comité directeur s'est réuni pour procéder à la formation du bureau.

Président d'honneur M. Billa, maire de Saint-Macaire.

Président : M. J.-C. Baluteau.

Vice-présidents : MM. Fondeville et Laujac.

Secrétaire : M. José San.

Secrétaire adjoint : M. Escabasse.

Trésorier : M. Chaîne.

Trésorier adjoint : M. Boré.

Par la suite, joueurs et dirigeants se sont retrouvés au foyer de l'ASM pour le traditionnel repas de fin d'année.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le mardi 9 juin, à 20 h 30, au foyer de l'ASM.

SAINT-MACAIRES 3/6

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 4 juin, à 21 heures.

A l'ordre du jour : camping, atelier relais, camion communal, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Permanence

Michel Castagné, architecte conseil du CAUE 33, se tiendra à la mairie de Saint-Macaire le mercredi 3 juin à partir de 15 heures pour traiter avec les personnes qui le désirent, tous les problèmes spécifiques à l'assainissement.

M. Castagné assure cette permanence pour l'assainissement tous les premiers mercredis du mois.

Comité des fêtes

Quête. — Des jeunes membres de la société passeront ces prochains jours pour effectuer la quête en ville. Il est demandé de leur réserver le meilleur accueil. Car, cette année, bon nombre d'animations sont entièrement gratuites. Lors de cette collecte, il sera remis dans chaque foyer un programme de festivités. A l'intérieur de celui-ci, un rectificatif doit être apporté. En effet, la Maison de la presse est tenue par M. Depoin et non par M. Jouanne comme cela est formulé dans le programme.

La quête en ville reste une tradition dans la localité. Et elle contribue à la réussite des fêtes de la Saint-Jean qui auront lieu du 19 au 22 juin.

Exposition. — La municipalité orga-

nise pendant la durée des fêtes de la Saint-Jean une exposition sur la vie macarienne au cours du XX^e siècle et même avant. Elle fait suite à l'album de famille paru en 1985. Aussi, il est demandé aux personnes possédant des documents (photos, textes...) concernant la vie locale de les porter au secrétariat de mairie où ils seront photocopiés et rendus à leurs propriétaires. Ne tardez pas car les fêtes approchent.

Voyage à Saint-Macaire en Mauges.

— Les personnes inscrites pour le voyage à Saint-Macaire en Mauges sont informées que le départ sera à 6 h 30 le dimanche 7 juin et le retour le lundi 8 juin au soir vers 21 heures.

SAINT-MACAIRES 5/6

Première à la maison de retraite



Les employés de la maison de retraite aident les pensionnaires à monter dans l'autocar (Photo J. Sanchez)

Vingt sept pensionnaires de la maison de retraite sont partis en vacances à Carcans-Maubuisson, du 25 au 31 mai, accompagnés de trois employées.

Il s'agissait du premier voyage de ce type organisé par l'établissement et l'inquiétude était grande. Tout s'est passé dans la bonne humeur et l'ensemble des estivants est revenu enthousiasmé, prêt pour un nouveau séjour.

Cette expérience sera renouvelée. Elle démontre la nécessité pour l'établissement de se structurer au niveau de l'animation. Le conseil d'administration a demandé la création d'un poste au budget 88, mais surtout elle a permis de prouver avec éclat aux intéressés eux-mêmes (volontaires... mais réticents) que contrairement à ce qu'ils s'ent-

tent à croire leur joie de vivre n'avait pas disparu le jour de leur entrée à la maison de retraite.

De Montpezat à Monbardon (32) en deltaplane

Nouveau record de distance en deltaplane remarquée depuis la nouvelle base ULM de Montpezat-d'Agenais. Lâché lundi après-midi, un moniteur d'auto-école de Saint-Macaire (Gironde) a réussi à faire voler son engin jusqu'à Monbardon, une petite commune du Gers. Il a ainsi amélioré considérablement le record de distance établi au départ de Montpezat-d'Agenais en couvrant environ 110 kilomètres. Le précédent record avoisinait les trente kilomètres. Une jolie performance à mettre sur le compte du temps chaud qui favorise la pratique du deltaplane et son ascension dans les airs.

CONSEIL MUNICIPAL

Le camping municipal n'ouvrira qu'en 1988

Étaient présents. — MM. Billa, maire; Sudery, Falissard, Cadi, Chavanneau, M^e Lorriots, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzere, Bore, Broustet, Tremea, Labarriere, Darbo, M^e Darroussat.

Excusés. — MM. Sire, Lepine, Cassagne.

Le compte rendu de la réunion du 30 mars est adopté à l'unanimité avec une rectification sur le nombre d'élèves de l'école de musique qui en compte au total 92.

En début de séance, le maire demande à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire du docteur Bares, maire de Verdélais et président de l'Association des maires du canton, récemment décédé.

Réactions au compte-rendu du 30 mars. — Le maire donne lecture de la réaction des garagistes macariens au dernier compte-rendu du Conseil municipal, textes tous deux parus dans « Sud-Ouest ». Il verse également au dossier une lettre de M. Chalret.

Il prend acte du fait que la visite du camion effectuée par les garagistes au moment de son achat ne pouvait garantir le repérage d'éventuels « maquillages ». Il admet que l'exposé de ses propos pouvait être interprété comme une mise en cause de la compétence professionnelle des intéressés, malgré les précautions prises pour en atténuer la portée. A ce titre donc, il comprend pleinement la mise au point effectuée par les garagistes. Mais il reste convaincu de la nécessité de rapporter l'intégralité du contenu des débats qui ont lieu pendant les réunions publiques du Conseil municipal, tout au moins pour les sujets importants.

Le docteur Cadi intervient alors pour proposer que les compte-rendus du Conseil municipal ne soient publiés qu'après leur approbation lors de la réunion suivante. Il évoque en variante l'éventualité de ne publier qu'un résumé du compte-rendu officiel, sans forcément citer ce que disent les uns et les autres.

Le maire se déclare très attaché à la publication de compte-rendus les plus proches possibles de la réalité et forme l'hypothèse que les Macariens le sont aussi. Pour éviter le décalage dans l'actualité, il préférerait qu'aussitôt après la réunion, le compte-rendu soit envoyé à chacun avec un délai de huit jours pour une demande de modification, sans attendre la réunion suivante.

M. Broustet fait remarquer que les procédures proposées n'auraient rien changé quant à la réaction des garagistes puisque le compte-rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité. Ne publier qu'une version édulcorée du compte-rendu risque à son avis de conforter les interprétations les plus fantaisistes sur les débats municipaux.

Après un tour de table, 9 élus s'expriment en faveur d'une publication après approbation, 3 pour la formule proposée par le maire et 2 pour le statu quo. Les compte-rendus seront donc, désormais, publiés avec un décalage d'une réunion.

Réparations camion communal.

M. Sudery rapporte le contenu des devis établis par le concessionnaire Ford de Langon et par M. Chalret, s'élevant à 32 000 F TTC pour le premier et 23 000 F TTC pour le second. Malgré les quelques différences de diagnostic et après mûr examen en commission, il propose d'adopter la proposition Chalret.

Il ajoute, suivi en cela par M. Cadi, que le recours à un garagiste languonnais se justifiait essentiellement par la marque Ford du camion : il ne s'agissait donc nullement de défavoriser l'artisanat macarien.

Le maire rappelle alors le cadre légal, dans lequel doit agir une commune : la préférence ne peut être accordée à un fournisseur ou à un entrepreneur macarien qu'après mise en concurrence et à équivalence de qualité et de coût de prestation. Une circulaire préfectorale vient d'ailleurs de mettre en garde les communes contre la tendance au protectionnisme local. Par ailleurs, il précise que n'a été consulté localement M. Chalret, dans la mesure où, précédemment, l'entretien du camion lui avait été attribué. Le docteur Cadi maintient sa position initiale : un échange standard de moteur Ford se fait chez Ford.

Par 9 voix pour, 4 abstentions et 1 contre, le devis Chalret est adopté.

Gestion camping. — Le maire rapporte qu'après une période d'indécision, la DDE a pu garantir, pour début juillet, la possibilité de raccorder le réseau d'assainissement à la station d'épuration par le pont de Langon, condition indispensable à la mise en service du bloc sanitaire du camping.

Le docteur Cadi propose, au nom de la commission d'administration générale, comme solution provisoire de gestion pour cette année la création d'un poste saisonnier du 1^{er} juillet au 31 août. La procédure de recrutement serait en tous points identique à celle utilisée pour l'embauche d'ouvriers d'entretien de la voirie. Le seul point particulier consistera à vérifier que les candidats ne dépassent pas 507 heures d'emploi dans l'année, afin d'éviter d'avoir à payer une indemnité de licenciement.

M. Broustet constate que le camping, contrairement à l'assainissement auquel il se rallie à 100 %, est une opération de prestige non rentable. La recherche d'un gestionnaire permettant de réaliser une opération blanche a subi un échec.

Le maire rétorque que le Conseil municipal ne fait qu'assurer la continuité des options prises dans ce domaine par la précédente assemblée, dont faisait partie M. Broustet. En 1983, le projet avait été depuis longtemps inscrit au Contrat de pays et le terrain des Grottes venait d'être acquis. D'autre part, la question a été clairement débattue au moment du vote de la première tranche des travaux lors du budget primitif 1986 : fallait-il continuer l'opération, même si elle est subventionnée à hauteur de 55 % ?

M. Sudery et Tremea font remarquer que le camping, s'il n'est pas rentable en lui-même, peut avoir des retombées induites sur l'attraction touristique de Saint-Macaire et par conséquent sur le commerce local.

M^e Lorriot précise que l'équipe municipale n'a jamais cru à la rentabilité à priori du camping : elle a simplement cherché des moyens permettant d'en faire une opération blanche, sans être bien sûr assurée du succès de ses démarches.

La proposition d'embauche temporaire est adoptée à l'unanimité.

A cause du retard pris dans les travaux du pont de Langon, le camping municipal ne pourrait être ouvert que le 1^{er} août au lieu du 1^{er} juillet. Le Conseil municipal a donc décidé de reporter cette ouverture à la saison 1988.

Assainissement, cas particulier.

Le maire expose la position adoptée par le Syndicat d'assainissement, à savoir paiement d'une taxe de raccordement pour les nouveaux logements. L'opération conduite par un particulier rue du Liot et rue Chanzy, consistant en la création d'un immeuble existant de huit logements F2, ne pouvait jusque-là être légalisée au niveau du permis de construire tant que n'était pas possible le raccordement à l'assainissement. Malgré toutes les démarches entreprises auprès des autorités compétentes, aucune autre solution n'a pu être dégagée, ce qui n'a pas empêché de tolérer la mise en service des logements concernés. De plus, si l'intéressé avait dû se mettre en conformité à la réglementation en l'absence de réseau d'assainissement public, ou la dépense aurait été très importante, ou il n'aurait pas réalisé l'opération. Au regard donc de l'équité, il a semblé évident d'assimiler ce cas particulier au cas des logements créés après la mise en place de l'assainissement et donc d'appliquer la règle syndicale, à savoir une taxe de 8 000 F pour le premier logement et de 2 000 F par logement supplémentaire. Informé, l'intéressé a réagi négativement en demandant pour le moins un dégrèvement de cette taxe.

MM. Bouey et Chavanneau pensent que ce cas pouvait être assimilé au branchement d'une seule habitation puisqu'il s'agit d'un seul immeuble : la taxe serait alors limitée à 8 000 F. M. Sudery rappelle qu'il avait défendu cette position au sein du conseil syndical.

MM. Tremea et Cadi se déclarent hostiles à une dérogation qui, de toute façon, pénalisera l'amortissement des travaux donc, indirectement, l'ensemble des consommateurs d'eau.

Par 11 voix pour, 2 contre et 1 abstention le Conseil approuve la position choisie par le maire.

Autres décisions. — A l'unanimité, le Conseil municipal a ratifié l'adjonction au budget primitif 1987 du programme d'électrification correspondant à l'alimentation de la station Rendesse, d'un montant de 289 000 F, subventionnée à hauteur de 202 300 F par le FACE (via le conseil général).

A l'unanimité, a été adopté le contrat d'honoraires confié à MM. Gaston et Lafon, architectes, pour la maîtrise d'œuvre de la restauration du rempart Rendesse (soit 39 058,22 F TTC).

A l'unanimité, sur proposition de M^e Lorriot, a été augmentée de 4 % la participation au centre aéré intercommunal, soit 10,30 F par enfant et par jour, ainsi que le principe d'une avance de 60 % du montant correspondant (soit 1 800 F).

A l'unanimité, sur proposition de M. Bouey, a été confirmé le principe de prise en charge des frais de maintenance et de petit outillage pour le nettoyage de l'ancien établissement des Grottes par le GASM, ainsi que le prêt du matériel communal et une dotation de 1 000 F pour les repas correspondant à deux journées d'intervention.

A l'unanimité, M. Sudery a été désigné en remplacement de M. Cassagne, démissionnaire de ce poste, comme délégué au Syndicat intercommunal pour l'accueil des gens du voyage.

A l'unanimité, M. Sudery et le maire ont été désignés comme délégués à la commission cantonale de réflexion chargée d'étudier un syndicat intercommunal pour la construction d'une nouvelle caserne du centre de secours.

A l'unanimité, sur proposition de M. Tremea, la somme rétrocedée à la commune par l'association les Amis de la musique, dans le cadre de sa dissolution, a été attribuée à l'école de musique du Prieuré (soit la somme de 3 653 F).

Questions diverses. — Le Conseil municipal a unanimement tenu à remercier publiquement l'association les Amis de la musique pour son don, même s'il est conforme à ses statuts : lettre sera adressée à M. Rigal qui a assuré, pendant de nombreuses années, des cours de musique à la mairie.

De même, M. Fernand Lopez a choisi de faire un don de 1 000 F en faveur du centre communal d'action sociale pour le prêt de la benne du tracteur communal, pendant ses travaux de démolition.

Le maire relève la qualité des prestations de l'entreprise chargée des travaux d'assainissement vis à vis des gênes apportées aux riverains, même si la vétusté du réseau d'eau existant entraîne des coupures inopinées qui ne peuvent de ce fait être annoncées au préalable.

Enfin, livrant à la réflexion de ses collègues l'essentiel du bilan de l'Association d'aide matérielle et morale aux personnes âgées, il souligne l'efficacité du travail fourni bénévolement par l'équipe animée par la présidente, M^e Darbo (à ce jour, environ soixante-dix personnes desservies et 12 432 heures assurées en 1986).

Débat public. — Après la réunion, le débat s'est instauré avec un garagiste local sur les problèmes soulevés par l'état du camion communal. Une partie de l'assistance a d'autre part relevé les gênes apportées par les travaux d'assainissement.

SAINT-MACAIRE 10/6

Conseil municipal précision

Suite à la réunion de travaux qui s'est tenue le 25 mai, il s'est avéré que le raccordement du réseau de Saint-Macaire à la station d'épuration de Langon n'était pas possible avant la mi-juillet. C'est pourquoi le Conseil municipal, dans sa réunion du 4 juin, a dû reporter l'ouverture du camping à la saison 88.

SAINT-MACAIRE 11/6

Vacances sportives

Fidèle à sa vocation, le CASEM (Comité des Associations Sportives de l'Entre-Deux-Mers), organise au mois de juillet, deux stages sportifs ouverts aux jeunes de 14 à 18 ans et au-delà.

Ces stages sportifs sont itinérants, le premier aura lieu du 6 au 17 juillet et le second du 20 au 30 juillet. Ils se dérouleront uniquement sur le département de la Gironde.

Les activités lors de ces raids sportifs concernent le vélo, la randonnée pédestre, le canoë.

Le but recherché est à dominante touristique et non compétition, connaître un peu mieux notre département.

Le coût de chaque stage est de 700 F; les deux stages, 1 300 F.

Cette participation comprend : la nourriture, la location des campings,

l'assurance spéciale contractée pour ce genre d'activité.

Il est prudent de s'inscrire rapidement, seules vingt-cinq places par stage seront admises.

Prévoir son vélo en parfait état de fonctionnement, ainsi qu'une petite tente canadienne, les canoës sont prêtés par l'organisation.

Une liste du matériel vous sera rapidement envoyée dès votre inscription.

Où s'inscrire ? Mairie de Sauverre-de-Guyenne, tél. 56.71.50.43; M. Alain Grimoux, tél. 56.25.37.60; M. Jacky Maurin, tél. 56.63.17.11.

Un rassemblement de stagiaires sera organisé à la mairie de Sauverre-de-Guyenne, le 2 juillet, à 14 h 30, pour la distribution du programme complet des deux étapes :

Kermesse des écoles publiques

Le CPE, en collaboration avec le corps enseignant et les « intervenants » assurant les animations musicales en milieu scolaire, organise la traditionnelle kermesse des écoles publiques, samedi 13 juin, à partir de 15 heures, dans la cour de l'école de Saint-Macaire.

De nombreux stands de pâtisseries, jeux, etc. ainsi qu'un spectacle composé de chants et de danses interprétés par les enfants vous seront proposés.

Après le tirage de la tombola, la soirée sera clôturée par un buffet campagnard dansant.

Concours maisons fleuries

C'est le dimanche 14 juin, à partir de 9 heures, que le jury chargé d'apprécier vos idées et vos efforts sillonnera les rues et les routes de la cité. Les prix obtenus seront remis aux concurrents le dimanche 21 juin.

SAINT-MACAIRE 12/6

EQUIPEMENT/TOURISME

La maison de pays ouvre ses portes

Rénovée dans le cadre du contrat de pays, la maison Claverie est devenue maison du pays de Saint-Macaire. Cet été elle ouvre ses portes à l'essai



M^{me} Géron : « Tout reste à inventer pour faire vivre la maison de pays. » (Photo M. Rebière, « Sud-Ouest »)

Elle est magnifique cette fière bâtisse du XVI^e siècle qui trône dans la cité médiévale, à trois pas de la porte de l'Horloge. Sa rénovation exemplaire, menée dans le cadre du contrat de pays de Saint-Macaire, a été sanctionnée d'un prix de la fondation de France.

Ses fenêtres à meneaux, ses gargouilles, ses pierres claires invitent à la visite. Las depuis des mois, les portes de la maison Claverie restaient fermées. Son « utilisation active » prévue lors de sa réhabilitation n'avait pu être réalisée l'été dernier. Le Syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement du pays de Saint-Macaire, propriétaire des murs, n'avait pu se décider sur son mode de fonctionnement et surtout sur son mode de financement. Nombre

318016

d'élus des petites communes rurales, situées sur les coteaux, n'étaient pas très chauds pour prendre en charge une partie du salaire d'un animateur, charge jugée excessive pour les retombées qu'ils pouvaient en attendre.

RETENIR LES TOURISTES

Le temps a passé. La réflexion a mûri, concrétisée par la naissance d'une Association pour la gestion de la maison de pays ressemblant des élus de toutes les communes adhérentes et des représentants de toutes les associations locales (1). Cette association a décidé de faire vivre la maison de pays durant la période estivale, voire plus longtemps si les résultats sont concluants. Pour cela elle vient de recruter une animatrice.

M^{me} Géron, 21 ans, un pur produit du canton puisque originaire de Caudrot, est donc condamnée à réussir. Son BTS de tourisme, son expérience de l'accueil devraient se révéler utiles.

« La vocation de cette maison est multiple. Elle doit avant tout permettre d'accrocher le tourisme de passage et lui permettre de mieux découvrir notre canton : ses exploitations viticoles, ses richesses touristiques, ses hôtels, ses restaurants, ses festivités. Elle doit aussi devenir un pôle d'animation de la vie économique et culturelle du canton », explique l'animatrice en ajoutant : « tout reste à inventer. »

Dans un premier temps, M^{me} Géron va donc collecter la documentation qui lui fait encore défaut, recenser les activités, l'infrastructure touristique du canton, établir la liste des viticulteurs susceptibles de recevoir du public pour une visite de chais, une dégustation.

Visite de Jean-Pierre Chevènement

L'ancien ministre de l'éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement, sera accueilli par Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, dans la cour du prieuré Saint-Sauveur, le lundi 15 juin, à 16 h 30.

Le député-maire de Belfort, qui procède actuellement à l'embellissement des abords des remparts de sa ville, fera une intervention sur la reconversion du patrimoine architectural.

Tous les Macariens intéressés sont invités à se joindre à cette rencontre.

CRÉER DES CIRCUITS

Elle renseignera et orientera les touristes qui ne manqueront pas de lui rendre visite (2). Dans la maison de pays ces derniers trouveront un échantillon des divers produits de l'agriculture et de l'artisanat local et parfois une exposition artistique.

« Il faudra aussi inciter les gens à venir à nous », poursuit M^{me} Géron. « Pour cela nous pensons mettre sur pied des circuits à thèmes sur une journée ou un week-end, comprenant des visites, une restauration et un hébergement. Ces circuits seront proposés par l'intermédiaire des offices de tourisme, des autocaristes notamment. »

Lieu d'accueil, vitrine du canton, centre d'animation, la maison de pays se veut aussi ouverte à toutes les associations du pays de Saint-Macaire. Pour faire vivre cet ambitieux programme, l'animatrice ne manque pas d'idées. Il ne lui reste plus qu'à les mettre en pratique avec l'appui du canton. Alors la maison Claverie pourrait devenir le cœur du pays de Saint-Macaire.

MICHEL REBIÈRE

(1) le conseil d'administration de l'Association est composé de 21 membres, dont 12 élus et 9 représentants des associations, son président d'honneur est Jean Lafourcade, et son président délégué, Alain Falissard.

(2) La maison de pays est ouverte du mardi au dimanche inclus, de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 19 heures.

LA NOUVELLE SUPERCINQ
est arrivée chez votre agent

Claude CHANTALAT
SAINT-MACAIRE

SAINT-MACAIRE

L'inauguration des vestiaires du stade André-Seyrac

C'est le jour de l'Ascension, à l'occasion du tournoi de sixte de l'Amicale Sportive Macarienne, dernière manifestation de la saison, que s'est déroulée l'inauguration des vestiaires en fait déjà en fonctionnement depuis un an

La manifestation rassemblait au stade André-Seyrac les élus et les représentants des associations locales et des clubs sportifs voisins : parmi eux, il faut relever la présence de MM. Jean Lafourcade, conseiller général; Michel Charron, premier adjoint représentant le maire de Pian-sur-Garonne; Yves Chavaneau, adjoint au maire de Saint-Macaire, responsable du fonctionnement du stade; Jacques Mercier, représentant le président du district Graves et Sauternais de football et enfin les trois présidents les plus récents de l'ASM, MM. Buffard, Barbe et Balluteau.

Dans son allocution, le président du Syndicat intercommunal des sports, par ailleurs maire de Saint-Macaire devait rappeler la genèse du projet, genèse ressemblant à un véritable « parcours du combattant » peu connu des utilisateurs et du grand public.

Dès décembre 1982, pour obte-



Parmi le public on remarque M. Mercier, secrétaire général du district Gironde-Sud; M. Barbé, M. Lagahuzère, l'adjutant-chef Miro

(Photos « Sud-Ouest », op. J. Sanche)

nir l'homologation du stade auprès de la Fédération française de football, René Buffard, président de l'ASM, avait tenté de saisir l'opportunité des futures élections municipales pour faire préparer le projet par un architecte macarien. La démarche aboutit favorablement puisque en juin 1983 un dossier de demande de subvention était déposé auprès du Conseil général.

DIFFICULTÉ ET INCERTITUDE

Première difficulté, l'assemblée départementale mit longtemps à se déterminer puisque ce n'est qu'en janvier 1985 que survint l'accord de subvention, à la veille des élections cantonales. Les quelques hésitations de la part des organes délibérants départementaux ont pu faire croire aux membres de l'ASM que le conseiller général et le maire divergeaient sur le projet : tension de campagne oblige. Qui plus est, le

changement de majorité au Conseil général entraîna une révision de toutes les subventions accordées dans les trois mois précédant le scrutin : finalement, la sagesse l'emporta et en juillet 1985 la subvention fut confirmée.

Cette série d'incertitudes n'empêcha pas le syndicat de faire préparer la demande de permis de construire par Alain Alvaro, architecte DPLG à Langon. Une concertation s'établit alors pour définir les détails de la réalisation avec l'ASM, le district Sauternais et Graves de football et la ligue, le président Barbé assurant la coordination de cette phase. Malgré cela, à la construction, les joueurs ne manquèrent pas de se livrer à des interrogations sceptiques sur la confrontation des lieux : pourquoi les douches sont-elles aussi grandes que les vestiaires, par exemple ? Evidemment la synthèse entre le respect des normes et la prise en compte des contraintes budgétaires n'est pas aisée. De plus, le coût global de l'opération apparaissait aux non-initiés comme très élevé : après tout 340 000 francs tout compris est le prix d'une maison. Et pourtant, la vérité des prix, ça existe...

D'ailleurs, l'appel d'offres auprès des artisans du canton devait nécessiter de laborieuses négociations de la part de l'architecte pour respecter le budget initial affecté à la réalisation. Le syndicat cherchait à ménager la sensibilité des délégués de Pian : leur commune participe à hauteur de 20 % aux dépenses, alors que peu de ses ressortissants utilisent vraiment le stade. Dans ce contexte, les délégués macariens n'ont jamais cherché à faire jouer la loi de la majorité : c'est ainsi que dès 1983, les Pianais ont suivi sur le vestiaire en échange du report de la construction de courts de tennis sur le stade, puisqu'ils y feraient aménager un tel court sur leur centre bourg.

FAIRE FACE A L'URGENCE

Enfin, le chantier proprement dit se déroulait rapidement de novembre 1985 à avril 1986 : c'est alors que surgit une ultime difficulté. Le président refusait de réceptionner le plafond qui s'avérait non conforme aux prescriptions de pose du fabricant des matériaux correspondants et aux recommandations de construction souscouverture en bardage d'acier. L'architecte et l'entrepreneur concernés, après une négociation sur le partage des responsabilités prirent à leur charge la réalisation d'un nouveau plafond sur toute la surface du bâtiment, avec toutes les finitions afférentes. L'ensemble fut définitivement achevé fin 1986.

Et pourtant le stade ne peut être encore homologué tant que n'aura pas été fourni un relevé précis des installations à faire exécuter par un géomètre. Le syndicat a préféré faire face à l'urgence et investir sur l'achat d'un micro-tracteur chargé d'assurer la tonte des terrains.

Ce long exposé montrait combien peut être ingrat et mal évalué le processus qui permet à une collectivité de passer de l'idée à la réalisation concrète. A chacun d'en méditer les tenants et les aboutissants.

SAINT-MACAIRE

47/5

VIE ASSOCIATIVE/ COMITÉ DES FÊTES

Le programme des fêtes de la Saint-Jean

Vendredi soir. — Pour ouvrir les festivités, le Comité des fêtes a décidé cette année d'offrir un peu de dépaysement et de rythme.

L'année dernière, grâce à l'orchestre Croque-Note, les amateurs ont pu s'envoler pour les Antilles. Cette année, cet orchestre, avec dans ses rangs le sympathique Jacky Gratecap, vous fera vibrer au son du jazz pour une soirée New-Orleans. En plus du jazz, l'orchestre Crique-Note proposera un cocktail dansant comprenant biguines, calypsos, sambas, valse, paso-dobles et rocks. Un repas style

Nouvelle-Orleans sera servi lors de cette soirée pour un prix abordable. Les inscriptions auront lieu chez le Grogard (M. Fabe), et chez M^{me} Nguyen-Long. L'entrée sera gratuite, seuls les repas étant payants.

Samedi. — Le samedi après-midi, les trottinettes sont de retour pour une grande course réservée aux jeunes de 10 à 15 ans. Cette épreuve se déroulera en cinq étapes disputées en deux jours. Trente-cinq participants (garçons et filles) défendront les cou-

leurs des sept équipes.

L'école de musique de Saint-Ma-

caire proposera une animation entre les étapes de la course. La soirée débutera à 21 h 15, par un concert à la chapelle de la maison de retraite avec en première partie l'ensemble vocal du pays macarien, Meli-Melodie, suivie en deuxième partie de l'ensemble vocal de Talence, Voix et Rythmes.

Enfin, pour les jeunes, à partir de 22 heures, un grand bal sera proposé. Une soirée à ne pas manquer.

POLITIQUE / PARTI SOCIALISTE

Deux petits tours et Chevènement s'en va

Lundi, Jean-Pierre Chevènement a effectué une visite express à Saint-Macaire et Langon

Jean-Pierre Chevènement, une des figures de proue du Parti socialiste, député-maire de Belfort et ancien ministre, est actuellement en visite en Aquitaine. Lundi, en fin d'après-midi, il a effectué un arrêt à Saint-Macaire et Langon entre deux visites plus longues à Pau et Bordeaux.

A peine son hélicoptère s'était posé sur le terrain de football que M. Chevènement se trouvait au prieuré de Saint-Macaire où l'attendaient des militants et des élus du canton. Jean-Marie Billa, dont on a pu apprécier l'étonnant débit de paroles, a guidé la visite des bâtiments restaurés. Le maire de la commune terminait son historique des relations des Macariens avec leur patrimoine dans la salle des fêtes. Un exposé auquel le maire de Belfort se montrait sensible et il répondait sur le même thème à son ami politique avant de goûter un château Malagar 82, premières côtes de Bordeaux, Saint-Macaire oblige.

Une poignée de minutes plus tard, Jean-Pierre Chevènement signait le livre d'or de Langon à la mairie quelques secondes avant d'être reçu aux carmes par les élus socialistes du Conseil municipal et des militants du cru. Le discours d'accueil de Pierre Lagorce, maire de Langon, très politique, a dressé un constat en noir et blanc



M. Lagorce, maire de Langon, et les élus socialistes du Conseil municipal ont reçu l'ancien ministre aux carmes

des échéances électorales passées. Il a toutefois conclu sur sa certitude de voir le Parti socialiste gagner localement les prochaines municipales, cantonales et légis-

latives. Le député de Belfort lui a répondu sur le même mode. « Aujourd'hui, le gouvernement de M. Chirac essaie de diviser les Français pour assurer ses pro-

chains succès électoraux. Cette politique de division va à l'encontre du nécessaire redressement de la France. Nous devons poser les problèmes autrement. Nous devons parler au nom de l'intérêt national. » Après avoir suggéré

cette ligne de conduite aux militants langonnais et avalé un cru Claverie 82, Sauternes oblige, Jean-Pierre Chevènement est parti comme il était venu. En coup de vent.

MICHEL REBIÈRE

Les sorties du mois de mai

2: transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8: accident de sport, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

4: transport d'urgence, commune de Fargues-de-Langon, lieu dit les Grisons, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5: accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; chute de personne, commune de Saint-Maixant, lieu dit les Noyers, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

6: destruction de nid de frelons, commune de Saint-Macaire, cours Victor-Hugo.

7: accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit le Bas-Pian, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9: feu de dépendance, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit Jardinnet; début de feu de broussailles, commune de Saint-Maixant; destruction de nid de guêpes, commune de Saint-Germain-de-Graves.

10: accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

11: transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, à la maison de retraite, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12: destruction de nid de frelon, commune de Saint-André-du-Bois.

15: accident de la circulation

commune de Saint-Germain-de-Graves, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16: accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, lieu dit la Gare, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de guêpes, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit le Bourg.

17: transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Saint-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21: destruction de nid de frelons, commune de Saint-André-du-Bois; destruction de nid de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

22: destruction de nid de guêpes, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit Capblanc.

23: destruction de nid de frelons, commune de Saint-Martin-de-Sescas; destruction d'un nid de guêpes, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit les Merles.

25: sauvetage de personne, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26: destruction de nid de frelons, commune de Semens.

27: feu électrique sur la voie publique, commune de Saint-Macaire.

30: destruction de nid de frelons, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Lataste; transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, rue Burdeau, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

31: tentative de suicide, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.



M. Billa, maire de Saint-Macaire, a guidé la visite de M. Chevènement au prieuré. (Photos M. Reblère)

SACHEZ-LE

Société de chasse

La Société de chasse de Saint-Macaire avise les amateurs et tireurs de ball-trap que cette année elle n'organise pas de ball-trap à l'occasion de la fête de la Saint-Jean de Saint-Macaire.

Concours de pêche

Le dimanche 21 juin, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, le Roseau macarien organise un grand concours de pêche à la ligne doté de 2 500 francs de prix.

Premier prix, 300 francs, deuxième prix, 250 francs; troisième prix, 200 francs; quatrième prix, 150 francs; cinquième prix, 100 francs, plus de nombreux lots.

Le classement se fera au plus grand nombre de poissons. Le concours se déroulera suivant le programme suivant.

A 9 heures, engagement sur les lieux de pêche (face à l'étable de M. Morgue); à 10 heures, tirage au sort des places; de 10 h 30 à 11 h 30, concours sur les bords de la Garonne; à 12 heures, distribution des prix.

Comité des fêtes

Les membres du Comité des fêtes s'associent à la peine de Jean-Loup Dutreuilh, leur président, pour le décès de son grand-père et lui présentent leurs sincères condoléances.

Club du troisième âge

Une sortie aura lieu le jeudi 25 juin à Guéthary (Pays Basque) où un spectacle de variétés sera l'attraction de l'après-midi. Départ place de l'Horloge à 7 heures précises. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire sans tarder auprès de M^{me} Caillaud et Cassagne ou au siège le mercredi 17 juin. Ce mercredi 17 juin seront souhaités les anniversaires de ceux nés au deuxième trimestre.

Commémoration de l'Appel du 18 juin

Conformément aux instructions gouvernementales communiquées par le préfet, le maire et le Conseil municipal invitent les Macariens à participer à la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle, qui devait ainsi sauver l'honneur de la France. Une gerbe sera déposée au monument aux morts ce jeudi 18 juin. Rendez-vous devant la mairie à 19 heures.

SAINT-MACAIRE

18/6

Le programme des fêtes de la Saint-Jean

Dimanche 21 juin, depuis un car podium, une équipe d'animation proposera tout au long de la journée des émissions ainsi que de nombreux jeux permettant aux personnes présentes de gagner de nombreux lots.

Un grand concours de tarot sera organisé par M. Fabe au café des Arts à partir de 10 heures. L'après-midi, deuxième journée des courses de trotinettes à partir de 14 h 30.

A 16 heures, une animation inédite dans notre région: une course de dragsters à pédales. Cette course est ouverte à tous et consiste à tirer un camion avec un dragster. Les vainqueurs du concours de Saint-Macaire disputeront la finale du championnat du monde à Gan le 29 août (trois studios pour huit jours au ski pour quatre personnes seront mis en jeu).

Le soir, un grand bal gratuit vous permettra de danser et de vous amuser tous ensemble.

tous les Macariens se retrouveraient pour clôturer dans une bonne ambiance les fêtes.

Cette tradition a malheureusement tendance à disparaître car, de nos jours, on ne prend plus le temps de se retrouver.

Un concours de manille le matin, chez Paulette; un concours officiel de pétanque, un toro de fuego et un bal à papa gratuit seront proposés pour essayer de donner un peu de tonus et d'intérêt à cette journée du lundi. Les traditionnels jeux pour enfants auront lieu au bal, l'après-midi, à 15 heures.

Bonnes fêtes de la Saint-Jean!

SAINT-MACAIRE

VIE LOCALE / ASSOCIATION LE PRIEURÉ

Musique, chants et danses un mois de juin intense



Le public nombreux pour le gala de l'école de musique

A l'aube du 1^{er} juin, on résonnait encore du gala des élèves. Un gala de l'école de musique du Prieuré sous le signe de la quantité et de la qualité.

Le spectacle fut long certes, mais il prouva au moins que beaucoup d'élèves avaient à cœur de montrer ce qu'ils avaient acquis sur un an. Le spectacle fut varié aussi, autant par l'âge des élèves (5 à 50 ans), que par les styles représentés (guitare classique, moderne, piano, batterie, accordéon, flûte...). La prestation de certains invités ajouta un plus à cette variété (Valérie Antoine, brillante accordéoniste; Jean-Pierre Bertin et Hubert Turjman, dans leur duo percussion; le duo théâtre-musical de Noëlle Rochelois, Guykine Sanche et Florence Desport, et France Turjman, dont la voix enchantait la salle).

La quantité, elle était aussi dans la salle avec le nombre très important de spectateurs; elle était aussi dans l'organisation par le temps donné sans compter par les élèves, les parents et amis pour que cette soirée soit réussie. « Le bénévolat est mort », a-t-on coutume d'entendre dire... Allons donc, il existait encore, ce soir-là, bien à sa place et même fort tard dans la nuit, avec ces musiciens qui firent danser vétérans et jeunes dans un même plaisir musical.

Mais la musique n'a pas fini d'égrener ses sons. C'est ainsi que dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, l'ensemble vocal Méli-Mélie se produira — en première mondiale, disons-le carrément — ce samedi 20 juin, à 21 h 15, en la chapelle de la maison de retraite.

Quelques mots de présentation: née au mois d'octobre dernier, à l'instigation de certains parents d'élèves de l'école de musique désireux de retrouver le plaisir de chanter, elle a grandi doucement au fil des répétitions. Par la quantité, puisque vingt-cinq personnes s'y retrouvent régulièrement, venant de huit communes différentes du pays macarien et au-delà. Par la qualité aussi, puisqu'elle est passée des simples canons de ses débuts à des polyphonies complexes (surtout Renais-



Beaucoup avaient à cœur de montrer l'acquit d'une année de travail (Clichés « Sud-Ouest »)

sance), via de célèbres chants gascons (« Se Canto ») ou des thèmes de musiques afro-brésiliennes (« Berimbau »).

Les choristes et les deux animateurs (Bernard Merlet et Jacky Gratecap) vous invitent donc à venir nombreux à cette soirée « A travers chants ». Vous aurez, en outre, le plaisir d'y applaudir, en deuxième partie, l'ensemble vocal de Talence Voix et Rythmes, dirigé par Marianne Mazeau et Bernard Buffat, dans un répertoire de chants classiques et contemporains (citons Brahms, Fauré, César Geoffroy, Kodaly) de grande qualité. Le prix d'entrée sera de 15 francs, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

Pour clôturer ce mois de juin, l'honneur reviendra à la danse et au théâtre.

Tout d'abord, la « danse du feu » — entendez par là le feu de la Saint-Jean — se déroulera le vendredi 26 juin prochain, à partir de 21 h 30. Ce sera le groupe des jeunes accordéonistes de Cenon, dont on a déjà pu apprécier la qualité musicale, qui animera le bal traditionnel à la salle François-Mauriac.

Selon les grimaces ou sourires du temps, le feu sera allumé en début ou fin de soirée, sur la place de l'Horloge.

En ce même week-end, le dimanche 28 juin, le Prieuré offrira un après-midi récréatif où les groupes danse et théâtre, à partir de 15 heures, présenteront un petit goûter-spectacle, dans la salle du rez-de-chaussée au Prieuré.

Précisons que ces dernières manifestations sont ouvertes à tous et gratuites.

Puy-du-Fou : dernières inscriptions

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales rappelle que des places restent disponibles pour la sortie des samedi 27 et dimanche 28 juin, à Saint-Macaire-en-Mauges, où tous les partants seront hébergés chez l'habitant. La sortie sera centrée sur le spectacle du Puy-du-Fou, que l'actualité vient de placer au premier plan ces derniers temps.

Le départ aura lieu le samedi à midi. La participation aux frais est limitée à 220 francs par personne, tout compris (hébergement, spectacle et transport par autobus).

S'adresser à M^{me} Bédouret, présidente, au 56.63.46.42.

FÊTES DE LA SAINT-JEAN A SAINT-MACAIREVendredi 19 juin: **SOIRÉE NEW ORLEANS****REPAS** avec l'orchestre **CROQUE-NOTE**

Samedi 20 juin, à 22 heures:

BAL DISCO AVEC SYSTEM MUSIC**SAINT-MACAIRE 20/6**

ET DE DEUX...

L'album de famille des Macariens

C'est à partir de dimanche matin, 21 juin, à 10 heures, que les Macariens pourront feuilleter la deuxième édition de leur album de famille, exposée dans la salle du Conseil municipal, au 2^e étage de la mairie.

Comme il y a deux années, seront ainsi présentés les souvenirs photographiques remis ar les Macarines eux-mêmes et généralement photocopiés. Kermesses, fêtes de famille, spectacles scolaires, banquets de classe, remises de coupes et autres événements émaillant la vie locale peuvent ainsi être parcourus depuis le début de notre siècle. Chaque bulletin lançait un appel à l'apport de témoignages qui ont été patiemment répertoriés et valorisés par Louis Tremea et Annie Lorriot, élus responsables de

la commission information et relations extérieures.

Autant dire que chaque Macarien devrait trouver son bonheur en furetant dans une telle exposition qui sera ouverte les 21 et 22 juin, de 10 heures à 12 heures, et de 15 à 19 heures (entrée libre).

Fêtes de la Saint-Jean

Pendant la durée de la fête locale et pour permettre une plus grande facilité de desserte, un certain nombre de panneaux de signalisation intéressant la vieille ville seront occultés.

Aussi durant cette période, la plus extrême prudence est-elle recommandée aux usagers.

Agenda**PERMANENCE**

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

URGENCES**Pompiers.** Tél. 18.**Médecin.** Voir Langon.**Pharmacie.** Audoy, à Toulonne, tél. 56.63.35.71.**Ambulance.** Meillon, à Bazas, tél. 56.25.92.62.**Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.**SOGEDO.** Tél. 56.63.05.56.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05; Verdelaïs, M^{me} Durbercs et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.23.30.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoissons. Tél. 56.96.40.90.

Journées portes ouvertes**à la Maison de pays**

Pendant toute la durée des fêtes de la Saint-Jean, la Maison de Pays, située dans la rue de l'Eglise, près de la porte de l'Horloge, sera ouverte au public, dans le cadre de journées portes ouvertes. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à la visiter et pourront se renseigner sur son fonctionnement,

Le maréchal des logis-chef Alain Le Dez, adjoint au commandant de brigade depuis le 20 février 1981 a quitté Saint-Macaire. Son autorité souariante avait séduit la population macarienne, mais nous aurons l'occasion de le revoir car il est muté depuis le 20 mai à Langon au groupe de commandement de la compagnie de gendarmerie comme chef secrétaire.

Pour le remplacer comme adjoint au commandant de brigade a été nommé le maréchal des logis-chef André Lacombe, originaire du Sarladais. Admis dans la gendarmerie en 1972, il a accompli son stage à Berlin, puis il est affecté aux Forces françaises en Allemagne à Kehl de 1973 à 1978 pour revenir ensuite à Berlin de 1978 à 1981. En mai 1981, il retrouve sa région puisqu'il est muté à La Coquille (Dordogne) où il restera jusqu'en mai 1987. Il est officier de police judiciaire depuis 1979.

Nous souhaitons aux deux mutés un bon séjour dans leur nouvelle affectation.

64501

FÊTES DE LA SAINT-JEAN à SAINT-MACAIRESamedi 20 juin, à 22 heures: **SYSTEM-MUSIC**Dimanche 21 juin, à 16 heures: **COURSE DE DRAGSTERS**A 22 heures: **BAL GRATUIT** avec **RPM**

Lundi 22 juin, à 21 h 30:

BAL A PAPA avec **CHRIS MILLER**

VIE LOCALE/ GENDARMERIE 23/6

Des changements à la brigade

Le maréchal des logis-chef André Lacombe, adjoint au commandant de la brigade de Saint-Macaire depuis le 1^{er} juin 1987 (Photos J. Sanche)



Lors du vin d'honneur donné à l'occasion de son départ, le maréchal des logis-chef Le Dez reçoit un livre sur l'histoire de la gendarmerie des mains de J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire

LES 4 ET 5 JUILLET PROCHAIN

Foire du Mercadiou



L'habituel écrin de la foire : la place du Mercadiou (Cliché « Sud-Ouest »)

Le bureau de l'Association des artisans, commerçants et professions libérales a décidé unanimement de maintenir la septième édition de la foire du Mercadiou puisque le nombre de brocanteurs inscrits est désormais satisfaisant. Simple changement pour recentrer la foire, les exposants de voitures seront installés au centre de la place à arcades, les points d'animation habituels émailleront les deux journées : inauguration le samedi midi, concours de pêche pour les jeunes le dimanche matin organisé par le Roseau Ma-

carien, lâcher de pigeons le dimanche à midi et concours de pétanque le dimanche après-midi. Tout nouvel exposant sera le bienvenu : s'adresser chez M^{me} Bedouret, présidente, au 56.63.46.42.

Pour la seconde fois, la salle François-Mauriac sera occupée dans le moindre de ses recoins par la bourse d'échanges d'automobiles miniatures, qui prendra une dimension internationale avec la venue de participants de plusieurs pays d'Europe.

Mais surtout, la soirée du sa-

medi prendra un relief particulier grâce au groupement des associations macariennes : en effet, ce dernier a préparé la terrasse de l'ancien établissement des grottes inutilisée depuis près de trente ans pour y organiser un repas dansant avec spectacle à l'appui. Le menu en est simple et confortable : entre autres escargots à la bordelaise, parcours dans la chanson avec les Copains d'Abord, de Condom, et bal. Pour tous renseignements s'adresser chez le Gragnard, président du GASM, tél. 56.62.38.29.

ST-MACAIRE 2/2

Feu de Saint-Jean

L'association le Prieuré rappelle que le feu de Saint-Jean se déroulera place de l'Horloge, comme l'an passé.

Ce soir donc, à 21 h 30, à la salle des fêtes, le groupe des jeunes accordéonistes de Cenon, déjà bien connu des macariens, lancera l'animation et la danse.

Vers 23 heures, en fonction du temps, le feu traditionnel sera allumé sur la place, au son, toujours, des accordéons.

Cette soirée est gratuite et offerte à tous.

Accueil des touristes sur le canton

Jeudi 14 mai, les viticulteurs concrétisent leur action accueil des touristes sur le canton. En effet, depuis janvier 86, toute une réflexion a été menée par un groupe de viticultrices adhérentes au Groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire, sur comment mieux faire connaître le pays de Saint-Macaire ? Comment promouvoir le produit ?

La première étape fut l'élaboration d'une brochure sur l'histoire du vignoble, la vinification, des fiches recettes à base de vin et des fiches publicitaires, brochure illustrée par un peintre du canton. La deuxième étape fut basée sur l'organisation de journée ou demi-journée accueil. Ce qui se concrétisa en ce jeudi de mai.

Un groupe d'agriculteurs, agricultrices des Charentes-Maritimes est accueilli à l'heure du repas dans une salle du secteur. Avant de s'installer autour d'une table bien décorée, la présidente leur souhaite la bienvenue et leur présente le canton : situation géographique, économique ainsi que l'action. Ce qui ne tarda pas à entraîner des échanges très fructueux qui continuèrent au cours du repas, entièrement préparé par les viticulteurs et qui fut très apprécié.

À la découverte de Saint-Macaire. — Une visite guidée de la ville fort passionnante donne envie au Charentais de revenir. Nous entendons murmurer : « Nous reviendrons en famille ».

Puis la visite des aquariums avec ses nombreuses espèces.

Circuit touristique très agréable. — Le car quitte Saint-Macaire et serpente les vignobles, sans oublier Malagar et le château de Mabromé.

Accueil au chai, visite dégustation. — Comme prévu dans le programme, la journée se termine par la visite d'un chai. Accueil très chaleureux par les deux familles exploitantes.

Après une présentation générale, plusieurs petits groupes se forment, les hommes plus préoccupés par le côté technique se mobilisent autour du chef d'exploitation, les dames continuent à échanger les dernières discussions de la journée. Ce n'est que vers 20 heures que les personnes se décident à reprendre la direction des Charentes-Maritimes. Une expérience agréable que le GDAP souhaite renouveler.

Excursion annuelle des amis du Bas-Pian

Le 19 juillet prochain, le comité des amis du Bas-Pian organise une sortie touristique au Marais poitevin (Poi-tou-Charente).

Il reste des places. Les personnes que cela intéresse peuvent se faire inscrire jusqu'au 15 juillet auprès de M. René Lagahuzère, rue de Verdun, 33490 Saint-Macaire, M. Yves Chava-neau, tél. 56.63.51.02.

Participation (voyage + repas de midi) : 130 francs, le programme de la journée sera publié ultérieurement.

La commémoration de l'appel du 18 juin 1940



J.-M. Billa, maire, et M. Boré déposent la gerbe au monument aux morts (Photo J. Sanche)

Pour commémorer l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de Saint-Macaire. J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire, lisait le message lancé par le général de Gaulle à

la BBC, puis demandait à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire des anciens combattants. « La Marseillaise » clôturait cette cérémonie pleine de simplicité et de recueillement.

Le palmarès des villes et maisons fleuries

Le Conseil général a attribué, voici quelque jours, les prix annuels du Concours des villes, villages et maisons fleuries (« Sud-Ouest » du 13 juin). Voici le détail de ce palmarès canton par canton, pour notre région.

CANTON DE LANGON

Villes, 4^e catégorie. — 2^e Langon (33210).

CANTON DE SAINT-MACAIRE

Villes, 1^{re} catégorie. — Hors concours, 4^e Saint-André-du-Bois; 6^e Saint-Macaire.

3^e catégorie. — 3^e Saint-Maixant (33490), 19^e Saint-Macaire (33490).

Maisons fleuries, 1^{re} catégorie. — 4^e prix : M. Poinstaud, Saint-Maixant; 5^e prix : M. Darcos, Saint-Macaire (33490). Encouragement : M. Olivier, Saint-Macaire (33490).

Fermes fleuries. — Prix spécial encouragement : M. Bord, Saint-Maixant.

SAINT-MACAIRE 30/6

VIE ASSOCIATIVE/ ACPL

Soirée sur l'esplanade des Grottes

Après une remise en état effectué par les membres du GASM et de la municipalité, nous vous proposons de venir vous divertir et vous restaurer le samedi 4 juillet, à 20 h 30, lors d'une soirée organisée par le GASM dans le cadre de la foire du Mercadiou avec la par-

ticipation d'une troupe musicale les Copains d'abord de Condom.

La soirée se poursuivra par un bal.

Dans la pure tradition macarienne, vous pourrez déguster des escargots à la bordelaise.

Les réservations se feront chez le Grognard, tél. 56.62.38.29.

Repas plus spectacle : 100 F. Spectacle seul : 30 F.

Païement à l'inscription. Les inscriptions seront closes le vendredi 3 juillet, à 20 heures.

Excursion annuelle des amis du Bas-Pian

Le 19 juillet prochain, le comité des amis du Bas-Pian organise une sortie touristique au Marais poitevin (Poi-tou-Charente).

Il reste des places. Les personnes que cela intéresse peuvent se faire inscrire jusqu'au 15 juillet auprès de M. René Lagahuzère, rue de Verdun, 33490 Saint-Macaire, M. Yves Chava-neau, tél. 56.63.51.02.

Participation (voyage + repas de midi) : 130 francs, le programme de la journée sera publié ultérieurement.

Club de l'amitié

A l'occasion de la foire à la brocante des 4 et 5 juillet, le club de l'amitié présentera un stand de mercerie et de pâtisseries, ces dernières étant confectionnées par quelques membres du club dont les capacités en ce domaine ne font aucun doute.

Nous espérons donc que les visiteurs y consacreront une petite partie de leur budget; ils ne seront pas déçus.

Excursion annuelle des amis du Bas-Pian

Le 19 juillet prochain, le comité des amis du Bas-Pian organise une sortie touristique au Marais poitevin (Poi-tou-Charente).

Il reste des places. Les personnes que cela intéresse peuvent se faire inscrire jusqu'au 15 juillet auprès de M. René Lagahuzère, rue de Verdun, 33490 Saint-Macaire, M. Yves Chava-neau, tél. 56.63.51.02.

Participation (voyage + repas de midi) : 130 francs, le programme de la journée sera publié ultérieurement.

La musique à l'école



Les enfants écoutent un air joué à la trompette (Photo J. Sanche)

Les écoles publiques reçoivent comme intervenants au titre de la musique et du chant Jacky Gratecap et Philippe Langel. En cette fin d'année scolaire, ils avaient invité des professeurs de l'école de musique du Prieuré et des amis à venir présenter leurs instruments aux élèves du primaire.

C'est ainsi que les enfants très intéressés ont pu découvrir les flûtes, la trompette, l'hélicon, l'accordéon, les cornemuses.

Chaque présentateur exécutant un morceau de musique, cet inter-

mède musical fut très apprécié des élèves et c'est sûrement une expérience à renouveler.

SAINT-MACAIRE 2/7

Les 4 et 5 juillet, le Mercadiou va revivre...



Les brocanteurs sont protégés par les couverts ou « embans » (Photo J. Sanche, « S.-O. »)

La place du Mercadiou accueillait chaque jeudi le marché et c'est certain au moins depuis le règne du roi Charles-IX. Mais elle recevait également quatre foires durant l'année, pour l'Épiphanie le 7 janvier, la sainte Quitterie le 22 mai, la saint Luc le 18 octobre et la saint André le 20 novembre: il ne faut pas oublier que les transactions sur le vin s'effectuaient essentiellement après les ven-

La manifestation la plus importante, celle des Rois, se tenait avant 1490 le 10 août, jour de la saint Laurent, premier patron de la cité. Autrement dit, la place à arcades, aménagée aux côtés du noyau urbain gravitant autour de l'église et du prieuré en direction de l'ancien port, constituait un pôle de vitalité pour Saint-Macraire.

Bien sûr, il est difficile d'imaginer rentable sur le plan économique que le marché du jeudi matin retrouve la place du Mercadiou, mais les artisans commerçants et professions libérales ont délibérément depuis 1980 de la réinvestir d'une manifestation annuelle bénéficiant d'une image singulière grâce précisément au cadre architectural de la place.

C'est donc pour la septième fois consécutive que seront rassemblés sur le Mercadiou, les 4 et 5 juillet prochains, près de quarante-cinq exposants. Parmi eux figureront comme à l'accoutumée en bonne place, les brocanteurs complétés cette année par les artisans d'art et même les artistes-peintres.

Seront également présents les différents points de restauration rapide et de dégustation des crus du terroir. Mais l'artisanat et le commerce macariens ne manqueront pas à l'appel tant sur le plan de la restauration de l'habitat que de la présentation des nouveaux modèles de voitures (entre autres activités). Enfin, le club de l'Amitié, le Mouvement de sauvegarde et le Secours populaire ajouteront à l'éclectisme de l'opération.

La salle des fêtes François-Mauriac, quant à elle, sera mobilisée le dimanche par la 2^e bourse d'échange d'automobiles qui prendra un profil international, puisque notamment des Danois sont attendus.

Le Roseau Macarien renouvellera le même jour la troisième expérience de concours de pêche pour les jeunes, qui compte déjà plus de trente inscriptions. Les joueurs de pétanque occuperont les allées et la place de Tourny, le dimanche après-midi, après le traditionnel lâcher de pigeons de midi. L'inauguration est prévue pour 11 h 30 le samedi 4 juillet, départ du pied de la porte de Benaugé.

Mais comment achever cette présentation sans mentionner l'événement de cette 7^e édition du Mercadiou, à savoir le repas dansant avec spectacle préparé depuis plusieurs mois par le groupement des associations macariennes, en collaboration avec la municipalité le samedi 4

au soir. Non seulement il s'agit de la première manifestation organisée en commun par les associations macariennes, mais en outre elle se déroulera sur la terrasse des Grottes, lieu cher à la mémoire récente de beaucoup de Macariens.

Que les esprits chagrins soient complètement rassurés, la foire du Mercadiou n'est pas morte et prendra encore un nouvel élan cette année (pour tous renseignements, s'adresser à M^{me} Bedouret, tél. 56.63.46.42).

Roseau Macarien

Dans le cadre de la foire du Mercadiou, la société de pêche organise, le 5 juillet, un concours de pêche pour les jeunes de moins de 16 ans possédant la carte du Roseau Macarien.

9 h 30, inscriptions sur les bords de Garonne; 10 h 30 à 11 h 30, concours; 12 h sur la place du Mercadiou, distribution des coupes et récompenses.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie ce jeudi 2 juillet à 21 heures.

A l'ordre du jour: contrats bleus, point voirie assainissement, questions diverses.

Comme d'habitude les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

LE PROGRAMME DE LA FOIRE DU MERCADIOU

Tout est prévu pour que le public et les exposants puissent se restaurer sur place pour les deux repas de midi.

Samedi 4 juillet. — A partir de 7 heures, mise en place des exposants; 11 h 30, inauguration officielle sous la présidence du conseiller général du canton et du maire de Saint-Macaire, départ porte de Benaige et vin d'honneur offert par le Conseil municipal à l'issue des allocutions; 15 heures, foire exposition sur la place du Mercadiou; à partir de 20 heures, repas dansant avec spectacle organisé par le GASM sur la terrasse des Grottes (accès au bas des remparts par le chemin de la cale.

Dimanche 5 juillet. — 10 heures, réouverture de la foire exposition sur la place et ouverture de la 2^e bourse d'échange des autos miniatures à la salle François-Mauriac, organisée par l'Automobile Club du Sud-Ouest; 10 heures, concours de pêche du Roseau Macarien réservé aux jeunes sur les bords de la Garonne; 12 heures, remise des prix du concours de pêche et lâcher de pigeons par le Ramier Langonnais; 15 heures, concours de pétanque organisé par la Pétanque Macarienne place Tourry; 19 heures, fermeture de la foire exposition et de la bourse d'échange.

Les riverains de la place du Mercadiou et de la rue Carnot sont informés que pendant la durée de la foire, des barrières interdiront le trafic automobile: l'ACPL leur prie de bien vouloir les excuser de cette gêne passagère.

ACUF

■ La section locale des anciens combattants de l'Union française 39-45, Corée, Indochine, AFN invitent ses adhérents et sympathisants à assister à la messe-anniversaire de la mort du général Raoul Salan en l'église de Saint-Macaire le dimanche 5 juillet, à 11 heures. Tenue béret et décorations pendantes.

SAINT-MACAIRE

4/7

EXPOSITION

Stendhal et Bordeaux

Dans le cadre de son animation estivale, la maison de pays l'exposition « Stendhal et Bordeaux » du 1^{er} au 30 juillet. Cette exposition, composée de reproductions de gravures du vieux Bordeaux du 19^e siècle, des extraits de roman « Mémoires d'un touriste », fait référence à l'ouvrage de ce grand écrivain français: « Voyage dans le Midi de la France » (passage à Bordeaux en 1838).

A l'appui de ces gravures, le Petit atelier, concepteur de cette exposition, a réalisé un film sur Stendhal à Bordeaux et sa région

et dont certaines scènes ont été tournées à Saint-Macaire. Des photos de ce film sont présentées à cette exposition (et le film lui-même vous proposera les après-midi entre 15 heures et 19 heures). Enfin, trois mannequins en costume de l'époque complètent cette très belle exposition.

La maison de pays sera heureuse de vous accueillir pour cette exposition du 1^{er} au 30 juillet et rappelle que ses heures d'ouverture sont 10 h-12 h 30 et 15 h-19 h, tous les jours sauf le lundi.

VIE ASSOCIATIVE/ CPE

La kermesse des écoles



Un groupe de danseurs lors du final d'Annen Polka



Une chorale interprète des chants appris en cours d'année.

(Photos J. Sanche, « Sud-Ouest »)

Organisée par le conseil des parents d'élèves en collaboration avec les enseignants, la kermesse des écoles publiques a eu lieu au groupe scolaire sous un ciel menaçant.

Les expositions des travaux des enfants dans la salle de gymnastique attirèrent les visiteurs qui purent aussi jouer dans les stands installés dans la cour des tilleuls.

A partir de 17 heures, danses et chants exécutés par les enfants des écoles primaires et maternelles se succédèrent devant un public de parents et d'amis.

Un buffet campagnard compléta cette journée traditionnelle de la vie scolaire.

Tombola de la saint Jean

Voici les numéros gagnants de la tombola des fêtes de la saint Jean: 2019 2250 23791 2418 2616 2623 2677 2678 2975 3472 3544 3714 3855 3911 4467 4550 4931 6413 6774 7025 7536 8098 8163 8253 8581 9790.

Le numéro 3564 gagne un chèque de 500 francs; le numéro 8849 gagne un chèque de 1 000 francs; le numéro 3499 gagne un chèque de 1 500 francs.

Les lots sont à retirer à la mairie jusqu'au 31 juillet.

Les animations du canton

Dans le cadre de son animation estivale, la maison de pays et son bureau d'animation proposent chaque année et durant tout l'été, le calendrier complet de toutes les manifestations du pays. Ces manifestations organisées vous font part de leurs programmes par le biais de la maison de pays.

Aujourd'hui, nous vous proposons un premier calendrier pour la semaine du samedi 4 au dimanche 12 juillet.

Samedi 4 juillet. — Saint-Macaire: foire du Mercadiou, foire à la brocante. Une trentaine de stands de commerçants, artisans et viticulteurs de la région. Exposition des derniers modèles automobiles; en soirée, vers 21 heures, repas aux grottes suivi d'un bal (repas aux escargots).

Saint-Pierre-d'Aurillac: soirée belote avec brochettes en bord de Garonne. Soirée organisée par les Bleuets.

Dimanche 5 juillet. — Saint-Macaire: Foire du Mercadiou, foire à la brocante.

Samedi 11 juillet. — Saint-Pierre-d'Aurillac: journée de pêche organisée par le Roseau macarien. Initiation, exposition photo, conférence, repas.

Saint-Partial: fête locale, repas dansant en soirée.

Dimanche 12 juillet. — Saint-Martial: fête locale, 10 h, concours de pêche; après-midi, course cycliste.

Verdelais: concours de pétanque organisé par la société la Boule verdelaisienne. Lancer de but à 14 heures.

SAINT-MACAIRE

6/7

Electricité

La distribution d'électricité sera en terrompue sur le poste Lanneau, le vendredi 10 juillet, de 9 heures à 11 h 30 pour réparation.

Maison de pays

Stages d'initiation à Saint-Pierre-d'Aurillac: du lundi 6 au vendredi 10 juillet: stage de tennis de 16 heures à 17 h 30; du lundi 13 au vendredi 17 juillet: stage de forme de 9 à 10 heures; du lundi 13 au vendredi 17 juillet: stage sports collectifs de 17 h 30 à 19 heures (basket, handball, volley); du dimanche 19 au mardi 21 juillet: stage découverte du milieu naturel.

Les échos des fêtes de la Saint-Jean

C'est sous un temps moyen que se sont déroulés les traditionnelles fêtes de la Saint-Jean.

Le vendredi soir, après un repas style « Nouvelle Orléans » préparé par Sylvie Marquille, l'orchestre Croque-Note a proposé un répertoire varié et apprécié de tous.

Le samedi et le dimanche après-midi, le comité des fêtes organisait une course de trottinettes ouverte aux jeunes de 10 à 15 ans.

Le samedi soir, un concert était proposé dans la chapelle de la maison de retraite qui, pour l'occasion, avait fait le plein. A quelques pas de là, les jeunes dansaient sur un style de musique totalement différent grâce à l'une des meilleures disco de la région.

Dimanche, animation non stop depuis le car podium.

A midi, M. Labouille, président du Roseau Macarien procédait à la remise des récompenses du concours de pêche dont le résultat est le suivant :

1. Martinez (Gironde); 2. Carris (La Réole); 3. Lopez (Langon); 4. Tarné (Gironde); 5. et premier Macarien, Goury.

L'après-midi était proposé une animation inédite dans la région, une course de dragsters à pédales. Certains Macariens et une équipe de filles n'hésitèrent pas à moullier la chemise pour faire avancer cette étrange machine qui tirait un camion de plusieurs tonnes. Nous remercions tous les participants qui ont assuré un spectacle amusant.

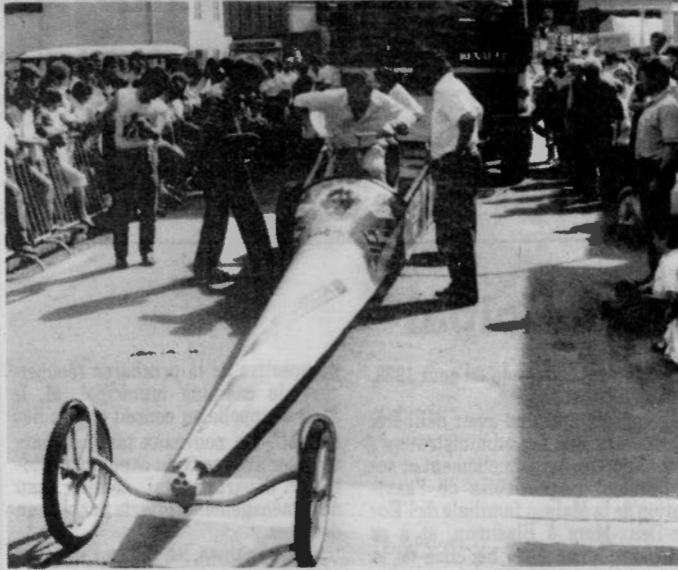
La journée s'acheva par un bal gratuit.

Le lundi, trois concours : celui de tarot organisé par M. Fabe au café des Arts fut remporté par Régis Lacombe et celui de manille chez Paulette par R. Paratge-A. Simonnet.

Le concours officiel de pétanque a vu la victoire de Faure-Darthial (Saint-Martin-de-Sescas) en concours, de M. et M^{me} Sanche (Saint-Macaire) en consolation et de Lafleur-Vacherie (Langon) en complémentaire.

Le soir, un toro de fuego et un bal à papa avec l'orchestre C. Miller clôturèrent les festivités.

En ce qui concerne les changements de disposition de certains forains et malgré les problèmes qu'ont rencontrés les membres du comité sous le regard amusé de certaines personnes, ceux-ci tiennent à préciser que les forains ont travaillé autant que les autres années. Les membres du comité ont pu s'en apercevoir après une tournée des manèges. Ces changements ont été réalisés dans le but de protéger une fête qui, si elle n'évolue pas, risque de disparaître et non pas dans le but de pénaliser les uns ou les autres comme cela a été rapporté.



On s'installe dans le dragster pour tirer le lourd camion que l'on voit au second plan



M. Martinez (à gauche) vainqueur du concours de pêche avec le présentateur du car-podium et M. Labouille, président du Roseau Macarien



M. Goury reçoit la coupe du premier Macarien des mains du président Labouille (PHotos J. Sanche)

VIE SCOLAIRE/ RENCONTRES INTERÉCOLES

Quand les enfants de la maternelle se rencontrent...



Atelier de collage



Atelier d'éducation physique (Photos J. Sanche)

Mardi 23 juin, les enfants des écoles maternelles de Preignac, Podensac, Saint-Pierre-de-Mons, Sauviac et Saint-Macaire se sont rencontrés dans l'école de notre ville. La journée programmée sous forme, de jeux de piste a permis à environ 150 enfants répartis en huit groupes de montrer leurs réussites dans huit ateliers

(graphisme, maquillage, collage, mathématiques, éducation physique, dessin, puzzles, bricolage).

Aboutissement du travail d'une année scolaire cette journée fut une réussite complète tant sur le plan des résultats pédagogiques que sur la socialisation des enfants.

MAISON DE RETRAITE

Les anciens ne sont pas oubliés



Daniel Bore et Charline Darroussat servent « Max »

Après l'ACPL et sa distribution de muguet du 1^{er} mai, les anciens de la maison de retraite ont reçu à deux reprises la visite d'une délégation du Conseil municipal.

Le jour de la fête des Mères, les dames, qui forment la majorité des pensionnaires, ont bénéficié d'une rose. Comme il s'agissait du lendemain du retour de Carcans-Maubuisson, premier séjour à la mer d'une partie des résidents, chacun y allait de son témoignage sur un événement plus qu'extraordinaire.

Le jour de la fête des Pères, les messieurs furent gratifiés de pâtisseries. Comme la date coïncidait avec les fêtes de la Saint-Jean, le samedi le Comité des fêtes conduisit les jeunes coureurs de trotinettes dans l'établissement. Le lundi, plusieurs Macariens se mobilisèrent pour conduire dans la fête foraine les pensionnaires désireux d'y aller faire un tour.

Tous ces petits événements démontrent à l'avenir qu'il est important et urgent que chacun contribue à rompre la monotonie de la vie de nos anciens à la maison de retraite.

Repas dansant du 13 juillet

Lundi soir 13 juillet, le comité des fêtes et la municipalité invitent tous les Macariens à assister au repas dansant qui se déroulera aux Grottes à partir de 20 h 30.

A cette occasion, nous pourrons retrouver l'orchestre Croque-Notes, renforcé par un jeune accordéoniste de Saint-Macaire, pour danser sur des airs traditionnels et modernes. Les inscriptions pour le repas, où vous serez servis des entrecôtes à l'échalote, seront prises chez M. Duchamps et à la pharmacie Long. Prix du repas: 60 francs. Paiement à l'inscription.



Une Macarienne aux côtés de M. Tremea (Photo J. Sanche)

MOTO START-CLUB MACARIEN

Side-car et grass-track

Le 18 juillet, en nocturne, sur la piste Michel-Paris, seconde édition de side-car 1 000 cm³, unique en France, et grass-track inter et nationaux 500 cm³



Les Anglais Ray Chaptlan et Mick Burr lors d'une épreuve de 1 000 cm³ (Photo J.-C. Dupouy)

Il y a de cela, voici maintenant quatre ans, que Serge Tauzin, le président de l'époque du Moto Start-Club Macairien, lors d'un voyage en Angleterre au Linden circuit, haut lieu du sport mécanique, découvrait les compétitions de side-cars 1 000 cm³ courus devant 10 000 spectateurs. Avec toute son équipe, il mettait sur pied la première et unique compétition en France. C'était le 28 juillet 1984 en nocturne, sur la piste Michel-Paris. Cette première fut une réussite totale. Les 3 500 spectateurs vibrèrent à la découverte de ces monstres, dans la douceur des berges de la Garonne toute proche.

Trois années plus tard, Serge Tauzin a passé le relais à Michel Dufourg, l'ancien champion de France de grass-track 500 cm³ nationaux. L'équipe des cinquante à soixante bénévoles qui entourent le nouveau président a toujours la même volonté de satisfaire le public. La piste Michel-

Paris va être dotée à partir de cette épreuve du 18 juillet d'un éclairage définitif, arrosant l'anneau de vitesse grâce à des projecteurs de 70 000 watts.

Les coureurs de side-cars sont tous de nationalité anglaise et ont l'autorisation de sortir à l'étranger une fois par an. Ce sera bien sûr à Saint-Macaire.

En marge de cette épreuve, les 500 cm³ inter français et nationaux disputeront quatorze manches en deux séries et les dix pilotes de side-cars neuf manches.

La piste reçoit actuellement tous les soins nécessaires pour être fin prête. Le vendredi soir, veille de la course, l'éclairage sera mis en route et des essais seront effectués par deux pilotes du club macairien.

Les essais débuteront le samedi, à 17 h 30 jusqu'à 19 heures. Présentation des coureurs à 20 h 30.

La Maison de Saint-Macaire expose

Jusqu'au 20 juillet, la Maison de pays de Saint-Macaire présente une importante exposition sur la vigne et le vin. Cette exposition proposée dans le cadre des animations de la Maison de pays se compose de plus de 100 livres et de 16 panneaux (photos, textes, poèmes et citations). Parallèlement, dix panneaux de photos relatent la culture de la vigne dans notre pays de Saint-Macaire, et ce, de la plantation de la vigne à la mise en bouteille du vin. Ces panneaux ont été réalisés par des viticulteurs de notre canton.

Cette centaine de livres évoque quatre thèmes de la vigne et du vin : les vins de France et du monde; les vins de Gironde; les techniques de culture de la vigne; les vins et la cuisine. Tous ces livres exposés au rez-de-chaussée de la Maison de pays peuvent être consultés sur place, et ce durant tout le temps que le visiteur le désire. Les enfants n'ont pas été oubliés, puisqu'une dizaine de livres leur est destinée. Pour compléter cette exposition,

un jeu est proposé aux visiteurs : il s'agit d'identifier 54 arômes répartis dans 54 fioles différentes. Ces arômes qui vont de l'abricot au vinaigre en passant par le cacao, l'églantine, le miel ou la prune se retrouvent dans nos vins français. Des fiches explicatives donnent l'origine de chaque parfum et les vins auxquels ils se rapportent. Nous vous attendons nombreux pour cette exposition présentée au cœur même d'un des plus anciens vignobles bordelais.

La Maison de pays rappelle qu'une deuxième exposition vous est proposée au premier étage : « Stendhal et Bordeaux » (photos, extrait de romans, livres). Le film « Un touriste à Bordeaux », dont certaines scènes ont été tournées à Saint-Macaire est également projeté. Cette exposition est présente jusqu'au 30 juillet.

La Maison de pays est ouverte de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, tous les jours, sauf le lundi (fermeture exceptionnelle pour le 14 Juillet).

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Long, Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

Ambulance. Turtaut, La Réole, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Richard, Bazas, tél. 56.25.01.05.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05; Verdelaïs,

M^{me} Durberes et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et

M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois,

M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.62.23.30.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoissons. Tél. 56.96.40.90.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge, ouvert tous les

jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h

et de 14 h à 18 h 30.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commen-

Animations 13/7 du 13 au 19 juillet

Lundi 13 juillet. — Saint-Martial : fête locale, ball-trap en nocturne.

Saint-Macaire : bal du 14 Juillet, avec Croque-Notes et repas aux grottes organisés par le Comité des fêtes.

Mardi 14 juillet. — Saint-Pierre-d'Aurillac : concours de pêche; retraite aux flambeaux; repas populaire dansant.

Vendredi 17 juillet. — Saint-Macaire : musique médiévale et folk en soirée.

Saint-Pierre-d'Aurillac : — Concert des Petits Chanteurs de Bondy en soirée avec 65 exécutants. Opérette-revue à grand spectacle.

Caudrot : Concours officiel de pétanque en nocturne à 21 heures.

Samedi 18 juillet. — Caudrot : fête locale.

Saint-Pierre-d'Aurillac : ball-trap nocturne organisé par la société de chasse.

Saint-Macaire : à partir de 17 heures, grass-track international (avec side-cars 1 000 cm) organisé par le Moto Start-Club Macairien.

Dimanche 19 juillet. — Caudrot : Fête locale avec à 10 heures concours de belote et l'après-midi ball-trap.

Du 12 au 16 juillet. — Saint-Macaire : les stagiaires du stage danses et musique traditionnelles invitent les habitants du canton et les vacanciers à participer tous les soirs, du 12 au 16 juillet, pour danser avec eux. Rendez-vous à l'école primaire.

Fête nationale

Le maire informe les Macariens que, sur la demande du comité des fêtes, il a autorisé le déroulement du bal du 13 juillet sur la terrasse des Grottes récemment réhabilitée par le Groupement des associations macariennes.

A cette occasion, chacun a été ravi de la singularité du lieu, c'est pourquoi il a semblé pertinent de répondre à l'attente de ceux qui n'ont pu assister au repas spectacle de la Foire du Mercadiou.

Il ne peut bien entendu s'agir que d'une exception et le bal du 13 juillet retrouvera la centre ville l'an prochain, sauf élément nouveau.

Distribution de sacs poubelles

Une distribution de sacs poubelles sera effectuée à la mairie les mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 1 heures, le samedi 18 de 9 heures à 12 heures, dernier délai.

Rappelons que durant ces journées il sera attribué un nombre de sacs poubelles correspondant aux besoins d'une année entière.

Les 25 et 26 juillet, le carrousel de Saumur

Pour répondre à l'invitation du Conseil municipal de Saint-Macaire-du-Bois, un car de Macariens se rendra dans le Maine-et-Loire les samedi 25 et dimanche 26 juillet.

Au programme : le carrousel de Saumur, la visite de l'abbaye de Fontevault et du vieux Saumur, mais aussi l'échange avec les Macairois. Participation aux frais 130 francs par personne, tout compris, l'hébergement étant assuré chez l'habitant. S'inscrire de toute urgence à la mairie (réservé aux Macariens ou assimilés).

INTERVILLES

Rencontres Macairois-Macariens (suites)

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, une délégation composée d'une vingtaine de personnes s'est rendue à Saint-Macaire-en-Mauges pour encourager les quatre Macariens engagés dans l'équipe des « Saint-Macaire de France » concourant aux jeux Intervilles animés par Simone Garnier et son équipe. L'ambiance fut comme à l'accoutumée fort chaleureuse, malgré la pluie continue qui ne découragea ni les 2 500 spectateurs ni les 48 participants. Si le Comité des fêtes ne s'était pas déplacé en force pour la circonstance, son nouveau président le représentait sur le terrain même et Jean-Loup Dutreuilh fut vite conquis par le climat macairois. Marie-France Cluchet fut particulièrement brillante aux jeux de football, cependant que Magali Zabalza goûta sans rechigner les plaisirs des bains imprromptus. Quant à Philippe Cambillau, renfort issu de Cadillac, il fut déterminant dans le gain du tir à la corde. Signalons simplement en outre que les Macariens furent très surpris de constater que l'éclairage public n'était maintenu au-delà de minuit qu'aux carrefours.

Puis, les 27 et 28 juin dernier, ce fut au tour d'une trentaine de membres de l'ACPL de répondre à l'invitation de l'Association des commerçants Macairois. Dans ce cas, le support de l'échange était à la fois simple et prestigieux puisqu'il s'agissait de la cinéscène du Puy-du-Fou. Il est difficile de ren-

dre compte que ce soit par l'écriture ou par l'image du caractère absolument unique en France du spectacle écrit par Philippe de Villiers. Calvalcades, jeux d'eaux lumineux, feux d'artifice, batailles au canon, bombardement, incendies reconstitués, écriture dans le ciel au laser, quadraphonie, batteries innombrables de projecteurs, abondances de figurations, multiplication des tableaux sur le site, richesse des costumes, efficacité de l'organisation... tout conquiert à l'avance les plus sceptiques : aucun des Macariens présents n'avaient imaginé un tel programme. Et puis le lendemain, il y eut le tranquille pique-nique pris en commun sur le terrain d'aéromodélisme avant un départ fort tardif, tant les liens se créent facilement entre Macariens et Macairois.

Tout cela ne sera pas sans suite : le voyage du Comité des fêtes macairois pourrait bien se réaliser à Saint-Macaire fin août, on parle d'une autre édition d'Intervilles chez nous, les commerçants viendront dans deux ans, etc. Pour l'immédiat, ce sont les Macairois de Saint-Macaire-du-Bois qui nous attendent les 25 et 26 juillet prochain avec au programme le Carroussel de Saumur, mais aussi la visite de l'abbaye de Fontevrault et du vieux Saumur; nous y seront rejoints par les Macairois des Mauges. Ce sera deux années après la grande fête des Saint-Macaire de France.



Marie-France Cluchet aux côtés de Simone Garnier (Photo J. Sanche)



Le maire de Saint-Macaire-du-Bois, le sénateur du Maine-et-Loire, la conseillère générale, le président macarien du GASM, le maire de Chollet, le maire de Saint-Macaire-en-Mauges, Simone Garnier et Joël Labarrière, conseiller municipal, chauffeur car et chef des chœurs (Photo J. Sanche)

Jeux de rôle en tout genre



« Un moment des super jeux des vendredis » (Photo Danilo Allué)

La saison 1987 du Centre aéré inter-communal (Caudrot, Saint-Macaire, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac) bat son plein ! C'est le cas de le dire : 150 inscrits, encadrés par une équipe d'animation compétente et très motivée... Un record d'affluence cette année prouvant la nécessité du centre sur nos communes.

Côté animation, des ateliers de toutes sortes, par exemple les fresques murales et la bande dessinée pour le concours BDésert du Festival d'Angoulême, le terrain d'aventure

(marteaux, pointes, cabanes dans les bois), le tennis, les sorties, la piscine, les campings...

Mais aussi des nouveautés 87 : atelier chez le potier (poterie Valade), échange intercentre avec Gradignan, soirées à thèmes au centre et des grands jeux de rôle toutes les semaines regroupant les enfants du centre, comme le 3 juillet, la machine à remonter le temps, jeu historique

sous saint Louis, dans les rues du village; le 7 juillet, double crime à Saint-Pierre, énigme policière nocturne; le 10 juillet, le chaudron magique, Gaulois et Romains s'affrontent dans les bois du bord de Garonne... et se retrouvent pour le goûter réconciliateur!

Dès à présent, une date à retenir : samedi 25 juillet, la grande Fête du centre (grand jeu, spectacle, repas, théâtre...).

Distribution de sacs-poubelles

Une distribution de sacs-poubelles sera effectuée à la mairie, le mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le samedi 18 de 9 heures à 12 heures, dernier délai.

Rappelons que durant ces journées il sera distribué un nombre de sacs-poubelles correspondant aux besoins d'une année entière.

Agenda du 14 juillet

Pompiers. Tél. 18.

Sogedo. Tél. 56.63.06.56.

Gendarmerie de Saint-Macaire.

Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Long à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

Ambulance Meillon. A Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Une journée dans le Médoc

Le groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire organise un circuit dans le Médoc, le mardi 21 juillet.

Au programme : le château Lannesan et son Musée du cheval avec une collection merveilleuse de voitures, charrettes anglaises, une diligence pouvant accueillir quinze personnes, visite des écuries avec les stales en bois d'acajou et les mangeoires en marbre.

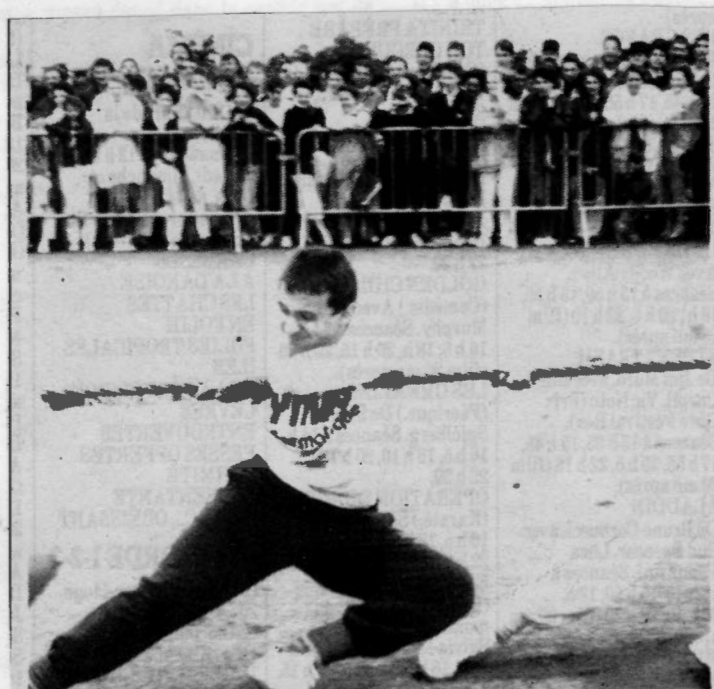
Visite du chai et cave au château Beychevelle.

Château Mouton-Rothschild : chais de 100 mètres de long. Caves souterraines, musée avec sa merveilleuse collection d'objets se rapportant au vin.

Accueil sur une exploitation familiale à Saint-Seurin-de-Cadourne.

Départ 7 heures, retour vers 21 heures. Prix de la journée 170 francs (tout compris).

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire avant le mercredi 15 juillet auprès de M^{me} Jany bonneau, Pian-sur-Garonne, 33490 Saint-Macaire.



Le président du Comité des fêtes à l'œuvre (Photo J. Sanche)

Projet d'usine relais en contrat de développement économique

Lors du Conseil municipal du 4 juin étaient présents : MM. Billa, maire; Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, M^{me} Lorriot, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Tréméa, Sire, Labarrière, Darbo, M^{me} Darroussat. Absents : MM. Broustet, Lépine, Cassagne, excusés.

Réfection des voies desservies en assainissement. — Le maire introduit le sujet en rappelant que le règlement des gros problèmes de réfection de voirie ont été jusqu'ici tout naturellement différés après la réalisation de l'assainissement. L'achèvement de la première tranche remet la question à l'ordre du jour.

M. Sudery fait observer qu'il est indispensable avant toute intervention lourde que les riverains se soient raccordés sur les boîtes prévues à cet effet afin d'éviter qu'une chaussée refaite ne soit parsemée de « rustines » : une campagne d'incitation sera donc nécessaire.

MM. Falissard et Chavaneau rapportent le résultat du bilan effectué en commission et en collaboration avec l'entreprise Pépin pour affecter la somme de 490 000 francs environ mise en réserve budgétairement. Il sera nécessaire dans certains cas de prévoir un collecteur d'eaux pluviales (rue du Thuron), ou bien de pallier l'absence totale de caniveaux (rue de la Fontaine-du-Thuron), ou bien de privilégier une configuration à caniveau central pour les rues étroites (rue d'Aulède), ou bien encore de revêtir les voies jusque-là non traitées (rue du Liot). En outre, en particulier dans la vieille ville, se pose le problème du choix des revêtements, sachant que seul le bitume n'est pas sensible dans la maintenance de son aspect aux tâches d'hydrocarbures. Sous réserve de recherches complémentaires en liaison avec l'architecte départemental des Bâtiments de France, la commission a retenu comme hypothèse pour les voies à revers d'eau central : caniveau en dalles de béton préfabriqué ton pierre, chemin de roulement large en épiderme bitumineux classique, solde contre façades riveraines en béton de chaux finition-lavée. (Ce dernier recoupé de joints de rupture pour faciliter le calefautement des futures interventions en sol.) Mais il n'est pas exclu, après visite de réalisations correspondantes, que soit retenu le principe d'appliquer le béton de chaux à l'ensemble de l'emprise de la chaussée, toujours dans le cas de voie à caniveau central.

Le diagnostic systématique effectué sur les voies équipées en assainissement lors de la première tranche conduit à l'ordre de priorité suivant, dans l'enveloppe précédemment définie : rue d'Aulède et rue de la Fontaine-du-Thuron (reprise complète et caniveau central), rue Thiers et rue Bergoeing entre le cours de la République et la rue Louis-Blanc (réfection complète et caniveaux latéraux), impasse Tambourin et rue du Liot (création revêtement et caniveau central. Viendraient ensuite la rue du Thuron et l'ensemble de la rue Bergoeing qui ne sont pas totalement équipées en assainissement. Dans tous les cas de figure, une concertation avec les riverains sera préalablement réalisée.

Le Conseil ratifie à l'unanimité dans leur principe les propositions formulées conjointement par les commissions aménagement et équipement d'une part, habitat et cadre de vie d'autre part.

Projet d'usine relais. — Le maire rappelle la genèse de l'hypothèse de construction d'un atelier puis d'une usine relais sur le terrain dit de la gare, contigu à l'emprise Réghenaz, à l'intention de l'entreprise de métallerie macarienne Serge Cosson.

Une promesse verbale avait été faite à l'intéressé par la précédente municipalité quant à l'octroi du terrain en question. Après le rachat du terrain à la DDE fin 1983, un dossier d'atelier relais avait été monté par la Chambre des métiers qui avait conclu à recommander le différé de l'opération, en raison de l'étroitesse de la marge de manœuvre dont disposait le candidat au regard de ses investissements déjà réalisés. Une deuxième instruction du dossier en 1985 avait vu les subventions se rétrécir par suppression de l'aide du ministère du commerce et de l'artisanat, justifié par la décentralisation. Parallèle-

ment, le terrain de la gare avait été envisagé comme lieu d'implantation le plus crédible du nouveau centre de secours, position depuis révisée en raison des difficultés créées par la présence de feux tricolores : d'autres implantations possibles d'une usine relais avaient alors été approchées. Finalement, le dossier revient à l'ordre du jour dès lors notamment que le bilan de l'entreprise, examiné par la Chambre des métiers, fait apparaître à partir d'octobre prochain une large capacité à absorber la charge d'un loyer mensuel situable entre 3 500 et 5 500 francs. Il s'agirait de construire sur 3 877 m² de terrain un hangar de 400 à 600 m² pouvant atteindre un coût maximal tout compris de 600 000 francs HT. Le Conseil régional subventionnerait à hauteur de 25 % la réalisation, cependant que le montant du loyer prendrait en compte le coût du terrain. Pour l'instant, il ne s'agit pour le Conseil que de prendre position sur le principe afin que la Chambre des métiers puisse poursuivre la procédure.

M. Falissard communique alors les conclusions des commissions concernées : avis favorable puisqu'il s'agit d'une entreprise macarienne et que son déplacement permettrait de mettre un terme à des gênes évidentes allées de Tourny, sous réserve que la demande soit considérée comme recevable par le Conseil régional, que le projet conserve des dimensions minimales proches de 400 m² et que le terrain ne s'avère pas à nouveau indispensable pour le centre de secours.

M. Cadi appuie cette position en soulignant le caractère d'opération « blanche » pour le budget municipal que suppose la formule usine relais et la dimension méritante de l'activité de l'entreprise Cosson.

M. Sudery fait apparaître les risques de la démarche. D'autres entreprises macariennes peuvent demander le même régime. Le candidat peut contracter d'autres engagements financiers parallèlement à la location-vente de l'usine relais et se trouver à nouveau en marge de manœuvre réduite.

M^{me} Lorriot se déclare sensible à cette argumentation, surtout si l'on se réfère à l'exemple de l'atelier-relais de Saint-Pierre-d'Aurillac, mais un repreneur est toujours envisageable et les risques sont beaucoup plus limités avec l'entreprise Cosson (avis partagé par M. Tréméa).

Par douze voix et deux abstentions, le Conseil donne son aval au principe d'une usine relais pour l'entreprise Cosson, sous les réserves énoncées précédemment.

Contrat de développement économique. — Le président du Syndicat de pays, Jean Lafourcade, a demandé à chaque Conseil municipal de se prononcer sur le principe d'un contrat de deuxième génération, faisant suite au contrat de pays. Le maire en décrit l'intérêt au plan de la stimulation de l'activité économique : ne peut-on imaginer par exemple dans ce cadre le rachat de l'ancienne usine Labrousse comme usine relais ?

M. Falissard ajoute que l'Association de gestion et d'animation de la Maison de pays est désormais constituée. Il en est le président délégué cependant que M. Tréméa en assure le secrétariat avec, pour adjointe, M^{me} Lalanne, au titre des associations. Figurent également dans le conseil d'administration M^{me} Rochelois pour le Prieuré et M^{me} Dudillot-Poutays pour le Musée régional des PTT. La répartition des rôles entre la permanence d'accueil de la Maison de pays et le Prieuré a été effectuée.

A l'unanimité, le Conseil mandate ses délégués pour appuyer la candidature du Syndicat de pays à un contrat de développement économique.

Autres décisions. — A l'unanimité, le Conseil a décidé de renoncer à l'ouverture du camping des Remparts cet été en raison des retards apportés à la mise en service de l'assainissement par les travaux de réfection du pont de Langon. Sur rapport de M. Cadi, une réponse sera toutefois adressée aux dix-sept candidats à l'emploi temporaire correspondant, sachant que seulement trois d'entre eux présentaient le profil souhaitable.

La renonciation à préempter a été unanimement adoptée sur les ventes Caisse d'épargne (angle rue du Port - rue des Remparts) et Capdeville (place Tourny).

A l'unanimité a été mis en attente l'achat du terrain Dosque pour l'extension du cimetière, sur demande de M. Zanette (M. Zanette souhaitant se porter acquéreur), afin de réexaminer avec le conseil d'administration de la maison de retraite les possibilités d'agrandissement sur son emprise.

Ont été tirés au sort pour figurer sur la liste des possibles jurés d'assises : M^{me} Marie-Thérèse Schiltz, veuve Cazeau; M^{me} Françoise Ducasse, épouse Simonnet, et M^{me} veuve Niolo Priam, née Jauberthie.

Questions diverses. — Le maire donne lecture de trois correspondances : M. Jean-Marie Franc proteste contre les répercussions sur les usagers des travaux d'assainissement-eau potable et il fait état du recueil de la signature d'une soixantaine de Macariens (réponse lui sera donnée dans le bulletin municipal).

M. Douillet proteste énergiquement contre le montant de la taxe de raccordement à l'assainissement qui lui est imposé et menace de recourir aux tribunaux (tout a été dit et écrit sur ce problème).

Le président du conseil des parents d'élèves s'interroge sur l'ingérence municipale dans la vie associative dès lors que la subvention de l'école de

neige a été assortie d'une condition, à savoir une tarification identique pour les adhérents et les non adhérents au CPE. (Réponse lui a été faite rappelant l'obligation de vigilance du Conseil quant à la notion d'égalité d'accès au service public.)

Le maire rappelle également le contenu de la rencontre effectuée avec les trois garagistes locaux après l'incident relatif à l'état du camion communal, le vendeur s'étant depuis manifesté pour proposer un nouveau véhicule, sa responsabilité étant clairement mise en cause dans l'affaire. Il expose enfin la longue négociation sur l'achat d'un microtracteur par le Syndicat des sports avec la commune de Pian d'une part pour son financement, les fournisseurs d'autre part pour le choix du matériel : l'engin, modèle diesel adapté en puissance à l'entretien des deux terrains de sports, sera finalement acquis pour la somme de 43 500 francs TTC directement à un concessionnaire bordelais pour obtenir des délais de paiement, via les Ets Lafourcade de Langon et Garbay de Saint-Macaire, ce dernier en assurant désormais l'entretien.

M. Cadi expose le principe des PIL, formule analogue à celle des TUC, mais destinée aux chômeurs de longue durée en fin de droit, âgés de plus de 25 ans. La commission a décidé

d'examiner au préalable la liste des candidats potentiels existant sur Saint-Macaire pour vérifier les possibilités d'insertion dans les tâches communales. Dans cette attente, M. Cadi se déclare formellement opposé aux PIL, permettant de faire baisser artificiellement le chômage avec des emplois sous-rémunérés. Il relève aussi la bonne tenue des comptes du restaurant scolaire : déficit de 2,77 F par repas au deuxième trimestre 1987 contre 3,09 F l'an passé.

M^{me} Darroussat expose le contenu de la distribution de colis par le CCAS à l'occasion de la fête des Mères : quinze familles concernées soit cinquante-trois personnes. Une nouvelle distribution aura lieu en juin, en liaison avec le comité langonnais du Secours populaire, dont l'efficacité est à souligner.

Sur une question de M. Bouey, le maire indique qu'après la dernière dégradation de la plaque du 19-Mars le 8 mai dernier, plainte a été déposée contre X mettant toutefois en évidence les propos tenus publiquement par un parlementaire européen lors de la contre-manifestation organisée en mars dernier. Il n'est bien évidemment pas question de renoncer à l'apposition de plaques sur le lieu, mais sous de nouvelles formes.

La remise des prix du concours

C'est pendant les fêtes de la Saint-Jean, que le dimanche 21 juin, en matinée, les lauréats du concours villages fleuris ont reçu leurs prix des mains du maire.

Le jury avait parcouru les rues de Saint-Macaire le dimanche précédent : il était composé de M^{me} Jeantieu, M^{me} Darroussat, M. Fauriat, M. Chavaneau et du maire. M^{me} Domec n'avait pas pu être présente.

Il a dû classer hors concours les Macariens qui ont déjà brillé dans le palmarès les années passées et deviendraient les abonnés des premières places. Toutefois, ils seront présentés au concours départemental et ont reçu une gravure du portail de l'église Saint-Sauveur comme témoignage de satisfaction. Il s'agit de M^{me} Dubedat au Moulin; M^{me} Reghenaz, rue Bergoing; et M. Darcos, cours du 30-Juillet (jardins visibles de la rue); M^{me} Olivier, cours Gambetta (façades fleuries); et de M^{me} Chapoulie, cours de la République (balcons fleuris).

Les Macariens classés ont pu choisir parmi les fleurs et les plants offerts gracieusement par les fournisseurs de la commune : les Maisons Peyriguey de Langon, Bontemps de Castets et Pastureau de Hure.

Dans la catégorie jardins visibles depuis la rue, pour la première fois c'est le centre ville qui est honoré puisque c'est M. et M^{me} Tauzin, place Tourny, qui ont remporté le premier prix, suivis de près par M^{me} Dufour, au Moulin. Dans la catégorie façades fleuries, apparaît pour la première fois au classement, avec brio,

M^{me} veuve Chapoulie, cours de la République, suivie de l'une des plus anciennes « fleurisseuses » maraciennes, M^{me} Bertrand, rue du Thuron, et de M^{me} Sage, rue du Port, toutes deux en plein cœur de la vieille ville. Enfin, dans la catégorie balcons fleuris, c'est

M^{me} Zabalza, rue du Port, face à la Porte Rendesse qui a remporté la palme.

Le détail des résultats sera publié dans le « Mercadiou » mais nous ne concluons pas sans souligner les excellents résultats obtenus au concours

départemental 1986 par M. Darcos (5^e prix) et M^{me} Olivier (encouragements). De ce fait, la commune de Saint-Macaire arrive au 6^e rang dans la catégorie villes de 1^{re} catégorie : que tous les Macariens en soient chaudement félicités.



Le jury avec les lauréats présents : de gauche à droite, M^{me} Domec, MM. Fauriat et Chavaneau, M^{me} Tauzin, M^{me} Chapoulie, M^{me} Dubedat, M^{me} Darroussat, Jeantieu et Olivier (Photo J. Sanche)

Centre de secours : sorties du mois de juin

Vendredi soir, concert de musique médiévale et bal folk

Dans le cadre d'une animation proposée par l'Association Le Prieuré, se déroulera, vendredi, une soirée musicale en deux temps.

A 21 heures, le talentueux trio de musique médiévale Diabolus in Musica proposera dans une salle du cloître bénédictin un concert consacré aux chants de troubadours. L'entrée du concert sera de 15 francs.

A 22 heures, sur la place de l'église un grand bal folk animé par les musiciens et danseurs qui effectuent actuellement un stage de danse traditionnelle à Saint-Macaire. L'entrée sera libre.

Pour finir, reprenez d'ores et déjà deux autres dates : le lundi 20 juillet au soir où le Prieuré accueille une soirée théâtre consacrée à Rabelais, du rire en perspective !

Enfin, le dimanche 26, à 21 heures, où nous profiterons du passage dans notre région d'un grand ensemble de jazz d'Amiens (50 jeunes musiciens) pour vous proposer une soirée swingante.

1^{er} juin. — Transport d'urgence commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Destruction de nids de frelons commune de Saint-Macaire, rue Carnot. Accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit « le Bas Pian » une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

2 juin. — Transport d'urgence commune de Verdélais une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4 juin. — Destruction de frelons commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit Gilardeau.

5 juin. — Destruction de nids de guêpes commune de Saint-Macaire, place Carnot.

6 juin. — Fuite d'eau sur la voie publique commune de Semens.

7 juin. — Transport d'urgence commune de Verdélais lieu dit Bertrich, une victime évacuée sur le CH Pasteur. Dégagement de chaussée commune de Saint-Maixant. Arbre tombé sur une ligne téléphonique commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Dégagement de chaussée commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Tassillac. Sauvetage de biens commune de Saint-Macaire, rue Burdeau. Déga-

gement de chaussée commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit la Madeleine.

8 juin. — Transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne lieu dit Laborie, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

9 juin. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, lieu dit le Viaduc, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 juin. — Destruction de nids de guêpes commune de Saint-Maixant, lieu dit le Bourg.

12 juin. — Noyade commune de Caudrot, lieu dit les Quais.

13 juin. — Dégagement de chaussée commune de Verdélais. Sauvetage de biens commune de Saint-Macaire, rue Burdeau.

14 juin. — Implosion de téléviseur commune de Verdélais, rue du Commerce.

15 juin. — Transport d'urgence commune de Saint-Martin-de-Sescas, lotissement les 6-Chênes, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Larrieu, une victime évacuée sur le CH de La Réole après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 juin. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26 juin. — Chute de personne sur la voie publique commune de Saint-Macaire, une victime ramenée à son domicile. Personne tombée dans un escalier commune de Verdélais lieu dit la Nauze, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 juin. — Accident de la circulation commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH de La Réole après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Odeur suspecte à la maison de retraite de Saint-Macaire. Feu de chaudière à gaz commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Gaillard. Chute de personne sur la voie publique commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29 juin. — Accident de la circulation commune de Loupiac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Destruction de nids de frelons commune de Saint-Macaire, rue Bergoing.

Après la foire du Mercadiou

La 7^e édition de la foire du Mercadiou a plié prématurément ses étals le dimanche 5 juillet à 17 h 15, sur la pression d'un violent et non moins subit orage qui a rapidement dispersé les visiteurs, au moment précis où ils se constituaient en véritable foule : dommage!

La place à arcades accueillait cette année la totalité des 42 exposants avec en son centre les concessionnaires de voitures. Comme à l'habitude, les « embans » ou couverts avaient été répartis entre brocanteurs, artisans et associations désormais fidèles : club de l'amitié, mouvement de sauvegarde et secours populaire (cette dernière invitée gracieusement). La présence accentuée de viticulteurs, notamment celle du groupement féminin de vulgarisation agricole du canton, tend à conférer à la manifestation une dimension de promotion de l'économie du pays de Saint-Macaire.

Ce fait spécifique fut relevé positivement par Jean Lafourcade, conseiller général, et président du syndicat de pays, lors de l'inauguration du samedi conduite par la présidente de l'ACPL, M^{me} Bedouret, en compagnie du maire. Dans la mesure où se multiplient les foires à la brocante, l'association des artisans, commerçants et professions libérales sait bien qu'elle se doit pour l'an prochain de rechercher une nouvelle orientation complémentaire, éhabilitation de l'habitat, produits du pays ? Le débat reste ouvert.

Dans tous les cas, les accompagnements du Mercadiou sont toujours aussi pertinents : concours de pêche pour les jeunes, par le Roseau Macarien, lâcher de pigeons par le Messenger Langonnais et concours de pétanque. Notons cette année la succulente prestation de Laurent Lachaise, du restaurant Les Arts pour le repas de midi avec cochon de lait et cuisson de bœuf grillée. La chaleur conduisit les responsables de la buvette à recourir au concours du camion frigorifique de la laiterie des Arcades. En résumé, on put se restaurer sans problème au Mercadiou même.

Mais l'histoire retiendra sans nul doute de la 7^e foire du Mercadiou qu'elle a permis les retrouvailles des Macariens avec la terrasse des grottes, autrefois privée,



Les lauréats du concours de pêche sous la direction du président Labouille

aujourd'hui municipale. Ce n'est pas moins de 210 couverts que le groupement des associations macariennes a servi dans les lieux qui avaient retrouvé leur pétulance d'autrefois grâce au nettoyage méticuleux et aux éclairages soignés. Le programme de la soirée fut à la hauteur de l'événement grâce aux talents conjugués du traiteur, Sylvie Marquille, qui avait réalisé la place à arcades en nougatine, et de la troupe « les Copains d'abord » de Condom, qui emporta l'adhésion de tous. Quasiment toutes les associations avaient mis la main à la pâte sous la houlette d'André Fabe, président du GASM et avec le concours de Francis Bouey, délégué municipal pour les grottes : pour la première fois, des Macariens dont les activités bénévoles sont le plus souvent cloisonnées se sont retrouvées avec efficacité et convivialité sur un même support de militantisme. A l'avenir, les grottes resteront sans nul doute un outil privilégié de la vie associative macarienne.

Pour conclure, rappelons que la deuxième bourse d'échanges d'automobiles miniatures s'est déroulée sans problèmes dans la salle François-Mauriac et en somme, une 7^e édition de la foire du Mercadiou bien remplie...



Les amateurs de brocante sous les embans (Cliché « Sud-Ouest »)

Un spectacle époustouflant, sidérant, qui a laissé parfois les plus néophytes des 3500 spectateurs. Ce sont les commentaires qui s'en dégagent à l'issue de cette soirée du 28 juillet 1984 où pour la première fois une épreuve de side-cars 1000 cm³ était courue dans notre région.

Ces monstres de fer à trois roues vont remettre ça trois ans après, ce samedi 18 juillet en nocturne sur la piste Michel-Paris. Ce sera la seule épreuve courue en France cette année, car la Fédération motocycliste anglaise n'autorise à ses îlots qu'une sortie annuelle à l'étranger. Le grass-track est certainement après le football, le sport le plus prisé outre-Manche. Lors d'une finale du championnat du monde, le stade de Wembley a rassemblé 103000 personnes dont le président du MSCM Dufourc. Il n'est pas rare, comme au Linden Circuit, dans des épreuves de grass-track 500 cm³ et de side-cars 1000 cm³, de compter plus de 10000 spectateurs.

Les engins tournent à la vitesse de 110 à 140 km/heure à l'envers des solos 500 cm³. Le public sera interdit dans les virages, car ces engins très puissants passent souvent et dangereusement par dessus les planches. Ce sont dix équipages qui feront le déplacement à Saint-Macaire, plus un remplaçant.

Voici la liste des pilotes, tous anglais : 1. I. Aram; 2. M. Baxter; 3. T. Bennet; 4. G. Bennington; 5. G. Carter; 6. N. Hames; 7. J. Hiscock; 8. T. Phillips; 9. C. Tyrell; 10. D. Westaway; remplaçant, Ken Lane.

En marge de cette épreuve, les 500 cm³ interfrançais seront sur la ligne de départ. Un grand absent, le pilote local Michel Dupuy, vainqueur au mois d'avril du challenge Michel-Paris pour avoir remporté l'épreuve trois années de suite. Sérieusement blessé sur la piste de Mijéma à La Réole, il sera éloigné des courses pour une durée de six mois. Le MSCM lui souhaite un prompt rétablissement. Son compagnon d'écurie J.-C. Auffret sera aux prises avec Th. et Ch. Hilaire, P. et A. Blondy, Ianotto, Comblon, Brossard, Bernabé, Albertini, Coutelas et Muratet. Ce sera la seconde course de la semaine pour ces coureurs qui se sont empoigné lundi en nocturne pour le challenge Nervol sur la piste de Carpettes à Marmande.

Les 500 cm³ nationaux français seront eux aussi sur la ligne de départ avec les Macariens Pallas, Auffret et Guyard, Gouiburo, Tresariou, Micheletto, Faure, Delage et Dupuy. Sur le plan environnemental le circuit a reçu les soins nécessaires pour être fin prêt au jour J, l'arrosage journalier est effectif depuis mercredi.

La grande innovation cette année sera la mise en place de l'éclairage définitif qui va permettre aux projecteurs d'arroser la piste d'une puissance de 70000 watts. Seuls les projecteurs sont loués et se démontent pour palier à l'entretien et aux actes de vandalisme. Sur le plan plus technique, la piste recevra ses essais avec l'éclairage vendredi soir avec deux pilotes du club.

La soirée de samedi débutera par les essais de 17 h 30 à 19 heures. La présentation des coureurs commencera à 20 h 30.

C'est un pari un peu fou que les dirigeants et la pléiade de bénévoles du MSCM ont lancé aux fans de la moto. Mais pour être les seuls en France à avoir osé et pour avoir laissé un excellent souvenir voici trois ans aux spectateurs présents, cette folie mérite que l'on s'y intéresse à nouveau.

JEAN-CLAUDE DUPOUY.

26986

URGENT
RECHERCHONS
Menusiers qualifiés
Tél. 56.63.22.02

SAINT-MACAIRE 16/7

Sortie-concours du Roseau Macarien

Le Roseau Macarien organise une sortie-concours à Lalinde le dimanche 19 juillet. Départ de la place du Général-de-Gaulle, à 6 h 30. Retour aux environs de 21 h 30.

Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 18 juillet, à 12 heures chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise à Saint-Macaire.

Il est rappelé que tous les pêcheurs possédant la carte du Roseau Macarien peuvent participer à cette sortie pour la somme de 25 francs le voyage et 15 francs le concours. Par décision prise à l'assemblée générale, seuls les pêcheurs inscrits dans les délais pourront participer au concours.

MOTO-START-CLUB MACARIEN

15/7

Un nouveau pari fou

Samedi 18 juillet en nocturne, les monstres de fer sont de retour sur la piste Michel-Paris



Le sociétaire du Moto-Start-Club Macarien Michel Dupuy, gravement blessé à La Réole, sera le grand absent dans la catégorie 500 cm³ interfrançais (Photo J.-C. Dupouy)



Deux pilotes anglais à la lutte, lors d'une manche des side-cars 1000 cm³ (Clichés « Sud-Ouest »)

Sortie des Amis du Bas-Pian 17/7

Comme promis dans nos éditions précédentes, voici l'itinéraire de la sortie touristique du 19 juillet. Départ de Saint-Macaire (place de l'Horloge), à 5 heures. Bordeaux-Saintes (petit déjeuner)-Coulon : 10 h 30. Visite du marais poitevin (la Venise Verte) d'une durée d'une heure en barque. Surgères, déjeuner. La Rochelle, visite du vieux port, tours de la Lanterne, Saint-Nicolas. Retour par Rochefort, Saintes, Bordeaux. Arrivée à Saint-Macaire vers 22 h 30.

Voyage + repas du midi : 130 F (petit déjeuner et repas du soir non compris). Il reste quelques places, s'adresser à René Lagahuzère ou téléphoner au 56.63.51.02. Profitez-en ! Il ne sera pas fait d'encaissement dans le car.

Les étudiants Es-Rondos en stage

Cette semaine, la commune accueille vingt-trois stagiaires de l'association Inter-Groupe Folklore

Depuis lundi, l'école primaire résonne des accents joyeux de l'accordéon et des pas cadencés des danseurs. Ces derniers, essentiellement parisiens, mais aussi anglais, belges, suisses ou roumains, sont venus le temps d'une semaine, apprendre les danses anciennes de Gascogne et des Pyrénées.

L'Association parisienne Inter-Groupe Folklore est l'organisatrice de ce stage. « Depuis onze ans, nous formons des animateurs de danses et musiques traditionnelles, des personnes qui sont amenées à encadrer des groupes folkloriques », explique une des animatrices de cette association. « Habituellement, ces stages se déroulent à l'étranger. A Saint-Macaire, nous réalisons notre premier stage de danses françaises en France. »

Le choix de la commune est un peu le fait du hasard. Une des animatrices bénévoles est en effet réolaise d'origine. De plus, l'école de musique du Prieuré et la municipalité ont tout fait pour bien recevoir les stagiaires. Ceux-ci sont logés chez l'habitant, disposent de l'école primaire pour travailler tous les matins et prennent leurs repas à la maison de retraite. « L'accueil est très sympathique. C'est une chouette petite ville et surtout nous mangeons vraiment très bien », commente M. Pfeiffer, à la fois président de l'association et stagiaire.

Les après-midi sont consacrés à une découverte de la région dans ces aspects culturels et ethnologiques. Ainsi le groupe a déjà visité l'Eco-Musée de Marquèze, Luxey, le château de Malromé... Quant



La pastourelle faisait tourner les têtes de nos arrière-grands-mères (Photos M. Rebière)

aux soirées, elles sont réservées à la gastronomie. « On ne peut comprendre les danses d'une région sans comprendre sa culture », explique une animatrice.

L'animateur du groupe, Michel Verdière, spécialiste de musique gasconne, Agenais et membre de l'ACAMP de Belin-Béliet, dévoilent donc à ses étudiants-vacanciers tout l'art des rondos et skotishes de nos anciens. Les musiciens découvrent la flûte à trois trous et le tambour à corde du Béarn et les filles retrouvent les sensations de nos aïeules en dansant les aériennes pastourelles.

Tous les stagiaires s'avouent enchantés. « Ce stage correspond à ce que nous attendions », expliquent Peter et Stéphanie avec leur léger accent londonien. « Et puis

la région est très jolie, mais il fait trop chaud. »

MICHEL REBIÈRE



Flûte à trois trous et tambour à cordes, ces instruments n'ont aucun secret pour Michel Verdière

BBCL BIG BAND 18/7

Cinquante jeunes musiciens pour deux heures de jazz

C'est le 26 juillet, à 21 h 30, que l'Association Rêve ou Meurs et l'Association du Prieuré vous propose une soirée jazz dans un cadre de rêve, la Cour Prieuré.

Cinquante jeunes musiciens (moyenne d'âge, 17 ans) composent le Big Band. Cette formation tout à fait originale, l'une des plus jeunes de France, est née voici trois ans et vole depuis cette date de succès en succès. Dirigée de main de maître par Willy Razaf Impelo, ces cinquante jeunes interprètent du jazz sous ses multiples formes. Un jazz qui réchauffe les salles et désengourdit le public, un jazz qui swingue et qui

passé très bien. On retrouve dans les morceaux interprétés par le Big Band, les grands noms du jazz, ceux du répertoire traditionnel, Duke Ellington, en passant par Count Basie, Herbie Hancock, Carol King, Paul Klarck, Gleen Millers. Alors, pour terminer un week-end, quoi de plus agréable qu'un concert jazz avec sur scène cinquante joueurs qui vous feront tout oublier durant deux heures sauf la musique, et quelle musique !

Renseignements,
tél. 56.31.66.15, 56.63.34.52,
56.62.03.01.

Prix des places, 25 francs.

MOTO START CLUB MACARIEN

Les monstres de fer sur la piste

C'est donc ce soir, à partir de 20 h 30, après les essais qui se dérouleront de 17 h 30 à 19 heures, que le Moto-Start Club macarien donne rendez-vous aux fans de la moto. Les spectateurs présents voici trois ans, pour la première édition de ces courses de side-cars 1 000 cm³ et l'innovation dans notre région, et même pays, savent à quoi s'en tenir. Pour les autres, ce sera une découverte qu'ils devraient apprécier. Malgré leur appartenance au même drapeau, les I. Aram, M. Baxter, T. Bennet, G. Bennington, G. Carter, N. Hames, J. Hiscock, T. Philipps, C. Tyrell, D. Westaway et le remplaçant Ken Lane ne se feront pas de cadeau pour la victoire finale.

En 500 cm³ interfrançais, en l'absence du régional de l'étape Michel Dupuy, la lutte sera chaude entre son compagnon d'écurie J.-C. Auffret, les frères Hilaire et Blondy, Ianotto, Comblon, Brosard, Bernabé, Albertini, Coutelas

et Murate. En 500 cm³ nationaux, la bagarre éclatera entre les Macariens Pallas, Auffret et Guyard, Gouiburo, Tresariou, Micheletto, Faure, Delage et Dupuy. Au total, ce seront vingt-trois manches de deux séries qui seront proposées aux spectateurs. Il faut espérer que le beau temps revienne afin d'assurer le succès complet de cette manifestation. Ce serait un encouragement et un remerciement pour les nombreux bénévoles qui se dépensent sans compter pour préparer éclairage et piste. Quand à cette dernière, avec les pluies de ces derniers jours, elle sera à point pour les dérapages. Tous les fans de la moto et les néophytes sont attendus, ce soir à partir de 20 heures, sur la piste Michel Paris à Saint-Macaire. Le public pourra se restaurer sur place : buvette, sandwiches, etc. Vu l'importance et la qualité du spectacle, le prix d'entrée à été fixé à la modique somme de 60 francs.

Michel Paris

Lundi, faite le plein de gaité

Si vous voulez bien commencer la semaine, alors venez lundi soir, 21 h 30, au prieuré. Vous travaillerez le lendemain ? Qu'à cela ne tienne, une soirée avec Rabelais vous garantit ensuite un bon sommeil et un réveil de qualité !

Lundi soir, ce sera en effet la première de « la Revanche des vigneronnes », moment théâtral qui vous sera proposé par la troupe de théâtre amateur de la Direction régionale jeunesse et sports. Depuis deux semaines, ce groupe de stagiaires (seize jeunes et adultes) prépare ce spectacle à Sauveterre-de-Guyenne, encadré par des conseillers techniques dont l'un vous est déjà connu puisqu'il s'agit de Jacques Deberne, fidèle partenaire de Jane Beneto lors de ces tournées de chansons « 1900 à nos jours » à Saint-Macaire.

Le groupe a choisi Saint-Macaire comme lieu privilégié pour le départ de leur tournée dans l'Entre-deux-Mers, et le sujet devrait vous intéresser : « Les Gens du Nord viennent envahir les propriétés des vigneronnes du Sud-Ouest. Ceux-ci leur réservent une "tripotée" mémorable. »

Pour tout dire, c'est un spectacle qui remet en forme les mélancoliques et conserve ceux qui ont déjà le rire dans les yeux.

Le menu sera varié puisqu'il s'agit d'un spectacle non seulement théâtral, mais aussi dansé et chanté. N'hésitez donc pas, pour un prix très modeste (15 francs), le prieuré vous propose une soirée détente, en direct, qui ne vous attendra pas plus que le film télévisé du lundi (une heure de spectacle).

La cour du prieuré sera le cadre de cette soirée théâtre. Si le temps est grincheux, la salle des fêtes vous ouvrira les bras.



La lutte sera chaude, ce soir à partir de 20 h 30, sur la piste Michel Paris dans la catégorie side-cars 1 000 cm³ (Photo « Sud-Ouest »)

Prêts pour ce soir ?

Prêts à rire, prêts à voir le spectacle « théâtre-dansé-chanté » proposé par le Prieuré ? Un petit rappel concernant cette soirée de bonne humeur : il s'agit de la rivalité entre gens du Nord et gens du Sud-Ouest — les vigneron du Sud-Ouest étant les plus revanchards comme le dit le titre de la pièce, « la Revanche des vignerons » —. Dame ! Quand on est attaqué, on riposte ! et avec la verve et la vitalité des gens du Sud et de Rabelais, ce ne sera pas triste !

Le spectacle réalisé par 16 jeunes et adultes (stage théâtre de la Direction régionale jeunesse et sports) se déroulera dans la cour du cloître ou à la salle des fêtes si le baromètre fait de la chute libre. Il commencera à 21 h 30 et durera une heure approximativement.

Commencer le lundi par la détente et finir la semaine de la même façon, c'est ce que le Prieuré, en collaboration avec Rêve ou meurs de Verdélais, vous propose.

Dimanche prochain, ce sera la fête au jazz, avec un groupe important en qualité en en nombre, puisqu'il s'agit du big band de jazz des Jeunesses musicales de France, avec 50 jeunes musiciens... Mais nous vous en dirons plus dans la semaine. Pour ce soir, place au théâtre gai avec « la Revanche des vignerons », de Rabelais, au Prieuré.

Animation dans le pays de Saint-Macaire pendant la semaine du 20 au 26 juillet

Lundi 20 juillet — Caudrot: fête locale avec concours de pêche à 9 heures.

Saint-Macaire: théâtre « la Revanche des vignerons », d'après Rabelais.

Vendredi 24 juillet — Saint-Pierre-d'Aurillac: soirée café-concert avec le groupe Papier carbone (blues, samba...) à 21 heures sur les bords de Garonne.

Dimanche 26 juillet — Saint-Macaire: à 21 heures, soirée jazz avec un big band de 50 jeunes musiciens.

Du dimanche 19 au mardi 21 juillet, stage de découverte du milieu naturel à Saint-Pierre-d'Aurillac.



J. Cazenave et A. Lusseau, les meilleurs jeunes: (Photos J. Saiche)

La course de trottinettes



Un passage cours Victor-Hugo, avec B. Daubisse, J.-P. Bortot, A. Cassagne

Cette année, le Comité des fêtes a remis en honneur les courses de trottinettes qui se sont déroulées en cinq étapes sur deux journées avec 35 coureurs répartis en 7 équipes.

La première étape fut remportée par Vincent Cosson. L'étape contre la montre où les concurrents se donnaient à fond, fut splendide et, pour quelques secondes, Philippe Garrelongue arracha la victoire.

La troisième étape fut remportée par B. Daubisse.

Les deux étapes du dimanche furent remportés par P. Garrelongue et

B. Daubisse et le classement n'évoluera guère :

1. P. Garrelongue; 2. B. Daubisse; 3. V. Cosson; 4. L. Gabarra; 5. J.-J. Loda; 6. B. Gaucher; 7. J. Cazenave; 8. G. Labadie; 9. A. Lasseau; 10. E. Achenza.

Meilleurs jeunes : J. Cazenave, A. Lusseau, E. Achenza.

Meilleures filles : N. Duchamps (15'), N. Cazenave (18').

La remise des récompenses eut lieu depuis le car-podium en présence de J.M. Billa, maire, et des membres du Comité des fêtes.

Nous remercions tous les sponsors pour leur participation, les donateurs de coupes, l'ASM pour les maillots, la gendarmerie de Saint-Macaire et les bénévoles qui nous ont aidés à assurer la sécurité des coureurs pendant la compétition.

Nos remerciements également à G. Castander, qui a assuré l'animation du samedi après-midi avec le concours de l'école de musique de Saint-Macaire.

MOTO START-CLUB MACARIEN

Les monstres de fer ont déchiré la nuit



La présentation des coureurs au public

Il pleuvait peut-être à Port-au-Prince. Même quand il fait du soleil à Paris, rien n'est moins sûr qu'il en fasse partout. Il en faisait tout de même à Saint-Macaire pour le second rendez-vous de l'année de grass-track. Malgré les incertitudes météorologiques, ils étaient quand même 2 000 à s'être donné rendez-vous à la grand-messe du soir de la moto. Ils auraient dû être plus nombreux, mais comme à 18 heures il pleuvait encore du côté de Libourne et de Marmande, les plus réticents sont restés chez eux. Heureusement que pour ce rendez-vous, le temps a été clément. Si la pluie ne s'est mise à tomber que lors des finales, vers 23 h 30, le plus gros du spectacle avait vécu. Ces jours et ces heures d'avant cette manifestation avaient envahi d'angoisse le président, M. Dufourg, et son équipe. Quand on a engagé une dizaine de millions de centimes pour un plateau de cette importance et qu'il faut compter sur la moitié pour l'annuler, il est admissible de reconnaître que les plus optimistes peuvent parfois baisser les bras.

LA RONDE FURIEUSE

Pour mettre le public en appétit, les solos 500 cm³ nationaux et inter débutaient leurs premières manches. Chez les inter français la lutte étaient serrée entre P. Blondy et Comblon, faisant passer le frisson dans le dos de leurs supporters. Il faut signaler que lors de la compétition, aucun accident grave n'est venu ternir les courses. Le seul accident a eu lieu lors des essais où le national Trésariou s'est fracturé la clavicule.

Déchirant le crépuscule naissant, les monstres de fer ont fait leurs premières apparitions, faisant vibrer les tympanes de la foule. Ce n'était pas une soirée pour les poètes. Difficile de percevoir le clapotis des eaux de la Garonne sur la berge toute proche, ou le bruissement des feuilles des platanes de l'ancienne nationale 113. Les 1 000 cm³ sont restés tout au long de la soirée fidèles à la horde sauvage qu'ils représentent. Quelle maîtrise et quelle technique du pilotage. Alors que l'on croit à chaque instant à l'accident, ça ne casse pas, ça passe. Le monstre est chaque fois dompté. Le passager du side change mille fois sa position, frôlant le sol dans les virages. Le public retient son souffle pour enfin libérer son admiration quand le drapeau à damier s'abaisse. Attila n'aurait pas fait mieux avec ses chevaux.

La piste Michel-Paris va enfin retrouver le calme des bords de la Garonne. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain, avec cette fois-ci vingt pilotes de side-car. Le premier rendez-vous de l'année aura lieu au mois d'avril, c'est-à-dire dans neuf mois, juste le temps qu'il faut pour l'équipe de Michel Dufourg d'enfanter un nouveau grass-track.

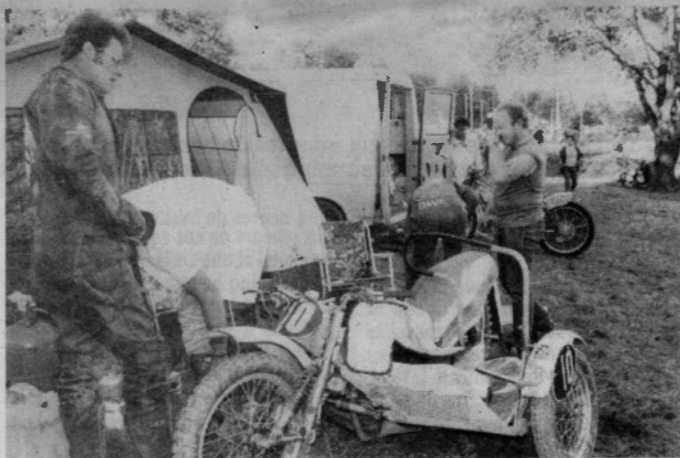
LES RÉSULTATS

500 cm³ nationaux. — 1. J.-L. Michéletto; 2. J.-M. Durand; 3. A. Goiburo; 4. Ch. Faure; 5. M. Pallas; 6. J. Delage; 7. P. Auffret; 8. P. Guyard; 9. A. Dupuy; 10. J.-P. Lescouzères.

500 cm³ inter français. — 1. P. Blondy; 2. Comblon; 3. Brossard; 4. Iannoto; 5. A. Blondy; 6. J.-C. Auffret; 7. C. Hilaire; 8. Bernabé; 9. Muratet; 10. Albertini; 11. Coutelas.

Side-cars 1 000 cm³. — 1. Ken Lan (Angleterre); 2. Westaway; 3. Tyrell; 4. Carter; 5. Bennington; 6. Phillips; 7. Bennet; 8. Hiscock; 9. Aram; 10. Hames.

J.-C. DUPOUY



Le dernier détail avant la course



La remise des récompenses (Photos J.-C. Dupuy)

SAINT-MACAIRE

22/7

Un « 14 juillet » bien arrosé

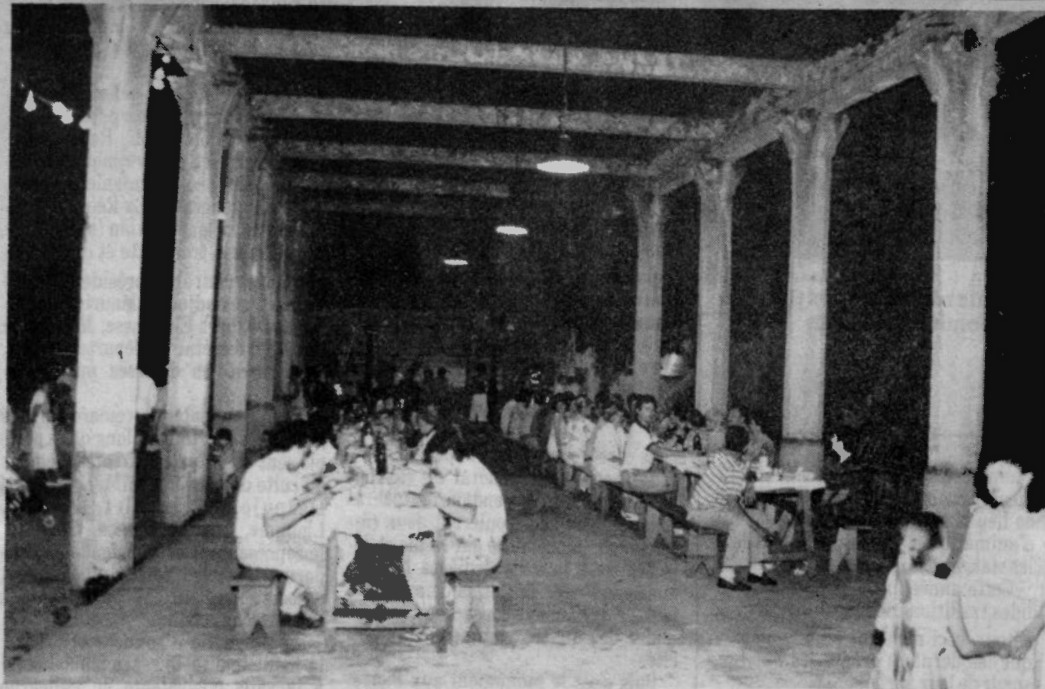
Cette année, avec l'accord de la municipalité, le Comité des fêtes avait décidé d'organiser le bal du 13 juillet dans le site des grottes rempli d'histoires et, pour certains, de bons souvenirs.

Grâce aux travaux de restauration effectués par des représentants du GASM, les grottes sont redevenues un lieu propice à des manifestations populaires.

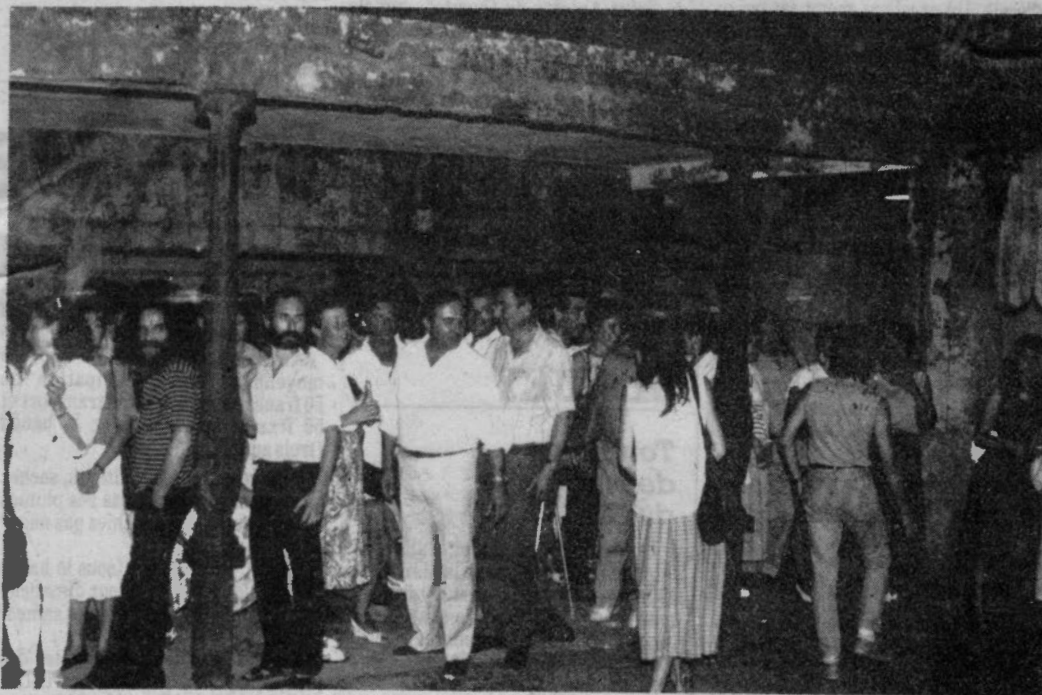
La soirée débuta par un repas, mais survint un invité indésirable. En effet, l'orage, qui avait menacé toute la journée, éclata au beau milieu de la soirée. Dommage car l'orchestre « Croque-

Notes » brillamment renforcé pour la circonstance avait fait monter la pression. Pourtant, malgré le mauvais temps, bon nombre de personnes restèrent sur place, et, entre deux averses, on pouvait voir quelques passionnés danser. La soirée se termina au son du « rock », mais aussi et surtout au son d'une musique de qualité appréciée par une poignée de courageux.

Le Comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles qui ont apporté leur aide pour assurer la réussite de cette soirée.



La soirée se déroulait dans la meilleure des ambiances quand...



...survint l'orage et tout le monde courut aux abris (Photos J. Sanche)

ST-MACAIRE

24/7

Absence du correspondant

M. Sanche, correspondant « Sud-Ouest », étant absent du 24 juillet à fin août, les personnes désirant faire paraître des articles ou des annonces sont invitées à s'adresser à l'agence de Langon, cours du Général-Leclerc.

Big Band à Saint-Macaire

Concert. — Dimanche 26 juillet, à 21 h 30, les associations « le Prieuré » de Saint-Macaire et « Rêve ou meurs » de Verdélais accueillent pour un concert unique le BBCL, à savoir le Big Band des collèves et lycées. C'est une formation unique en France, née d'une expérience menée dans les établissements scolaires de la région d'Amiens. Elle est composée d'une cinquantaine de musiciens de jazz d'une moyenne d'âge de 17 ans. Sa jeunesse n'empêche pas une certaine virtuosité.

Depuis trois ans, le Big Band se déplace beaucoup à travers la France, s'attirant toujours des critiques élogieuses. Tout le monde apprécie la « pêche », le sens du swing de ces jeunes musiciens qui comblent par leur enthousiasme leur manque de métier. Count Basie, Duke Ellington composent entre autre le programme classique de ces collégiens et lycéens à l'école du jazz. Que des bonnes notes en perspective.

Le concert se déroulera dans la cour du prieuré ou si le temps ne le permet pas dans la salle François-Mauriac de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

MUSIQUE/ CONCERT DE JAZZ

Willy et ses collégiens

Quarante-deux jeunes musiciens ont donné, dimanche soir, un concert de jazz organisé par les associations Réve ou Meurs et le Prieure, dans le cadre magnifique de la cour Prieure. Un régal

Le cadre, la douceur de la nuit, la virtuosité de ces jeunes musiciens, tout y était pour ce concert du Big Band des collèves et lycées. Cette formation est unique en France. Elle est composée de jeunes entre 13 et 18 ans, recrutés au cours d'intervention en milieu scolaire. « Cette série de concert a d'abord un objectif pédagogique », explique Jean-Claude Piet, président de l'APAPA d'Eysines. « L'idée de départ est de réunir des jeunes pour les faire travailler ensemble. Mais à côté de cela, ce sont aussi des adolescents qui s'occupent des éclairages et de la sono. Après cette tournée, ils vont avoir une formidable expérience qui pourra leur servir plus tard s'ils veulent devenir professionnel. »

Pendant tout l'hiver, la troupe du Big Band a travaillé sous la direction de Willy Razafinbelo, passionné de jazz. « Il a fallu mettre tout le monde à niveau, dit-il, on répétait parfois huit heures par jour. Pour les jeunes d'Eysines, je me déplaçais et on bossait pendant les vacances scolaires. »

PREMIÈRE TOURNÉE

La Dordogne, le Lot, la Gironde, voilà en gros le parcours effectué par le Big Band. En tout, quatorze représentations. La formation a joué à Andernos dans le cadre du festival, à Hourtin où cinq cents personnes les ont applaudis. « Un soir, après un concert, un Américain est venu nous voir, poursuit Jean-Claude Piet, et il nous a remis 3000 francs en disant que notre musique est exactement la même que celle qu'il a connue dans les années 50. » Le répertoire classique du jazz, Count Basie, Duke Ellington, Claude Bolling, prend un coup de jeune. On se surprend à claquer des doigts, à taper du pied. Ça swingue, ça remue, les cuivres vous emportent, la batterie vous enchante, les solistes vous époustouffent. Partout des applaudissements ont été à la hauteur de la qualité des interprétations. Devant ce succès, une autre tournée est prévue l'année prochaine, de la Bretagne au Pays Basque, avec si c'est possible soixante-dix musiciens sur la scène.

BONNE AMBIANCE

Du côté de ces jeunes talents, tout semble parfait. Emmanuel, saxophoniste, raconte sa tournée : « J'ai suivi une formation à l'école



Le Big Band au grand complet avec, à gauche, Willy Razafinbelo

de musique d'Eysines, et après un stage avec Willy, j'ai été intégré dans la troupe. L'ambiance est super bonne et on se marre bien. Au niveau boulot, c'est assez strict, mais j'ai fait pas mal de progrès. » Sur scène, on sent vraiment la complicité entre Willy Razafinbelo et le Big Band. Ils se font de petits sourires complices, blagent entre eux. Mais dès qu'il s'agit de jouer, tous deviennent très sérieux. « La tournée se passe très bien, explique Willy, même si, pour certains, la vie collective est un dur apprentissage. » Ces jeunes ressemblent à une joyeuse bande de copains, toujours prêts à rigoler et à se chamailler.

Des ambitions, le Big Band des collèves et des lycées en a, avec notamment des vues sur l'étranger. Tous ne pourront peut-être pas y aller. En effet, au-delà de 18 ans, le musicien doit quitter la troupe. N'oublions pas que le Big Band se veut d'abord pédagogique. Willy

Razafinbelo a, lui, un rêve secret : instaurer en France le même système qu'aux Etats-Unis où cha-

que collègue a son jazz band. Le rêve d'un passionné.

ERIC PORTE

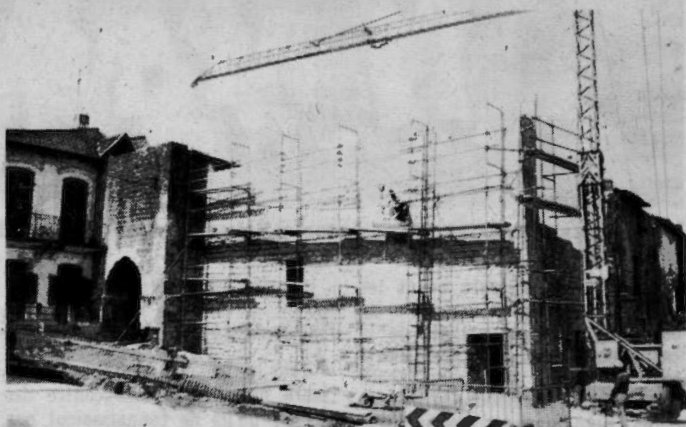


En formation ou en solo, ces jeunes musiciens sont bourrés de talent (Photo E. Porte)

064961

Cherche APPRENTI METALLIER. Heures de bureau : 56.63.19.55. Heures des repas : 56.62.27.35.

Le rempart Rendesse réapparaît



Le rempart en cours de ravalement contre la porte Rendesse (Cliché « Sud-Ouest »)

Cette fois-ci, c'est un projet devenu réalité, tout le monde peut même comprendre désormais pourquoi il était utile de conserver le rempart attenant à la porte Rendesse, menacé par les inonda-

tions de 1981. En effet, dégagé des constructions parasites datant parfois du XVII^e siècle, le rempart prouve désormais combien il est indispensable à la mise en valeur de la porte fortifiée du XIV^e siècle.

Et si les arguments d'ordre archéologique ne sont pas convainquants pour tout le monde, et c'est bien normal, le rempart Rendesse joue un rôle purement contemporain, celui de protéger et de cacher la station de refoulement et de pompage sous vide du réseau d'assainissement.

Des finitions restent encore à faire, notamment la création d'un square public au pied du rempart, et la station n'est pas encore complètement équipée, mais d'ores et déjà le quartier Rendesse commence à sortir de son triste sort voué qu'il était jusque là à la ruine et au dépotoir.

SAINT-MACAIRE 20/7

Fête au PCF

Cette fête est ouverte à tous. Les personnes qui désirent acheter des vignettes de soutien donnant droit à l'entrée pour un prix réduit de 24 francs, peuvent le faire à Saint-Macaire, auprès de Yves Chavanneau ou Henri Marzelle. Ces bons de soutien sont valables pour les deux jours et donnent droit au tirage d'un grand nombre de lots dont une télévision couleur.

**CETTE SEMAINE
DANS LE PAYS
DE SAINT-MACAIRE**

Samedi 1^{er} août. — Saint-Germain : fête locale. Inauguration du terrain de tennis à 16 heures. Repas en soirée à 20 h 30 au Foyer des jeunes.

Dimanche 2 août. — Saint-Germain : championnat d'Europe de chasse aux grillons, à 15 heures. Concours de pétanque.

Samedi 8 août. — Saint-Macaire : 21 heures, ballade nocturne organisée par le Mouvement de sauvegarde : visite de Saint-Macaire avec des flambeaux.

Saint-Pierre-d'Aurillac : soirée couscous avec animation appropriée, organisée par le Secours populaire.

Dimanche 9 août. — Saint-Maixant : ball-trap organisé par la Société de chasse. Toute la journée, jusqu'à 20 heures, sur les rives de la Garonne.

ASM

Reprise des entraînements. — La reprise officielle pour les entraînements senior et juniors aura lieu le mardi 11 août, à 19 h 30, sous la direction de l'entraîneur Bernard Barbé.

Nous espérons y voir beaucoup de monde.

Visite médicale et signature des licences. — Pour les retardataires, prière de se mettre en rapport le plus rapidement possible, avec M. San-José, ou M. Baluteau, car la reprise de la saison est le 6 septembre.

Réunion du bureau. — Vendredi 7 août, à 20 h 30, foyer du stade. Présence indispensable de tous les dirigeants élus et responsables.

« Saint-Macaire la nuit » : et de trois !

C'est en effet pour la troisième année consécutive que le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation propose une balade nocturne dans le vieux Saint-Macaire à la lueur des torches et au son de la « ripataoulère » : le succès remporté les années passées ne pouvait que conduire à la reconduction de l'expérience et même à son renforcement.

Le vendredi 7 août prochain, toutes les personnes intéressées sont donc attendues place du Mercadiou devant le Musée régional des PTT pour un départ situé à 21 h 30. Le circuit s'attachera à emprunter les « carruets » ou rues secondaires, possédant encore souvent un caniveau central et très peu connus, même des Macariens. C'est ainsi que seront reconnus la rue du Palais, la rue du Port-Nava, le tunnel du Prieuré, la rue des Clottes, la Carreyrotte, la rue de Corne, la rue des Pommiers et la rue de la Benaugue. Tous les déplacements sont bien entendu accompagnés par les cinq musiciens gascons de la ripataoulère.

Sept pauses sont prévues sur le trajet pour que soient délivrés des commentaires historiques et archéologiques, concis mais précis, destinés à permettre à chacun de rentrer un peu plus dans le Moyen Age. Elles sont situées à des points forts tels que la porte du Thuron, le prieuré, le pied des remparts, la place du 19 mars ou la Maison de pays.

D'eux d'entre elles seront prétextes à un intermède musical in-

séré dans un contexte monumental significatif. Après l'allumage des torches, l'arrivée au pied des remparts du prieuré sera « sanctionnée » par des cracheurs de feu entamant dans la nuit une sarabande de percussions, elle-même donnant le signal d'une illumination des fortifications. Plus loin, le rempart et la porte Rendesse nouvellement restaurés seront salués par un duo de flûtistes enchâssé dans la muraille.

Mais il y aura surtout le final à partir de 23 h 30 : pour se reposer de la balade, les participants pourront s'asseoir dans la cour du Musée Postal pour écouter la chorale de l'école de musique du Prieuré « Meli-Melodies ». Puis ce sera le désormais traditionnel embrasement des « embans » ou couverts du Mercadiou et enfin une innovation, à savoir la possibilité de déguster une soupe à l'oignon accompagnée de vin du terroir aux accents du fifre et du tambour sous les cornières même.

Voici ainsi décrites trois heures de découverte du vieux Saint-Macaire qui n'ont jusque-là laissé jamais indifférent. La participation est parfaitement libre, un programme sera simplement remis au départ avec un appel à participation laissé à l'appréciation de chacun. Seule la soupe de clôture fera l'objet d'une contribution de 10 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Michel ou Josette Guindeuil, tél. 56.63.42.85.



La rue et les poternes de Corne (XIV^e siècle) (Photo « Sud-Ouest »)

Tournée du contrôleur des impôts

Les contribuables sont informés que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie le jeudi 13 août pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Les administrés désirant des renseignements sont priés de se présenter au secrétariat, à partir de 8 h 30.

« Saint-Macaire la nuit » : et de trois !

C'est en effet pour la troisième année consécutive que le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation propose une balade nocturne dans le vieux Saint-Macaire, à la lueur des torches et au son de la « ripataoulère » : le succès remporté les années passées ne pouvait que conduire à la reconduction de l'expérience et même à son renforcement.

Le vendredi 7 août prochain, toutes les personnes intéressées sont donc attendues place du Mercadiou devant le Musée régional des PTT pour un départ situé à 21 h 30. Le circuit s'attachera à emprunter les « carruets » ou rues secondaires, possédant encore souvent un caniveau central et très peu connus, même des Macariens.

C'est ainsi que seront reconnus la rue du Palais, la rue du Port-Nava, le tunnel du Prieuré, la rue des Clottes, la Carreyrotte, la rue de Corne, la rue des Pommiers et la rue de la Benauge. Tous les déplacements sont bien entendu accompagnés par les cinq musiciens de la ripataoulère.

Sept pauses sont prévues sur le trajet pour que soient délivrés des commentaires historiques et archéologiques, concis mais précis, destinés à permettre à chacun de rentrer un peu plus dans le Moyen Age. Elles sont situées à des points forts tels que la porte du Thuron, le Prieuré, le pied des remparts, la place du 19 Mars ou la Maison de pays.

Deux d'entre elles seront prétextes à un intermède musical inséré dans un contexte monumental significatif. Après l'allumage des torches, l'arrivée au pied des remparts du Prieuré sera « sanctionnée » par des cracheurs de feu entamant dans la nuit une sarabande de percussions, elle-même donnant le signal d'une illumination des fortifications. Plus loin, le rempart et la porte Rendesse, nouvellement restaurés, seront salués par un duo de flûtistes enchâssés dans la muraille.

Mais il y aura surtout le final à partir de 11 h 30 : pour se reposer de la balade, les participants pourront s'asseoir dans la cour du Musée postal pour écouter la chorale de l'école de musique du Prieuré « Meli-Mélodies ». Puis ce sera le désormais embrasement des « embans » ou couverts du Mercadiou et enfin une innovation, à savoir la possibilité de déguster une soupe à l'oignon accompagnée de vin du terroir aux accents du fifre et du tambour, sous les cornières mêmes.

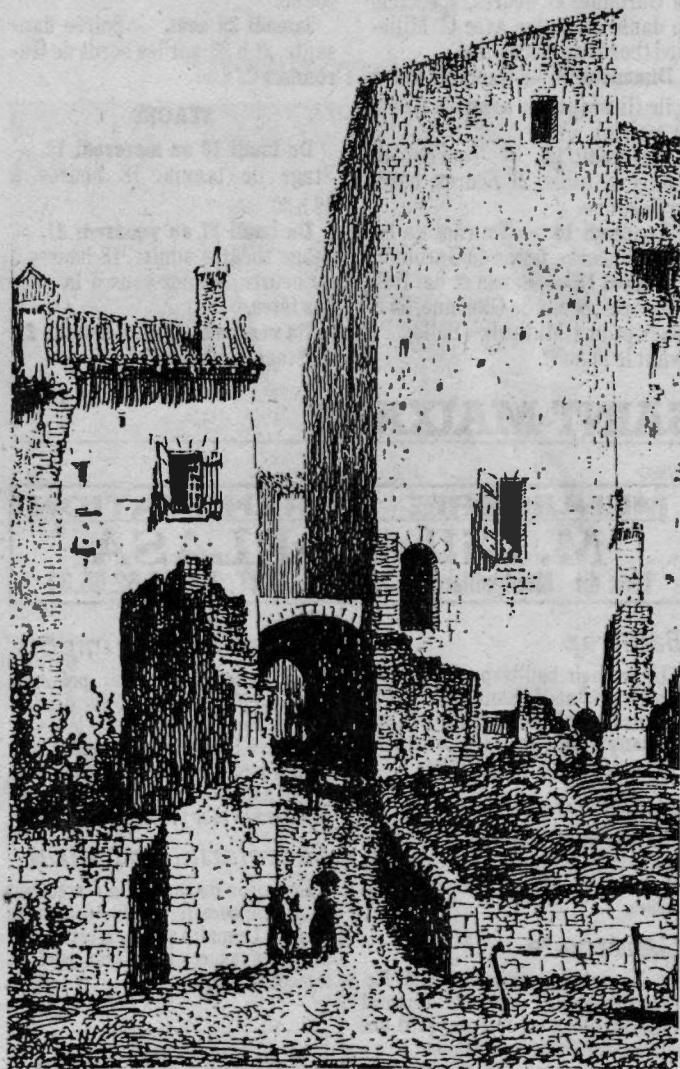
Voici ainsi décrites trois heures de

découverte du vieux Saint-Macaire qui n'ont jusque-là laissé jamais indifférent. La participation est parfaitement libre, un programme sera simplement remis au départ avec un appel à participation laissé à l'appréciation de chacun. Seule la soupe de clôture fera l'objet d'une contribution de 10 francs.

6/8
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Michel ou Josette Guindeuil, tél. 56.63.42.85.

ERRATUM

Les invitations adressées aux adhérents du MSR ont été par erreur datées du samedi 7 août. Il fallait lire : vendredi 7 août.



La rue et les poternes de Corne (XIV^e siècle) (Photo « Sud-Ouest »)

Le Carrousel macairois-macariens 6/8

Samedi 25 juillet au matin, cinquante-deux Macariens ou assimilés se rassemblaient devant la porte de Benauges, à 6 h 30 du matin, pour s'embarquer sous la conduite de Joël Labarrière vers une direction désormais connue, le Maine-et-Loire.

Et de fait, après une petite halte destinée à décorer l'autobus des armoiries macariennes, tout cet équipage arrivait à 11 h 45, à Saint-Macaire-du-Bois (350 habitants) où devant la mairie l'attendaient les hébergeants macairois. Les répartitions s'effectuaient aussitôt entre les familles sur les indications du maire, M. de Boutray : il faut dire que, pour beaucoup, il s'agissait de retrouvailles qui donnèrent lieu à de premières agapes dès le repas de midi.

L'après-midi fut consacré à la visite de l'abbaye de Fontevrault et du vieux Saumur pour les uns, à la découverte d'un village troglodyte et d'une coopérative de champagnisation du vin pour les autres. La soirée autorisa des rassemblements improvisés dans les caves à vins bien entendu mais aussi des échanges les plus fructueux sur les réalités de la vie locale dans chacune des deux communes. Il faut dire que Saint-Macaire-du-Bois est une commune essentiellement agricole, assimilable au terroir du Haut-Poitou mais placée au carrefour des appellations viticoles oiteaux du Layon, côtes du Saumur et Anjou. Le dimanche 26, tout le monde était à pied d'œuvre dès 7 heures du matin pour gagner

Saumur et assister de 8 h 30 à 12 h 30, au fameux carrousel. Une vingtaine de Macairois des Mauges, dont le maire et tous les adjoints, s'étaient joints à la manifestation. Il fallut donc deux autobus et plusieurs voitures particulières pour rejoindre les lieux.

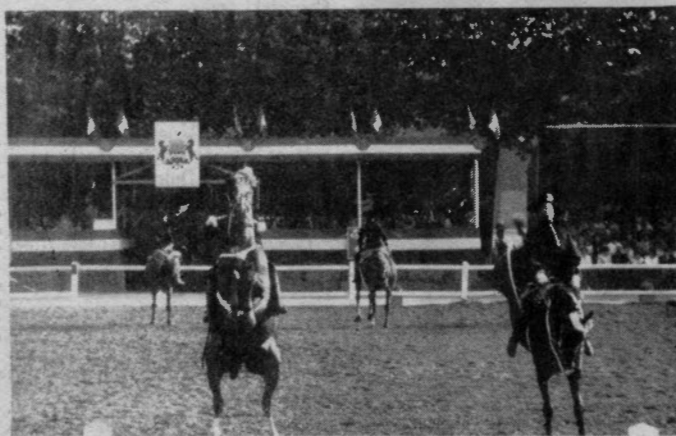
Les trois maires de Saint-Macaire de France se retrouvèrent aux côtés du général commandant l'école militaire de cavalerie dans la loge d'honneur. Toute la première partie du spectacle était bien sûr consacrée au cheval, avec les démonstrations du fameux Cadre Noir. Mais la seconde partie ne fut pas moins spectaculaire avec le déployé acrobatique des motocyclistes et la présentation historique des blindés.

Tout cela se conclut par un banquet de 135 couverts pris en plein air « sous tente » aux côtés de la mairie de Saint-Macaire-du-Bois, avec force chansons et histoires. Après une visite de rigueur de l'église paroissiale, les Macariens prirent à 19 h 15 le chemin du retour, après plusieurs rappels permettant de rassembler les retardataires. Il était si difficile de se quitter... mais n'a-t-on pas déjà rencontré des Macairois dans les rues de Saint-Macaire venus faire un saut à l'occasion de tel ou tel dimanche.

Les trois Saint-Macaire ont convenu de se retrouver la prochaine fois en Gironde pour un prétexte significatif, sans doute le retour des reliques du saint depuis la cathédrale de Bordeaux...



Au pied des cuisines de l'abbaye de Fontevrault



Devant les « croupades » et « cabrioles du Cadre Noir »



Pendant la troisième mi-temps avec Joël Labarrière et Robert Paratge (Photos « Sud-Ouest »)



Au moment de la présentation au drapeau des élèves de l'école militaire

Ce soir, une invitation à remonter dans le temps

Le rendez-vous est donné ce soir, vendredi 7 août, à 21 h 30, place du Mercadiou; le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire donnera le signal du départ de la 3^e Balade historique dans le vieux Saint-Macaire.

L'association a prévu cinquante torches qui seront réparties gracieusement entre les participants lorsque la nuit se fera définitive et qui permettront de parcourir des cheminements dépourvus d'éclairage public comme le sentier au pied des remparts.

Mais elle a également prévu vingt feux de bengale rougeoyants qui, pendant six minutes assureront l'embrasement des « em-bans » du Mercadiou en clôture de la soirée.

Et puis, des projecteurs balayeront aussi bien les remparts du Prieuré que celui de la porte Rendsse pour attribuer aux prestations des musiciens un écrin digne des percussions et autre flûte traversière. Il en sera de même dans la cour du musée régional des PTT pour les chants de la chorale du pays macarien « Méli Mélodies ».

De toute façon, la ripataoulère accompagnera chacune des foulées de la balade qui s'attachera à emprunter tous les « carruets »,

c'est-à-dire les ruelles les plus mal connues, même des Macariens, mais souvent les plus pittoresques. Rappelons que la participation de chacun est parfaitement gratuite : une contribution pourra être remise à l'association lors de la distribution des programmes. Et puis la soupe à l'oignon de clôture, servie sous les cornières, supposera une indemnité de 10 francs. Mais la manifestation sera surtout l'occasion d'une « fête de l'histoire »...

334647

La CAISSE CHIRURGICALE MUTUELLE DE LA GIRONDE (CCMG) et la MUTUELLE MÉDICALE INTERPROFESSIONNELLE DE LA GIRONDE (MMIG) 8, terrasse du Front-du-Médoc, à BORDEAUX, ont le plaisir d'informer leurs sociétaires que leur bureau itinérant de renseignements sera à leur disposition : **MARDI 11 AOÛT 1987, de 14 heures à 14 h 30, place de la Mairie à SAINT-MACAIRE.** Il pourra leur donner tous renseignements sur l'assurance obligatoire des travailleurs non salariés des professions non agricoles ainsi que sur les nouvelles prestations complémentaires maladie (hospitalisation médicale, pharmacie, frais médicaux, etc...).

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

Mercredi 12 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac, tournoi de tennis de table, à 21 heures, en bord de Garonne.

Vendredi 14 août : Saint-Pierre-d'Aurillac, tournoi de belote, à 21 heures, en bord de Garonne.

Samedi 15 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac, repas et bal folk, à 20 heures, bord de Garonne. Inscription Midiprix, avant le 11 août (30 francs).

Dimanche 16 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac, sortie kayak. Inscripton avant le 14 août, à la mairie.

Week-end de l'Assomption. — La Maison de pays sera fermée les samedi 15 et dimanche 16 août, mais sera en contrepartie ouverte lundi 17 août (jour habituel de fermeture).

SAINT-MACAIRE 14/8

Maison du pays

Week-end de l'Assomption : la Maison de pays sera fermée, dimanche 16 et lundi 17 août (au lieu du samedi et dimanche prévus initialement).

L'assainissement est mis en service

Le président du Syndicat intercommunal de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Pian et Verdélais a le plaisir d'annoncer aux Macariens concernés par la première tranche de la nouvelle installation d'assainissement, que cette dernière a été mise en service le vendredi 7 août, à 18 heures. En effet, durant le mois de juillet, tous les raccordements ont été achevés avec la station d'épuration de Langon-Toulou-lenne-Fargues et les pompes de refoulement et d'aspiration sous vide ont été installées dans le local prévu à cet effet derrière le rempart Rendsse.

C'est évidemment à partir de cette

date que court le délai légal de deux ans laissé aux propriétaires desservis pour réaliser leur raccordement.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au secrétariat de la mairie de Saint-Macaire.

Bibliothèque

L'association Le Prieuré informe ses adhérents que la bibliothèque sera fermée du samedi 8 août au mardi 8 septembre inclus.

Les permanences recommenceront à partir du mercredi 9 septembre, de 15 heures à 17 heures.

Centre de secours

Sorties du mois de juillet

5 juillet. — Feu de Maison commune du Pian-sur-Garonne, lieu dit le Mausseyron; transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Catin, une victime évacuée sur le CH Pasteur; arbre tombé sur la chaussée commune de Saint-Maixant; trou dans une toiture commune de Saint-Maixant, lieu dit Bel-Air; dégagement de chaussée commune de Saint-Macaire, lieu dit le Viaduc; épuisement de sous-sol commune de Saint-Maixant, lieu dit Bergeat; alarme incendie à la maison de retraite de Saint-Macaire.

6 juillet. — Transport d'urgence commune de Verdélais, lieu dit Bertric, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin de corps; arbre tombé sur une toiture commune de Saint-Martial, lieu dit le Tillac.

7 juillet. — Epuisement de cuve commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Bernille.

8 juillet. — Malade sur la voie publique commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 juillet. — Pollution de mare commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

13 juillet. — Destruction de nids de frelons commune de Saint-Martin-de-Sescas lieu dit Surget; dégagement de chaussée commune de Pian-sur-Garonne lieu dit le Bas-Pian.

14 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

15 juillet. — Malaise cardiaque commune de Saint-André-du-Bois, Studio 2050, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les

premiers soins par le médecin du corps; personne menacée commune de Saint-Macaire, rue Burdeau; destruction de frelons commune de Sainte-Foy-la-Longue.

16 juillet. — Transport d'urgence à la maison de retraite de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

18 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit le Bois-de-Livey, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25 juillet. — Epuisement de sous-sol commune de Pian-sur-Garonne; accident de la circulation commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Sardine, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR; destruction de nid de frelons commune de Saint-André-du-Bois au Studio 2050.

26 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, lieu dit le Viaduc, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

27 juillet. — Chute de personne commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, lieu dit le Viaduc, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Huguet. Pas de blessé, aucune intervention de notre part.

SAINT-MACAIRE 17/8

Les 50 ans à table !

Pour fêter le demi-siècle, un banquet (150 francs par personne) est organisé regroupant le canton de Saint-Macaire.

Toutes les personnes ayant 50 ans dans l'année et intéressées sont priées de se mettre en rapport avec M. Christian Laporte, mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac, tél. 56.63.30.27; M. Bernard

Soucq, Verdelaïs, tél. 56.63.02.34; M. Christian Dubernet, à Semens, tél. 56.62.01.33; M. Charles Dupron, à Saint-Macaire, tél. 56.63.27.98; M. Francis Bouey, à Saint-Macaire, tél. 56.63.12.45 (aux heures des repas).

Dernier délai pour les inscriptions et le règlement le 25 août.

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

Mercredi 19 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac : tournoi de volley-ball, à 21 heures, en bord de Garonne.

Samedi 22 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac : concert chant luth, à 21 heures, en bord de Garonne.

Dimanche 23 août. — Saint-Macaire : sortie de pêche à Condom.

Saint-Pierre-d'Aurillac : rallye cyclo.

Stage de danse. — Stage du 24 au 29 août, au foyer rural de Caudrot. Renseignements : M^{me} Charlot, à Caudrot.

Stages. — A Saint-Pierre-d'Aurillac : du lundi 17 au vendredi 21, stage théâtre adulte, 18 h-19 h 30; du vendredi 21 au dimanche 23 : stage ornithologie.

La Maison de pays sera fermée le dimanche 23 août exceptionnellement.

ST-MACAIRE 18/8

Voyage à Amsterdam

Le Moto Start Club Macarien organise le 5 et 6 septembre, un voyage en car pour la finale mondiale de Speedway à Amsterdam (Hollande). Départ le vendredi 4 au soir et retour le lundi 7, en matinée.

Prix du voyage : 800 francs, hôtel et 2 repas compris. Inscriptions avant le 30 août chez M. Dufourc, 56.62.25.23; M. Laave, 56.63.03.52 et M. Garlis, 56.63.08.98. Une provision de 400 francs sera demandée à l'inscription.

SAINT-MACAIRE 20/8

Roseau Macarien

Le Roseau Macarien organise dimanche 23 août un concours sortie à Condom. Départ place du Général-de-Gaulle à 6 h 30. Retour aux environs de 21 h 30.

Les inscriptions seront prises chez M. Claude Faure rue de l'Église, jusqu'au samedi 22, à 12 heures.

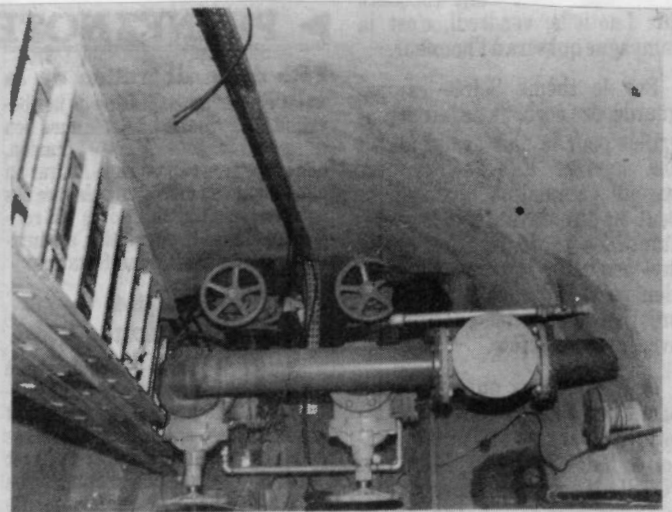
SAINT-MACAIRE 19/8

EQUIPEMENT

Histoires de pompes



Les pompes d'aspiration sous vide



Les pompes de refoulement (Photos « S-O »)

La station établie derrière le rempart et la porte Renderesse renferme un matériel sophistiqué qui vient d'être mis en service le 7 août dernier. Rappelons que le local a été coulé de telle manière qu'il soit à l'abri des plus fortes crues de la Garonne.

La toiture-terrasse cachée par le rempart reconstruit accueillera un groupe électrogène d'une part et un bac de compost d'autre part destiné à neutraliser les événements distribués sur les pompes.

A l'étage inférieur correspondant grosso modo au sol environnant sont rassemblées les deux pompes réalisant le vide dans le

réseau de collecte aux côtés d'une imposante armoire électrique.

À l'étage inférieur situé environ à 4 mètres en sous-sol sont juxtaposées les pompes chargées du refoulement des eaux usées sur la station d'épuration de Langon.

Cet ensemble complexe sera placé sous surveillance technique permanente et a justifié un renforcement de la desserte électrique du quartier depuis le transformateur du Moulin.

Un ouvrage identique sera édifié sur Saint-maixant pour desservir cette commune et Verdelaïs. Les travaux reprennent en septembre...

SAINT-MACAIRE 24/8

Société de chasse

Le bureau de la société de chasse annonce à tous les chasseurs qu'une réunion aura lieu le 28 août, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Ordre du jour : le gibier, réciprocité, réglementation, ouverture. Venez nombreux.

Chasse

Le bureau de la société de chasse de Saint-Macaire annonce à tous ses chasseurs qu'une réunion aura lieu le 28 août 1987, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Ordre du jour : le gibier, réciprocité, réglementation, ouverture. Venez nombreux messieurs les chasseurs.

Pour vos loisirs

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire :

Mercredi 26 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac : tournoi de tarot, à 21 heures, bords de Garonne.

Samedi 29 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac : soirée dansante, à 21 h 30, bords de Garonne.

Dimanche 30 août. — Saint-Maixant : ball-trap organisé par

Pour vos loisirs 25/8

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire :

Mercredi 26 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac : tournoi de tarot, à 21 heures, bords de Garonne.

Samedi 29 août. — Saint-Pierre-d'Aurillac : soirée dansante, à 21 h 30, bords de Garonne.

Dimanche 30 août. — Saint-Maixant : ball-trap organisé par

la société de chasse. Toute la journée jusqu'à 20 heures, sur les rives de la Garonne.

Stages à Saint-Pierre-d'Aurillac. — Du lundi 24 au mercredi 26 : stage photo de 18 heures à 20 heures aux écoles.

Loto à Saint-Pierre-d'Aurillac. — Tous les mercredis à partir du 26 août et ce jusqu'à la fin du mois d'octobre.

SAINT-MACAIRE 27/8

Transports scolaires

Le Conseil des parents d'élèves des établissements publics de Langon rappelle les permanences décentrali-

sées en ce qui concerne les transports scolaires et les opérations de rentrée.

Mardi 1^{er} septembre, de 15 heures à 19 heures, salle de la mairie, pour les communes de Saint-Macaire, Le Pian-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial.

Pour les nouveaux élèves, se munir d'une photo d'identité. Les élèves non munis de la carte provisoire de transport qui leur sera délivrée à l'inscription ne pourront pas emprunter les cars de transport scolaires.

SAINT-MACAIRE 28/8

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Succès de la Balade nocturne

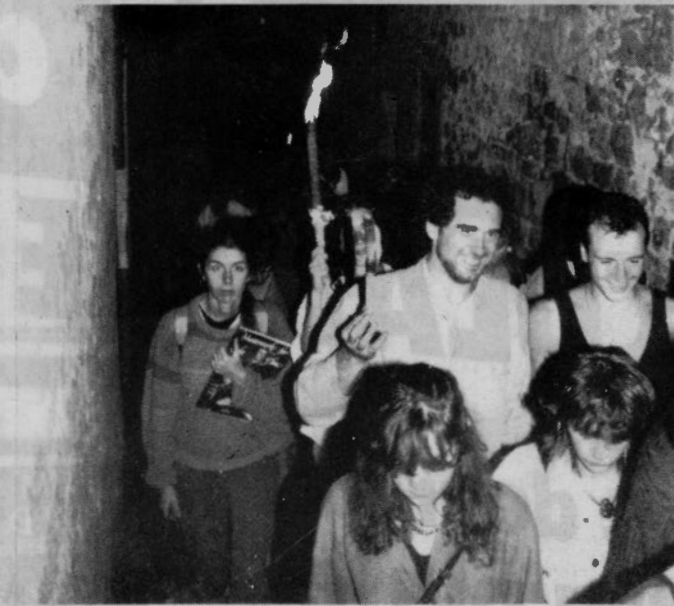
Pour sa troisième édition, la Balade nocturne de Saint-Macaire a connu un vrai triomphe.

Quatre cents personnes ont cheminé au travers des rues de la vieille ville, grimant allègrement la rue du Port-Nava, marquant quelques hésitations dans le tunnel du Prieuré ou s'essouffant dans la Carreyrotte.

Pour tous, cette visite à la lumière des flambeaux est apparue très courte tant on était pris par la passion qui animait les trois orateurs (Alain Fallissard, Guy David et Jean-Marie Billa) et par la musique de la ripataoulère la Rafale. Il faut remercier ces musiciens (au fifre : Christian Vieussens, Sylvain Roux; au tambour, Philippe Lagel, et à la grosse caisse, Jean-Pierre Bertin et Charles Bernat) qui ont surmonté tous les handicaps (rues étroites et non plénières, lumière cahotante) sans cesser de nous accompagner.

Mais il faut encore plus saluer deux temps forts, marqués tant par des prouesses physiques que musicales : Christian Vieussens, qui après une escalade périlleuse, perché dans l'embrasure d'une fenêtre de la porte Rendesse, a exécuté un solo de flûte à bec, et sur les contreforts des Remparts, Jean-Pierre Bertin et Hubert Torjman donnant du meilleur d'eux-mêmes sur leurs percussions, éclairés non pas par des torches comme on aurait pu le croire, mais par un cracheur de feu.

Ce cracheur de feu, resté pour beaucoup à cause de la distance dans l'anonymat, méritait un grand coup de chapeau.



Quatre cents personnes ont cheminé au travers des rues de la vieille ville (Cliché « Sud-Ouest »)

En effet, la rumeur dit et atteste que Pascal Albizu, puisque c'était lui, ne s'était frotté à ce genre de prouesse qu'une seule fois, quelques jours avant sa prestation.

Après deux heures trente d'émotions en tout genre, la soirée s'est achevée dans la cour du relais postal, sur un mini concert de la chorale Méli-Mélodie de l'association du Prieuré.

Le succès de cette manifestation est apparu non seulement au nombre de participants mais aussi à la difficulté qu'ils ont eu à se quitter après la soupe à l'ignon,

ST-MACAIRE

Cette semaine 24/8 dans le pays de Saint-Macaire

Mercredi 2 septembre. — Saint-Pierre-d'Aurillac : loto à la salle des fêtes.

Judi 3. — Verdélais : fête locale. 19 heures : inauguration du terrain de football; 20 heures : match de gala.

Vendredi 4. — Verdélais : fête locale. 21 h 30 : bal disco; 22 heures : diaporama Jean-Michel Jarre; 22 h 30 : soirée musicale avec des groupes régionaux.

SAINT-MACAIRE 4/9

FOOTBALL/ ASM

Résultat. — En Coupe de France Belin-Béliet 0-Saint-Macaire 1 (but de Hammy).

Victoire acquise sur une excellente pelouse devant un nombreux public et face à une équipe pratiquant un très bon football. Quelques lacunes subsistent encore devant le but, mais avec un peu plus de confiance et d'entraînement, cela devrait disparaître. A noter la très bonne prestation du référé et la bonne réception des locaux.

Convocations. — Dimanche 6 septembre reprise du championnat pour la 1 A et la 1 B au stade A.-Seyrac.

1 B : rendez-vous à 12 h 45 au stade contre La Réole B.

ÉCOLE DE MUSIQUE/ RENTRÉE

Assemblée générale et poste de TUC

C'est au début du mois d'octobre que reprendront les cours à l'école de musique de Saint-Macaire. Pour préparer celle-ci, deux innovations importantes. D'une part, l'école va faire peu neuve en devenant une nouvelle association à vocation musicale, rentrant ainsi dans l'âge adulte. Pour cela, une assemblée générale constitutive se déroulera ce soir. à

1 A : rendez-vous à 13 h 45 au stade contre Préchac.

Convocation des joueurs au cours de l'entraînement du vendredi à 19 h 15 (présence de tous les seniors et juniors indispensable).

Ecole de football. — Reprise de l'école de football le mercredi 9 septembre, à 15 heures, sous la direction de Pierre Lanzeray. Toutes les personnes voulant faire inscrire leurs enfants à l'ASM peuvent le faire auprès des responsables présents.

Réunion du bureau. — Le comité directeur de l'ASM se réunira le lundi 7 septembre, à 20 h 30, dans la salle du syndicat A.-Seyrac.

21 heures, au prieuré Saint-Sauveur.

Autre innovation: la création d'un poste de TUC, chargé du secrétariat de l'école. Les personnes intéressées (nouveau CAP ou BEP secrétariat) peuvent se présenter au prieuré Saint-Sauveur dès demain, samedi, à 10 h 30, ou laisser leurs coordonnées en téléphonant au 56.63.34.52, tous les jours, de 15 heures à 18 heures.

SAINT-MACAIRE 7/4

CENTRE DE SECOURS

Sorties du mois d'août



Accident de la circulation : les sapeurs-pompiers de Saint-Macaire sont intervenus (Photo J. Sanche, « Sud-Ouest »)

Gym Club

La gymnastique reprend jeudi 1^{er} octobre, à 15 heures, dans la salle du complexe sportif.

Comme d'habitude, les séances de gymnastique auront lieu le lundi et jeudi, de 15 heures à 16 heures et le mercredi soir, de 19 heures à 20 h 15 (sauf en période de vacances scolaires).

Inscriptions sur place.

Dimanche congrès de l'école essentialiste

■ Dimanche 6 septembre, à 15 heures, à l'hôtel Terminus de la gare Saint-Jean, la fondatrice de l'école, M^{me} Sundari, recevra les adhérents de son école à l'occasion d'une conférence qu'elle prononcera sur le thème « Tout nous serait facile si nous faisons, par amour, ce que nous sommes obligés de faire par nécessité ».

De fait, la conférencière ne fera que préciser une fois de plus les buts primordiaux de l'essentialisme puisque M^{me} Sundari a vué sa vie, son temps et ses forces à cet œuvre de régénération de l'humanité à travers l'individu.

Pour tous renseignements concernant cette école, s'adresser à M. Guy Le Norcy, 41, rue Edison, 33400 Talence, tél. 56.98.97.88.

Cantine scolaire

La vente des tickets de la cantine aura lieu le lundi 7 septembre, de 11 h 30 à 12 h 30, au bureau de la gérante au groupe scolaire. Les parents sont invités à se présenter à cette permanence afin d'éviter l'attente mardi matin.

1.08: Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit Bergeat; une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4.08: Destruction de nid de frelons, commune de Saint-André-du-Bois au parc d'élevage de lièvres.

5.08: Accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas dans le bourg; deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

7.08: Destruction de nids de frelons, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit le Moulin du Bric.

9.08: Tentative de suicide, commune de Sainte-Foy-la-Longue.

10.08: Transport d'urgence, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Bel Air; une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

11.08: Feu de broussaille, commune de Saint-Macaire, le long de la voie ferrée.

12.08: Feu de broussaille, commune de Saint-Martin-de-Sescas.

13.08: Destruction de nid de frelons, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit Petit Pey.

18.08: Destruction de frelons, commune de Saint-Germain-de-Grave, lieu dit Goursin.

19.08: Personne égarée dans un bois commune de Verdélais lieu dit Bertric, soins sur place effectués par le médecin du corps.

20.08: Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire, rue Saint-Antoine.

21.08: Fumée suspecte sortant d'un toit, commune de Saint-Germain-de-Grave, lieu dit Barbere.

21.08: Feu de fournil, commune de Saint-Maixant (fausse alerte).

25.08: Malade à domicile, commune de Caudrot; une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29.08: Assistance à personne en danger, commune de Saint-Maixant dans le bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29.08: Destruction de nid de frelons, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit Surget.

29.08: Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, cours Gambetta; une victime ramenée à son domicile après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29.08: Malade à domicile, commune de Saint-Macaire, cours Gambetta; soins sur place par le médecin du corps.

Cantine scolaire

La gérante sera à la disposition des parents pour l'achat des tickets de cantine, le lundi 7 septembre, de 11 h 30 à 12 h 30, à son bureau du groupe scolaire. Il est rappelé qu'une permanence fonctionne également le samedi, de 11 h 30 à 12 h 15 et le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30.

GROUPEMENT DE CHASSES COMMUNALES DU CANTON

Le règlement

Font partie de ce groupement les communes suivantes : Saint-Macaire, Saint-Maxaint, Verdélais, Semens, Saint-Germain-des-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac.

Suite à la réunion des présidents des six communes et du président communal le 14 août, salle de la mairie à Saint-Macaire, les présidents ont décidé d'un commun accord de régler la campagne de chasse 87-88 dans les six communes comme suit : période du 13.09.87 au 30.09.87.

La chasse ne sera autorisée qu'un jour par semaine (le dimanche seulement) soit les 13, 20 et 27 septembre. Heure d'ouverture à 8 heures et au coup de bombe. De plus, les chasseurs se doivent de partir des routes et chemins goudronnés.

A compter du jeudi 1^{er} octobre, la chasse sera autorisée tous les jours.

Important : les chasseurs qui ne résident pas dans les six communes ou n'ayant pas d'attaches (terrain ou maison), ne pourront chasser que

dans la commune où ils auront la carte de repeuplement.

Seule la commune de Semens autorise les chasseurs du groupement à chasser le jeudi et le dimanche sur son territoire. Bien entendu, les chasseurs de Semens pourront chasser tous les jours à partir du 1^{er} octobre.

Les gardes des sociétés veilleront à la bonne marche et à l'application de cette règle.

Tous les chasseurs pris en infraction seront immédiatement expulsés du groupement.

Prix de la carte : 150 francs pour les chasseurs résidant dans une des six communes, 300 francs pour les chasseurs hors groupement.

Recommandation : la chasse est un sport, une détente. Faites attention aux cultures, clôtures, fils électriques et téléphoniques. Ne tirez pas vers les maisons d'habitation, routes... Des plaintes nous sont souvent faites. La chasse dite à la rége reste interdite durant les récoltes sur pieds. Attention ! des contrôles seront effectués.

La reprise du judo à l'ASM



Entraînement de masse dirigé par Catherine Arnaud et Cécile Novack à la salle des fêtes (Photo J. Sanche)

Le bureau de la section judo informe tous les judokas et les futurs judokas que les cours débuteront le mardi 22 septembre dans les locaux habituels. Nous rappelons que les cours ont lieu les mardis et vendredis de 18 h 30 à 19 h 30 pour les moins de 15 ans et de 19 h 30 à 20 h 30 pour les grands et les adultes. Le coût de la licence-assurance FFJDA cette année est de 80 F. Par contre, la cotisation club demeure identique à l'année passée.

Venez nombreux, garçons et filles, vous faire inscrire auprès des professeurs, MM. Cougouilles et Chevalier, dès mardi. N'oubliez pas le certificat médical indispensable.

Nouvelles de l'ASM

Les résultats. — Saint-Macaire (B), 1-La Réole (B), 3.

Pour ces deux rencontres, peu de choses à retenir de concret. S'il existe une solution, elle est peut-être dans les entraînements qui devraient être plus souvent fréquentés par la totalité des joueurs. Les résultats en seraient plus conséquents. L'entraînement indispensable aura lieu le jeudi 10 septembre, à 19 h 15.

Les prochaines rencontres. — Barsac (A)-Saint-Macaire (A) le samedi 12 septembre, à 20 h 30. Départ à 19 h 15, de la place de l'Horloge.

Saint-Pierre-d'Aurillac (B)-Saint-Macaire (B) le samedi 12 septembre, à 17 heures. Départ à 16 heures de la place de l'Horloge.

Club de l'amitié

Le club informe ses adhérents qu'une sortie aura lieu le jeudi 17 septembre au pays du cognac au château Gibeau, en Charente-Maritime, situé à 5 ou 6 kilomètres au nord de Jonzac. Il y aura une visite de cette ville, ainsi que de divers monuments dont le moulin de Mornac.

Nous prendons le repas de midi au château où il y aura quelques divertissements l'après-midi. Les personnes intéressées du club et hors du club doivent se faire inscrire chez M^{me} Caillaud et Cassagne sans tarder.

Départ de la place de l'Horloge à 7 heures.

Lors de la réunion du mercredi 16 septembre, à 14 h 30, au siège, seront célébrés les anniversaires concernant le troisième trimestre 1987.

Générosité

Dernièrement, ont été célébrés, en notre hôtel de ville, les mariages de Denis Dulac avec Sophie Cazemajou; de Denis Jean-Jacques Gadois avec Marie-Claude Blanchard et de Régis Lacombe avec Chantal Husson.

A l'issue de ces cérémonies, des collectes au profit du Bureau d'aide sociale ont été organisées parmi l'assistance.

Que tous soient remerciés et que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 17 septembre 1987, à 21 heures.

A l'ordre du jour : cimetières; achat Sacré-Cœur; examen vente Cazenave, allées Tourny; questions diverses.

Football

Les résultats. — Saint-Pierre-d'Aurillac (B), 2 - Saint-Macaire (B), 4; (buts de Ferchichi (1), Thiébaud (2), Pomès (1). Bons résultats malgré la chaleur et un manque de cohésion. Bon arbitrage du bénévole Eric Daubisse.

Barsac A : 0 - Saint-Macaire : 1. But de A. Maillié. Match d'excellente qualité, mais encore trop de maladroites à la conclusion. Bon arbitrage de l'officiel M. Labuzan.

Le prochain week-end. — Minimes à préciser.

En Coupe de France, le dimanche 19 septembre, la 1 A aura la difficile tâche d'accueillir les promotionnaires du Barp. Match à 16 heures. Rendez-vous des joueurs à 15 heures, au stade. Convocation de tous les dirigeants à 14 h 45.

Toutes les entrées sont payantes.

Dimanche Portes ouvertes sur le patrimoine macarien 19/9

Dimanche 20 septembre, Saint-Macaire connaîtra l'affluence accrue de visiteurs toujours plus nombreux à l'occasion de la Journée nationale des monuments historiques qui fait désormais consensus tous gouvernements confondus.

Entre autres Macariens, Cry David se tiendra à la disposition des personnes intéressées le matin de 9 h 30 à 10 h 30 et l'après-midi de 15 h à 19 heures.

Aussitôt à côté, le centre d'animation et d'éducation populaire du Prieuré tiendra une permanence d'accueil autorisant la visite des celliers en cours de restauration et la collecte d'informations sous la forme de plaquettes de documentation historique (éditées également par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire.)

Enfin, sur la remarquable place du Mercadion le musée régional des postes se joindra à l'opération en ne percevant pas de droit d'entrée, entre 10 h et 12 h et 14 h à 18 h 30.

VIE ASSOCIATIVE/ ECOLE DE MUSIQUE

Une nouvelle association et de nouveaux instruments

Les cours de l'école de musique du pays macarien reprendront à partir du 5 octobre prochain.

Deux principales nouveautés pour cette troisième année.

D'une part, pour faciliter sa gestion et affirmer son caractère intercommunal, l'école s'est dotée en accord avec son association d'origine le Prieuré d'un nouvel

habit. Ardilla puisque tel est le nom de la nouvelle association, se propose de continuer à promouvoir l'éducation et l'animation musicale en pays macarien.

D'autre part, l'apprentissage de nouveaux instruments est proposé aux jeunes et aux moins jeunes. En effet, à côté des classes de piano, de guitare classique et

flamenco, de guitare d'accompagnement, de basse, de batterie, de flûte traversière, d'instruments de musique traditionnelle (fifre, tambour, accordéon diatonique) sont proposés cette année des cours de trompette, de saxophone, de clarinette, d'accordéon chromatique, de guitare jazz et rock, ainsi qu'une initiation aux percussions africaines.

Enfin, un deuxième professeur de formation musicale (Marie-Anne Mazeau, du Centre d'art polyphonique de Bordeaux) interviendra auprès des adolescents et des adultes.

Les tarifs (120 francs, 90 francs et 70 francs par mois), prennent en compte l'existence (ou l'absence) d'un revenu professionnel, ainsi que le nombre d'élèves par famille. En outre, des formules adaptées à certaines situations matérielles ou familiales particulières pourront être étudiées par l'association.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez dès que possible Béatrice Ripamonti au Prieuré-Saint-Sauveur aux heures et jours suivants : lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et vendredi 25 septembre de 16 h à 19 h ; samedi 26 dernier délai de 9 h à 17 h, téléphone 56.63.34.52.

mative de 18000 F dont 7000 F à la charge de la commune, les assurances demeurant du ressort de l'Etat.

En conseil des écoles, la proposition n'avait pas reçu un accueil des plus chaleureux, d'autant plus que le Contrat bleu se distingue de la précédente expérience ATS par le fait qu'elle marginalise l'école publique et les organismes sportifs parascolaires dépendant de la Ligue française de l'enseignement (point souligné par M. Trema). En outre, les participants aux réunions préparatoires ont fait état de leur scepticisme quant au volontariat des enfants.

M. Sudery se déclare favorable au principe, prenant en compte qu'un enfant sur deux ne connaît pas les activités dont il peut bénéficier sur place. M^{me} Lorriot met en garde contre l'assimilation que pourraient faire les parents, ramenant la démarche Contrat bleu à une garderie. A l'unanimité moins une abstention, le principe du Contrat bleu est adopté dans la limite d'une participation communale de 7000 F.

Vente PN 63. — M. Falissard expose la déclaration d'intention d'aliéner l'habitation et le jardin liés à l'ancien passage à niveau de la Gravette, au prix de 60000 F et à destination d'un particulier. La commission aménagement et équipement propose de ne pas préempter.

Le maire rappelle les vaines démarches d'entreprises auprès de la DDE pour qu'elle procède à l'achat de la propriété en question, puisque tout l'espace encore disponible entre la nouvelle 113 et la voie ferrée lui appartient déjà (CF du projet initial de route à quatre voies). De plus, un certificat d'urbanisme positif a été accordé alors que l'habitation sort directement sur la 113, ce qui semble pour le moins dangereux. En conclusion, le maire ne voit pas pourquoi la commune pallierait les carences de l'Etat, via la DDE, sur cette affaire....

M. Cadi considère qu'ainsi va s'instaurer une enclave privée dans le do-

main public et remarque que l'acquéreur est déjà dans les lieux. Il se prononce donc pour la préemption.

A l'unanimité soustraire d'un voix opposée, le Conseil renonce à son droit de préemption sur la vente du PN 63.

Autres décisions. — A l'unanimité, sur rapport de M. Falissard, le Conseil a adopté le principe de substituer à la SCIC (et sur proposition de cette dernière) l'équipe conduite par Alain Charrier, architecte DPLG à Bordeaux, pour conduire à son terme l'étude de faisabilité visant à la réhabilitation du Sacré-Cœur comme résidence personnes âgées, dans les mêmes conditions de contrat s'étend.

A l'unanimité, sur rapport de M. Cadi, la proposition des laboratoires Lac pour assurer les analyses légales de l'alimentation du restaurant scolaire a été adoptée, soit 850 F HT par trimestre.

A l'unanimité, a été acceptée la demande de prêt de la salle de gymnastique du groupe scolaire et d'utilisation du camping, même inachevé, formulée par l'association Inter groupe folklores pour assurer un stage d'initiation aux danses régionales pendant dix jours en juillet.

Questions diverses. — Le maire délivre une série d'informations au Conseil : sursis pour les subventions d'Etat de la dernière tranche de réfection de la charpente et de la couverture de l'église; décision préfectorale libérant l'organisation des quines à toute l'année avec toutefois des lots exclusivement alimentaires limités à 500 F de valeur.

M. Trèma réclame, soutenu en cela par M. Lagahuzere, une éventuelle opération « coup de poing » par les gardarmes afin d'obtenir que désormais tout le monde respecte les sens interdits et évite le stationnement gênant.

M^{me} Darroussat demande que les trois années réglementaires étant écoulées, soit entamée la reprise des concessions funéraires abandonnées dans le cimetière communal.

M. Sudery précise dans quelles conditions l'entreprise chargée des travaux d'assainissement a pris sur elle de mettre en place des menus tronçons de raccordement normalement à la charge de M^{me} Darroussat : la présence d'un nouveau compteur d'eau à l'extérieur sur trottoir supposait que soient réalisés simultanément ces raccordements, en raison de l'étroitesse des lieux. Pour le cas de M. Sire, ce dernier précise qu'il a réalisé de ses mains les raccordements pendant que les terrassements réalisés par l'entreprise étaient encore ouverts.

Enfin, M. Lagahuzere relève le coût élevé du renforcement du pont de

Langon soit 4,1 millions de francs, pourtant très récent, qui interpelle l'usager qu'il est : toutes les responsabilités ont-elles été clairement établies ?

CONSEIL MUNICIPAL

Surtaxe eau et Contrat bleu

Le Conseil municipal s'est réuni le 2 juillet, en présence de 10 élus et de 9 Macariens. Absents excusés : MM. Bore, Broustet, Cassagne, Lepine. Absents ayant donné procuration de vote : MM. Chavaneau, Bouey et Labarrière.

Surtaxe eau. — Le maire propose de fixer la surtaxe au m³ d'eau consommée à 4,50 F hors taxes, surtaxe affectée à la couverture d'un remboursement des emprunts contractés pour la réalisation du nouveau réseau d'adduction d'eau potable, en simultanéité avec la pose du réseau d'assainissement.

Une fois additionnés les surtaxes d'eau et assainissement, la redevance pour utilisation de la station d'épuration de Langon et des frais d'exploitation par la compagnie fermière, le coût de consommation moyenne des Macariens, soit 98 m³, devait être multiplié par 3,2. Le coefficient de 4 annoncé précédemment concernait exclusivement l'excédent de consommation par rapport au forfait d'abonnement choisi.

D'autre part, le choix de la trajectoire intercommunale pour gérer l'assainissement voudrait logiquement que soient harmonisés le contrat d'exploitation du réseau d'eau potable macarien et les contrats des syndicats de Sainte-Croix-du-Mont (concernant Verdels et Saint-Maixant) et de Caudrot (concernant Pian), forts semblables entre eux. La palette des abonnements est nettement moins diversifiée dont la gestion des abonnements considérablement simplifiée. Toute modification supposerait cependant pour beaucoup de Macariens l'obligation de contracter un abonnement d'une tranche supérieure à celui qu'ils ont choisi pour l'instant. Cumulée avec l'augmentation précitée, cette mesure de rationalisation risque donc d'être mal perçue. C'est pourquoi le statu quo semble préférable en la matière.

Les propositions exposées par le maire et débattues en commission

aménagement et équipement, sont adoptées à l'unanimité.

M. Sudery, conclut le thème en faisant le point sur les travaux d'assainissement eau potable indiquant que le raccordement avec la station d'épuration de Langon vient d'être achevé et que commence l'équipement de la station de refoulement et d'aspiration sous vide de Rendesse. Une lettre d'information sera envoyée à tous les propriétaires desservis par la première tranche dès sa mise en service prévue pour fin juillet, afin notamment de les inviter à réaliser le plus rapidement possible leurs connections et de pouvoir ainsi procéder à la réfection des chaussées.

Contrat bleu. — Sur l'initiative du maire, M. Maurin, animateur sportif de secteur, présente la proposition formulée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, prenant le relais de la procédure « Aménagement du temps extra-scolaire », sous le nom de Contrat bleu.

Il s'agit de permettre aux enfants du primaire de découvrir les activités associatives disponibles sur le territoire communal grâce à des cycles de 6 semaines à raison de 4 heures-semaine, le tout n'excédant pas 30 semaines. Les enseignants sont mis à contribution pour sensibiliser les enfants à ce type d'initiation. Les associations locales peuvent fournir le contenu des animations. Après deux réunions auxquelles étaient conviées les associations macariennes, sont apparus comme possible les thèmes suivants : judo, football, découverte du patrimoine, lecture, initiation au théâtre et à la musique, photo, etc... Le pilote de l'opération pourrait être l'Association d'animation des coteaux macariens complétant les vacances de l'animateur sportif pour la circonstance ou servant de relais financier pour les autres associations.

Pour 60 enfants, espérance de participation raisonnable, le Contrat bleu reviendrait à la somme approxi-

Les FFI se souviennent

Les frères Chavaneau, ainsi que Michel Barbe ont reçu les amis du bataillon de l'Armagnac



Anciens venus des Landes, du Gers, du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Manquent Jean Lavigne, André Dumas, René Thiébaud. (Photo J. Sanche)

Début septembre, Joseph Chavaneau et ses frères recevaient les amis du bataillon de l'Armagnac avec l'aide de Michel Barbe, ancien lui aussi de ce groupe de résistants qui participa à la libération d'une partie du Gers, vant de

libérer la rive gauche de la Seudre et l'île d'Oléron dans les rangs du 158^e RI.

Cette journée de l'amitié et de souvenir, dans l'intimité, sans cérémonie officielle, mais avec

beaucoup d'émotion, était un rappel de ces années de jeunesse passées au service de nos libertés.

Les Amis de Saint-Macaire avaient bien fait les choses, avec visite de notre vieille et combien jolie cité, du musée des PTT et de

l'aquarium. Journée hélas trop courte pour tout découvrir !

La bande à Joseph avait également prévu l'intendance avec beaucoup de soin et chacun put se restaurer délicieusement, mais

sans excès. Vers 18 h 30, au départ, on lisait dans les yeux de ces hommes la joie de s'être retrouvés et d'avoir vécu pendant toute une journée les souvenirs d'heures quelquesfois très sombres de leur jeunesse, de leurs 20 ans.

Gymnastique volontaire

Les personnes intéressées par la gymnastique volontaire sont avisées que les séances pour adultes reprendront le jeudi 24 septembre, dans la salle de judo de l'AS Macarienne.

Pour l'instant sont prévues des séances tous les jeudis, de 20 à 21 heures.

SPORT/ FOOTBALL

L'ASM éliminée de

En Coupe de France: ASM, 0-Le Barp, 5. Mené 1 à 0 à la mi-temps, tout s'effondre dans les 20 dernières minutes du match d'un bon niveau face à une équipe évoluant en Promotion d'Honneur. Excel-

la Coupe de France

lent arbitrage de M. Massé, facilité par la parfaite tenue des 26 joueurs.

RENCONTRES DU WEEK-END

La 1B reçoit Saint-Selve, à 13 h 50. Rendez-vous à 13 heures.

La 1A reçoit Auros, à 15 h 30. Rendez-vous à 14 heures.

Il est impératif que ces formations trouvent l'envie de gagner pour pouvoir envisager un bon parcours dans leurs difficiles poules.

Rendez-vous des dirigeants au stade à 13 heures.

SAINT-MACAIRE 28/9

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Saint-Pierre-d'Aurillac. — Loto à 21 heures, salle des fêtes, vendredi 2 octobre.

Caudrot. — Fête des Vendanges, superquaine, à 21 heures, au foyer.

SAMEDI 3 OCTOBRE

Caudrot. — L'après-midi, concours officiel de pétanque. En soirée, bal au foyer.

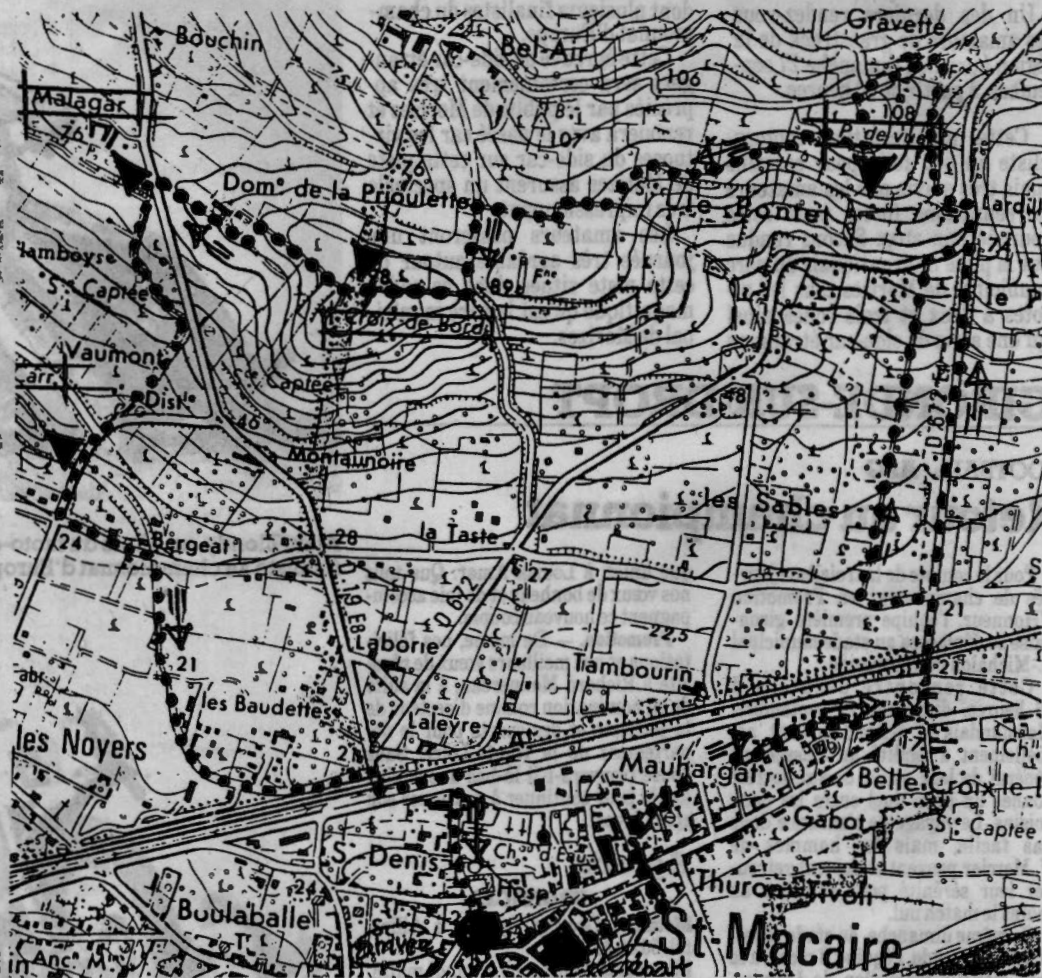
DIMANCHE 4 OCTOBRE

Caudrot. — Concours de belote à 10 heures, bal en soirée au foyer.

Saint-Macaire. — Organisé par le Mouvement de sauvegarde, promenade pédestre insolite sur la crête des coteaux macariens. Départ à 14 heures de la place du Mercadiou.

MOUVEMENT POUR LA SAUVEGARDE ET LA RENOVATION DE SAINT-MACAIRE

Balade sur les crêtes



Le circuit projeté (Cliché «S.-O.»)

Le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire persiste et signe. Après le succès remporté par la découverte nocturne de la cité médiévale, l'association a renoncé à organiser une nouvelle « croisière » sur la Garonne en raison des basses eaux : c'est remis à plus tard au printemps. Pour autant, l'automne ne pouvait rester vierge d'initiatives; aussi, le dimanche 4 octobre prochain, vous est proposée une balade inédite sur les crêtes des coteaux macariens.

Il s'agit de parcourir, à pied, la crête des coteaux dominant Saint-Macaire, essentiellement sur Pian et Saint-Maixant, et de prendre ainsi le temps de détailler le val de

la Garonne, lieu de jonction entre le massif landais et le vignoble bordelais. N'oublions pas que face à Malagar, le couloir garonnais s'infléchit vers le nord-ouest : ainsi depuis la Croix-de-Bord est-il loisible de scruter l'horizon de Marmande à Barsac en passant par Auros. Et puis l'essentiel de la promenade se déroulera dans les vignes agitées par les vendanges et soigneusement entretenues. Le patrimoine naturel sera donc à l'ordre du jour autant que le patrimoine architectural.

Le rendez-vous est donné à 14 heures place du Mercadiou pour un retour à 18 heures. Après le Thuron, les principales étapes seront le point de vue de la Gra-

vette, la fontaine de la Tasse, la Croix-de-Bord, Malagar pour terminer par Lavison (tout ceci sous réserve de l'accord des propriétaires concernés). Il faut évidemment ne pas hésiter à envisager de marcher quatre kilomètres environ avec une pause collation à mi-parcours : mais sans nul doute les participants verront-ils d'un autre oeil leur terroir lorsqu'ils auront pris le temps de l'envisager depuis les crêtes.

Il est recommandé de s'inscrire au plus tard le 2 octobre auprès de Josette Guindeuil (tél. 56.63.42.35) ou d'Arlette N'Guyen Long (tél. 56.63.03.91). A vos chaussures de marche!

Service national

■ Les jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1970 doivent se présenter à la mairie de leur domicile avant le 31 octobre pour y être recensés conformément à la loi pour pouvoir participer aux opérations de recrutement en vue de l'accomplissement du service national.

SAINT-MACAIRE 1/10

FOOTBALL/ ASM

Le doublé de Girard

ASM (B), 1 (Lorriot) - Toulenne, 1. — bonne première mi-temps qui laissait entrevoir un résultat favorable, mais lorsque les consignes données ne sont pas respectées, on s'expose à perdre des points inutilement. Reste à retener la leçon. Bon arbitrage du bénévole de Toulenne.

ASM (A), 2 (Girard 2) - Auros, 1 (Les-trade). — Après un départ en fanfare qui voyait Girard tirer sur la transversale une première fois et marquer deux fois en vingt minutes, on arrivait à la mi-temps sur le résultat de 2 à 0.

La seconde période s'annonçait bien. Que se passa-t-il ? Fatigue, manque de motivation ? Résultat trop vite acquis ? On voyait Auros refaire surface et venir inquiéter le gardien local qui devait s'interposer avec brio sur quelques ballons très chauds. Auros parvenait à marquer sur coup franc par son capitaine.

Un peu plus de vigueur et de volonté seront les bienvenues si l'on ne veut pas aller au devant de désillusions.

Bon arbitrage du sympathique A. Pallaruello.

LES RENCONTRES DU 4 OCTOBRE

1 B. — Va à Pujols-sur-Ciron. Rendez-vous à 14 heures, place de l'Horloge.

1 A. — Va à Baurech. Rendez-vous à 14 heures, place de l'Horloge.

Réunion du comité directeur lundi 5 octobre, à 20 h 30, au foyer du stade A.-Seyrac. Présence indispensable.

Balade pédestre 3/10

Les dernières inscriptions seront prises ce jour chez M^{me} Guindeuil (tél. 56.63.42.85), ou M^{me} N'Guyen Long (tél. 56.63.03.91) afin de préparer une « collation suffisante ».

Il est recommandé de s'équiper de bottes et éventuellement de jumelles. Seul un propriétaire n'a pas donné son autorisation de passage, le tracé initial de la balade sera donc légèrement rectifié dans la montée de l'Ar-dilla à Pian.

Tous les participants sont invités à se retrouver place du Mercadiou, devant le musée postal, à 14 heures, dimanche 4 octobre. Retour prévu pour 18 heures, place de l'Horloge.

SAINT-MACAIRE 2/10

Renforcement du réseau électrique

A partir du lundi 5 octobre pro chain, va être réalisée, dans le cadre des travaux de renforcement du réseau électrique, la traversée en souterrain de la voie départementale (ex 113) longeant les allées des Tilleuls. Il s'agit de liaisonner le transformateur des Tilleuls à l'immeuble Saint-Magne, afin de mieux répartir les puissances disponibles après le renforcement de la laiterie des Arcades.

Ces travaux n'entraîneront pas d'interruption de la circulation, mais quelques gênes devant lesquelles il est demandé aux Macariens d'être compréhensifs.

Amis du Bas-Pian

Le comité des Amis du Bas-Pian a appris l'hospitalisation de l'épouse de son président, René Lagahuzère, et lui souhaite un prompt rétablissement.

Mgr Lefebvre en Gironde 3/10

■ L'évêque d'Ecône se trouvait hier en visite privée au cours Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Macaire (Gironde), une institution de dominicaines en dissidence avec l'évêché de Bordeaux. Il s'est refusé à tout commentaire sur un éventuel rapprochement avec le Vatican.

SAINT-MACAIRE 5/10

ENSEMBLE VOCAL DU PAYS MACARIEN

« Méli-mélo... die » ?

Dès lundi, si cela vous dit



Les choristes de Saint-Macaire et de Talence réunis pour le chant final du concert du 20 juin dernier, en la chapelle de la maison de retraite de Saint-Macaire (Photo « Sud-Ouest »)

Il y a juste un an, à l'instigation de quelques parents d'élèves de l'Ecole de musique désireux, eux aussi, de s'exprimer musicalement, était lancée l'idée d'un ensemble vocal qui, très vite, regroupa un soir par semaine près de vingt-cinq personnes attirées par le plaisir du chant.

Hommes et femmes, jeunes et

moins jeunes, issus de nombreuses communes du canton — et d'au-delà —, ils ont, sans connaissance musicale particulière, abordé avec enthousiasme des œuvres aussi diverses que des polyphones Renaissance, des chants traditionnels occitans, des airs d'aujourd'hui, des œuvres de Bach façon « jazzy » et des thèmes brési-

liens.

Ils se retrouveront aujourd'hui lundi 5 octobre, à 20 h 45, à l'Ecole de musique de Saint-Macaire, place Châteaudun (stationnement place de l'Eglise ou place du Mercadiou), et vous invitent à venir les y rejoindre pour une nouvelle saison riche en découvertes, en émotions... et en éclats de rire !

FOOTBALL/ ASM

Une bonne surprise

1 B, 0; Pujols-sur-Ciron, 2. — Match débutant avec 40 minutes de retard, deux buts refusés, un but hors-heu, un but sur penalty imaginaire, il a fallu un grand mérite aux vingt-deux joueurs pour ne pas perdre leur sang-froid à cause de l'arbitrage de l'officiel M. Espagnet.

1 A. Barroch, 0; Saint-Macaire, 3. — Buts de B. Barbé, A. Maillié, Hammy. Heureuse surprise que ce match. La preuve est donnée qu'avec le sérieux et le respect des consignes, les résultats ne se font pas attendre. Excellent

arbitrage de M. Léglise, facilité par la bonne tenue des vingt-deux acteurs.

LES PROCHAINES RENCONTRES

SAMEDI 10 OCTOBRE

Poussins. — Vont à Saint-Symphorien.

Pupilles. — A Saint-Macaire.

1 B. — Contre Savignac Ben amical, à 17 heures. Rendez-vous à 16 h 15, au stade.

1 A. — Repos.

L'entraînement reprendra son cours normal la semaine prochaine (mardi et vendredi).

SAINT-MACAIRE 12/10

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton: Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Secacas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise, 31 décembre 1987.

Sortie du club du troisième âge

Le club informe ses adhérents et les personnes intéressées qu'une sortie aura lieu le jeudi 22 octobre, à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Le programme comprend une visite guidée de l'aéroport et d'une caravelle, un goûter clôturant la visite.

Le départ aura lieu de la place de l'Horloge à 14 heures précises.

Aide architecturale

Le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de la Gironde (CAUE 33) met à la disposition de tous les habitants un architecte pour les conseiller, jeudi 15, de 9 h 30 à 12 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à votre mairie ou au siège du CAUE, 24, rue Esprit-des-Lois, 33000 Bordeaux, tél. 56.51.30.78.

Les réussites au bac par lycée

Les résultats complets, avec la session de septembre, sont désormais connus. « Sud-Ouest » les publie pour les établissements généraux et techniques, et pour le public comme le privé

« Je ne fais pas de commentaire, ce n'est pas un palmarès. » Le recteur Jean-Pierre Poussou, de l'académie de Bordeaux, a accepté de nous communiquer les résultats complets du bac par lycée, pour la seconde année consécutive. « Il est normal de publier ces chiffres, dit-il, l'administration doit être transparente, et ils témoignent de la qualité de notre enseignement. »

Jusqu'à présent, seuls des journaux parisiens publiaient ces résultats, et avec d'importantes lacunes: tous les établissements ne les communiquaient pas. Les chiffres qui suivent sont pris à la source, pour la totalité des établissements, et de manière complète. Les pourcentages seuls sont arrondis par l'administration.

Alors, il est évidemment inté-

ressant de comparer les lycées sur leurs performances. Mais avec des limites: les chiffres ne permettent pas de dire que tel lycée public ou privé est vraiment meilleur que tel autre. Il faut tenir compte des départs d'élèves en première ou en seconde, fréquents dans le privé, qui ne laissent que les meilleurs élèves en course. Ou encore de la nature du recrutement, tant public que privé.

Ainsi, les établissements éloignés des grandes villes n'ont pas les mêmes possibilités d'accueil, ce qui ne veut pas dire que leurs prouesses soient moindres. « Le bac 87 est meilleur que celui de 86, remarque seulement le recteur, avec un passage de 68 % à 71,6 %. Et l'on observe un resserrement des fourchettes entre les établissements. »

JEAN-PIERRE SPIRLET

Etablissements de Bordeaux	% de réussite	Présentés	Admis
A.-Legrand (lycée).....	74 %	50	37
Assomption (lycée).....	71 %	189	135
Beaurevoir (lycée).....	7 %	28	2
Camille-Jullian (lycée).....	79 %	405	321
Casso (lycée).....	28 %	87	25
ESPER (école).....	9 %	11	1
François-Magendie (lycée).....	76 %	181	138
François-Mauriac (lycée).....	72 %	426	307
François-Villon (lycée).....	6 %	16	1
Grand-Lebrun (lycée).....	95 %	163	156
Gustave-Eiffel (lycée).....	75 %	81	61
Le Mirail (lycée).....	59 %	177	105
Montaigne (lycée).....	80 %	291	235
Montesquieu (lycée).....	65 %	448	294
Notre-Dame (lycée).....	57 %	105	60
Sainte-Marie (lycée).....	65 %	52	34
Saint-Genès (lycée).....	90 %	142	129
Saint-Joseph-de-Tivoli (lycée).....	84 %	156	132
Saint-Michel (lycée).....	10 %	55	6

Autres établissements	% de réussite	Présentés	Admis
Arcachon lycée Grand-Air.....	70 %	220	155
Arcachon école Saint-Elme.....	82 %	41	34
Bazas lycée mixte.....	72 %	84	61
Blanquefort lycée.....	58 %	29	17
Blanquefort lycée agricole.....	69 %	36	25
Blaye lycée mixte.....	85 %	105	90
La Brède lycée de La Sauque.....	78 %	46	36
Langon lycée Garros.....	74 %	162	121
La Réole lycée mixte.....	61 %	84	52
Libourne lycée polyvalent.....	73 %	306	224
Libourne lycée Montesquieu.....	74 %	50	37
Mérignac lycée Fernand-Daguin..	78 %	283	221
Pauillac lycée.....	62 %	119	74
Pessac lycée Pape-Clément.....	75 %	128	96
St-Macaire c. N.-D.-du-Rosaire.....	100 %	10	10
Ste-Foy-la-Gr. lycée E.-Reclus.....	84 %	103	87
Talence lycée technique.....	73 %	122	90
Talence lycée Victor-Louis.....	76 %	483	368

VIE LOCALE/ COMITÉ DES FÊTES

La Fête des vendanges

Cette année encore, les 17 et 18 octobre, le Comité des fêtes propose aux Macariens de fêter les vendanges.

Dans notre région, les vendanges sont synonymes d'emploi temporaire pour la population, emploi qui tend à disparaître depuis l'invasion des machines à vendanger. Mais les vendanges sont également synonymes de bon vin et de fêtes. Depuis plusieurs automnes, le Comité des fêtes organise une fête des vendanges pendant un week-end.

Le coup d'envoi sera donné le samedi soir par un bal disco qui se déroulera dans la salle des fêtes et animé par une discothèque appréciée des jeunes.

Le dimanche matin, pour la troisième année consécutive, vous serez réveillés au son de la musique de la sympathique ripataoulère qui accom-

pagnera les membres du Comité des fêtes qui passeront dans les rues de Saint-Macaire pour vous proposer du vin blanc doux.

Donc, préparez vos bouteilles car le vin blanc doux proposé vaudra le détour et l'accompagnement musical méritera sans aucun doute d'être écouté.

Dimanche après-midi, et dimanche soir, deux bals gratuits seront proposés dans la salle des fêtes avec une discothèque de la région.

Pendant ces deux jours, la place de l'Horloge sera occupée par quelques forains.

Donc, rendez-vous nombreux à Saint-Macaire les 17 et 18 octobre pour honorer pendant un week-end les vendanges, tradition de toute une région.

SOUVENIRS, SOUVENIRS

Trente ans après

C'est dans une charmante auberge de Villandraut que se sont retrouvés les amis du canton de Saint-Macaire qui ont eu 50 ans dans l'année. Après des retrouvailles parfois émouvantes et l'évocation de souvenirs d'école et d'année, le groupe de quarante-huit est passé à table pour déguster un succulent repas, arrosé comme il se doit de crus de la région, offerts gracieusement par des propriétaires du groupe.

Il fallait bien un souvenir pour marquer cette agréable réunion et ce fut la traditionnelle photo de famille pour laquelle les dames, toujours gâtées par leurs maris, ont posé, confortablement installées dans des fauteuils.

Après avoir dansé tard dans la soirée sur des airs rappelant leurs 20 ans, chacun est rentré dans ses foyers en se promettant de se retrouver dans deux ans pour renouveler cette passionnante journée.



Souvenir d'une belle journée (Photo J. Sanche)

Droit de bail et taxe additionnelle 16/10

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 31 décembre.

SAINT-MACAIRE

Contrat bleu, c'est parti

Un constat simple est à l'origine de l'opération Contrat bleu, impulsée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports : les enfants, guidés par leurs parents, choisissent une ou deux activités associatives sur le plan local et n'ont jamais l'occasion de faire le tour de la palette disponible dans leur commune : or, l'exercice d'un véritable choix ne passe-t-il pas par le préalable d'une connaissance de l'ensemble de directions possibles ?

C'est sur cette base que le Conseil municipal, les enseignants de l'école primaire publique et près de la moitié des associations macariennes ont décidé d'adhérer à la démarche proposée. Pourtant, les réticences légitimes ne manquaient pas. Les activités extra-scolaires peuvent facilement dériver vers la garderie. Les enfants, sollicités de toutes parts, peuvent être réticents à s'engager sur des activités supplémentaires. Les animateurs associatifs bénévoles pour la plupart ne sont pas libres avant 18 h 30, alors que les activités Contrat bleu ne peuvent se dérouler ni le mercredi ni le samedi, pour ne pas concurrencer les cycles d'animation existants. Enfin, succédant à l'opération ATS, initiée par le précédent gouvernement, le Contrat bleu s'en distinguait par une volonté évidente de marginaliser le milieu enseignant et l'outil associatif périscolaire généré par la Fédération des œuvres laïques ou la Ligue de l'enseignement.

Mais à Saint-Macaire, tout cela a pu être résolu, même si le conseil des parents d'élèves suit encore la démarche de loin (il vient de se doter d'une équipe dirigeante complètement renouvelée). En effet, les enseignants sont au centre du dispositif d'information des enfants et des parents. Qui plus est, le directeur de l'école est également président de l'Association d'animation des coteaux macariens (AIACM) qui coordonnera l'opération et, à ce titre, recevra les crédits correspondants. Et puis, l'association qui offre le plus d'ateliers, à savoir le Prieuré, est affiliée à la FOL de la Gironde, en raison de ses objectifs d'éducation populaire.

Donc, tout commence le 19 octobre selon le programme suivant, défini pour le seul premier trimestre 1987-1988 (vacances sco-

lares exceptées). Le lundi, de 16 h 30 à 17 h 30, dans l'école-même, dix enfants seront initiés au ping-pong par Nathalie Gardera, animatrice sportive de l'AIACM. Le même jour, de 17 heures à 18 heures, l'ASM judo confiera ses locaux à M. Grimoux, animateur sportif départemental, et à vingt enfants pour réaliser l'approche d'un sport de combat. Le mardi, de 16 h 45 à 18 h 45, la bibliothèque du Prieuré pourra accueillir jusqu'à soixante enfants pilotés par Josette Guindeuil, Marie Ramillon et Sylvie George, dans la recherche des livres et la découverte des images. Le jeudi, après une nouvelle séance de ping-pong, de 16 h 30 à 17 h 30, la toute nouvelle association ARDILLA propose à vingt enfants dans l'école de musique une séance de chant choral conduite par Jacques Gratecap. Le vendredi, de 17 heures à 18 heures, à nouveau judo et à la même heure, un parcours dans les percussions guidé par Philippe Langel à l'école de musique, avec pour but avoué la constitution « d'un orchestre du rythme ».

Voici donc un programme chargé mais un menu à la carte et gratuit pour les familles. L'Etat prend en charge toutes les assurances correspondantes et en principe, les animateurs viendront chercher les enfants à la sortie de l'école lorsque les ateliers commencent aussitôt après. Prévu pour commencer, soixante enfants volontaires sur les cent que compte l'école, le Contrat bleu suppose d'ores et déjà un apport de l'Etat (10800 francs), de la commune (7800 francs) et du département (2100 francs sous forme de matériel sportif), plus quelques autres aides restant à négocier.

Pour les deuxième et troisième trimestres, le Prieuré prévoit au programme jeu théâtral et danse, le Mouvement de sauvegarde une balade dans le patrimoine macarien, l'ASM gymnastique une initiation à l'agilité physique, et le Roseau macarien la transmission des bases de la pêche en Garonne. La liste n'est pas close.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la coordinatrice du Contrat bleu, Nathalie Gardera, place Tourny, à Saint-Macaire (tél. 56.63.47.17).

VENDREDI 16 OCTOBRE 1987

SOCIÉTÉ/ CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois de septembre

1^{er} septembre. — Destruction de nids de frelons, commune de Saint-Macaire, à la laiterie des Arcades; destruction de frelons, commune de Pian-sur-Garonne; destruction de frelons, commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit Balan.

2 septembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; noyade dans une piscine, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

3 septembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire, cours de la République.

6 septembre. — Malade, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH de La Réole, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; sauvetage d'un chat dans un puits, commune de Saint-Macaire, cours de la République.

7 septembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit le Livey.

10 septembre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot dans le bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, à la maison de retraite, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 septembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, lieu dit la Gare, une victime évacuée sur le CH de La Réole après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13 septembre. — Chute de personne sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, allées des Tilleuls, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

16 septembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, à la maison de retraite, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

17 septembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit les Moulins.

18 septembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Jean-Redon; destruction de frelons, commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit Dumec; transport d'urgence, commune de Caudrot, lieu dit le Bourg, soins sur place par le médecin de garde.

23 septembre. — Transport d'urgence, commune de Sainte-Croix-du-Mont, lieu dit le Bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; tentative de suicide, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Jean-Redon, une victime évacuée sur le CHS de Cadillac après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25 septembre. — Accident du travail, commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit le Pic, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 septembre. — Recherche d'une personne, commune de Caudrot, personne retrouvée et ramenée à la maison de retraite de Caudrot; transport d'urgence, commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 septembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire, cours du 30 Juillet.

29 septembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, rue de la Manne.

30 septembre. — Personne inanimée sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, chemin des Canelles, une victime ramenée à la maison de retraite de Saint-Macaire; secours à personne, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit Hourquet, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de frelons, commune de Saint-Martin-de-Sescas, quartier Gauthier.

ST-MACAIRE 3%

8210

Entreprise G. DELONG
propose deux machines
à vendanger dont une
équipée de roues cages
Tél. 56.62.01.35

VIE LOCALE/ GENDARMERIE

Changement à la brigade

Le gendarme Jean-Jacques Constant, après avoir passé sept années à la brigade a quitté Saint-Macaire où il a laissé une excellente impression parmi la population et à l'unité. Il a été muté le 10 juillet, au groupe de commandement de la compagnie de gendarmerie de Langon comme secrétaire. Aussi, étant tout près, nous aurons l'occasion de le revoir souvent.

Pour le remplacer, le gendarme Eric Abbadie, marié, sans enfant, âgé de 24 ans, a été muté à la brigade, le 10 août, après avoir effectué un stage de 8 mois à l'école des sous-officiers de gendarmerie à Châtelleraut. Originaire du Pays



Le gendarme Abbadie (Cliché « Sud-Ouest »)

Basque, le gendarme Abbadie s'est rapidement intégré à la vie locale. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, un excellent séjour à Saint-Macaire.

SAMEDI 24 OCTOBRE 1987

SAINT-MACAIRE

VIE LOCALE/ FOOTBALL

Echos de l'ASM

Résultats du week-end. — 1 (B), 1 (Lakdar); Saint-Selve, 2.

Match sérieux devant une excellente formation de Saint-Selve, mais trop d'éléments manquent d'entraînement, ce qui donne des fins de match très difficiles. Alors, messieurs, un peu de respect envers ceux qui s'entraînent; cela donnera des résultats plus probants. Excellent arbitrage de l'officiel.

1 (A), 2 (Lorriot, Escabasse); Savi-gnac, 0.

Excellente première mi-temps avec deux très beaux buts à la clé.

Deuxième période plus difficile avec un adversaire utilisant un peu trop souvent les coups défendus et une baisse de rigueur due peut-être à un score trop vite acquis. Un match dure 90 minutes. Il faut garder la même détermination du début à la fin. Très bon arbitrage de l'officiel.

Matches du week-end. — 1 (B) va à Barie à 15 h 30 (responsables: Laujac, Pandolfo); 1 (A) va à La Réole à 15 h 30 (responsables: Labadie, Lamothe).

Départ des deux formations à 14 h 15, place de l'Horloge.

SAINT-MACAIRE 23/10

DÉCOUVERTE DU VAL DE GARONNE

5 kilomètres, ça use...

Tout récemment, trente-deux Macariens et sympathisants des environs n'ont pas hésité à couvrir les cinq kilomètres à pied pour découvrir le Val de Garonne du haut des coteaux avec au centre notre cité médiévale.

Tout le monde était à l'heure place du Mercadiou et le départ eut lieu à 14 h 15 vers le Thuron et le quartier de Mauhargat. La pénible ascension de la côte de l'Ar-

dilla, avec le repérage de l'ancienne ville gallo-romaine des Sables, conduisit les participants à un repos mérité au point de vue de la Gravette. Puis ce fut une progression à l'horizontale au milieu des vignes jusqu'à la Croix-de-Bord où là attendait la collation à 16 h 45 très précisément.

La descente permit de traverser Malagar et de tangenter la commune de Lavison pour suivre

ensuite l'emprise qui avait été réservée en son temps pour la voie ferrée Saint-Macaire-Libourne, jamais réalisée. A 18 heures, la place du Mercadiou était regagnée.

Mi-novembre, une nouvelle balade est projetée, cette fois-ci à Bordeaux, avec au programme la visite du nouveau Musée d'Aquitaine et la crypte archéologique de Saint-Seurin.

Amis du Bas-Pian

Le comité des Amis du Bas-Pian rendra hommage à ses adhérents disparus dimanche 25 octobre.

Rendez-vous et départ à 10 h 30 devant l'alimentation Seyrac, cours de la République. Les amis des disparus et du comité sont cordialement invités à se joindre au cortège.



La montée du Pontet : le souffle devient court

(Photo J. Sanche)

ST-MACAIRE 26/10

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Cascas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 31 décembre 1987.

SAINTE-MACAIRE 27/10

Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue le lundi 2 novembre, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures, sur le poste Les Tilleuls.

ST-MACAIRE 28/10

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue le 30 octobre, de 9 heures à 11 h 30, sur le poste République.

Prévention routière

Comme chaque année, sous l'égide de la Prévention routière et avec le concours bienveillant de la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire, va se dérouler la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules.

Cette opération aura lieu le vendredi 30 octobre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, à la place de la mairie, à Saint-Macaire.

Le contrôle est absolument gratuit et une vignette attestant les vérifications effectuées sera remise au conducteur.

Usagers de la route venez nombreux. Durant l'hiver et par temps de brouillard, un bon éclairage est indispensable pour bien voir et être vu.

La gendarmerie et la Prévention comptent sur vous.

ST-MACAIRE 29/10

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira ce jeudi 29 octobre, à 21 heures, à la mairie, avec à l'ordre du jour : préemption propriété Cazenave, PN 63 et questions diverses.

Comme à l'accoutumée, les Macariens sont invités à assister à la réunion, à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront nécessaires.

Saint-Macaire : une fillette blessée

■ Une fillette a été blessée hier, vendredi, à midi, à la sortie de l'école.

La petite D. Goua, âgée de 10 ans, domiciliée à Langon, traversait le cours Gambetta lorsqu'elle a été renversée par une voiture, une Renault 4, conduite par M^{me} Denise Gaillardet, 34 ans, comptable, habitant Langon.

La jeune écolière a été hospitalisée à l'hôpital Pasteur de Langon dans un état grave.

ST-MACAIRE 30/10

Horaires des cérémonies religieuses de la Toussaint

Vendredi 30 octobre. — 8 h 30 : messe à Saint-André-du-Bois et confessions. 10 heures : confessions à Pian. 15 à 18 heures : confessions à l'église de Saint-Macaire.

Samedi 31 octobre. — 9 heures : confessions à l'hospice. 9 h 45 : communions dans les chambres de l'hospice. 19 heures : Toussaint anticipée à l'hospice.

Dimanche 1^{er} novembre (Toussaint).

— 9 heures : messe à Saint-André-du-Bois. 11 heures : messe à Saint-Macaire. 16 heures : rosaire à l'hospice et bénédiction du Saint-Sacrement, puis rassemblement à la croix du cimetière suivie de la prière pour les morts et de la bénédiction des tombes. 18 h 30 : messe à Pian.

Lundi 2 novembre. — (Commemoration des morts). 9 heures : Saint-André et bénédiction du cimetière. 19 heures : Saint-Macaire, à l'église, service pour les défunts, en particulier pour les morts de l'année.

Mardi 3 novembre. — 10 heures : messe à la chapelle du Bas-Pian et bénédiction du cimetière.

SAINTE-MACAIRE 31/10

64692

Reprise des Quines à St-Macaire à partir du 31 octobre 87

Tous les samedis soir,
tous les dimanches après-midi,
tous les mardis soir

FOOTBALL/ASM

Rien de grave

1 A, 0 - La Réole, 1. — Match entre première et deuxième, d'un niveau moyen où l'on a vu deux équipes très près l'une de l'autre. Un score de parité aurait été plus juste. Rien de grave; le championnat est long, on dépasse à peine le premier quart. Bon arbitrage de M. Sancho.

1 B, 2 (Loriot, Thiébaud) - Barie, 1. — Un nombre incalculable d'occasions et à l'arrivée 2 buts. L'essentiel est fait. Cela permet à cette équipe, sans cesse bouleversée par les absences ou les ponctions de l'équipe fanion, de reprendre confiance. Messieurs, venez à l'entraînement ! Vous verrez, ce ne sera que mieux !

Tous les joueurs et dirigeants souhaitent un prompt rétablissement à Lionel Tach, blessé sérieusement au visage (fracture du nez) au cours de ce match.

LES MATCHES DU 1^{er} NOVEMBRE

1 A. — Va à Créon (FC Entre-Deux-Mers) en Coupe d'Aquitaine. Départ à 13 heures de la place de l'Horloge. Responsables : M. Baluteau, Lamothe, San José.

1 B. — Au repos.

Entraînements. — Pour ceux qui oublient, il est rappelé que les entraînements ont lieu le mardi à 19 h 15 et le vendredi à 19 h 15.

Carnet rose. — L'ASM se renforce avec les naissances de Jérémy au foyer d'Eric et Sandrine Pomès, d'Arnaud au foyer d'Angel et Sylvie Aragon, et d'Anthony au foyer de Jacques et Evelyne Artins.

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité aux bébés.

SAINTE-MACAIRE 4/11

VIE ASSOCIATIVE/ CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Un nouveau bureau renforcé

L'assemblée générale du conseil local des parents des écoles primaire et maternelle de Saint-Macaire s'est déroulée le 9 octobre au groupe scolaire. Après les bilans moral et financier concernant l'année scolaire 86-87, il fut procédé au renouvellement du bureau. Beaucoup de nouveaux et un bureau plus étoffé qui se compose ainsi :

Président : M. Guillaume de Silans.

Vice-présidents : M^{me} Marie-Paule Albert, MM. Jean Moreau et Pierre Mongès.

Secrétaire : M^{me} Marie-Véronique Barade.

Secrétaire adjointe : M^{me} Murielle Prilleux.

Trésorière : M^{me} Nicole Baillon. Trésorière adjointe : M^{me} Christine Baillon.

Membres actifs : M^{me} Catherine Akliouat, Anne Fermis, Dany Mallié.

Ceux-ci se tiennent à l'entière disposition des parents afin de recueillir leurs éventuelles remarques et de les aider à résoudre les problèmes qui pourraient se poser durant la scolarité de leurs enfants.

Et, déjà, voilà les fêtes de fin d'année qui se profilent et, avec elles, l'arbre de Noël du CPE qui aura lieu le dimanche 13 décembre. A cette occasion, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour le traditionnel spectacle offert par nos enfants et les jeunes du Prieuré.

Lors des élections au conseil

d'école qui se sont déroulées le 17 octobre, le conseil local de parents d'élèves (FCPE) présentait une liste dans chaque école. Les deux listes ont été élues.

Voici les résultats :

Ecole maternelle :

Titulaires : M^{me} Martine Ribeil, Maryse Darniche et Marie-Véronique Barade.

Suppléants : Guillaume de Silans, Dany Mallié, Anne Fermis.

Ecole primaire :

Titulaires : M^{me} Catherine Akliouat, Marie-Paule Albert, Nicole Baillon, Christiane Thuillier, M. Jean Moreau.

Suppléants : M^{me} Sylvie Pradal, Murielle Prilleux, Annie Chantlat, Jacqueline Dufour, Josiane Pueyo.

Le conseil d'école qui regroupe les maîtres, les parents d'élèves et le maire est chargé de régler les problèmes concernant la vie scolaire (cantine, garderie...). Les élus ci-dessus sont à la disposition des parents désirant transmettre des vœux, des remarques ou des suggestions au conseil d'école qui en débattront.

Assainissement Permanence architecture

Il est rappelé aux intéressés que M. Castagné, architecte CAUE, tiendra une permanence à la mairie de Saint-Macaire le jeudi 5 novembre, à 16 h 30, spécialement réservée aux problèmes posés par les travaux d'assainissement.

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie en septembre, en présence de 14 élus (MM. Lépine, Cassagne et Sire absents excusés) et de deux Macariens.

Programme eau-assainissement. — Le maire rapporte que finalement la première tranche de rénovation complète du réseau d'adduction d'eau s'est soldée par une dépense de 670 000 francs TTC, honoraires inclus, au lieu des 1 300 000 francs initialement prévus. En effet, le réseau d'assainissement posé en première tranche a été moins ample que projeté, en raison du coût de la station de pompage de Rendesse et, faut-il le rappeler, les deux canalisations sont déployées simultanément.

La deuxième tranche d'assainissement ne concernera à Saint-Macaire que la rue des Cordeliers (liaison sur le cours Notre-Dame-du-Rosaire) et l'extrémité de la rue Bergoeing (raccordement hôtel de la Gare). Au réseau d'eau correspondant pourraient s'ajouter le colmatage de l'ancien forage, l'achat du terrain nécessaire au nouveau réservoir sur le coteau de Pian et la reprise du réseau place Château-dun. Afin de concevoir un volume de travaux suffisant, le bureau d'études SOCAMA a proposé de rajouter les prestations permettant de lier les puits artésien au nouveau réservoir portant l'enveloppe prévisible des travaux à 900 000 francs TTC, tous honoraires inclus.

Le maire propose donc d'introduire la demande de subvention auprès du Conseil général sur ces bases (25 % d'aide attendue sur le montant hors taxes). Il propose également de ratifier la convention d'honoraires attribués au bureau d'études gérant la maîtrise d'œuvre soit : 57 174 francs TTC et de reconduire la mission de conducteur d'opération affectée à la DDA (rémunération de 1,1 % du montant hors taxes des travaux). A l'unanimité le Conseil municipal adopte les trois propositions.

Pour mémoire, le maire indique que la première tranche assainissement a atteint un montant de 3 940 000 francs TTC au lieu de 3 762 000 francs de prévu, en raison de l'adjonction de la rue d'Aulède au programme 2^e version. La deuxième tranche, réalisée pour l'essentiel sur Saint-Maixant, devrait atteindre 3 742 000 francs TTC subventionnée par le Conseil général à hauteur de 742 000 francs et par l'Agence Bassin Adour Garonne au niveau de 428 050 francs avec en complément une avance remboursable de 902 700 francs (soit au total une aide s'élevant à 55 % du montant des travaux).

Projet de nouveau centre de secours. — Le maire fait le point sur l'état d'avancement du dossier. Il faut rappeler que, dès septembre 1984, une demande de subvention a été introduite auprès du Conseil général pour l'adaptation du casernement existant. L'étude conduite à cette occasion par l'architecte conseiller du CAUE avait permis de vérifier qu'il valait mieux envisager une solution de construction neuve, plus rentable à tous points de vue.

Les problèmes rencontrés lors des périodes de gel par les sapeurs-pompiers, malheureusement confirmés lors d'un incendie d'habitation à

Sainte-Foy-la-Longue, ont démontré l'urgence de locaux chauffables pour le remisage des véhicules. C'est alors que sur proposition du maire de Saint-Macaire, l'Association des maires du canton a décidé de constituer une commission intercommunale présidée par le conseiller général afin de réfléchir à la prise en charge du nouveau centre de secours par les communes desservies.

Le 13 mai dernier, à la Maison de Pays, M. Dubourg, vice-président du Conseil général et le colonel Burgi, responsable du SDIS ont confirmé à la dite commission que le Conseil général faisait de l'intercommunalité une condition de recevabilité du projet.

En conséquence, le maire propose de ratifier la délibération préparée par Jean Lafourcade, conseiller général, identique à celle votée par toutes les autres communes concernées, délibération visant à créer un syndicat d'études pour cadrer le projet. Il s'agit en fait de choisir l'implantation exacte sur Saint-Macaire, d'évaluer les charges incombant aux communes et de préciser le devenir des centres de première intervention de Verdélais et de Caudrot.

A l'unanimité le Conseil municipal adopte ce principe et désigne pour le représenter au syndicat, le maire et M. Sudery, adjoint, chargé des relations avec les pompiers, formant le vœu que soient associés à la réflexion et à titre consultatif deux représentants du corps des sapeurs-pompiers.

Stage SIVP. — M. Falissard propose dans l'attente du départ à la retraite de M. Albizu, un solution permettant à M. Frédéric Cabirol d'être employé après le 31 septembre, date d'achèvement de son stage TUC au Prieuré. Il s'agit de lui attribuer un stage volontaire d'insertion professionnelle (SIVP) d'un maximum de 6 mois, formule sur laquelle l'État assure la couverture des charges sociales et une part de rémunération mensuelle s'élevant à 1 700 francs. Pour obtenir un salaire équivalent au SMIC, la somme à compléter s'élève donc à 2 500 francs par mois environ. Mais le SIVP ne peut être attribué qu'à une association : c'est pourquoi le Prieuré, sollicité, s'est déclaré favorable à prolonger l'intervention efficace de Frédéric Cabirol sur la restauration et l'aménagement du bâtiment. Dans ce cas, pour une période prévisible de 4 mois, M. Falissard propose que soit allouée une indemnité de 10 000 francs au Prieuré permettant d'assurer une rémunération normale au stagiaire SIVP.

Le maire intervient pour rappeler pour rappeler qu'aucun engagement de date n'avait été pris pour l'embauche de F. Cabirol, au sein du personnel communal, cette date ne pouvant que coïncider avec celle du départ à la retraite de M. Albizu. Cependant, il est évident que la formule SIVP peut être formatrice pour un jeune et, dans ce cas, apporter une plus value au patrimoine communal, puisque le Prieuré en fait partie.

M^{me} Lorriot tient à préciser que, dans cette affaire, M. Albizu doit pouvoir en toute liberté choisir le moment de sa retraite, non seulement par référence à la légalité mais aussi au regard de la qualité de sa presta-

tion dans l'emploi qu'il assure. Elle est rejoint en cela par M. Falissard. Finalement, par 10 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, le Conseil municipal adopte le principe d'une indemnité de 10 000 francs pour le Prieuré destinée à couvrir un stage SIVP.

Autres décisions. — La garantie d'emprunt sur un montant de 340 000 francs a été accordée à la Maison de retraite pour les études d'extension et d'amélioration de l'établissement (unanimité). Le stage TUC de M. Sage a été prolongé de 6 mois avant incorporation au service national (unanimité moins une abstention). Des renonciations à préemption ont été prononcées sur les ventes Dubourg (chemin de Cassagne), Claveres (cours de la République), Merle (au Casquit), ceci à l'unanimité.

L'offre de rétrocession à la commune par l'État du Sacré Cœur au prix de 100 000 francs fera l'objet d'une contre proposition au franc symbolique étant donné la vétusté avancée des locaux (unanimité).

L'option d'extension du cimetière sur un terrain appartenant à la succession Ballans avec répartition 2/3 commune, 1/3 propriétaire de l'hôtel de la Gare, a été confirmée à l'unanimité, en raison des réticences du conseil d'administration de la Maison de retraite d'amputer son patrimoine foncier pour permettre cette extension.

La requête du mouvement de sauvegarde pour solvabiliser l'organisation de l'accueil des visiteurs au Prieuré a été acceptée à l'unanimité (4 000 francs sur 2 mois soit 1 500 francs d'indemnité mensuelle à une étudiante pouvant faire visiter l'église et 500 francs de complément de rémunération à une TUC).

Le préfet du logement de fonction de l'ancienne école des filles a été renouvelée pour l'année à la nouvelle association ARDILLA, gérant l'école de musique avec l'autorisation d'installer à ses frais le téléphone (unanimité). Le transfert de la subvention école de musique du Prieuré sur Ardilla a été ratifié à l'unanimité.

Questions diverses. — M. Chavaneau signale que le délai légal pour commencer la reprise des concessions funéraires abandonnées est écoulé.

M. Lagahuzère s'inquiète de la mise en place des bacs à laver au pied du château d'eau. M. Chavaneau lui répondant que les employés municipaux commenceront le travail fin octobre. Il souligne également les pannes chroniques de l'horloge de la porte de Benaige, le maire lui répondant que la maison Bodet interviendra autant de fois qu'il sera nécessaire sans que cela coûte plus cher pour la commune (cf contrat d'entretien).

M. Darbo annonce que le devis de réfection de l'étanchéité du préau de l'école primaire atteint 73 000 francs TTC. Il indique l'achat de rangements pour la salle de travail scolaire pour 1 920 francs TTC (décision du bureau municipal).

M^{me} Darroussat souhaite un fleurissement plus intense de la cité : pourquoi pas le Mercadiou ?

Questions du public. — Après la clôture de la réunion, M^{me} Tonon insiste sur la nécessité de curer le ruisseau de Gabot soumis à l'accumulation d'eaux usées.

FOOTBALL/ ASM

Quand les vétérans rechaussent les crampons



Les vétérans en déplacement (Photo J. Sanche)

L'équipe vétérans a terminé la saison 1986-1987 en remportant le tournoi organisé par Unico, à Jaunay-Clan les 30 et 31 mai dernier. Il a fallu attendre le dernier match pour voir les couleurs locales l'emporter non sans mal devant une excellente équipe de SOVOL sur le score étriqué de 1 à 0 (SOVOL remportant la Coupe du Fair-Play).

Comme la précédente saison, 87-88 comportera une vingtaine de matchs amicaux qui se dérouleront les vendredis ou samedis soir.

Les entraînements ont lieu le jeudi, à 18 h 30.

Les premiers matchs se dérouleront, le vendredi 6 novembre, à Saint-Pierre-de-Mons et le vendredi 13 novembre, à Virazeil.

Les équipes vétérans intéressées pour nous rencontrer peuvent s'adresser à M. Michel Thuillier, tél. 56.62.35.52.

PRÉVENTION ROUTIÈRE/ CAMPAGNE D'ÉCLAIRAGE

Être vu, bien voir



Les gendarmes Costes et Abbadie procèdent au réglage des phares. (Photo I. Sanche, « S.-O. »)

Comme chaque année, sous l'égide de la prévention routière, la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire a participé à la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules

Un seul regret : peu de jeunes ont amené leurs véhicules à la vérification. Pourtant, ils étaient concernés au premier chef, circulant souvent la nuit pour aller dans les fêtes et les bals.

SAINT-MACAIRE

VIE ASSOCIATIVE/ AMIS DU BAS-PIAN

Hommage aux anciens membres



M. Buffard, M. Delaye (doyen), M^{lle} Descos (benjamine), M. Campodarve et le président Lagahuzère se recueillent sur la tombe d'un disparu (Photo J. Sanche, « Sud-Ouest »)

Comme il est de tradition tous les ans, le comité des Amis du Bas-Pian s'est souvenu de ses adhérents disparus qui ont fait partie de la société et l'ont animée pendant des années. Une délégation, regroupant toutes les générations et conduite par le président René Lagahuzère, s'est

rendue dans les cimetières de Pian, de Saint-Pierre-d'Aurillac et de Saint-Macaire. Elle a déposé un pot de chrysanthèmes sur chaque tombe et observé une minute de recueillement en hommage aux disparus. Des cérémonies simples, mais émouvantes du souvenir.

Détachés de la brigade, les gendarmes Costes et Abbadie ont procédé au contrôle d'une soixantaine de véhicules qui se sont révélés, en général, en bon état.

Pourtant « être vu et bien voir » sont des règles de sécurité essentielles, surtout l'hiver et par temps de brouillard.

VIE ASSOCIATIVE/ ASM

Une élimination logique

RÉSULTAT DU WEEK-END

En Coupe d'Aquitaine, FC Entro-Deux-Mers, 3; ASM, 0. — Cavalier seul d'une équipe n'ayant aucun mal à maîtriser une bien pâle équipe macarienne. Il serait préférable que certains joueurs se remettent en question et portent un regard sur quelques éléments ayant une meilleure condition physique actuellement.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant Articles, photos, pu blicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

M. le Maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche. A 11 h, messe à l'église de Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à l'église de Saint-André-du-Bois, ou à l'église du Pian.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buysse-Despots à Langon, tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Dufau à Langon, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Saint-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Centre antipoisson. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Verdélais : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99.

Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.

PROCHAINES RENCONTRES

Samedi 7 novembre. — Poussins et pupilles jouent contre Castets-en-Dorthe à Saint-Macaire.

Dimanche 8 novembre. — 1 B contre Beautiran A. Rendez-vous au stade à 12 h 45.

1 A contre La Brède. Rendez-vous à 14 heures.

A l'issue de ces rencontres, à 17 h 30, réunion d'information. La présence de tous les joueurs est souhaitée.

Armistice 1918

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariens à se joindre nombreux aux cérémonies commémoratives de l'achèvement de la Grande Guerre. Cette année, le déroulement sera modifié comme suit :

10 h 45, rassemblement devant la mairie; 10 h 55, départ du défilé vers l'église Saint-Sauveur; 11 heures, messe solennelle à la mémoire des victimes de toutes les guerres; 11 h 50, jonction sur le parvis avec les personnes n'ayant pas souhaité participé à la messe; 12 heures, dépôt de gerbes et allocution devant les monuments aux morts; 12 h 30, vin d'honneur à la mairie en l'honneur des anciens combattants.

Les parents sont priés de préparer des bouquets de fleurs pour que leurs enfants puissent les déposer au pied des monuments aux morts.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue le 9 novembre, de 8 h 30 à 12 heures, sur le poste Tilleuls.



Christine Fabe, Chantal Lafaye, Jacky Duprat et Sandra Gabarra à la distribution du vin blanc doux (Photos J. Sanche)

Pour la troisième année consécutive, le Comité des fêtes renouvelait le passe-ruelles de la « ripataoulère » annonçant gasconnement la distribution de vin blanc doux qui s'impose désormais comme une tradition. Les deux « fifraires » et les deux percussionnistes juchés sur la remorque d'un tracteur n'ont pas lésiné sur leur prestation et chaque recoin de Saint-Macaire a retenti des accords de « Pin te guelle » et autres morceaux obligés, avec la qualité reconnue au groupe la Rafale.

A l'arrière, quatre gracieuses membres du comité délivraient le

précieux nectar des flancs d'un prosaïque cubitainer, sanctionnant la rencontre entre la culture ancestrale et la technologie contemporaine.

Placidement, Robert Paratge conduisait l'insolite attelage du haut du tracteur communal.

Une telle innovation recueille un succès populaire indéniable et la Fête des vendanges s'enracine dans la vie macarienne : la fréquentation de la soirée dansante du samedi soir a été plus que correcte et les attractions foraines étaient présentes au rendez-vous.

A l'an prochain, donc, pour une version encore améliorée.



Robert Paratge au volant du tracteur communal

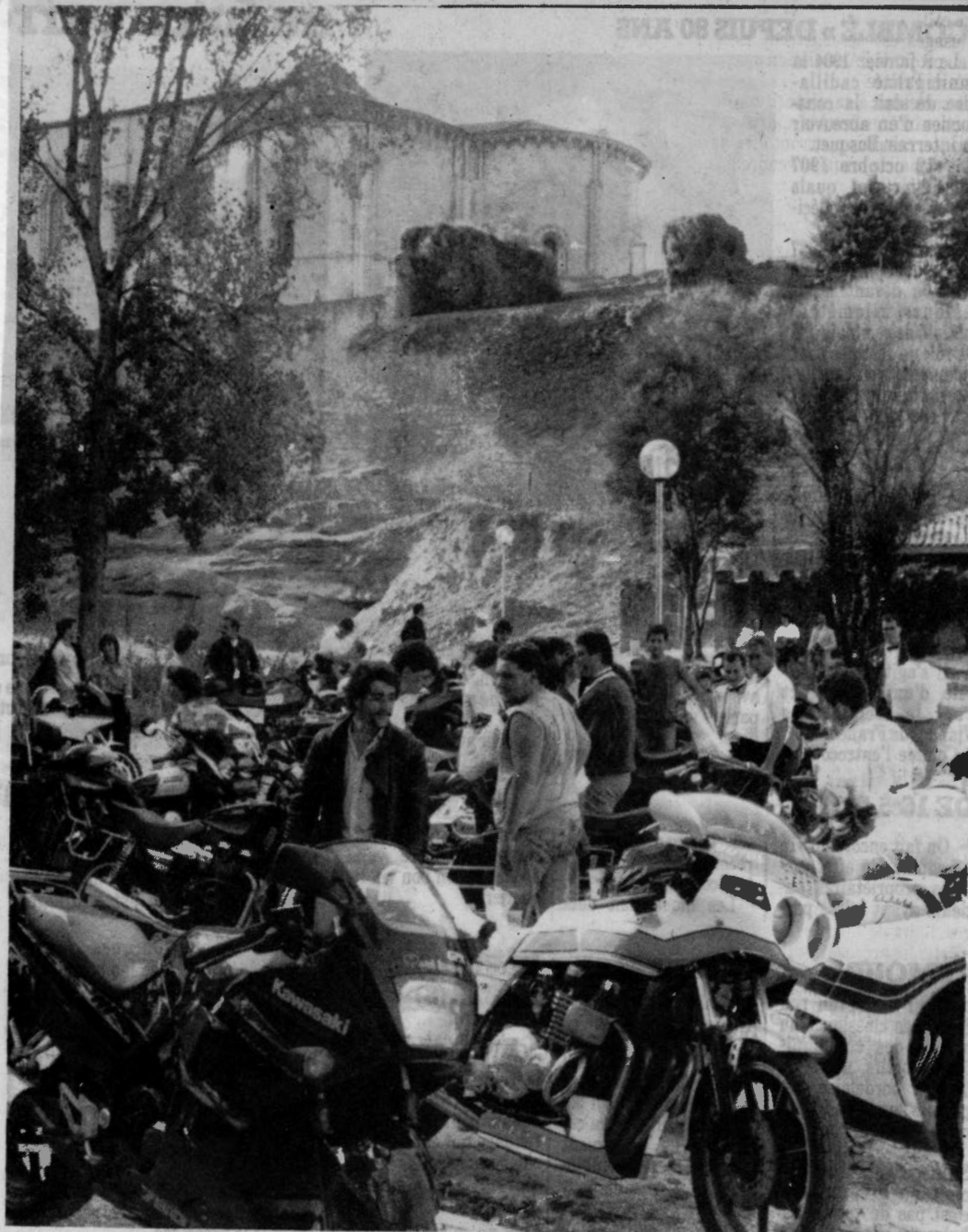
FÊTE DES VENDANGES 9/11

Le vin blanc doux à l'honneur



Christian Vieussens au fifre, Philippe Langel aux tambours

Un mariage insolite 9/11



La pause du cortège au pied des remparts

Récemment, un cortège de motos soigneusement lustrées, chevauchées de conducteurs non moins apprêtés, opérait lentement un tour de Saint-Macaire, tous feux allumés et tous avertisseurs déclenchés. Et chacun de sortir sur le pas de sa porte pour suivre cet événement d'un oeil à la fois surpris et indulgent.

Il s'agissait tout simplement du mariage de deux Macariens amoureux de la moto, accompagnés de leurs condisciples, pour beaucoup affiliés au Moto Start-Club Macarien.



Les époux sur leur Harley Davidson 1 240 cm³ (Photos J. Sanche)

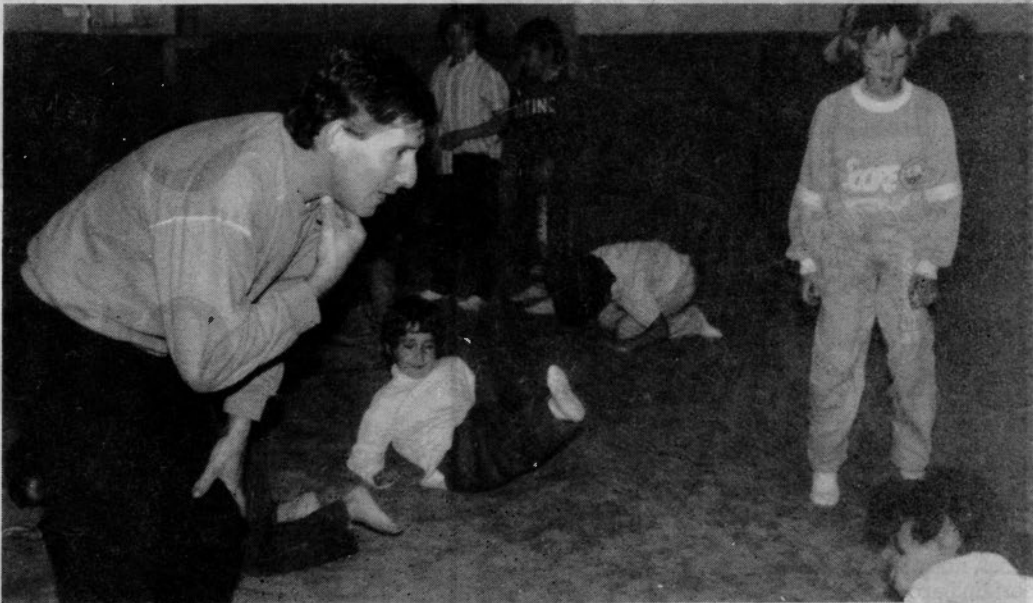
31606

VITICULTEURS vous envisagez de développer votre secteur commercial mais le temps vous manque

Faites appel à l'**ENTREPRISE Georges DELONG** pour travaux manuels et façons mécaniques
Du tallage à La récolte contactez-moi au **58.62.01.35. DEVIS GRATUIT**

SAINT-MACAIRE 10/11

Succès du contrat bleu



Attention bienveillante sur tatami...

Après un mois de mise en application, le constat s'impose : le contrat bleu a rencontré l'adhésion des enfants du primaire et au delà, de leurs parents. Ce ne sont pas moins de 70 % des élèves du primaire qui se sont portés volontaires aux trois ateliers proposés pour le premier trimestre. La répartition inclut 10 élèves du CP, 29 élèves du CE 1, 20 élèves du CE 2, 27 élèves du CM 1 et 29 élèves du CM 2 (effectifs moyens d'ores et déjà dépassés). Sans nul doute un tel plébiscite est à porter au crédit des enseignants qui ont su susciter l'enthousiasme des enfants.

L'initiation au tennis de table à elle seule a recueilli jusque là 58 suffrages ce qui a conduit immédiatement à doubler les deux heures prévues afin que Nathalie Gardera, animatrice sportives de l'Association d'animation des côtes macariennes, puisse suffire à la tâche. La salle de gymnastique du groupe scolaire est envahie de tables vertes et autres portes isoplans sur tréteaux, constituant autant de surfaces de jeux.

La bibliothèque du Prieuré rassemble 23 adeptes de la lecture, mais aussi du découpage, du montage de textes et très prochainement de la vidéo. La mobilisation se fait si forte de semaine en semaine que certains des participants reviennent le mercredi aux permanences de la bibliothèque pour compléter leur découverte.

Seul l'atelier de l'école de musique dû être différé, en raison du faible nombre des volontaires : il faut dire que les animateurs correspondants interviennent déjà dans le groupe scolaire au plan du chant choral et de l'initiation aux rythmes.

Et tout cela continue allègrement



... et attention soutenue sur porte isoplane (Photos J. Sanche)

avec un premier trimestre bilan prévu à la fin de l'année pour générer le programme du deuxième trimestre. Sans aucun doute le voyage à l'intérieur des activités associatives macariennes a largement séduit les enfants...

64997

SAINT-MACAIRE, MARDI 10 NOVEMBRE 1987, 21 HEURES

SUPER-QUINE

45 lots: Oies, dindons, jambons, deux demi-moutons, deux quartiers de porc.

6 F le carton

50 F les dix

SAINT-MACAIRE

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois d'octobre

1^{er} octobre. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime décédée.

3 octobre. — Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5 octobre. — Reconnaissance par un camion couché dans un fossé commune de Saint-Maixant.

6 octobre. — Accident de la circulation commune de Sainte-Foy-la-Longue, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; chute d'arbre sur la chaussée, commune de Verdélais.

7 octobre. — Transport d'urgence commune de Verdélais, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

9 octobre. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, rue de Verdun, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

10 octobre. — Accident de la circulation commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, trois victimes évacuées sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 octobre. — Personne égarée commune de Caudrot.

12 octobre. — Dégagement de chaussée, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

13 octobre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant lieu dit « Château du Diable », deux victimes évacuées sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident du travail commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16 octobre. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, lieu dit « La Gare », une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

17 octobre. — Accident de la circulation commune de Casseuil sur la RN 113, une victime évacuée sur le CH de La Réole, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

18 octobre. — Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, lieu dit « Les Noyers », une victime, soins sur place par le médecin du corps; secours à personne, commune de Saint-Macaire, place de l'Horloge, soins sur place par le médecin du corps; accident sportif au stade de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; personne asphyxiée, commune de Saint-Macaire, cours du 30 Juillet, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19 octobre. — Accident de la circulation commune de Saint-André-du-Bois, trois victimes évacuées sur le

CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; tentative de suicide, commune de Caudrot dans le bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

22 octobre. — Destruction de frelons commune de Saint-Maixant au Château Malagar.

23 octobre. — Destruction de frelons commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, rue de la Manne.

24 octobre. — Accident de la circulation commune de Saint-Martial, lieu dit « Pin Grand », une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

27 octobre. — Assistance à personne, commune de Verdélais, après examen du médecin du corps, victime décédée par suicide.

29 octobre. — Destruction de frelons commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit « Village de Treille-Mate ».

30 octobre. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, cours Gambetta, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit « La Gravette », une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Agenda du 11 novembre

CULTE CATHOLIQUE

Messe. A 11 h, à l'église Saint-Sauveur.

CÉRÉMONIE

A 12 h. Dépôt de gerbes et allocution au monument aux morts.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buysse Desponts à Langon, tél. 56.63.00.02.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Ambulance Turtaut, à La Réole. — Tél. 56.63.70.28.

Clinique Sainte-Anne. — Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Gendarmerie. — Tél. 56.63.15.70.

Assemblée générale de la Pétanque Macarienne

L'Assemblée générale de la Pétanque Macarienne se déroulera le vendredi 13 novembre, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

A l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, questions diverses, élection des membres du bureau.

Tous les licenciés et licenciées, ainsi que ceux désirent pratiquer la pétanque sont cordialement invités à cette assemblée générale.

Nouvelle balade dans le patrimoine

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire persiste et signe : il propose à toutes les personnes intéressées une nouvelle balade, le dimanche 22 novembre, cette fois-ci sur Bordeaux.

Il s'agit de visiter deux musées pour le moins éloignés dans leur contenu du musée traditionnel. En effet, la crypte archéologique de l'église Saint-Seurin, peu connue du grand public, permet d'effectuer un parcours insolite dans une nécropole du haut Moyen Age, parcours contournant les fondations des édifices disparus et s'attachant à restituer les différents modes d'inhumations (sarcophages, amphores, etc.). Un montage audiovisuel permet d'ailleurs d'illustrer le contenu des fouilles archéologiques effectuées en ces lieux.

Le Musée d'Aquitaine, récemment inauguré dans l'ancienne faculté des lettres, offre des aménagements de locaux et des présentations de collections à la fois vivants et originaux. Les techniques muséographiques les plus contemporaines ont été mises au service des témoignages des « arts et traditions populaires » (telle la tonnellerie) ou des objets archéologiques les plus précieux (tel un Hercule antique en bronze).

En outre, la visite sera assurée avec brio par Pierre Coudroy de Lille, historien, archéologue, mais aussi un vieil inconditionnel de Saint-Macaire.

La participation aux frais est limitée à 150 francs par personne tout compris (transport en bus, repas soi-

gné et visites). Toutes les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant le lundi 16 novembre, auprès de M^{me} Guindeuil (tél. 56.63.42.85), ou de M^{me} Nguyen Long (tél. 56.63.03.91).

Départ à 8 h 30, place de l'Horloge, le dimanche 22 novembre; retour au même endroit, à 19 heures.

Club du troisième âge

Le club organise une sortie-repas le jeudi 19 novembre, chez M. Saignes, restaurateur à Savignac. Les personnes intéressées devront se faire inscrire chez M^{me} Caillaud et Cassagne, ou au club. Départ de la place de l'Horloge, à 11 heures.

Le club avise également la population qu'il organise un loto, le dimanche 22 novembre, à 16 heures, à la salle des fêtes.

SAINT-MACAIRE 14/11

FOOTBALL/ ASM

Sombre dimanche

Vétérans Saint-Macaire, 4; Vétérans Saint-Pierre-de-Mons, 2. — De ce court déplacement, les valeureux vétérans ramène une victoire. Très bonne réception des dirigeants de Saint-Pierre-de-Mons.

Saint-Macaire (1 B), 1; Beautiran, 2. — Match dominé par nos joueurs. Malheureusement à l'approche des cages, un manque de lucidité et de sang-froid n'a pas permis à cette formation de quitter le bas du classement. Il faut s'entraîner un peu plus et continuer à évoluer de cette façon. C'est peut-être la solution. Bon arbitrage de M. Lagrollet.

Saint-Macaire (1 A), 1; La Brède, 2. — Encore une défaite facilitée, il est beau par des événements contraires aux règles du football. Heureusement la correction de 22 acteurs a prévalu. Nous souhaitons un prompt rétablissement au sympathique Dominique Escabasse, blessé au cours de cette rencontre.

Les prochaines rencontres : dimanche 15 novembre, la 1 A est au repos; la 1 B va à Toulonne en Coupe des Présidents. Départ à 12 heures de la place de l'Horloge; le match débutant à 13 heures.

75528

M. et M^{me} Jean-Pierre DUFAU

font savoir à toutes personnes faisant circuler certaines fausses critiques à leur sujet ou à propos de leurs enfants que celles-ci seront attaquées en diffamation, si elles ne cessent pas.

(COMMUNIQUÉ)

11 Novembre émouvant



M. Lagahuzère lit le message de M. Georges Fontès (Photos J. Sanche, «S.-O.»)



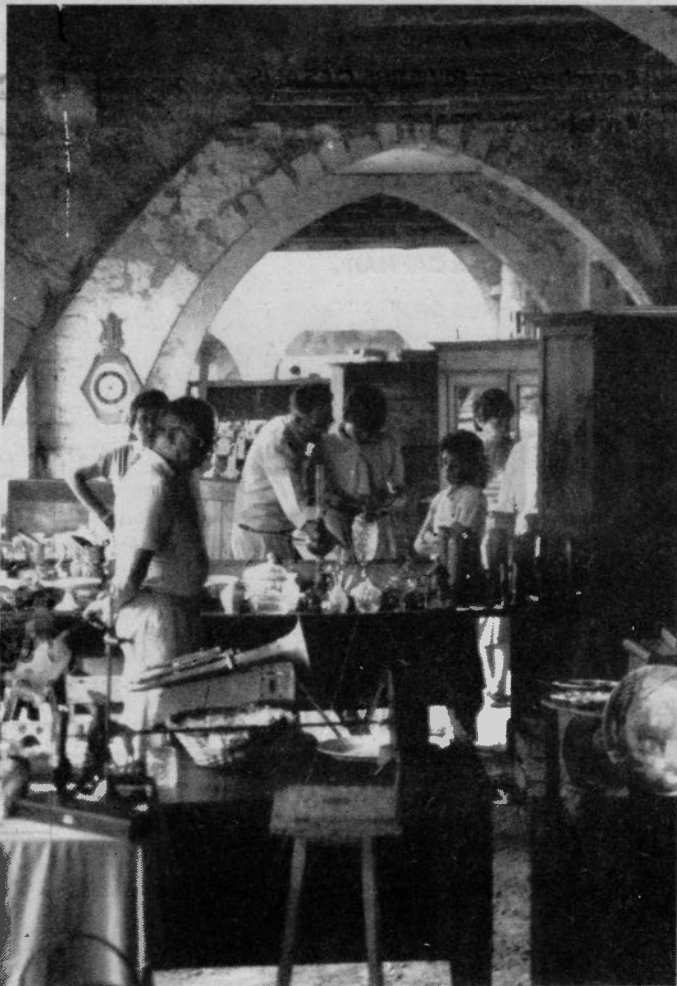
J.-M. Billa, maire, assisté de M. Merle, ancien combattant 1914-18, va déposer la gerbe de fleurs

Changement cette année dans l'ordre des cérémonies puisque, après le rassemblement devant la mairie, une messe était célébrée en l'église Saint-Sauveur à la mémoire des victimes de guerre.

A la sortie de l'office, les membres du Conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers, les gendarmes de la brigade de Saint-Macaire, M. l'archiprêtre Pierrot, les représentants des associations macariennes, les portedrapeau des anciens combattants, les enfants des écoles et leurs maîtres, la population prenaient place autour du monument aux morts. J.-M. Billa,

maire, assiste de M. Merle, ancien combattant 1914-18, déposait une gerbe et demandait d'observer une minute de silence. Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, par M. René Lagahuzère, J.-M. Billa prononçait une allocution basée sur un passage de l'historien Pierre Miquel montrant l'influence de l'année 1917 sur le déroulement de la guerre (arrivée au pouvoir de G. Clemenceau, Révolution d'octobre, entrée en guerre des Etats-Unis...). Une vibrante « Marseillaise » terminait la cérémonie, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie.

Association des artisans, commerçants et professions libérales



Les « Embans » du Mercadiou pendant la dernière foire à la brocante (Photo J. Sanche)

La relance à l'ordre du jour

Ce mardi 17 novembre, à 21 heures, se tiendra l'assemblée générale de l'Association des artisans, commerçant et professions libérales, assemblée destinée à dresser le bilan de la 7^e Foire du Mercadiou.

Mais d'ores et déjà, le bureau a établi le constat suivant : il semble indispensable de renouveler le thème de la foire, la brocante s'appauvrissant en nombre d'exposants. De plus, il est indispensable de rechercher des retombées directes de ces manifestations sur les adhérents, notamment au niveau du commerce.

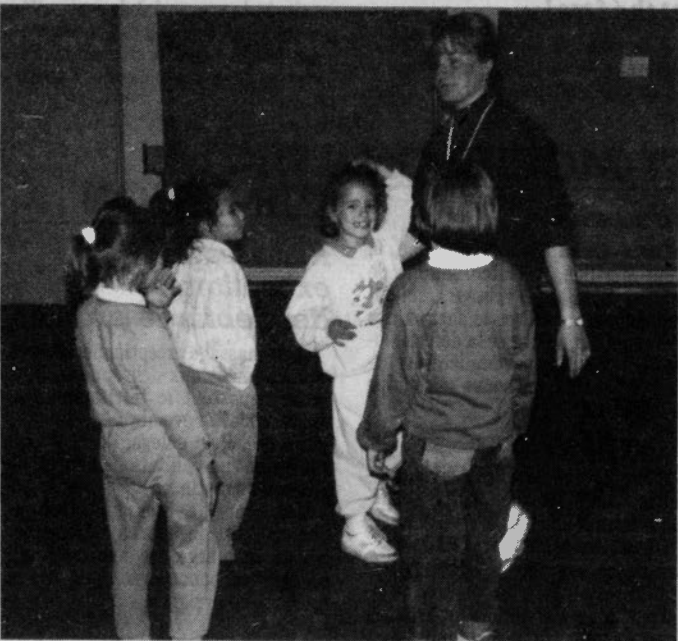
C'est pourquoi deux propositions seront soumises à l'appréciation des adhérents. Tenter le jeudi 17 décembre prochain l'organisation d'une demi-journée de vente de produits alimentaires en vue des fêtes de fin d'année, ceci en s'appuyant sur la vitalité

du marché du jeudi matin. Les commerçants locaux pourraient s'investir dans une telle innovation.

Après long débat, le thème de la foire pouvait être celui de la restauration de l'habitat mais organisé sur une base départementale, avec l'aval de la Chambre des métiers, le CAPEB et autres organismes qualifiés. L'ampleur de l'artisanat du bâtiment dans le canton le justifierait pleinement et le débat d'organisation conclu au tracés des « Artisans du pays macarien » pour constituer le support de conception local.

Tous ces éléments sont évidemment déterminant pour l'avenir de l'ACPL. C'est pourquoi tous les adhérents et au delà les personnes internées par les activités de l'association sont invitées à participer à l'assemblée du 17 novembre prochain (rendez-vous à 21 heures à la mairie).

ANIMATEUR SPORTIF INTERCOMMUNAL

La continuité

M^{lle} Nathalie Gardera pendant son animation à l'école primaire
(Photo J. Sanche)

Le 27 octobre dernier se déroulait à la mairie l'assemblée générale de l'Association d'animation des coteaux macariens, structure créée pour gérer dans un premier temps le poste d'animateur sportif intercommunal.

Le président devait indiquer la reprise intégrale des interventions interrompues par le départ le 9 février dernier de Franck Claverie, premier animateur sollicité pour un contrat à plein temps auprès d'une association sportive bordelaise.

Après une longue négociation avec l'institution gérant son stage d'insertion volontaire professionnelle, Nathalie Gardera, issue de Saint-Martial et résidant à Saint-Macaire, a pris la suite du poste à partir du 1^{er} octobre. Animatrice en formation, elle a pris à bras le corps le calendrier hebdomadaire de ses prestations réparties sur le terrain à Saint-Macaire pour dix heures, Verdélais pour trois heures (soit l'équivalent de dix-huit heures d'emploi à 110 % du SMIG). Reste à reprendre contact avec le Foyer des jeunes de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Rappelons que plus de la moitié des heures d'animation est affectée au milieu scolaire sur les deux communes, le solde étant distribué à l'intention des associations (football, gymnastique, tennis). Mais, d'ores et déjà, Nathalie Gardera connaît un supplément d'occupation avec la coordination du contrat bleu sur Saint-Macaire et la gestion de l'atelier ping-pong.

Sur le plan financier, la vacuité du

poste durant six mois a permis à la trésorerie de l'association de ne connaître aucun problème.

En fin de réunion, le bureau a été reconstitué à l'identique avec Claude Lorriot à la présidence (collège enseignants Saint-Macaire), Jean Lattes (collège élus verdélais) et Jack Cadi à la trésorerie (collège élus Saint-Macaire). Il est complété par Alain Bord (associations verdélaises), M^{me} Tonon (associations Saint-Macaire) et M. Trescos (enseignants verdélais). Restent à désigner les représentants des clubs de football des deux communes.

Pour l'année qui vient, l'AIACM a proposé de « remplir » le contrat de Nathalie Gardera en recherchant d'autres partenaires dans les communes ou associations du canton ou hors canton. Affaire à suivre...

Collecte de vêtements

L'association des Paralysés de France organise encore cette année une nouvelle collecte de vêtements et textiles usagés au profit de son action sociale en faveur des personnes handicapées. Vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres des sacs plastique destinés à recueillir vos dons. La municipalité, pleinement associée à cette initiative généreuse, vous demande de porter, dans la mesure du possible, vos dons à la mairie et ce, avant samedi 21 novembre prochain.

Pour les personnes qui ne pourraient se déplacer ou pour les colis trop volumineux ou trop lourds, prévenir le secrétariat de mairie avant cette date pour enlèvement.

Agenda**« SUD-OUEST »**

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Secr-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 21. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 22. A 11 h, messe à l'église de Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à l'église de Saint-André-du-Bois ou à l'église du Pian.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Rassist, à Langon, tél. 56.63.12.41.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.27.01.22.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeat, tél. 56.25.34.03.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05.

Verdélais : M^{me} Dubercq

et Prévost, tél. 56.63.26.99.

Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21.

Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-

Tallet, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge. Ouvert tous

les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Maison de Pays. Rue de l'Eglise. Ou-

verte tous les jours (sauf lundi). De 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert samedis, dimanches et jours fériés, de 14 h à 18 h.

Lotos. Samedi, 21 h; dimanche, 16 h; mardi, 21 h.

Pétanque. Concours à la bouteille le dimanche, à partir de 14 h 30. Visite commentée de l'église, de 14 h à 18 h.

Assemblée générale des côtes de Bordeaux-Saint-Macaire.

Le bureau du syndicat des côtes de Bordeaux - Saint-Macaire invite tous les viticulteurs de l'aire d'appellation à l'assemblée générale qui se tiendra aujourd'hui samedi 21 novembre, à 15 heures, à la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois. Ordre du jour : compte-rendu financier, rendement, délimitation de l'aire d'appellation au nouveau cadastre viticole; l'avenir des côtes de Bordeaux - Saint-Macaire, à l'intérieur de la CEE (droits de plantation, chaptalisation, déclassement). Présence indispensable.

Football : dimanche faste pour l'ASM

Résultats. — A Barsac, les poussins gagnent les trois rencontres.

À Fargues-de-Langon, les pupilles obtiennent un nul contre Fargues et perdent contre Langon.

En Coupe des Présidents, l'ASM 1 B gagne contre Toulonne B par 3 à 0 (buts de Thiebault, Maillié, Baradat).

Convocations. — 1 A reçoit Langon B à 15 h 30; 1 B reçoit Villandraut, à 13 h 30.

Rendez-vous de tous les joueurs à 9 h 45, au stade.

SAINT-MACAIRE

Bilan de la saison touristique

Le groupe de travail tourisme, composé de représentants de l'ACPL, du Prieuré, du Mouvement de sauvegarde, du Musée postal et du Conseil municipal vient de conclure les comptes de l'accueil des visiteurs pour la saison 1987

Pendant ses deux mois de fonctionnement (soit juillet et août), la permanence animée au Prieuré par Elodie Cluzan et Sylvie George a comptabilisé 3 624 visiteurs (entrés dans les lieux) contre 3 465 l'an passé, soit une faible progression de l'ordre de 5 % mais ceci est un phénomène général pour tout le pays. Les animatrices de la permanence ont signalé l'intérêt porté par les visiteurs pour la plaquette donnant un aperçu sur l'histoire de Saint-Macaire, du Prieuré et du chantier correspondant. L'expérience consistant à associer une étudiante en architecture et une tuciste a été manifestement concluante pour la qualité des renseignements fournis. La coordination avec la Maison de pays n'a posé aucun problème, mais sera à développer.

Pour sa saison d'ouverture, située de Pâques à octobre globalement, le Musée régional des PTT a enregistré 4 500 entrées payantes, marquant là aussi une stagnation de la fréquentation. M^{me} Poutays a pu relever l'intérêt de développer l'information en direction de la côte Aquitaine.

Enfin, le guide communal bénévole, Guy David a accueilli sur l'année 1987 (comptes arrêtés au 1^{er} novembre 1987) 11 062 personnes, dont le tiers correspondait à des groupes organisés venus à Saint-Macaire en autobus. Se sont ainsi signalés pour une visite commentée quarante-sept groupes dont quinze d'origine scolaire. La trop grande affluence de groupes scolaires en 1986 avait conduit à ne pas renouveler la publicité faite dans le bulletin de l'académie. Cependant, trop de groupes ne savent pas encore que le service animé par Guy David existe.

Centre de secours de Saint-Macaire

Comme chaque année, à la même époque, les soldats du feu se présenteront à la population du canton pour lui offrir leur calendrier le samedi 21 novembre prochain.

Persuadés que, comme d'habitude, ils recevront de chacun d'entre vous le meilleur accueil, ils vous adressent par avance leurs souhaits sincères pour l'année nouvelle et un grand merci pour votre générosité.



Papa, maman et la « marmaille » à la recherche du camping (Alain Mallié et Noëlle Rochelois)

Un tel bilan montre à l'évidence que la prise en charge du service d'accueil par les associations d'une part (surtout Mouvement de sauvegarde et Prieuré) par un pilote bénévole d'autre part (Guy David) ne peut suffire à la tâche, même si la publicité n'est pas encore développée.

Il faut désormais passer à la vitesse supérieure, d'autant plus que le contenu de l'action menée à la Maison de pays est aujourd'hui connue et que le risque de mettre au point des doublons est réduit. L'idée d'office de tourisme ou quelque chose d'équivalent, institutionnalisation le groupe de travail tourisme et dégageant des moyens financiers par exemple par le paiement des visites, est à l'ordre du jour. A chacun d'y réfléchir rapidement...

Pour terminer, signalons que la clôture de la saison a été marquée par un pot amical précédé d'une parodie préparée par le groupe théâtre du Prieuré, visant à caricaturer les modèles de visiteurs les plus fréquemment accueillis. La bonne humeur était donc aussi à l'ordre du jour.



Une « Marie-Chantal » en quête de renseignements touristiques (Sandrine Priam) (Photos J. Sanche)

Saint-Macaire : beurre girondin pour le Vietnam

Une laiterie de Saint-Macaire diversifie ses activités et exporte du beurre salé vers le Sud-Est asiatique (Page F)

SAMEDI 28 NOVEMBRE 1987

SOCIÉTÉ/ LANGONNAIS

Beurre girondin pour le Vietnam

Une laiterie de Saint-Macaire diversifie ses activités et exporte du beurre salé vers le Sud-Est asiatique

Comme d'autres se consacrent aux taureaux ou à la mécanique, Michel Schmidt s'est toujours occupé de beurre et de yaourts, de crème et de fromages. Difficile par les temps qui courent de naviguer entre les quotas. Une laiterie, à quelques dizaines de kilomètres de la sienne, a fermé récemment.

Appliquant, peut-être par hasard, les conseils des grands manitous de l'agriculture, Michel Schmidt a diversifié sa production. Aujourd'hui, en plus des activités traditionnelles de sa laiterie, il exporte du beurre. En boîtes, vers le Sud asiatique.

10000 YAOURTS PAR JOUR

Michel Schmidt s'est installé à Saint-Macaire, près de Langon, au terme d'un parcours qui l'a conduit de l'École nationale d'industrie laitière de Mamirolle, dans le Doubs, à Paris, en passant par la laiterie Saint-Hubert, de Nancy, où il a travaillé quelque temps, et que dirige actuellement le ministre de l'agriculture, François Guillaume.

En 1980, Michel Schmidt arrive à Saint-Macaire et réouvre les portes d'une laiterie fermée depuis longtemps. Il embauche qua-

torze personnes et se lance dans une production mi-vache, mi-brebis. Il collecte de 3500 à 4000 litres de lait de vaches par jour, principalement sur les cantons de Bazas, Auros, Gornac, et pour le lait de brebis, 800 litres par jour en saison, de janvier à juin. Un lait qu'il pasteurise et qu'il transforme en yaourts (10000 par jour) qu'il revend aux collectivités dans les écoles et les hôpitaux.

C'est en 1986, alors qu'il vient d'investir dans une nouvelle machine à conditionner les yaourts, qui lui permet de gagner du temps et de la main-d'œuvre, que Michel Schmidt, pour ne pas licencier, décide de se lancer dans une activité supplémentaire. A l'exportation, cette fois.

Il s'équipe des outils nécessaires au salage, au conditionnement, au sertissage et à l'empaquetage du beurre en boîtes et rachète une marque bien connue des Bordelais de vieille souche : J.-B. Masquet. « Une marque de beurre, bien sûr, précise Michel Schmidt, et une marque connue à l'exportation. La Maison Masquet expédiait déjà du beurre vers les Antilles, en 1878. »

La laiterie de Saint-Macaire a décidé, elle, de conquérir un autre marché : le Sud-Est asiatique.

SURPRODUCTION ?

Ce beurre, Michel Schmidt ne le fabrique pas. Il l'achète. Et avoue sa stupéfaction lorsque, en 1986, il cherche à s'approvisionner à Paris : « Je contacte Interlait. On me répond qu'il n'y a pas de stocks... et on parle de surproduction ? »



Le conditionnement du beurre à Saint-Macaire : 500 kilos sont traités à l'heure (Photo Franck Morin, « Sud-Ouest »)

En juillet 1987, 4 tonnes de beurre sont parties de Saint-Macaire au Havre. 10 tonnes début novembre et encore 4 tonnes le 20 novembre. Des milliers de petites boîtes rondes, rouge et or, de 250 grammes de beurre salé, à Saint-Macaire, qui achèvent leur voyage à Hong-Kong ou au Vietnam.

Et ce ne sont pas les seules destinations prévues au carnet de bord de la laiterie. Michel Schmidt envisage, aidé dans ses démarches par la Chambre de

commerce de Bordeaux, de nouveaux débouchés pour le beurre salé de Saint-Macaire. Vers

l'Afrique du Nord et le Brésil.

ISABELLE POUÉY-SANCHO

Centre de secours

Comme chaque année à la même époque, les soldats du feu se présenteront à la population du canton pour leur offrir leur calendrier le 28 novembre prochain.

Persuadés que, comme d'habitude, ils recevront de chacun d'entre vous le meilleur accueil, ils vous adressent par avance leurs souhaits sincères pour l'année nouvelle et un grand merci pour votre générosité.

Renoncement au droit de préemption sur la vente Cazenave

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le 29 octobre, en présence de quatorze élus (absents excusés : MM. Lepine, Cassagne, Chavaneau, ce dernier avec mandat en faveur du maire) et de quatre Macariens.

Compte administratif 1986. — Le maire expose le contenu des comptes exacts de la commune en 1986 qui fait apparaître un solde positif de 618 284,49 francs soit, déduction faite des restes à réaliser, un excédent affectable au budget supplémentaire de 373 659,20 francs (contre 423 185,97 francs l'an passé).

La comparaison des résultats 1985 et 1986 fait apparaître une augmentation de l'enveloppe budgétaire limitée à 1,2 %. Mais d'une année sur l'autre sont en nette augmentation les subventions au secteur associatif (62 %) et les remboursements d'intérêts d'emprunts (+ 48 %) ainsi que les recettes liées au fonctionnement du restaurant scolaire et de la garderie (+ 10 %). Inversement, le poste « travaux et services extérieurs » c'est-à-dire l'entretien au quotidien de la commune, accuse une régression de 9 %. Il faut préciser que les prévisions de réfection de la voirie après travaux eaux et assainissement expliquent ce phénomène.

Après plusieurs précisions apportées sur le détail du contenu des dépenses, le maire quitte la salle comme il se doit et le Conseil adopte le compte administratif 1986 à l'unanimité moins une abstention.

A la suite du vote, le maire livre à la réflexion des conseillers la situation financière de la commune au regard de l'endettement. L'annuité de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement est passée de 12,3 % en 1984 à 20,6 % en 1986 : elle atteindra 25,9 % en 1988 en fonction des engagements déjà contractés, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne départementale des communes de même importance. Si en conséquence la dette de la commune a ainsi doublé, il faut préciser que cette augmentation repose pour moitié sur les investissements eaux-assainissement en première tranche. Les tranches suivantes devraient être solvabilisées par les recettes attendues de la facturation sur l'usager.

L'examen simultané de la marge d'autofinancement brute dégagée du compte administratif 1986 permet de vérifier qu'un emprunt de 450 000 francs (cf sujet suivant) pourrait être supporté budgétairement sans recourir à l'augmentation des taux d'imposition locale. En d'autres termes, après une telle opération, tout nouvel investissement aurait toutes les chances de conduire à une augmentation des contributions directes.

Préemption Cazenave. — Le maire rappelle que, saisi en mai 1986 par l'agent immobilier chargé de la vente Cazenave, place Tourny, il avait demandé au service des domaines de l'évaluer. La présence d'un enclos de 3848 m² en plein centre ville pouvait en effet justifier la construction de logements sociaux en liaison avec la réhabilitation d'une partie du faubourg Rendesse. Il s'agissait donc, à cette époque, de rechercher un organisme HLM susceptible de réaliser l'opération, au même moment où s'effectuait l'étude de reconversion du Sacré-

Cœur en résidence pour personnes âgées.

Avant que ces contacts n'aboutissent, un acquéreur s'est dégagé sur la base de 450 000 francs, signalé par l'envoi d'une déclaration d'intention d'aliéner au début du mois. La vente inclut les immeubles existants, c'est-à-dire une habitation de 400 m² de planchers (grenier et cave voûté compris) dont 180 habitables, et des dépendances de 170 m² de surface utile (incluant la chapelle de l'ancien hôpital du XVI^e siècle). Le service des domaines est venu rapidement actualiser son évaluation qui rend possible l'acquisition par la commune à ce prix. Deux commissions ont travaillé sur le sujet après visite des lieux sous l'aimable conduite des propriétaires.

Les avis sont partagés sur l'opportunité d'acquiescer cet ensemble dont le gabarit pourrait en outre permettre d'accueillir le futur centre de secours, sachant qu'à ce titre une avance remboursable du département pourrait être obtenue au niveau de 350 000 francs. Dans l'hypothèse d'une opération de logements sociaux, le département pourrait se substituer à la commune, celle-ci devant entamer le remboursement correspondant dans les deux à cinq années suivantes.

Le maire conclut son introduction en indiquant que le Conseil doit prendre position sur la totalité de la propriété Cazenave, soit 4958 m², puisque l'acquéreur, après contacts, n'envisage pas de division permettant à la commune de ne préempter que l'enclos.

Le maire entreprend alors un tour de table complet.

M. Sudery, partisan à l'origine de cet achat, plus légitime que la réalisation du camping à ses yeux, le juge malheureusement inopportun, au moment où les finances communales sont monopolisées par les opérations eau-assainissement et dans la mesure où aucun investisseur public ne s'est encore révélé pour construire des logements sur ce terrain.

M. Falissard estime l'occasion unique puisqu'elle permettrait à moyen terme de réaliser environ vingt logements et d'accueillir soixante personnes, opération tout à fait banale si l'on regarde les initiatives prises dans des communes équivalentes. Si l'acquéreur était un promoteur privé prêt à construire, le problème ne se poserait pas. Puisque l'avenir de Saint-Macaire passe par son accroissement démographique et que l'effort demandé en matière d'eau et d'assainissement rend difficile l'augmentation de la fiscalité locale, M. Falissard est prêt à différer le programme de réfection de voirie plutôt que de renoncer à cette acquisition. Il propose, afin d'amoinrir la charge de l'opération, de rechercher un acquéreur pour les immeubles.

M. Cadi aurait préféré que les immeubles, possible gouffre financier, ne soient pas inclus dans la vente et craint que l'argent investi ne reste gelé longtemps avant que des logements puissent être construits. Il renouvelle son souhait de voir pratiquer régulièrement une faible augmentation des impôts locaux au lieu de se trouver contraint à une obligation d'augmentation plus conséquente.

M. Lorriot pense qu'il faut mener à bien toutes les opérations entamées avant de commencer autre chose et

trouve normal de ne pas toucher aux impôts locaux puisque les Macariens paieront la part non subventionnée des travaux eaux-assainissement.

M. Bouey qualifie le terrain concerné de « formidable » mais sait bien que des nouveaux investissements seront forcément nécessaires et que l'augmentation des impôts locaux serait inéluctable si l'achat était réalisé.

MM. Lagahuzère et Labarrière trouvent dommage de laisser passer l'occasion mais accordent la priorité à l'entretien des bâtiments communaux.

M. Borde plaide pour ne pas gérer la commune sur une corde raide et souligne l'état de vétusté dans lequel se trouvent certains logements communaux qui relèvent du taudis. Il estime qu'à ce titre la gestion de la commune n'est pas saine.

M. Broustet ne prendra pas part au vote et ne voit pas la rentabilité immédiate de l'opération surtout au regard du type de population correspondant aux logements sociaux. Il relève les divergences entre conseillers pour s'étonner que les budgets soient votés à l'unanimité, hormis son propre vote.

M. Trema constate que la situation financière de la commune est en réalité parfaitement saine et qu'il est vital pour Saint-Macaire de se donner les moyens de faire venir une nouvelle population. Il rejoint la position de M. Falissard.

M^{me} Darroussat, suivie en cela par M. Sire et Darbo, pense qu'il s'agit d'une occasion en tous points identiques à celle des Cordeliers en son temps et que la commune se repentira plus tard de n'avoir pas su saisir l'occasion.

Le maire, avant de donner sa position, tient à préciser trois points. La réhabilitation des logements communaux, déjà étudiée par le PACT, reste une priorité du mandat. A l'époque, le « Pureteur » n'avait pas plaidé pour un achat des Cordeliers par la commune mais pour la recherche d'acquéreurs intéressants pour Saint-Macaire par le Conseil municipal. Enfin, effectivement, le tableau financier de la commune, établi en relation avec le receveur municipal, démontre la bonne santé de la gestion, le seul problème tenant à l'effort demandé aux Macariens en matière d'eau et d'assainissement.

Quant à lui, après longue réflexion et à contre cœur, il se déclare opposé à la préemption, essentiellement parce que les esprits ne sont pas mûrs à Saint-Macaire pour une telle opération. Le programme eau-assainissement ne réussira pleinement qu'avec l'adhésion des Macariens, ne serait-ce que pour éviter les « resquilles » les plus diverses : il en va de la progression du civisme dans la commune. La légitimité de la préemption Cazenave suppose une maturité encore plus poussée de l'esprit collectif : il ne sert à rien d'être à l'avant-garde si l'on est seul. Il ne faut pas oublier que l'opération Sacré-Cœur requerra une participation communale pour être jouable. Affectivement, il regrette de ne pouvoir à cette occasion rendre publique la chapelle de l'ancien hôpital.

Par 8 voix pour, 6 contre et un refus de vote, le Conseil renonce à son droit de préemption sur la vente Cazenave.

Les autres décisions. — A l'unanimité, sur demande de l'acquéreur du PN 63, la fraction du chemin de la

Gravette située entre la déviation de la 113 et la voie ferrée sera déclassée puis vendue à l'intéressé.

A l'unanimité, la demande de renonciation de la surtaxe eau formulée par le conseil d'administration de la maison de retraite a été rejetée.

A l'unanimité, a été adoptée la renonciation à préemption sur les ventes Queyrens (rue d'Aulède), David (rue Bergoing), Schaaf (rue de Verdun), Cazeau (rue d'Aulède), maison de retraite (chemin de Tivoli). La vente des anciens établissements Paillet (SCI de Boyrie) a recueilli une voix favorable à la préemption, en vue de l'établissement du centre de secours.

Le principe d'acquiescer une cabine pour le tracteur au prix de 11 000 francs TTC, au lieu et place de la benne basculante prévue pour le camion, est adopté à l'unanimité.

Les deux programmes suivants sont adoptés à l'unanimité pour être crédités au budget supplémentaire : le terrassement du bas des remparts en supplément des travaux camping (83 000 francs TTC dont 25 000 francs à la charge de la commune) et réfection du chemin de Boisse (10 248 francs TTC), le tout attribué à l'entreprise Pepin.

M. Darbi s'inquiète de l'encombrement des trottoirs de la rue Yquem par l'hôtel restaurant des Arts. M^{me} Darroussat signale que le caveau communal est complet. M. Lagahuzère souhaite que rapidement la maison de retraite se raccorde au réseau d'assainissement surtout pour la propreté, de la rue de l'Hospice. M. Falissard indique que les emmarchements de la place Tourny ont été achevés, main courante incluse.

SAINT-MACAIRE 30/11

Repas du 3^e âge

■ Le repas du 3^e âge aura lieu, cette année, le dimanche 6 décembre, au restaurant scolaire. Comme de coutume, poule au pot et gigot seront au rendez-vous.

Les personnes désirant y participer sont priées de se faire inscrire soit à la mairie, soit auprès de M^{me} Caillaud, présidente de club de l'Amitié, dans les délais les plus courts.

Coupure de courant

■ La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste République, le 4 décembre, de 8 h 30 à 10 h 30, pour travaux sur le poste.

Le courant pouvant être rétabli, sans préavis, avant l'heure fixée.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à EDF, tél. 56.63.06.05, 33210 Langon.

SAINT-MACAIRE 1/12

64998

SAINT-MACAIRE Mardi 1^{er} décembre **SUPER-QUINE**

Oie, jambon, canard gras, 2 quartiers de mouton, 1 demi-mouton, 2 quartiers de porc, 9 paires de volailles à la ligne

45 lots - 6 F le carton - 50 F les 10

MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1987

LAITERIE DES ARCADES

La visite du sous-préfet

Le sous-préfet Robert Saut s'intéresse - sur le terrain - aux problèmes des agriculteurs en dépassement des quotas



Les explications de Michel Schmidt à M. Robert Saut (Photo J.-C. Dupouy)

Michel Schmidt, qui exporte le beurre salé qu'il conditionne à Saint-Macaire vers le Sud-Est Asiatique (lire notre édition du 28 novembre), a reçu vendredi dernier la visite du sous-préfet, M. Robert Saut. En cette période de quotas, difficile pour les agriculteurs et pour les collecteurs de lait, le sous-préfet ne cachait pas sa satisfaction de rencontrer un chef d'entreprise qui « a su diversifier ses activités et trouver des marchés à l'étranger. C'est le bon exemple », déclarait notamment Robert Saut à l'issue de sa visite de la laiterie des Arcades.

Une visite qui s'inscrit naturellement dans le cadre d'une « étude » me-

née par le sous-préfet sur les quotas et sur les problèmes que vont rencontrer certains agriculteurs au printemps prochain quand il va s'agir de régler les dépassements.

M. Saut, tout en rappelant que « tout le monde ne sera pas repêché, des exploitants qui n'ont pas su adapter leur production aux quotas », estime cependant que l'on « s'achemine vers une restitution des quotas ». Des mesures, précise le sous-préfet, « qui sont encore du domaine du conditionnel ».

Tout comme il est encore trop tôt pour avancer l'hypothèse que peut-être la Région pourrait aider à « éponger » la dette...

Une balade du patrimoine intériorisée...

C'est en effet à l'intérieur d'édifices bordelais que les trente-cinq participants à la balade du 22 novembre ont accompli un parcours dans l'histoire régionale.

Le matin, ce fut le site paléochrétien de Saint-Seurin avec sa nécropole. Un montage audiovisuel particulièrement précis et agréable mit tout le monde au même niveau d'information et le groupe saisissait un temps mort entre deux vues pour descendre dans la crypte dédiée à Saint-Seurin et à Saint-Fort. Puis ce fut le retour dans la crypte archéologique construite au début des années 70 et permettant de s'initier aux divers modes d'inhumation utilisés à l'époque. L'examen des fondations des constructions antérieures laissait entrevoir notamment davantage de fresques.

Après une pause à midi dans un restaurant du centre avec salle réservée au groupe, ce fut le départ pour le musée d'Aquitaine. Roland Baudet devait présenter les anciens outillages liés à la vigne et à la tonnellerie, cependant que les souvenirs de la batellerie et de la pêche en Garonne retenaient l'attention de la plupart des participants.

Puis ce fut un tour de ville en bus pour replacer le monument aux Girondins dans son contexte et pour bénéficier de l'éclairage nocturne de la façade des quais et du pont de pierre.

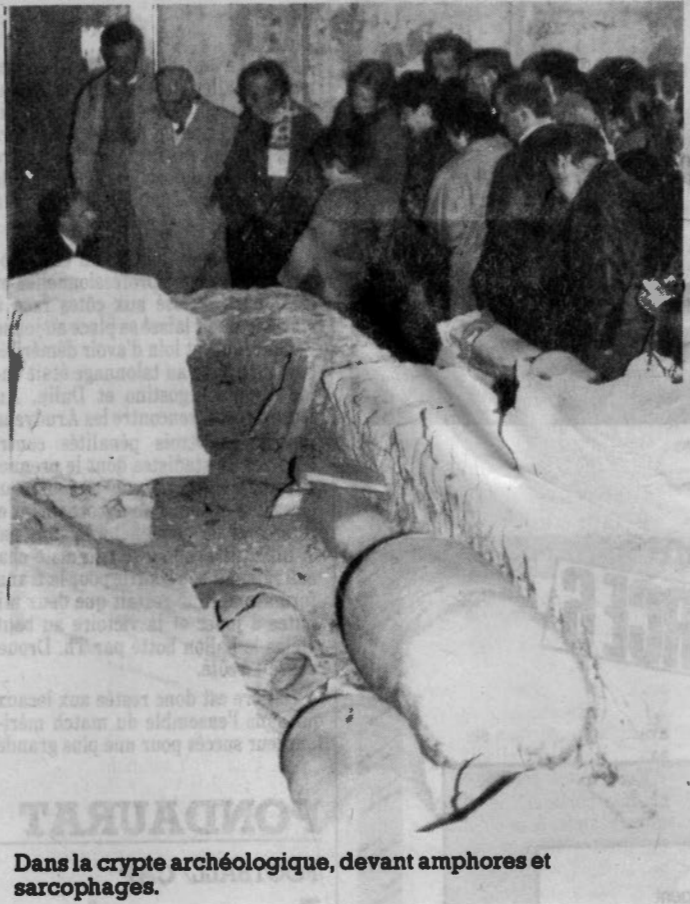
Il faut souligner que la réussite de la journée est due en large partie à Pierre Coudroy-Lille, animateur de l'Office bordelais du tourisme et vieil ami de Saint-Macaire. Il a su convaincre son auditoire par sa compétence, mais aussi son sens de l'humour.

Signalons que l'assemblée générale annuelle du mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire se déroulera à la mairie, le mercredi 16 décembre, à 21 heures.

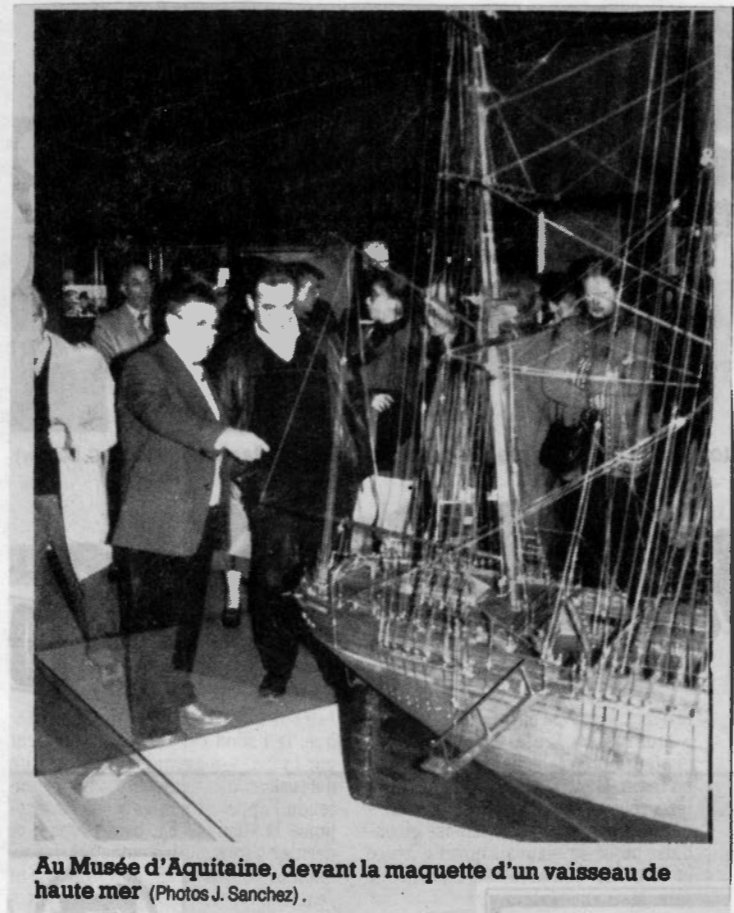
Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton : Saint-Macaire, Verdels, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'église, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 31 décembre.



Dans la crypte archéologique, devant amphores et sarcophages.



Au Musée d'Aquitaine, devant la maquette d'un vaisseau de haute mer (Photos J. Sanchez).

Pique-nique au musée postal

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1987

Tout récemment, les animateurs de l'Association pour l'histoire des postes et télécommunications se sont rassemblés dans la cour de l'ancien relais de poste Henri IV pour partager un solide pique-nique avec le personnel du bureau de poste macarien



Le personnel du bureau macarien se restaure après avoir assuré le service



M^{me} et M. Faou en grande discussion avec M^{me} Poutays, permanente du musée postal (Photos J. Sanche)

M. Faou, président de l'association et directeur départemental

Il s'agissait de maintenir une tradition qui a vu le jour dès l'ouverture du musée postal en 1974.

Car, il faut bien se rappeler que si l'immeuble appartient au ministère des PTT après rachat au res-

près à l'action touristique maca-

taurateur M. Henry Guiraud, la gestion du musée résulte d'une initiative des personnels intéressés et regroupés au sein d'une association 1901.

en Dordogne avait tenu à convier le maire de Saint-Macaire à cette sympathique manifestation pour bien démontrer que le musée postal souhaite être inséré au plus

M. Claude CALLEN*(Agent RENAULT Motoculture)***à PIAN-SUR-GARONNE**

Informe ses clients de la cessation de son commerce au 31 décembre. Son activité sera désormais poursuivie par

M. Jacques CHALRET.**Tél. 56.63.03.84****Echos du football**

Vétérans. — Podensac, 1; Saint-Macaire, 1.

Prochains matches : dimanche 6 décembre, l'équipe (1 B) va à Hure-Fontet; départ à 12 h 30 sur la place. L'équipe (1 A) va à Hostens; départ à 13 h 30 sur la place.

Réunion. Le lundi 7 décembre, réunion du comité directeur dans une salle de la mairie, à 20 h 30 précises.

Départ à la retraite à l'école maternelle

M^{me} Drouet, directrice de l'école maternelle, met en place le bracelet offert à M^{me} Berteau
(Photo Sanche, « Sud-Ouest »)

Mardi 24 novembre, le groupe scolaire fêtait le départ à la retraite de M^{me} Francine Berteau, qui était en poste à l'école maternelle depuis 1975 et dans laquelle elle s'occupait de la classe des petits. Réunion amicale à laquelle s'était associé J.-M. Billa, maire et au cours de laquelle des ca-

deaux furent offerts à M^{me} Berteau par ses collègues et le personnel des écoles.

Tous souhaitaient une bonne et longue retraite à M^{me} Berteau qui sera remplacé jusqu'à la fin de de l'année scolaire par M^{me} Clotilde Germez. Une

cérémonie plus importante aura lieu, le vendredi 18 décembre à 17 heures dans la salle de gymnastique afin de fêter conjointement les départs à la retraite de M^{me} Berteau et de M^{me} Dannieck, cérémonie regroupant la municipalité, les parents d'élèves, le personnel des écoles et les enseignants.

SAINT-MACAIRE

VIE ASSOCIATIVE/ CPE

La fête de Noël des écoles



Prélude sera associé au groupe local Méli-Mélodie (Cliché « Sud-Ouest »)

La fête de Noël est devenue une tradition depuis quelques années. Elle est organisée par le conseil local de parents d'élèves, avec le concours du personnel enseignant et du Prieuré. Les enfants interpréteront chants et

danses, tandis que la section théâtre du Prieuré présentera un conte, « l'Armoire magique » entièrement conçu et imaginé par ses membres.

Tous les enfants des écoles maternelles et primaires participent à cette

fête qui se déroulera le dimanche 13 décembre, à partir de 15 heures, à la salle des fêtes de Saint-Macaire.

Parents, amis, venez nombreux et à dimanche.

Assemblée générale du Comité des fêtes

L'assemblée générale du Comité des fêtes aura lieu vendredi 11 décembre, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

Toutes les personnes intéressées par l'animation de la vie locale sont cordialement invitées à cette réunion qui verra le renouvellement du bureau. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour que le Comité des fêtes continue à animer notre cité tout au long de l'année.

LE 12 DÉCEMBRE/ CHAPELLE DE L'HOSPICE

Concert pour le quart monde avec l'ensemble choral Prélude

Chacun connaît maintenant l'association ATD Quart Monde; celle-ci, au travers de l'opération 100 000 voix pour le quart monde, a voulu, par de multiples concerts dans toute la France et avec la voix des chœurs, essayer de faire entendre celle du malheur le plus proche de nous qu'on appelle le quart monde.

L'ensemble vocal Prélude, sensible aux causes humanitaires, a souhaité participer. Le concert aura lieu à la chapelle de l'hospice Saint-Macaire samedi 12 décembre, à 21 heures.

Au cours de cette soirée, Prélude

s'associera au groupe Méli-Mélodie de Saint-Macaire, créé en octobre 1986, un groupe de vingt-cinq choristes parents des élèves de l'école de musique de Saint-Macaire qui chantent : Renaissance, chants gascons, jazz et traditionnels.

Quant à Prélude, sa carte de visite est faite de trois disques 33 tours et de nombreuses tournées en France et à l'étranger.

Nul doute que chacun puisse se sentir concerné par une œuvre telle que ATD Quart Monde et dans le même temps passer une très bonne soirée.



SECOURISME

La remise des brevets nationaux



Les lauréats avant la remise des diplômes du BNS

Dernièrement avait lieu dans la grande salle de la mairie la remise des brevets nationaux de secouriste (BNS) obtenus après plusieurs mois de cours sanctionnés par un examen.

Jean-Marie Billa a remis les diplômes aux personnes suivantes. Pompiers de Saint-Macaire : Cédric Baillon, Hervé Cazenave, Jean-Paul Chirsostome, Denis Lasère, Joseph Maille, Patrick Sage, Yannick Sage, Frédéric Sanche, Jean-Michel Toitout (am-jor de la promotion), Robert Darcos. Pompiers de Verdélais : Alain Mallié, Francis Vidal. Pompiers de Langon : Bruno Bouhourd. Maison de retraite : Lise Chapoulie, Viviane Marcon. Individuel : Marie-France Cluchet, Carole Quari.

Tous ces lauréats sont à féliciter ainsi que leurs instructeurs, le docteur Cadi, le gendarme Coste et M^{me} Roberte Chêne. Ces deux derniers ont d'ailleurs reçu un cadeau souvenir en récompense de leur dévouement.



Les instructeurs, le gendarme Coste et M^{me} Chêne ont reçu un cadeau souvenir pour leur dévouement (Photos J. Sanche)

SAINT-MACAIRE

Deux spectacles de chants et de danses ce week-end

Samedi soir, à 21 heures, à la chapelle de la maison de retraite, l'ensemble vocal Prélude, auquel s'associera le groupe Méli-Mélie de Saint-Macaire, donnera un concert pour ATD quart-monde. Une occasion de passer une très bonne soirée, tout en se sentant concerné par une œuvre au profit de nos compatriotes les plus défavorisés.

Dimanche, à partir de 15 heures, à la salle des fêtes, les enfants des écoles présenteront chants et danses à l'occasion de la fête de Noël organisée par le conseil local de parents d'élèves, avec la collaboration des enseignants et du prêtre. Le groupe théâtre du prêtre jouera un conte, « l'Armoire magique », imaginé et mis en scène par ses membres.

Deux spectacles de chants et de danses qui animeront notre cité ce week-end, deux spectacles à ne pas manquer.

Hygiène et beauté avec le GDAF

À la demande des adhérents du groupement, M^{me} Bédouret, esthéticienne, viendra animer une soirée sur les soins du corps (buste, amincissement, bronzage sans risques, etc.), mardi 15 décembre, à 20 h 30, à la mairie.

Faites en part à vos amies et voisines. Une intéressante réunion en perspective.

Maison de retraite

Samedi 12 décembre, de 17 heures à 18 heures, seront exposés à la Maison de pays, les quatre projets portant sur la réhabilitation de la Maison de retraite et — en particulier — le projet retenu par le jury.

SAINT-MACAIRE

21/12

Transmission du patrimoine

Le groupement de développement agricole féminin du canton organise un stage transmission du patrimoine à la Maison du Pays (place de l'Horloge) les mardi 26 janvier, lundi 1^{er} février, jeudi 11 février.

Ces trois journées seront assurées par le centre de gestion et la MSA.

Première journée : Régimes matrimoniaux et successions organisées ou pas. Ces informations seront illustrées de cas concrets.

Deuxième journée : Les sociétés en agriculture (GAEC, sociétés civiles, etc.).

Troisième journée : Retraite, statut du conjoint(e). Les trois aspects seront abordés : social, juridique et fiscal.

Pour de plus amples renseignements, contacter : M^{me} Dubreuil, tél. 56.63.04.94.

Football

Samedi. — Les poussins jouent à Saint-Macaire et les pupilles vont à Cadillac.

Dimanche. — L'équipe 1 B joue contre Lamothe à 13 h 50; rendez-vous au stade à 12 h 50.

L'équipe 1 A joue contre Cudos, à 15 h 30; rendez-vous au stade à 14 heures.

SAINT-MACAIRE

65000

SAINT-MACAIRE - MARDI 15 ET 22 DÉCEMBRE - SAINT-MACAIRE

SUPER-QUINE

1 CUISSE DE BŒUF, 4 QUARTIERS DE PORC
2 JAMBONS, 2 CANARDS GRAS, ET 9 DINDES A LA LIGNE
45 LOTS - 6 F LE CARTON - 50 F LES 10

SAINT-MACAIRE

16/12

Le petit marché de Noël

Dimanche matin, 20 décembre, à la jonction de la place de l'Horloge et de la salle François-Mauriac, prendra corps une initiative lancée par l'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire : le petit marché de Noël.

Il s'agit, en épaississant le contenu hebdomadaire du mini-marché du dimanche matin, de proposer aux consommateurs une gamme de produits correspon-

dant aux fêtes de fin d'année : foies gras et confits, vins fins et huîtres, bijoux et colifichets, fruits et légumes de saison, etc.

Aux commerçants locaux, volontaires pour l'opération, se sont ajoutés des producteurs du pays macarien rattachés à un groupement féminin de vulgarisation agricole ou à la Coopérative PALMAGRI, deux organismes bien connus pour leur dynamisme.

L'ACPL a prévu de conforter la

manifestation par une animation musicale et de loter deux caisses de vins du terroir à partir des billets diffusés par les commerçants présents au petit marché.

Alors, Macariens et consommateurs du pays, réservez vos achats de Noël pour cette petite première.

Tout autre exposant sera le bienvenu : s'adresser, pour tout renseignement, à M^{me} Bédouret, esthéticienne; tél. 56.63.46.42.

SAINT-MACAIRE

18/12

SAMEDI 19 DÉCEMBRE / SALLE DES FÊTES

Le New Orleans Jazz Band

C'est à 21 heures, samedi 19 décembre, que l'association Ardilla (école de musique intercommunale), avec la contribution du conseil départemental de la culture et la Caisse d'épargne, vous proposera sa première animation musicale.

Une soirée jazz avec deux des meilleures formations bordelaises, Denis Gouzil Trio et le New Orleans Jazz Band.

Le New Orleans Jazz Band a été formé dans les années 60 à partir de musiciens étudiants, représentant toutes les facultés de Bordeaux. Après le passage dans ses rangs, entre autres, de Christian Morin, clarinetiste de talent; François Biensan, trompette; Jean-Pierre Darmentrail, créateur et animateur du Big Band de Pau, le New Orleans Jazz Band renouvèle ses effectifs et reprend son activité

d'une façon encore plus importante. Il a participé à de nombreux concours de jazz tant nationaux qu'internationaux. Au fil des années, il a accompagné de nombreuses grandes vedettes américaines du jazz telles Earl Hines, Memphis Slim, Bill Coleman, Albert Nicolas. Sur le plan français, le New Orleans Jazz Band a participé à différents festivals de jazz tels que Souillac, Saintes, Andernos, etc.

La formation actuelle se compose de Tony Martinez, trompette; J.-L. Soucy, sax et flûte; Francis Labregere, banjo et guitare; Roland Julhin, basse; Haimovici père et fils, trombone, piano et batterie.

La soirée débutera avec les élèves de la classe guitare qui, n'en doutons pas, donneront le tempo à cette soirée. Elle se terminera tard dans la nuit avec des surprises musicales, élèves et

professeurs de musique étant sur place.

Alors, samedi, éteignez votre poste de télévision, annulez vos sorties et rendez-vous salle des fêtes de Saint-Macaire pour un « jazz in Saint-Macaire » exceptionnel. Renseignements, tél. 56.52.27.36 et 56.63.06.22.

Football

ASM 1B, 0; Lamothe, 0.

ASM 1A, 1; Cudos, 1.

Entraînements. — En raison des fêtes, les entraînements se dérouleront ainsi : dimanche 20 décembre, à 9 h 30, suivi d'un pot de fin d'année; mardi 5 janvier, à 19 h 15; vendredi 8 janvier, à 19 h 15. La reprise des matches aura lieu dimanche 10 janvier.

Les sorties du mois de novembre

Le 2 : personnes tombée d'un arbre, commune de Saint-André-du-Bois; une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Destruction de frelons commune de Saint-Macaire, place Tournay.

Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, D 10, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 3 : accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Laborie, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 4 : accident de la circulation commune de Verdélais face à l'usine Perrier, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

Le 5 : destruction de nid de guêpes commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, château Daurat.

Destruction de nid de guêpes commune de Saint-Macaire.

Le 7 : feu de bâtiment agricole commune de Caudrot, lieu dit Castouret.

Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, quartier Dantin, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

Accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Le Bas-Pian, deux victimes évacuées sur le centre hospitalier Pasteur.

Le 8 : accident de sport, commune de Pian-sur-Garonne, au stade, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 9 : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, cours de la République, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 10 : transport d'urgence commune de Caudrot, à la Maison de retraite, une victime, après examen du médecin du corps, victime décédée.

Accident de la circulation commune de Verdélais, une victime évacuée sur le centre hospitalier de La Réole après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 11 : accident de sport commune de Pian-sur-Garonne, au stade, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Noyers, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 12 : accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, face à l'église, deux victimes évacuées sur le centre hospitalier

Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 13 : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, place du Mercadiou, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 14 : transport d'urgence commune de Caudrot, à la Maison de retraite, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 15 : tentative de suicide commune de Semens, lieu dit La Gravette, une victime, après examen du médecin du corps, victime décédée.

Le 16 : accident de la circulation commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit Balan, deux victimes qui ont reçu les soins sur place par le médecin du corps.

Le 18 : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, rue Amiral-Courbet, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 19 : feu de cheminée commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Fauvettes.

Le 20 : explosion d'une cuve dans un garage commune de Saint-Pierre-d'Aurillac une victime évacuée sur le Tripode après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 22 : personne tombée d'une échelle commune de Semens, lieu dit le Galouchey, une victime évacuée sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin de corps.

Le 25 : accident de la circulation commune de Caudrot, lieu dit Le Bourg, deux victimes évacuées sur le centre hospitalier Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Noyers, soins donnés sur place par le médecin du corps.

Le 26 : feu de cheminée commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Penot.

Le 28 : accident de la circulation commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Noyers, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

SAINT-MACAIRE

JAZZ/ 19 DÉCEMBRE

Deux des meilleures formations bordelaises

L'association Ardilla (école de musique intercommunale) organise le samedi 19 décembre, à 21 heures, salle François-Mauriac, une soirée jazz avec la participation de deux des meilleures formations bordelaises : Denis Gouzil Trio et le New Orleans Jazz Band.

Denis Gouzil Trio : ce trio propose un répertoire basé essentiellement sur des compositions originales, style « jazz-fusion ». Une musique basée sur la complicité des trois musiciens, dans une formule où chaque instrument s'exprime à part entière, le tout agrémenté de quelques bons vieux standards joués de façon personnalisée. Le trio se compose de Denis Gouzil, guitariste compositeur (joue également avec l'Incroyable

Jungle Beat); Philippe Gaubert, batteur; Yves Carbonne, bassiste six cordes.

Dans une prochaine édition nous vous présenterons le New Orleans Jazz Band.

La soirée débutera par la participation d'une dizaine d'élèves de la classe de guitare, qui donneront le ton et l'ambiance de cette soirée qui se terminera à coup sûr par des surprises (professeurs et élèves de l'école de musique étant sur place).

Alors, amateurs de jazz New Orleans, cette première soirée de l'association Ardilla est à retenir sur votre planning de la semaine.

Noter : samedi 19 décembre, 21 heures, Jazz in Saint-Macaire. Renseignements, 56.62.27.36 ou 56.63.06.22.



Le troisième âge en fête

Le 6 décembre, le restaurant scolaire a accueilli une nouvelle fois la soixantaine de convives de plus de 65 ans, sur l'invitation du Conseil municipal



M. et Mme Claude Faure affichent leur plaisir de participer



Fidèle au poste, la doyenne Germaine Cambois, née en 1892, à Saint-Macaire même



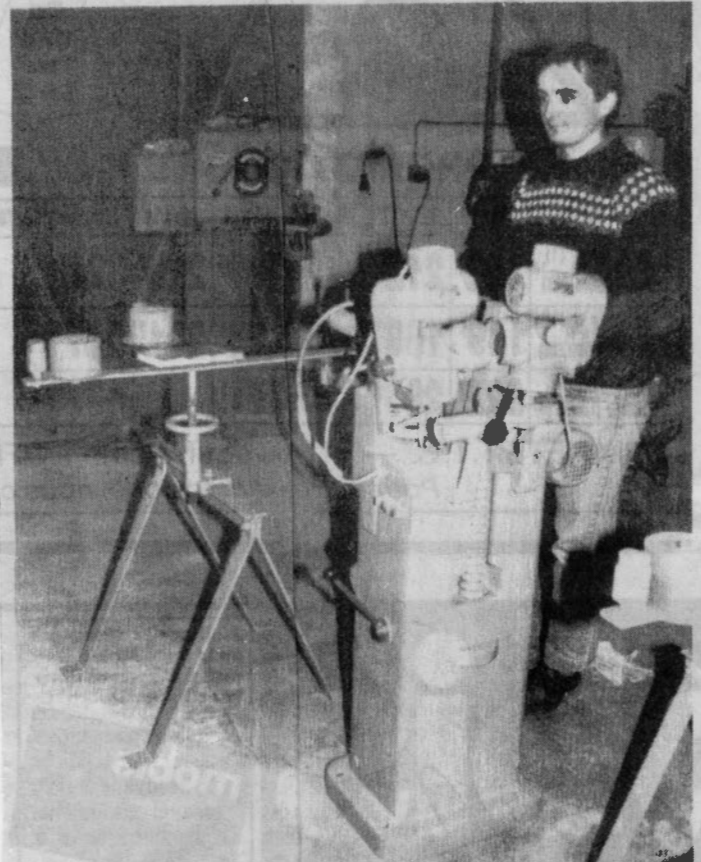
M. et Mme Douillet ont ouvert le bal

Moins nombreux qu'à l'accoutumée, les convives avaient pourtant été renforcés des pensionnaires macariens de la maison de retraite. Il semble que les nouveaux retraités aient quelque timidité à rejoindre ce type de manifestation : il faudra donc songer à adresser une invitation personnelle.

Dans l'attente, chacun a pu déguster l'unique « poule au pot » préparée par M^{me} Beauge et participer aux animations impulsées par l'ensemble Croque Notes. Personne n'est resté à l'écart, de 12 heures à 19 heures révolues; un après-midi qui a paru malgré tout court à la plupart.

(Clichés « Sud-Ouest »)

Insolite activité à l'ancienne gare



M. Lacoste devant ses machines-outils (Photo J. Sanche)

Depuis quelque temps, l'ancienne gare de marchandises SNCF a pris une nouvelle allure, et l'apposition d'un panneau indiquant la raison sociale l'a confirmé : une nouvelle activité artisanale s'est ouverte à Saint-Macaire, et peu banale puisqu'il s'agit

d'un atelier d'affûtage de scies et autre matériel similaire.

De plus, l'initiative provient d'un jeune chômeur qui a bénéficié des aides publiques correspondantes pour créer son entreprise.

Bonne chance à M. Lacoste...

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mains du canton : Saint-Macaire, Verdels, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Grave, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise, le 31 décembre 1987.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Saint-Macaire se réunira ce soir, mercredi 23 décembre, à 21 heures, à la mairie. Ordre du jour : tarif de l'eau, questions diverses.

Absence du correspondant

M. Sanche, correspondant « Sud-Ouest », de Saint-Macaire, sera absent du mercredi 23 décembre au mercredi 30 décembre, inclus.

Pour toute publicité et tout article, s'adresser à l'agence « Sud-Ouest », 87, cours Général-Leclerc, à Langon, tél. 56.62.33.15.

Première tranche réceptionnée



Au sommet de la station Rendesse, les explications vont bon train (Photo J. Sanche)

Tout récemment, l'ensemble des intervenants assurant la pose du réseau d'assainissement et le renouvellement du réseau d'aduction d'eau potable se sont rassemblés auprès de la porte Rendesse pour passer en revue

les installations réalisées en première tranche.

Il s'agissait d'abord de la station d'aspiration sous vide et de refoulement sur l'épuration de Langon, dissimulée dans le site médiéval du rem-

part Rendesse, simultanément restauré. Quatre pompes, deux pour chaque usage, y sont soigneusement établies dans une construction en béton banché, avec groupe électrogène de secours et compost de filtrage des odeurs disposés en toiture. L'ensemble a été conçu hors inondations et hors vue extérieure : seuls apparaissent les parements de moellons de pierre assisés et rejointoyés.

Puis, une inspection permettant de vérifier le bon fonctionnement du réseau rue du Port, rue Thiers et rue d'Aulède, ainsi qu'au bas des remparts et rue Bergoing. Les quelques riverains déjà connectés se sont montrés particulièrement satisfaits même si les opérations de raccordement leur ont causé quelques ennuis à l'intérieur de leurs habitations.

Les élus présents du syndicat intercommunal et de la commune de Saint-Macaire n'ont pu que délivrer un satisfecit aux intervenants. Il s'agissait de MM. Billa, Sudery et Chavaneau pour Saint-Macaire, M^{me} Magni et M. Gautier pour Saint-Maxiant, de MM. Bord et Lavigne pour Verdrais et de M. Missègue pour Le Pian.

Rappelons la liste des intervenants, à savoir : MM. Bousseau, Chaleas et Martin, de la DDA (conduite d'opéra-

tion), M^{me} Delas de l'agence de Bassin-Adour-Garonne (suivi du contrat d'agglomération), MM. Toudic, Arnaud et Léger, de la SOCAMA (bureau d'études assurant la maîtrise d'œuvre), MM. Dekerhor, Guizzo, Rouzier et Dubourg, de la SOC (attributaire des travaux), MM. Pujol et Bataille, de l'entreprise Trenit (sous traitante en génie civil), M. Salignières, d'Electr'eau (sous traitante en électromécanique), enfin MM. Huot et Lagahuzere, de la SOGEDO (gestionnaire du réseau).

En conclusion, donnons le coût de la première tranche 3 940 000 F TTC en assainissement et 670 000 F TTC en eau potable. Une opération d'envergure par conséquent.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 26 décembre et 2 janvier. Toutefois, le maire assurera sa permanence de 10 à 12 heures, comme tous les samedis.

Le programme religieux de Noël

Jeudi 24 décembre. Messes de nuit à 21 heures, à Saint-André-du-Bois et à 23 heures à Saint-Macaire.

Vendredi 25 décembre. Messes à 10 heures à la maison de retraite et à 18 h 30 à Pian-sur-Garonne.

La chorale assurera le chant traditionnel des vieux Noëls à toutes les messes.

Les églises seront ouvertes une demi-heure avant les messes.

Les chants de Noël qui seront au programme : « Adeste » (XIX^e siècle). « Dans une étable obscure » (1571). « Minuit chrétien » (1830). « Douce nuit », « Dans une étable », « Dans le calme de la nuit » (XVIII^e siècle). « Aujourd'hui le Roi des cieux » (Noël anglais). « Grâce soit rendue » (XV^e siècle). « Il est né le divin enfant », « les Anges dans nos campagnes » (Noël languedocien).

La fête de Noël des écoles ^{26/12}



L'ensemble des élèves pour le chant final



En passant par le Mexique...

Comme c'est de tradition depuis quelques années, le Conseil local de parents d'élèves a organisé la fête de Noël des écoles à la salle François-Mauriac. Un nombreux public de parents et d'amis a pu apprécier les danses européennes ou sud-américaines exécutées par les enfants des écoles maternelle et primaire, sous la direction de leurs maîtresses et maîtres.

Deux chants de Noël repris par l'ensemble des élèves terminaient la première partie.

La deuxième partie était assurée par le groupe Théâtre du Prieuré qui, comme tous les ans, a présenté un spectacle entièrement inédit. «L'Armoire magique», conte imaginé et réalisé par les membres du groupe captiva grands et petits qui l'écoutèrent avec la plus grande attention. Félicitations à tous pour ce spectacle de qualité qui, comme d'habitude, emporta l'unanimité du public.



Deux fées peu ordinaire dans un conte créé par le groupe Théâtre du Prieuré ! (Photo J. Sanche)

Noël chez les pompiers

26/12



Les petits attablés devant un copieux goûter...
Pendant que les grands dégustent un délicieux breuvage jaune orangé

Comme dans beaucoup d'endroits en ce moment, le Père Noël a fait une halte à la mairie pour gâter les enfants de nos amis pompiers. L'après-midi commença par une séance de divertissement, grâce aux films gracieusement prêtés par Michel Vidal.

Puis le Père Noël remit à chaque enfant son présent. Pour terminer, les petits eurent droit à un bon goûter, tandis que les grands dégustèrent un breuvage jaune orangé rappelant les Antilles.

(Photos J. Sanche)

avaient eu à travailler avec leurs adjointes et leur souhaitèrent une bonne retraite.

Dans une courte allocution, J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire, rappela les joies et les difficultés du métier d'enseignant, puis offrit aux nouvelles retraitées au nom de la municipalité, une gravure de Saint-Macaire en souvenir de leur passage dans notre cité. M^{me} Albert, vice-présidente du CPE présenta les cadeaux offerts par l'ensemble des parents d'élèves, cadeaux forts appréciés par M^{me} Berteau et Danieck qui se déclarèrent enchantées et touchées de ces marques de sympathie.

Enfin, chacun leva le verre de l'amitié pour souhaiter à M^{me} Berteau et Danieck une longue et paisible retraite.

SAINT-MACAIRE 28/12

Départs à la retraite

aux écoles

Vendredi 18 décembre, dans la salle de gymnastique du groupe scolaire, la municipalité, le personnel enseignant et les parents d'élèves organisaient une sympathique réunion à l'occasion du départ à la retraite de M^{me} Berteau, de l'école maternelle et de M^{me} Danieck, de l'école primaire.

Arrivées respectivement en 1975 et 1976, elles quittent la vie active après de longues années passées parmi nous à instruire les jeunes Macariennes et Macariens.

M^{me} Drouet et M. Lorriot, directrice et directeur des écoles maternelle et primaire, dirent le plaisir qu'ils



M. Billa, maire; M. Lorriot, M^{me} Berteau, M^{me} Danieck et M^{me} Drouet pendant la cérémonie (Photos J. Sanche)



Les enfants et les parents pendant la remise de cadeaux

Noël à l'école



Une table de charmantes fillettes pendant le goûter



Avec M^{me} Lorriot, adjointe, les enfants découvrent les cadeaux
(Photos Sanche)

Le Père Noël a rendu visite aux petits élèves de l'école maternelle pour la traditionnelle remise des jouets en présence des parents. Puis chacun rejoignit sa classe où l'attendait un délicieux goûter.

Pendant ce temps-là, les grands du

primaire dégustaient pains aux raisins, brioches, mandarines et autres chocolats au lait et recevaient en cadeau des ballons et des raquettes de ping-pong offerts par la municipalité, ainsi que des livres, don du maire de Saint-Macaire.

supplémentaire

parts, la succession Duprat non réclamée étant exclue. Pour établir une série d'attestation de propriétés concernant les quinze héritiers des propriétaires initiaux et pour éteindre la préemption Duprat sur l'achat de la part Allien par la commune, il est nécessaire de prévoir une somme de 16 000 francs.

D'autre part, à la suite du décès de M^{me} veuve Duprat, d'Arcachon, M^{me} Drillon a accepté d'envisager la vente à la commune des parcelles A 694 et A 314, soit 575 et 100 m², situées dans le prolongement du camping des remparts et au pied de la rue des Clottes. Elle a donné également son accord sur la vente du chai en ruines A 274 (soit 90 m) placé entre la Carreyrotte et la rue Amiral-Courbet, dont la démolition jointe à celle du chai Morgues déjà acquis par la

M^{me} Darroussa renouvelle la nécessité de procéder à la reprise des concessions funéraires abandonnées au cimetière. M. Bouey indique que les sanitaires du camping sont hors gerL. M^{me} Lorriot annonce le départ à la retraite de deux enseignants : M^{me} Bertaut pour la maternelle, M^{me} Danieck pour le primaire.

commune, permettrait de dégager une place publique opportune dans ce quartier, le tout atteint une évaluation de 8 340 francs, en se référant aux estimations des Domaines les plus analogues.

La commission 3 s'est déclarée favorable à l'octroi d'une enveloppe de 10 000 francs pour tenir compte de la bonne volonté de l'héritière qui débloque une situation déjà ancienne.

Les deux opérations sont adoptées à l'unanimité par le Conseil. Par ailleurs, à l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Cannafarina (place du Marché dieu).

Questions diverses. — M. Sudery rend compte des négociations en cours avec la SOGEDO pour établir les nouveaux tarifs de l'eau après répercussion des travaux eau-assainissement (pro-

blème du maintien de la dégressivité des tarifs en fonction de la consommation, fixation du prix de l'excédent pour stimuler le choix d'abonnements les plus proches possibles de la consommation).

CONSEIL MUNICIPAL

Projet de budget

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le 26 novembre, en présence de treize élus (absents excusés : MM. Sire, Bore, Cassagne, Lépine) et de quatre Macariens.

Suite de l'OPAH. — Le maire rend compte du bilan de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, animée par le CEREL-ARIM sur le pays de Saint-Macaire et qui va s'achever courant décembre.

De ce bilan, il ressort que l'opération a connu un brillant succès puisque 151 logements ont été effectivement réhabilités en trois ans pour 150 projetés. Il s'agit de 93 logements de propriétaires bailleurs (pour 50 prévus initialement). De plus, sur ces 68 logements locatifs, 32 étaient auparavant vacants depuis bien longtemps, ce qui a conduit à mettre sur le marché l'équivalent d'un lotissement communal.

L'ensemble de ces opérations a abouti à la réalisation d'environ un milliard six cent millions d'anciens francs de travaux. Les propriétaires bailleurs ont bénéficié de subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat atteignant une moyenne de 37,3 %, cependant que, toujours en moyenne, les propriétaires occupants ont utilisé la prime à l'amélioration de l'habitat à hauteur de 10 000 francs par opération, au lieu des 17 500 francs possibles. En résumé, ces derniers ont moins investi que prévu, au contraire, de la première catégorie de propriétaires.

Il faut enfin noter que les loyers ont été conventionnés, donc soumis à un plafonnement par l'Etat, et que de ce fait, les locataires peuvent solliciter l'aide personnalisée au logement, dont le montant vient malheureusement d'être abaissé récemment.

Pour Saint-Macaire, ce sont vingt et un logements de propriétaires occupants et dix-huit logements de propriétaires bailleurs qui ont été concernés (soit plus du quart des résultats obtenus par l'OPAH). C'est donc une dizaine de logements inoccupés qui ont été ouverts à la location dans des conditions optimales de confort.

« Aujourd'hui, rapporte M. Falissard, le Syndicat de pays étudie la possibilité de prolonger d'une année l'OPAH, sous forme de PIG ou Programme d'intérêt général, formule apportant sensiblement les mêmes avantages si ce n'est pour les subventions de l'ANAH (plafonnées en moyenne à 25 % au lieu de 35 %). » Cette suite est d'autant plus nécessaire que beaucoup de dossiers sont en attente de subventionnement dont neuf sur la seule commune de Saint-Macaire. D'autre part,

l'existence d'un PIG place en priorité les demandes de PAH liées aux raccordements au « tout à l'égout »

Le CEREL-ARIM propose ses services pour un programme de quarante logements, soit 130 000 francs de frais de suivi. Les élus du syndicat de pays ont demandé une révision en baisse des objectifs limitables à douze logements à leurs yeux.

A l'unanimité, le Conseil mandate ses deux délégués au Syndicat de pays, MM. Tremea et Falissard, pour obtenir la réalisation d'un PIG quelles qu'en soient les conditions, en restant dans les limites de rémunération prévues pour l'organisme d'animation lors de l'OPAH.

Projet de budget supplémentaire 87 : nouveaux programmes. — Le maire expose les nouveaux programmes proposés par la Commission aménagement et équipement jointe à la Commission habitat et cadre de vie. Il s'agit d'abord pour 405 000 francs de la réhabilitation des logements Bore et Paratge, incluant la réfection de la charpente et de la couverture de l'ancienne perception et l'amélioration du local occupé par la recette des contributions indirectes. Ce programme pourrait recevoir des subventions de l'Etat pour 28 000 francs (prime Palulos) et du Conseil général pour 340 000 francs (amélioration logements communaux). L'emprunt correspondant aux travaux attachés aux logements proprement dits devra être couvert par les foyers qui seront augmentés en conséquence, sachant que l'action des primes Palulos ouvre l'accès à l'aide personnalisée au logement.

Il s'agit ensuite de l'équipement de nos rues en plaques nouvelles et en numéros d'immeubles, opération rendue particulièrement urgente pour le repérage de abonnés en matière d'eau et d'assainissement. Le principe de plaques traditionnelles mais de couleur marron a été retenu pour la ville « extra-muros » cependant que la vieille ville pourrait être dotée de plaques translucides à lettres dorées insérées. Une révision de 100 000 francs a été élaborée, sachant qu'un appel d'offres sera à réaliser entre fournisseurs et que la pose serait probablement effectuée pour les ouvriers communaux. Les deux programmes sont adoptés à l'unanimité.

Acquisitions foncières et immobilières. — Le maire donne lecture d'une lettre de M^{me} Lalanne, faisant le point sur les procédures en cours pour l'achat du « Cercle français) à hauteur de 90 % de ses